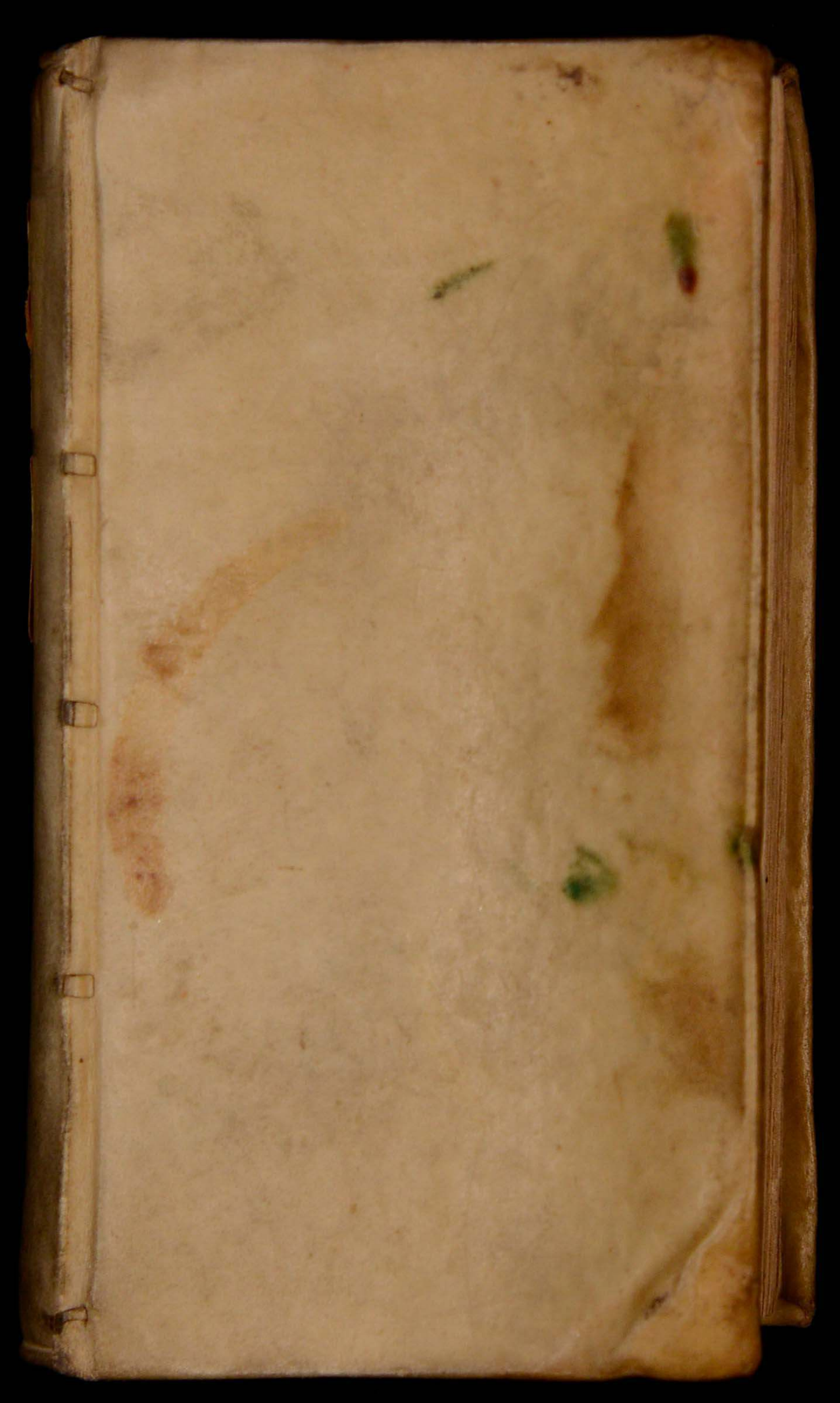
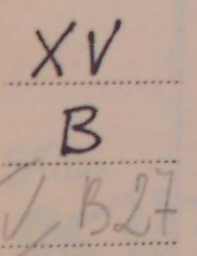


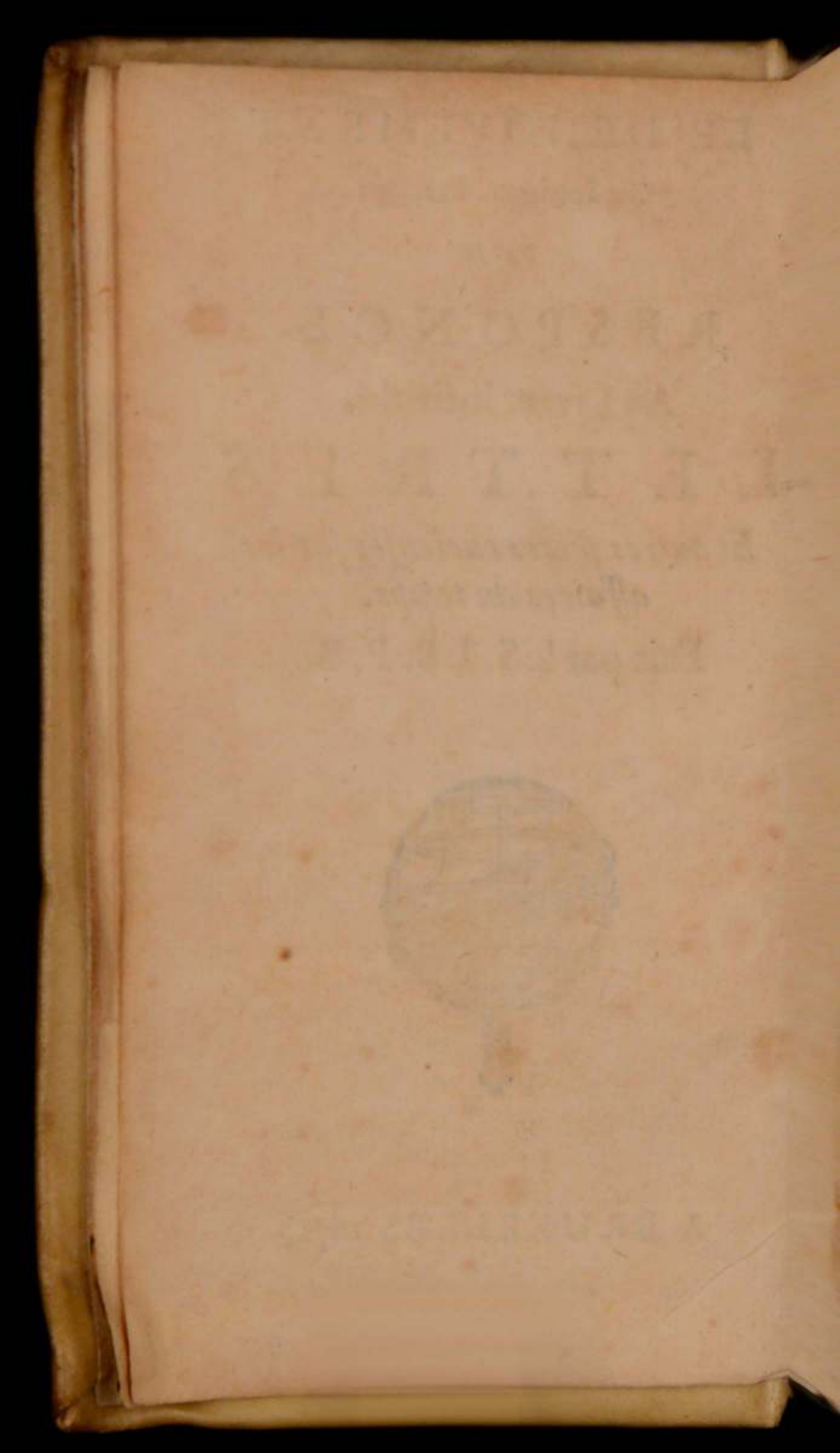


LE DENOVEMENT
Des Intrigues du temps
Par la
RESPONCE
Au Livret intitulé,
LETTRES
Et autres pieces curieuses sur les affaires du temps.

Fait par le S. I. P. P. B.



A BRUXELLES 1672.



AU LECTEUR.

IL y a quelques jours que m'estant arresté par hazard a la boutique d'vn Libraire, il me mit en main vn petit livre qu'il venoit de recevoir tout fraischement de Paris, & me le debita pour vne piece rare, & fort recherchée, il portoit pour tiltre, *Lettres & autres pieces curieuses sur les affaires du temps*, quoy que j'aye peu d'inclination à lire les pasle volants, je crû faute d'autre occupation, qu'il valloit mieux employer quelques heures à cette lecture, que de les perdre dans l'oisiveté, & qu'vn tiltre qui promettoit tant de belles choses, meritoit bien la despence d'vne piece de six sols, l'Epistre au Lecteur excita d'abord ma curiosité, par les mots pompeux de *Ligues*, de *preparatifs de guerre*, *d'evenemens extraordinaires*, *de sieges & de batailles*, je me sentis flatté de l'espoir d'y trouver *la source des premieres semences des guerres*, *des liaisons des Princes entr'eux*, & *des premiers mouvemens de tout ce qui poura arriver de plus considerable*, je m'imaginay que ce Livret devoit estre vn nouveau Soleil & le grand flambeau de l'vnivers, puisque l'Autheur qui s'erigeoit en cette Epistre en pedagogue du genre humain nous declaroit franchement qu'il avoit

fait

fait cet ouvrage *pour contribuer à la ſatis-faction & à l'inſtruction de tout le monde,* ces magnifiques promeſſes remplirent toute mon ame d'vne douce eſperance de trouver dans ce pretieux ouvrage la clef de tous les chiffres,& les eſclairciſſemens que je cherchois depuis tant d'années aux intrigues, que l'on a ſemées avec tant d'art qu'il ſemble que l'entendement humain n'en ſçauroit jamais démeſler la confuſion, mais lors que je vis dans la ſuitte que par vne ingenuité ſans exemple, il advertiſſoit le Lecteur de *ne lire ce receüil que comme il liroit des Vers ou vn Roman,* & qu'il ne le luy preſẽtoit que comme vn jeu pour le divertir, le priant *de le laiſſer d'abord qu'il n'y prendra plus de plaiſir,* ie revins ſoudain comme d'vn ſonge, qui m'auroit offert de riches threſors dans le ſommeil, pour ne me laiſſer au réveil que le chagrin de n'en avoir joui quen idée: je me trouvay fort loin de mon compte de me voir renvoyé de l'eſcole de Platon, où le tiltre m'avoit invité, aux Metamorphoſes d'Ovide,& aux Amadis de Gaule; mais apres quelques reflexions, il me vint en penſée, que l'on pourroit avoir introduit depuis peu la mode de traitter les affaires d'Eſtat en burleſque,& que comme l'on a trouvé depuis quelque temps le moyen

d'enter

d'enter le Roman ſur l'hiſtoire, l'on pourroit bien avoir auſſi trouvé celuy de planter la bagatelle ſur la politique; je repaſſay dans mon ſouvenir, qu'Eſope avoit fait parler les beſtes pour donner aux hommes des enſeignemés tres utiles pour les meurs, & je crû que l'on pourroit bien avoir fait jouer le meſme perſonnage a cet écrivain, pour nous apprendre les ſecrets plus myſterieux des affaires du monde ſoubs la couverture de la fable & la delicateſſe des vers; cette conſideration ranima mon courage, & m'engagea inſenſiblement à pourſuivre cette lecture, & quoy qu'en vn endroit de ſon Epiſtre il témoigne de ſouhaitter, & meſme de vouloir faire la grace au Lecteur, *de luy laiſſer la liberté entiere de juger des raiſons*, & que trois lignes plus bas, il ayt la bonté de l'avertir, qu'il a plûtoſt eſcrit *pour amuſer ſon imagination, que pour y exercer ſon jugement*, j'ay reſolu entre ces deux extremités opposées, de choiſir le plus parti plus honneſte, & je pretens que mon imagination cede icy la place au raiſonnement, quelque droit qu'elle puiſſe avoir, de pretendre la preference, à juger d'vn ouvrage, qui eſt tout compoſé de viſions & de chymeres, je luy laiſſeray pourtant le plaiſir d'admirer en paſſant, l'art, le langage, l'agencement, & les inventions

de l'Ecrivain, pendant que je m'attacheray purement à la substance, je l'ay lû avec plus d'attention qu'il ne meritoit, & apres l'avoir dépoüillé de tous ses ornemens superflus, j'ay trouvé que ce n'estoit qu'vn pauvre petit herisson environné d'épines de toutes parts, qui couvrent les deffauts d'vn corps hydeux & difforme, j'y ay rencontré en quelques endroits des sujets de rire de la bizarrie de ses pensées, & de ses expressions, j'ay eu du plaisir de le voir à tous momens aux prises avec soyméme, j'ay admiré la facilité avec laquelle il advance & recule, dit & dedit, asseure & nie les mesmes choses sans se décontenancer, j'ay esté surpris de voir en combien de formes differentes, il sçait tourner vn mesme sophisme, j'advoueray pourtant que je n'ay pu m'empécher d'avoir quelques mouvemẽs d'indignation de la liberté qu'il prẽd d'adjouster au texte tout ce qu'il peut imaginer de plus commode pour le censurer, que j'ay esté scandalisé des emportemẽs, qu'il fait paroistre contre vn Ministre qui ne l'a jamais desobligé qu'en ce qu'il a trop bien servi son parti, j'ay eu de l'estonnement de l'aveugle fureur, qui luy fait descharger ses coups au hazard, jusques à les faire tomber sur son propre Roy, sur ceux qui l'ont gagé pour escrire, & le plus souvent encor contre luy mesme j'ay trouvé insupportable, l'audace avec laquelle il debite le mensonge, le tour malicieux qu'il donne aux verités plus

inno-

innocentes, & le mespris dont il traitte son Lecteur, en luy debitant hardiment des choses incroyables, sans les appuyer d'aucunes preuves; je fus d'abord tenté, de prendre la plume pour y respondre selon l'advis du sage, *secundum stultitiam ejus*, j'estois bien informé de tout le démeslé de Rhinberg par mes correspondances particulieres, & par quelques Lettres des Ministres de l'Empereur à ceux d'Espagne qui me les avoient communiquées, & je pouvois me promettre que pour peu d'ayde que j'eusse d'ailleurs je dénoüerois facilement toute cette intrigue, mais je fus retenu par cette consideration, que M. le Baron de l'Isola se voyant si indignement outragé, ne manqueroit pas de donner en cette occasion ce qu'il devoit au public, au parti qu'il sert & à soyméme, je fus cōfirmé dans cet espoir par les asseurances que j'eus que quelques vns de ses amis l'en avoit fortement sollicités, mais je fus fort surpris d'apprendre d'eux mémes qu'il leur avoit declaré par ses responces, qu'il n'estoit ny d'humeur, ny de loisir pour l'entreprendre, que le tēps luy estoit trop pretieux pour le perdre en de vaines chicanes, lors qu'il falloit l'employer à des remedes plus utiles & plus efficaces, qu'il iroit de sa gloire à se commettre contre vn inconnu de qui la plume est si prostituée, qu'elle s'abandonne aveuglement à la passion d'autruy, que ses actions, ses Lettres, & sur tout l'approbation de son Maistre estoient

 des

des réponces plus fortes & plus convaincantes, que toutes celles que pourroit produire sa plume, que mesme il ne sentoit pas la moindre aigreur dans le fond de son ame, mais pluttost vne tendre compassion pour vn pauvre esgaré, qui frappoit inconsiderément tout ce qu'il rencontroit en son chemin, que la plus honeste & plus facile vangeance que l'on puisse prendre côtre cette sorte de gens, etoit de les passer sans prendre garde à eux, & qu'enfin le plus sage conseil, est de les souffrir sans chagrin comme les chenilles & les mouches, qui ne laissent pas d'estre de petits ornemens de l'vnivers quoy qu'elles soient incommodes a la vie: quoy que ces raisons me parussent bonnet à l'esgard de ce Ministre, ie crû en mon particulier d'en avoir d'assez fortes pour reprendre mon premier dessein, il me sembla qu'il n'estoit pas juste, que cet Escrivan, apres de si outrageans insultes, nous eschappa a si bon marché ny qu on luy donna lieu de triompher de nostre silence, qu'il y avoit mesme de la charité, a rabatre par vne severe correction, vne insolence qui pourroit s'accroistre, & se rendre à la fin insupportable par l'impunité, il me sembla que dans vne affaire de cette importance, le public, & l'Empire en particulier ne devoient pas estre privés des connoissances desquelles depend leur salut, & qu'il ne falloit pas le laisser plus long temps exposé aux illusions par lesquelles on pretend de le seduire; s'il

s'il ne s'agiſſoit que de iuſtifier la conduite du Baron de l'Iſola, quelque amitie qui m'ayt lié avec luy depuis pluſieurs années, je me ſerois facilement diſpenſé de ce travail, ſa reputation eſt aſſez eſtablie dans le monde, ſelon l'adveu meſme de celuy qui l'accuſe, pour n'avoir plus beſoin d'Apologie, apres avoir ſervi 33. ans ſans reproche ſous deux Empereurs auſſi ſages & auſſi eſclairés qui ayent iamais remplis cét Auguſte throſne, & quand je le voudrois entreprendre, je me trouverois bien empeſché de reſpondre a des objections vagues & confuſes, qui ne ſont determinées dans aucunes circonſtances, ny appuyées ſur aucun indices, & qui ne ſubſiſtent que ſur le teſmoignage d'vn Autheur qui n'oſe produire ſon nom; j'ay bien lû quelquefois dans les Romans que des Chevaliers inconnus, ſe ſont preſentés à la barriere, ſous des armes déguiſées, & apres avoir donné mille preuves illuſtres de leur valeur, ſe ſont retirés ſans ſe deſcouvrir, mais ils ont touſiours combattu pour deffendre l'innocence opprimée, & ce nouveau paladin n'employe ſes armes obſcures que pour la calomnier, ceux la en ſe déguiſant n'ont voulu cacher que leur gloire, & celuy cy ne veut couvrir que ſa honte, ils ont payé de leurs perſonnes, & s'ils eſtoient inconnus ils n'eſtoient pas inviſibles ny invulnerables, mais cet avanturier qui fonde toute ſon audace ſur ſon obſcurité, tire tous ſes coups ſans riſque

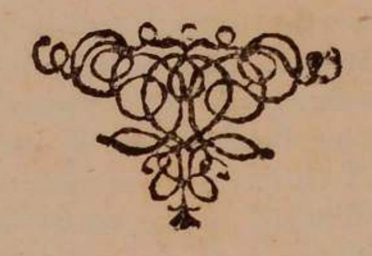
en faveur du retranchement qui le couvre:c'eſt vn eſprit follet qui ſe joüe aux deſpens d'autruy,qui trouble l'air qui excite des nuages,& frappe qui bon luy ſemble ſans qu'on ſcache d'où vient le coup, ny qu'on puiſſe jamais l'atteindre, il pouvoit avec la meſme liberté accuſer impunement ce Miniſtre de vols de ſacrileges,d'inceſtes,& de parricides, il n'en auroit eſté ny plus ny moins pous le regard de ſon accuſateur, tout eſt permis aux maſques ils trouvent touſiours des duppes qui les ſuivent, des badaux qui les eſcouttent, & des ſimples qui les croyent, ce feroit vn travail d'Hercule d'aller chercher ce cacus dans ſa Caverne,s'il croyoit ſa cauſe auſſi juſte & auſſi honneſte comm'il l'a voulu perſuader, il n'auroit point rongi de la ſouſtenir hautemẽt, & je n'aurois point herité d'entrer ouvertement en lice contre luy ſi je l'en avois jugé digne, mais le combat ſeroit trop inegal de hauſſer la viſiere cõtre vn homme qui la tient baiſſée;le premier devoir de l'accuſateur eſt de s'inſcrire contre ſa partie à riſque de la meſme peine s'il accuſe à faux, mais cét Eſcrivain veut qu'on le croye ſur ſa foy ſans le conoiſtre,ſi des coups fourres de cette ſorte pouvoient bleſſer la reputation des honneſtes gens, l'innocence la plus pure ſeroit auſſi exposée que le crime, & ſi nous eſtions obligés de nous deffendre toutes les fois que quelques eſprits oiſifs ou malins, ſe mettront en humeur

meur de nous attaquer par des eſcrits injurieux, les plus illuſtres perſonnes du monde ſe trouveroient reduittes à conſommer tout leur temps a faire des apologies : Il y en a meſme qui n'ayant point de reputation à meſnager, croyent d'en pouvoir acquerir, en ſe prenant à ceux qui font quelque bruit dans le monde, & quoy qu'ils n'eſperent pas de ſortir heureuſement du combat, ils ſe veullent rendre celebres par leur propre deffaitte, lors que cet Eſcrivain veut porter quelques coups à ce Miniſtre, ils ſe ſert ordinairement du terme, l'on ſçait, ce, l'on deſigne vne multitude par laquelle il ſe veut authoriſer, *nos poma natamus*, c'eſt toutefois luy ſeul qui parle & qui compoſe tout ce *l'on* & toute cette multitude, qui n'eſt pas moins inconnüe que luy meſme, de ſorte qu'a bien démeſler toute cette confuſion, l'on trouvera que c'eſt vn l'on ne ſçait qui, qui allegue l'on ne ſçait quoy, & prouve l'on ne ſçait commét, tout ce que la paſſion de ſes Maiſtres luy ſuggere contre vn Miniſtre qu'il n'a jamais veu ny practiqué, & duquel il ne ſçauroit méme porter aucun jugement ſur les foibles indices de la phiſionomie : Ie n'abandonneray pas pourtant toutafait la deffence de ce Miniſtre dans les points où je le jugeray neceſſaire, mais je ne me detourneray pas pour cela de mon chemin qui va droit au nœud des affaires publiques, & je ne conſidereray tout le reſte que comme de petits acceſſoires, dans ce deſſein,

ſein, j'ay imploré l'ayde de mes amis pour me procurer tous les actes & les informations, qui pouvoiont ſervir à desbroüiller nettement cette fuſée, & comme j'ay trouvé aſſez de matiere pour croire que je pourrois ſortir heureuſement de cette entrepriſe, je vous en ay voulu faire part mon cher Lecteur, & vous en rendre juge en meſme temps, mais je vous prie de lire cét ouvrage avec vn peu plus d'attention que *les Vers & les Romans*, cecy paſſe la raillerie, il y va du reſte, l'on nous couppe inſenſiblement les cheveux comme à Sanſon pendant qu'on nous endort avec des fleurettes, & nous nous trouverons enfin garottés a noſtre réveil, je vous prie auſſi d'avoir plus d'égard a la matiere qu'a la forme, je ſouhaitte que vous ſoyez juge ſevere des raiſons, mais que vous ayez auſſi quelqu'indulgence pour le ſtile, j'ay pris plus de ſoin a bien fonder les choſes, qu'a les bien agencer, mon deſſein n'a pas eſté de vous divertir par des fables, mais de vous informer par des verités que vous ne pouvés ignorer impunement, je ne ſuis pas neanmoins ſi peu complaiſant, que de vous oſter toutafait ce qui vous peut faire rire, en vous preſentant ce qui vous doit faire gemir, vous trouverés icy la tragedie & la farce dans ces deux ouvrages que j'ay reduis à deſſein dans vn meſme volume, affin que par ce meſlange du ſerieux & du burleſque vous trouvaſſiez en meſme temps de quoy vous eſclaircir & de quoy vous desennuyer.

Lettres

LETTRES
ET
AUTRES PIECES
CURIEUSES
SUR LES AFFAIRES
DU TEMPS.



A AMSTERDAM.

1672.

AU LECTEUR.

LE bruit des Ligues qui se traittent, & des preparatifs de Guerre qui se font de tous costez, excite dans tous les Esprits une grande attente de plusieurs evenemens extraordinaires. Chacun en pourra voir la suite. Il ne faudra qu'ouvrir les yeux; on reconnoistra bien les Estats qui auront vni leurs interests ensemble, & l'on ne pourra ignorer le succés des Batailles & des Sieges: Mais il n'y aura que les Gens habiles & intelligens qui seront curieux d'observer les premieres semences des Guerres, ou des Liaisons que les Princes pourront avoir entre eux, & les premiers mouvemens de tout ce qui pourra y arriver de plus considerable. Peut estre ce petit Recu il de quelques Ecrits pourra t-il leur en donner quelque lumiere. Je ne me mesle pas d'en rien dire, pour prevenir l'esprit du Lecteur en faveur de l'vn des partis. Je luy laisse la liberté entiere de juger des raisons de l'vn & de l'autre, & de se declarer pour celuy qui luy plaira davantage. Je consens mesme qu'il ne lise ce Recueil, que comme il liroit des Vers, ou vn Roman, pour le laisser d'abord qu'il n'y prendra plus de plaisir; & plûtost pour y amuser son imagination, que

pour y exercer ſon jugement. Je ne prens autre intereſt en tout cela, que de montrer le deſir que j'aurois de contribüer à la ſatisfaction, & à l'inſtruction de tout le monde; & quelque opinion que le Lecteur puiſſe prendre de ces Ecrits, je ſeray content de luy, pourveu ſeulement qu'il me faſſe la juſtice de croire que j'ay eû intention de luy faire paſſer agreablement quelques heures, en les donnant au public.

MEMOIRE

De Messieurs de l'Isola & de Cramprischt aux Estats Generaux.

LE Baron de l'Isola Envoyé Extraordinaire, & Plenipotentiaire de Sa Majesté Imperiale, & le Chevalier de Crampricht, Ministre & Plenipotentiaire de Sadite Majesté, se trouvent obligez (*a*) par les ordres exprés de leur Maistre, de representer à V V. SS. que Sa Majesté Imperiale, qui n'a rien plus à cœur que de contribüer tout ce qui luy sera possible pour l'affermissement du repos de l'Europe, & (*b*) particulierement de conserver la bonne intelligence entre l'Empire & cét Estat, ayant (*c*) esté requise instamment par Son Altesse Electorale de Cologne, de vouloir employer ses Offices auprés de V V. SS. pour luy procurer la satisfaction qu'elle desire depuis tant de temps, de la restitution de la Ville de Rhinberg, sadite Altesse se croyant obligée, par principe d'honneur & de conscience, de la répeter, & solliciter par toutes les voyes possibles, comme vn membre inseparable de son Archevesché. (*d*) Sur quoy Sadite Majesté Imperiale ayant fait vne serieuse reflexion; & reconnoissant

evidemment les grands avantages qui peuvent resulter au public, & en particulier à VV. SS. d'accorder ce different par vne honneste, seure, & equitable convention; Elle nous a donné ordre de leur en representer l'importance, leur (*e*) offrir en cela son interposition & ses offices, & employer tous nos soins & diligences pour en obtenir l'effet. A quoy Elle s'est portée d'autant plus volontiers, qu'Elle a esté imformée que sadite Altesse Electorale, par vne instruction signée de sa main, envoyée à ses Ministres à la Haye, qui nous a esté communiquée par son ordre, comme aussi par des Memoriaux presentez à VV. SS. par ses propres Ministres, (*f*) offre & consent de vous donner toutes les seuretez que vous pourriez desirer de la bonne vnion & voisinage qu'Elle veut observer avec cét Estat; & que pour (*g*) cét effet Elle consent que la Fortification de la Place soit démolie; (*h*) qu'Elle est disposée en ce cas d'entrer avec ses Chapitres dans vne Ligue Defensive avec cét Estat, pour la seureté reciproque, & que par mesme chemin les differents entre sadite Altesse Electorale & la Ville (*i*) de Cologne s'accommoderont à l'amiable, & vos confins seront couverts & asseurez par l'vnion & bonne correspondance avec vn Prince si considerable.

Tou-

Toutes ces raiſons, & pluſieurs autres, que la prudence de VV. SS. penetrera facilement, ont fait juger à Sa Majeſté Imperiale, que ſon entremiſe en vne affaire qui eſt ſi également convenable aux deux Parties, ne ſeroit pas deſagreable à VV. SS. & que conſiderant les biens qui en doivent reſulter, & les maux que l'on peut détourner par cette voye, elles defereront aſſez aux ſinceres repreſentations que nous avons ordre de leur faire ſur ce ſujet de la part d'vn ſi puiſſant Monarque, & ſi ami de cét Eſtat, pour y prendre vne reſolution favorable; (*k*) ne doutant point que du coſté de ſon Alteſſe Electorale, comme Prince ſi ſage & ſi deſireux de la paix, nous ne rencontrions toutes les diſpoſitions neceſſaires pour terminer heureuſement cette negociation, pourveu qu'il plaiſe à VV. SS. nous declarer leurs ſentimens là-deſſus, qui ſeront tres-agreables à Sa Majeſté Imperiale, & à tout l'Empire, s'ils ſont conformes à ce que nous attendons de leur haute prudence.

Remarques ſur ce Memoire.

(*a*) IL faudroit marquer depuis quand on a ces *ordres*; & l'on devroit d'autant moins craindre de le faire, que ſi la datte eſtoit fauſſe, il ne ſeroit pas pour cela facile aux autres de le faire voir.

(*b*) Il paroiſt vne grande & continüelle circonſpection dans tout ce Memoire, pour témoigner aux Eſtats Generaux qu'ils peuvent faire ce qu'il leur plaira touchant Rhinberg ; & que quoy qu'ils faſſent, l'Auteur du Memoire les aſſeûre que l'Empereur ne ſe mettra pas fort en peine du refus qu'on pourroit faire à Monſieur l'Electeur, & du chagrin qu'il pourroit en avoir. Pour cela, on leur declare d'abord que l'Empereur n'a rien plus à cœur, que *de conſerver la bonne intelligence entre l'Empire & les Provinces Vnies*, ſans en excepter la defenſe & la protection des Princes de l'Empire, & la conſervarion de ce qui luy appartient. Ce qu'on ne devoit pas oublier en cette rencontre, puiſque c'eſt de cela dont il s'agit ; & qu'aſſeûrement, quoy qu'en diſe le Memoire, Sa Majeſté Imperiale preferera toûjours l'autorité & la conſervation de l'Empire, à la bonne intelligence avec les Eſtats Generaux.

(*c*) Il faudroit encore marquer depuis quand on a fait cette *inſtante requiſition* à Sa Majeſté Imperiale ; de meſme que plus bas la datte de l'inſtruction, en quel temps, & à quelle fin elle a eſté communiquée ; la datte des Memoriaux qui ont eſté preſentez, & l'effet qu'ils ont eû. Tout cela ſeroit à propos, & neceſſaire en cette rencontre; devroit ſervir de fondement au Memorial, & ne le rendroit pas meſme plus long, mais éclairciroit peut-eſtre vn peu trop ce qu'on veut confondre, & ne donneroit pas de lieu à la ſurpriſe qu'on medite.

(*d*) On continuë neantmoins avec le meſme eſprit,
„ & dans le meſme ſens, de marquer que Monſieur
„ l'Electeur de Cologne ſe croit obligé, par des rai-
„ ſons d'honneur & de conſcience, à vouloir en tou-
„ te maniere r'avoir Rhinberg ; mais que pour l'Em-
„ pereur, il juge à propos de faire mettre la choſe en
„ negociation pour en traitter, parce qu'il *reconnoiſt*
„ *evidemment qu'il en reſultera de grands avantages* à

„ Meſ-

„ Meſſieurs les Eſtats. D'où il s'enſuit, que comme chacun voit plus clair que les autres dans ſes propres affaires, & en doit eſtre le Juge; ſi Meſſieurs les Eſtats perſiſtent dans l'opinion où ils ſont depuis ſoixante ans, de ne rien écouter ſur la reſtitution de Rhinberg, l'Auteur du Memoire n'a pas le petit mot à dire.

(e) Si l'Auteur du Memoire n'eſtoit bien perſuadé qu'il ne faloit plus compter ſur les offres & ſur les propoſitions paſſées, il n'auroit pas beſoin d'offrir maintenant *l'Interpoſition de l'Empereur & ſes offices, & les propres ſoins* de M. de l'Iſola, & de ſon Collegue, *pour en obtenir l'effet*; à moins qu'il veüille faire valoir la marchandiſe aux Eſtats Genereux, ou que ces *offices & cette interpoſition de l'Empereur*, & *ces ſoins & diligences* de M. le Baron de l'Iſola, & de M. de Crampricht aupres de l'Electeur en faveur des Eſtats, ne deûſſent eſtre afin d'en obtenir pour les Hollandois, ſur le ſujet de Rhinberg, des conditions encore plus avantageuſes, que la demolition de la Place, & la ligue defenſive avec eux. Mais quelles pourroient eſtre ces conditions plus avantageuſes, ſinon que ſon Alteſſe Electorale fiſt par avance la ligue defenſive à ſes perils & fortunes, & laiſſaſt Rhinberg aux Hollandois pour quelque dedommagement? Si les offres qui ont eſté faites autrefois de la part de ſon Alteſſe Electorale l'engagent, c'eſt aupres des Eſtats Generaux que l'interpoſition & les offices de Sa Majeſté Imperiale ſont neceſſaires pour les leur faire accepter; ſi elles n'engagent pas, il faut toûjours en demeurer d'accord, & le dire ouvertement juſqu'au bout, bien loin de vouloir faire entendre le contraire, comme on y tâche dans la ſeconde Lettre.

(f) Quand on veut parler juſte, on dit: *Par les Memoriaux qui ont eſté preſentez, on a offert, & on a conſenti*, &c. & *par ceux qu'on preſente, l'on offre, & l'on conſent*, &c. Ainſi il ne faloit pas en cet endroit, pour confondre des temps fort éloignez & fort differens, dire

dire que par des Memoriaux qui ont autrefois esté presentez par les Ministres de son Altesse Electorale, elle offre maintenant ce qu'elle ne peut plus offrir, & qu'elle consent à une chose à quoy elle ne peut plus consentir sans une imprudence manifeste.

(g) *Pour cét effet*, en cet endroit n'est pas un terme juste, mais il est captieux; pour confondre des choses differentes, & d'une proposition en faire deux. Il faloit dire, *& mesme de plus, de consentir que la Fortification de la Place soit demolie*: car S. A. El. vouloit, & veut bien encore, de bon cœur, observer *une bonne union & voisinage* avec les Estats Generaux, s'ils luy en laissent le moyen; mais elle vouloit alors, à regret, & ne veut plus du tout maintenant consentir à cette ligue defensive avec les Estats Generaux, qui seroit contraire au bien de ses Sujets, ny à la demolition de Rhinberg, dont il faut à present raisonner sur des principes fort differens de ceux dont on s'estoit servi auparavant, comme on l'expliquera en un autre lieu.

(h) Il paroist, au moins en cet endroit, combien son Altesse Electorale a toûjours eû a cœur de recouvrer cette Place; quelles diligences elle a faites pour y parvenir; à quelles offres, & à quelles conditions elle s'est abaissée pour cela, lors qu'elle pouvoit les faire sans exposer tout son Païs à vne ruine evidente. L'Auteur du Memoire à oublié de marquer comment tout cela avoit esté receû des Estats Generaux; & puis qu'on ne pouvoit luy communiquer toutes ces choses, qu'afin qu'il se joignist comme Ministre de l'Empereur à en obtenir l'effet, il devoit dire aussi les diligences qu'il y avoit faites. Il est vray que dans le commencement de sa premiere Lettre il avouë n'y avoir rien fait, & s'en excuse comme il peut; mais en recompense il donne incontinent dans ce mesme Memorial de bonnes rai-
„ sons du soin qu'il en prend maintenant; C'est qu'*il*
„ *en resultera de grands biens* aux Estats Generaux; que
„ ce leur est une *voie de detourner de grands maux*; qu'ils

„ con-

„ *couvriront & asseûreront leurs Confins* ; & enfin qu'il
„ y a encore *plusieurs autres raisons* de cette nature , *que*
„ *prudence de LL. SS. penetrera facilement.* L'Auteur du Memoire les croit bien endormis dans leurs interests, puis qu'il prend tant de peine à les eveiller, & à les faire apparcevoir d'une chose si evidente. Comment ne verroient-ils pas ces raisons que tout le monde voit ? Que par là ils pourroient esperer de confondre l'Empire dans les querelles des Provinces Unies; de rejetter dans l'Allemagne la guerre qu'ils craignent chez eux; d'avoir le plaisir de voir souffrir leurs Voisins en leur place & pour l'amour d'eux ; & de mettre hors d'estat de leur rien demander , des Princes dont ils craindront toûjours de ressentiment , parce qu'ils ont usurpé leurs Places , & qu'ils ont donné continûellement des marques de l'envie qu'ils avoient de s'agrandir à leurs depens , par les intrigues & les cabales qu'ils font sans cesse dans leur Païs. Ils auroient l'entendement bien dur , ces Messieurs les Estats , de ne pas entendre cela à demy-mot. On leur touche tout ce qui peut les en faire souvenir. On leur parle expres de Cologne, afin qu'ils se remettent dans l'espit toutes les veuës pour lesquelles ils estoient demeurez d'accord avec l'Auteur du Memorial, d'effrayer cette Ville sans sujet; de luy faire peur des dangers où il n'y avoit aucune apparence ; de luy faire croire par des Lettres & des écrits , par des avis supposez, & par toutes sortes d'artifices , qu'on la vouloit assieger , sans que personne en eust la moindre pensée. Faut il donc que l'Auteur du Memorial soit
„ obligé à leur dire presque ouvertement, qu'il seroit
„ beaucoup mieux encore que l'Electeur voulust soû-
„ tenir l'orage dont ils sont menacez , & qu'il seroit
„ bien plus propre à mesler leurs interests avec ceux de
„ l'Empire , & à donner de la pasture à ses depens à
„ l'indignation d'une armée ennemie, qu'une simple
„ Ville , qui ne pourroit pas l'arrester long-temps ; &
„ que s'ils ont fait tant d'efforts pour la sacrifier à leur

 „ seu-

„ seureté, ils doivent bien au moins faire quelque
„ chose, prendre la peine de negocier sur Rhinberg,
„ mesme, s'il le faut, contenter l'Electeur sur le dif-
„ ferent qu'ils ont voulu avoir avec luy de gayeté
„ de cœur touchant Cologne, & luy abandonner les
„ interests de cette Ville-là, pour le resoudre à en-
„ treprendre leur defense? Je plains l'Auteur du
Memorial, d'avoir affaire à des gens qu'il a tant de
peine à instruire, & dont il est si difficile d'élever l'e-
sprit jusqu'à ces differens desseins, & à ces hauts pro-
jets qu'il forme incessamment en leur faveur.

(*i*) On fait icy mention d'accommoder les diffe-
rents d'entre l'Electeur & la Ville de Cologne, pour
determiner cet Electeur à ce qu'on desire de luy, & luy
„ faire entendre qu'on accommodera ces differents à
„ son contentement, s'il veut faire la Ligue Defensive
„ avec Messieurs les Estats; mais que s'il ne veut pas la
„ faire, & partager avec eux la guerre qu'ils craignent,
„ ils ne souffriront pas cét accommodement, & l'em-
„ pescheront de toutes leurs forces, comme l'a declaré
franchement vn de leurs principaux Ministres, du
Corps mesme de Messieurs les Estats, & dont la nais-
sance & le merite font honneur à la pluspart des au-
tres. Presentement l'accord est fait entre M. l'Electeur
& la Ville, & ne peut plus estre mis à prix, ny entrer en
trafic entre son Altesse Electorale, & les Estats Gene-
raux; & ainsi cette raison est tombée d'elle-mesme, &
les Estats Generaux ne peuvent plus offrir à l'Electeur
de luy abandonner Cologne, à condition de leur laisser
Rhinberg, ou de faire la Ligue Defensive.

(*k*) Il faut au moins en cet endroit se loüer de la
sincerité de l'Auteur du Memorial; qui voyant bien
que des propositions qui ont esté faites en d'autres
temps, & en d'autres conjonctures, ne peuvent pas en-
gager maintenant son Altesse Electorale, parle icy de la
negociation qu'il commence, comme d'vne chose nou-
velle, & où son Altesse Electorale est tout-à-fait li-
bre;

bre;soit que la force de la verité l'ait obligé à cét aveu, soit qu'il veüille faire valoir aux Estats Generaux le service qu'il leur veut rendre, & leur montrer qu'en l'estat ou sont les choses, il ne faut pas esperer qu'ils obtiennent, sans ses offices & ses persuasions, ce qu'elle leur avoit autrefois offert d'elle-mesme. Mais il se trompe sans doute, dans l'esperance qu'il a d'en venir à bout. Son Altesse Electorale, *comme Prince sage*, ne voudra point asseurement hazarder d'attirer sur luy vn danger qui ne la regarde pas; & *comme desireux de la paix*, ne voudra point faire avec Messieurs les Estats Generaux vne Ligue Defensive, qui pourroit luy susciter la guerre, qu'ils auroient aussi peut-estre plus soigneusement evitée de leur côté, par vne conduite plus modeste, à l'égard de tous les Rois de l'Europe, & de tous les Princes leurs voisins, s'ils ne s'estoient laissez flatter de cette esperance, qu'ils trouveroient toûjours moyen d'embarasser d'autres Puissances dans leurs querelles, & de se sauver aux dépens de quelqu'vn, dont ils ne soucieroient guerre.

Pour mieux juger de ce Memorial, il n'y a qu'à en voir la substance que voicy en peu de mots.

Le Baron de l'Isola voyant que l'Electeur de Cologne se croit obligé, par principe d'honneur & de conscience, à faire restituer à son Archevesché la Ville de Rhinberg, offre de mettre la chose en negociation par l'interposition de l'Empereur, pour l'interest & avantage de VV. SS. Et parce qu'autrefois son Altesse Electorale a offert de se contenter, que cette Ville-là luy fust renduë sans fortifications, & de faire mesme pour cela vne Ligue Defensive avec VV. SS. le mesme Baron de l'Isola espere, qu'afin de detourner ailleurs les maux & les dangers dont leurs Provinces sont menacées, & pour des raisons qu'elles doivent bien entendre, elles auront l'entremise de Sa Majesté Imperiale agreable, pour traitter maintenant là-dessus, & qu'il y pourra resoudre son Altesse Electorale. C'est à quoy

ledit

ledit Baron prie VV. SS. d'entendre favorablement.

Mais apres tout, il n'y a pas à se plaindre de ce Memorial; il est fondé sur des propositions qui ont esté faites trois ou quatre differentes fois depuis quinze ans, & la derniere fois depuis dix-huit mois, par des Envoyez expres de son Altesse Electorale à la Haye. Il n'y est point marqué que ces propositions furent mesprisées, & les Ministres qui les firent, moquez par les Estats Generaux; qu'ils s'en revinrent avec de grandes plaintes, & apres avoir fait de fortes declarations, contre la maniere dont on les avoit traittez; que depuis ce temps-là on n'en a plus parlé; & que ç'a esté vne affaire finie & desesperée. On y a supprimé tout ce qui pouvoit faire paroistre la bonne foy, & le sincere procedé de M. l'Electeur, & l'equité de sa cause & de sa conduite: Mais aussi demande t on s'il veut bien que ce Memorial paroisse de la sorte; on l'asseure qu'avant que de le donner, on attendra sa permission; on luy promet de ne point toucher à cette affaire sans son consentement; on luy declare qu'on ne veut, & qu'on ne doit rien faire en cela sans son aveu & direction; & qu'on a crû du devoir de luy communiquer ce Memorial avant que d'en faire aucun usage. C'est tout le sens de la premiere Lettre de Messieurs de l'Isola & Cramprícht à Monsieur l'Electeur. Cela est honneste. Il est vray que le Memorial n'est pas obligeant, ny avantageux pour son Altesse Electorale; mais aussi on luy remet à elle-mesme d'en faire ce qu'il luy plaira; on l'en fait le Maistre & le Juge; & s'il ne luy agrée pas, c'est comme si le Memorial n'avoit point esté fait. Il faut avoüer, que pourveu qu'on luy tienne parole, cela est supportable; & qu'en ce cas on auroit presque autant de sujet de croire que l'Auteur du Memorial ne se seroit pas apperceû du tort qu'il luy fait, que l'on en a de le soupçonner de n'avoir eû autre intention que de le surprendre. Pour mieux s'en esclaircir, il faut vn peu considerer les Lettres qui sont du mesme Auteur que le Memorial.

Lettre

Lettre de Meſſieurs de l'Iſola & Cramprickt à S. A. El. de Cologne.

MOnſeigneur,

Nous prenons la liberté de tracer à Voſtre Alteſſe Sereniſſime ces lignes, pour luy renouveller avec vne entiere ſoumiſſion l'offre de nos tres-humbles ſervices, & luy faire ſçavoir qu'ayant receû (*a*) depuis quelque temps des ordres de Sa Majeſté Imperiale noſtre Maiſtre (enſuite des inſtances qu'il avoit plû à Voſtre Alteſſe Sereniſſime de luy faire) d'agir en ſon nom auprés des Eſtats des Provinces Unies, pour procurer à Voſtre Alteſſe la reſtitution de la Ville de Rhinberg ſous des conditions que Voſtre Alteſſe leur a fait offrir par ſes Miniſtres : Nous avons crû, que pour bien ſatisfaire à nos devoirs, & acheminer cette affaire par les bonnes voyes, il faloit avant toutes choſes ſonder & diſpoſer les eſprits, avant que d'engager ouvertement le nom & l'autorité de noſtre Maiſtre. Et d'autant (*b*) que dans vne Republique compoſée de tant de Teſtes, de Provinces, de Villes, & de ſentimens differens, il eſt difficile de découvrir tout

d'vn

d'vn coup les intentions, nous avons esté obligez d'employer quelque temps à introduire les dispositions dans les esprits, avant que de leur declarer nos ordres, ny leur faire aucunes instances en public. (c) A present que nous reconnoissons avoir déja beaucoup avancé par nos soins particuliers, & que nous trouvons d'assez bonnes dispositions pour nous en pouvoir promettre vn heureux succés, nous avons jugé qu'il estoit temps de mettre la Negociation sur le tapis, & de proceder ouvertement à l'execution de nos ordres. C'est pourquoy nous avons dressé vn Memorial en la forme que Vostre Altesse verra dans la copie cy-jointe, lequel nous accompagnerons de toutes les plus vives instances, & offices plus efficaces que nostre peu d'industrie nous pourra fournir. Nous nous tiendrons tres-heureux de pouvoir servir utilement Vostre Altesse en cette rencontre, & luy procurer par des voyes si douces & si conformes à sa grande Vertu, les (*d*) satisfactions qu'elle ne pourroit chercher par d'autres moyens, qu'aux dépens de son repos, & de celuy de ses Sujets.

Mais comme (*e*) nous ne voulons ny ne devons rien faire en cela sans l'aveu & direction de Vostre Altesse, Nous avons crû de nostre devoir de luy communiquer aupa-

auparavant ledit Memorial, qui eſt tout fondé ſur les Declarations que les Miniſtres de Voſtre Alteſſe ont faites icy de ſa part, & qui ſont le veritable plan ſur lequel cette affaire peut eſtre traittée & concluë; la ſuppliant tres-humblement d'avoir la bonté de nous faire ſçavoir ſes intentions là-deſſus, afin qu'en ſuite nous puiſſions executer celles de noſtre Maiſtre avec vn fondement plus ſolide, & plus aſſeuré pour le propre ſervice de Voſtre Alteſſe, ſur quoy nous demeurons avec vn profond reſpect.

A la Haye le 26. *de Novembre* 1671.

Remarques ſur cette Lettre.

(a) ON voit icy que *depuis quelque temps* l'Auteur de la Lettre a *receû* de certains *ordres de Sa Maieſté Imperiale*, & qu'il a eſté obligé d'employer *quelque temps à introduire les diſpoſitions dans les eſprits* des Eſtats Generaux, pour ſe metrre en eſtat de les executer. Mais il evite de declarer depuis quel temps il a ces ordres, & quel temps il a employé à mettre ces diſpoſitions.

Quelque temps, dans ſa juſte ſignification, eſt vn terme bien general, & devient encore d'vne étenduë bien plus vaſte, pour peu qu'on ait d'intereſt ou de volonté de s'y méprendre. Ce ſeroit plûtoſt fait de dire ſimplement, quand *on a fait des inſtances à Sa Majeſté Imperiale* pour faire donner ces ordres, dépuis quand on les a receus, & depuis quand on a commencé à les met-

tre

tre en pratique, & enfin de marquer precisément les temps, puis qu'en cecy, comme dans quantité d'autres affaires, tout depend des dattes. Est ce depuis quelques mois, ou depuis quelques années, que l'Auteur de cette Lettre a eû des ordres de parler, pour faire restituer Rhinberg à M. l'Electeur de Cologne, & qu'il commence de s'y employer? Il devoit au moins donner avis à son Altesse Electorale, qu'il avoit receu ces ordres, en consequence des Instances qu'elle avoit faites à l'Empereur, & l'informer des raisons pour lesquelles il ne jugeoit pas à propos d'y obeïr, ou de la maniere dont il vouloit s'y prendre : ou plûtost, pour en user comme l'honnesteté & la coûtume l'exigent avec vn Prince, dont on veut procurer l'avantage & la satisfaction, & avec qui l'on est en bonne intelligence, l'Auteur de la Lettre devoit luy envoyer copie des ordres qu'il avoit receus en sa faveur, & l'informer des pensées qu'il avoit sur le temps, & sur le moien de les executer. Il devoit les communiquer aux Ministres de Son Altesse Electorale à la Haye, & concerter avec eux ce qu'il y auroit à faire. En ce temps-là on n'a point ouï parler ny de l'Auteur des Lettres, ny des ordres qu'il dit maintenant avoir receûs : Et si *ces principaux Ministres des Estats*, avec qui l'on voit bien dans la seconde Lettre qu'il a plus de correspondance & de familiarité qu'il ne l'avoit voulu témoigner dans la premiere, n'en avoient pas ouï parler davantage, on pourroit presque conclure certainement qu'il n'en seroit rien. Quoy qu'il en soit, M. l'Electeur de Cologne ne peut avoir demandé autre chose à l'Empereur, que de commander à ses Ministres à la Haye d'assister ceux de Son Altesse Electorale, & d'appuyer leurs sollicitations pour la restitution de Rhinberg ; & l'Auteur de la Lettre ne peut par consequent avoir receû d'autre ordre de Sa Majesté Imperiale. D'où il s'ensuit clairement & certainement, qu'il luy estoit libre & honneste, & qu'il auroit fait son devoir, d'agir & de parler pour cette affaire,

faire, lors que les Miniſtres de M. l'Electeur, qui eſtoient expres à la Haye, y pourſuivoient quelque bonne reſolution ; mais que ſon pouvoir en cela eſt expiré, avec celuy qu'ils avoient, & que maintenant il ſe moque des gens, d'y venir faire le bon valet apres coup, & lors que la ſaiſon en eſt paſſée.

(b) La longueur & la difficulté qu'il inſinuë qu'on trouve a traitter des affaires dans vn Gouvernement comme celuy des Eſtats Generaux, devoit l'obliger a ſe prendre de meilleure heure a celle là, & a l'entreprendre lors qu'il y euſt eſté ſecondé par les Miniſtres de ſon Alteſſe Electorale qu'elle y tenoit expres, qui n'avoient autre choſe a faire à la Haye, & qui pouvoient donner de bonnes inſtructions du fond de la choſe, & de tout ce qui s'y eſtoit paſſé depuis cinquante ou ſoixante ans, a l'Auteur de la Lettre, puis qu'il veut faire ſemblant de l'ignorer.

On voit qu'il a eſté fort circonſpect a en vouloir faire la moindre ouverture. C'eſtoit donc vne affaire bien difficile & bien odieuſe, que celle de demander juſtice aux Eſtats Generaux, d'vne uſurpation manifeſte, ou de leur faire gouſter vne Ligue Defenſive avec vn Prince, qui eſtoit en pleine paix avec tout le monde? Mais l'Auteur de la Lettre n'avoit qu'à ſe declarer pour les pourſuites de M. l'Electeur de Cologne, & de ſes Miniſtres, & qu'à témoigner qu'il perſiſtoit en cela dans les ſentimens que les Miniſtres des Empereurs precedens avoient declarez de leur part a Meſſieurs les Eſtats Generaux à la Haye ſur la meſme affaire. Il n'y avoit pas grand danger en cela. Mais qu'eſt ce que tout ce diſcours, en vn mot, qu'vn amas d'excuſes frivoles, de n'avoir rien fait, ſous pretexte de n'avoir fait que lentement des choſes imperceptibles, dont il ne peut y avoir aucune preuve? L'Auteur des Lettres ne nous fera pas croire pour cela, qu'il ait peu de credit parmi les Eſtats Generaux. Nous ſçavons trop bien ce qui en eſt, & nous en connoiſſons trop les fondemens & les raiſons, pour

pour en douter : mais il le menage pour les bonnes occasions, & n'est pas obligé de l'user mal a propos pour le premier venu, quand il croit ne le pas faire utilement & agreablement.

(c) Cependant, puis qu'il plaist à Dieu, il en est venu depuis quelque temps jusques-là par ses menagemens, par son application & son industrie, qu'on sçait, & qu'on voit bien n'estre pas petite, par ses bons offices, *& ses soins particuliers*; & *il a tant avancé*, qu'il entrevoit *d'assez bonnes dispositions, pour esperer vn bon succés.*

Pour cela, il a dressé vn Memorial, où il represente bien humblement, comme on l'a veû, en termes fort embarassez & fort embroüillez, que les Estats Generaux ne perdront rien, & gagneront toûjours quelque chose à entrer là-dessus en negociation. Et *il se tiendra tres-heureux, si par ses plus vives instances, & par ses offices les plus efficaces, il peut servir utilement* son Altesse Electorale, à r'avoir, au plus, vne Place qui luy appartient, apres qu'on l'aura ruinée, pourveu qu'il consente à vne condition, qui mettroit tout le reste de son Païs au hazard d'estre aussi ruiné; & que, sans avoir eû aucune part aux offenses que divers Potentats pretendent avoir receuës des Estats Generaux, il veüille prendre sur luy les principaux dangers de leur ressentiment, & de leur vengeance.

(d) Cependant, pour resoudre son Altesse Electorale, on luy declare qu'il n'y a point *d'autre moyen d'avoir satisfaction, qu'aux dépens de son repos, & de celuy de ses Estats*; c'est à dire, que la vive force qu'il pourra y employer, & qu'on luy témoigne bien par là pretendre repousser & prevenir par vne autre plus grande; & que la Ligue Defensive qu'on propose dans le Memorial, est le *veritable plan sur lequel on peut traitter & conclure* vne bonne correspondance, entre Elle & les Estats Generaux, puis que sans cela on ne peut prendre que des fausses mesures pour y parvenir.

(e) Mais

(e) Mais, quoy-que toute cette conduite paroiſſe bien étrange; dans le fond il n'y a rien de gaſté, & le bon zele qui a fait confondre les temps, & toutes choſes dans le Memorial, & dans cette Lettre, n'a pas fait oublier au moins de laiſſer la diſpoſition de l'affaire à M. l'Electeur de Cologne. Il eſt juſte qu'il en ſoit le Maiſtre, puis qu'elle le touche, & d'en prendre ſon aveu, pour y commencer vne nouvelle negociation dans vne conjoncture delicate, apres que toutes celles qu'il avoit tentées dans de meilleurs temps, ont toûjours échoüé avec quelque deſagrément. Ce ſont des bornes que l'Auteur de la Lettre a reconnuës & reſpectés, & qui ont arreſté la vigueur, avec laquelle il entroit enfin en lice ſur cette affaire, apres s'y eſtre endormi ſi long-temps. N'ayant encore parlé que de luy-meſme, *employé que ſes ſoins particuliers*, ny fait autre choſe *que ſonder & diſpoſer* de loin, adroitement, *les eſprits*, ſans ſe decouvrir, & ſans hazarder *le nom & l'autroité de ſon Maiſtre, ny declarer ſes ordres, ou faire aucune inſtance en public*; il juge enfin qu'il eſt temps d'y proceder *ouvertement, de mettre la negociation ſur le tapis*, & pour tout dire en un mot, de donner vn Memorial. Il n'attend plus que les ordres de M. l'Electeur. Il n'eſt plus retenu que par l'obligation indiſpenſable, & le juſte deſir de ne rien faire en cela *ſans ſon aveu & direction*. Il n'y a que la connoiſſance du devoir preſſant de *communiquer auparavant ce Memorial à ſon Alteſſe Electorale* qui l'arreſte, & lors, qu'il ſera informé de ſes intentions, qu'il la prie tres humblement de luy faire ſçavoir pour lors, & en ſuite de l'information qu'il en aura, puis que cela ne ſe peut plûtoſt, il ſe diſpoſera à faire ce qu'il juge à propos pour le ſervice de ſon Alteſſe Electorale.

Reſponſe

Responſe de ſon Alteſſe Electorale de Cologne, à Meſſieurs de l'Iſola & Cramp-pricht.

MEſſieurs,

Voſtre Lettre du 26. Novembre m'a eſté bien adreſſée par M. le Marquis de Grana ; & j'ay veû par ſon contenu, que Sa Majeſté Imperiale vous avoit donné, il y a déja pluſieurs mois des ordres d'agir en ſon nom auprés des Eſtats des Provinces Unies, pour procurer la reſtitution de la Ville de Rhinberg ſous des conditions que je leur avois fait offrir ; mais qu'ayant crû ne devoir ouvertement engager le nom & l'autorité de l'Empereur voſtre Maiſtre, devant que de connoiſtre quelque diſpoſition favorable pour y reüſſir ; & voyant preſentement vne conjoncture aſſez propre pour vous en pouvoir promettre vn heureux ſuccés, vous croyez qu'il eſtoit temps de mettre la negociation ſur le tapis, & de proceder ouvertement à l'execution de vos ordres : Pour lequel effet vous aviez dreſſé vn Memoire que vous deviez accompagner de tres-fortes inſtances, & d'offices efficaces, afin de me procurer, par des voies ſi douces, & ſi con-

formes

formes à mon inclination, vne ſatisfaction que je ne pourrois chercher par d'autre moiens qu'aux dépens de mon repos, & de celuy de mon Eſtat. Mais comme vous ne vouliez rien faire en cela ſans mons aveu & direction, vous deſiriez ſçavoir mon intention & ſentiment ſur le contenu dudit Memorial, qui eſtoit entierement fondé ſur les declarations que mes Miniſtres à la Haye avoient faites de ma part, & qui eſtoient le veritable plan ſur lequel cette affaire pourroit eſtre traittée & concluë. Sur quoy je vous diray, Meſſieurs, que je ne croy pas avoir beſoin d'vn grand diſcours, pour vous perſuader que Sa Majeſté Imperiale ne me ſçauroit donner vne marque plus ſenſible de ſa bonté & bienveillance pour moy, & pour mon Archeveſché, & dont je luy ſois plus redevable, qu'en protegeant & appuyant, ainſi qu'elle fait, par le grand poids de ſon autorité & interpoſition Imperiale auprés des Eſtats des Provinces Unies, mon bon droit touchant la Ville de Rhinberg: puis que vous ignorez auſſi peu, avec quel ſoin, application, & patience extraordinaires; j'ay continuellement pourſuivi la reſtitution de ladite Ville, depuis que Dieu m'a confié le gouvernement de cét Archeveſché; que vous ſçavez bien que toutes les
nego-

negociations que j'ay faites là-dessus, nonobstant les instances reïterées de feu Sa Majesté Imperiale, & de la moderne, comme aussi de l'Empire en Corps, & les offres considerables que j'ay fait faire à cét Estat, ne m'ont procuré aucun autre avantage, que celuy de m'avoir fait connoistre clairement que les Estats desdites Provinces ne reconnoissent d'autre droit que celuy de leur convenance & utilité particuliere. C'est aussi pour cette raison que je vous serai fort obligé, si, sans compromettre l'autorité de Sa Majesté Imperiale, ny m'engager en des choses qui pourroient estre plus prejudiciables à moy & à mon Archevesché, que la perte non seulement de la Ville, mais de tout le Bailliage de Rhinberg mesme, vous pouvez porter lesdits Estats d'en user avec un peu plus de consideration & d'équité, qu'ils n'ont fait jusqu'à present, envers vn Prince leur voisin, & qui n'a jamais cherché que de vivre avec eux en bonne union & intelligence. Mais je vous prie en mesme temps de considerer que les conjonctures des temps, & l'assiette des affaires font offrir des conditions dans vn temps, lesquelles on ne peut pas accepter dans vn autre: & comme dans celuy où j'ay fait proposer vne Alliance Defensive entre lesdits Estats & moy, on
ne

ne ſçavoit parler que d'vne ferme paix dans toute la Chreſtienté; preſentement, les grands armemens qui ſe font, font apprehender vne rude & dangereuſe guerre, ſans ſçavoir ſur qui elle tombera : Je vous donne à conſiderer, & meſme à decider ſi vous,ou toute autre perſonne bien ſenſée, & ſans paſſion, me pourroit conſeiller de traitter dans cette conjoncture à vne condition ſi hazardeuſe pour mon Eſtat. En verité, ce ſeroit acheter vn peu trop cher vne choſe qui ne peut eſtre refuſée, meſme ſans condition, qu'avec injuſtice. J'ay crû vous devoir mander mes ſentimens avec cette franchiſe, afin qu'en ayant uſé avec vne ſi grande prudence & circonſpection à l'égard deſdits Eſtats, pour ne pas mettre en compromis l'autorité de Sa Majeſté Imperiale, vous n'avanciez pas auſſi pour moy des choſes auſquelles je ne pourrois jamais conſentir. J'eſpere cependant que leſdits Eſtats me voudront bien donner ſujet de continüer toûjours, ainſi que je ſuis preſt de faire, de vivre avec eux dans la meilleure correſpondance & union qu'il me ſera poſſible;à quoy je vous prie de vouloir contribüer de voſtre coſté:comme auſſi que mes Deputez de Liege, qui ſeront peut-eſtre dans peu ſuivis d'autres de c'eſt Archeveſché, reçoivent

desdits Estats des resolutions favorables sur le sujet de leur envoy. Je suis, &c.

Remarques sur cette Réponse.

IL faut avoüer, quand on lit cette Response de M l'Electeur de Cologne, principalement si l'on prend la peine de la comparer avec la Lettre à laquelle il respond, que la raison & la justice ont vn tour & vne maniere de s'exprimer, que la finesse & la subtilité ne peuvent pas atteindre. Cette Response s'esleve noblement au dessus de tous les petits artifices dont la Lettre de la Haye estoit pleine : elle passe au travers, & les perce comme des toiles trop foibles, sans s'y arrester. Elle est toute honneste, toute douce, & neantmoins toute forte, & toute genereuse ; & a vne certaine franchise, vn certain air de noblesse & de qualité, que la Lettre de la Haye n'a pas. Sans entrer dans tous les petits detours où on l'avoit comme invitée, & où peut-estre on l'attendoit au passage; elle va droit au fait par le grand chemin de bon sens, & satisfait pleinement sur chaque
„ point à tous les esprits raisonnables. Elle porte expressement, que son Altesse Electorale est d'autant
„ plus obligée à l'Empereur, de vouloir appuyer son
„ bon droit pour la restitution de Rhinberg, qu'elle
„ espere que l'entremise de Sa Majesté Imperiale aura
„ plus de succes que toutes les instances qu'on a faites
„ tant de fois sur le mesme sujet : Qu'encore qu'en
„ d'autres temps son Altesse Electorale ait offert de
„ certaines conditions pour r'avoir cette Place; les raisons qu'elle avoit eûës de le faire estant changées
„ avec le temps, & avec l'estat des choses, elle ne peut
„ plus estre dans la mesme pensée: Qu'elle ne peut pas
„ ny se contenter de Rhinberg, si on ne le luy rend
„ dans l'estat où il est, ny entrer dans vne Ligue Defensive, qui dans les conjonctures presentes la jetteroit
„ dans

„ dans de trop grands perils ; & que l'Auteur du Me-
„ morial & de la Lettre luy ayant promis de ne rien
„ faire en cela ſans en ſçavoir ſes ſentimens, doit pren-
„ dre garde à n'avancer pas pour elle des propoſitions,
„ auſquelles elle ne pourroit jamais conſentir.

Cela eſt bien poſitif ; il n'y a rien de plus clair que toute cette Reſponſe, ny rien de plus juſte, de plus propre, & de plus precis ſur tout ce qui avoit eſté touché dans la Lettre. La fin particulierement eſt bien nette, & l'on s'y explique plus fortement qu'il n'en eſtoit beſoin. Car puis que l'Auteur de la Lettre s'eſtoit ſi fort engagé à ne rien avancer, qu'il n'euſt des nouvelles de ſon Alteſſe Electorale ; & puis qu'il pouvoit bien attendre encore douze ou quinze jours pour agir ſur cette affaire, apres y avoir perdu tant de temps; on peut croire qu'il n'aura pas d'impatience de s'y fourer, & que ſur le moindre mot qui pourra luy faire douter que ſon Alteſſe Electorale veüille davantage y entendre, il ſera tres-aiſe de ne s'en plus meſler, & de demeurer en repos. Mais on connoiſt trop l'Auteur du Memorial, pour douter qu'il ne doive encore reſpondre. Il eſt homme qui ne ſe rebute point d'eſcrire. Ce n'eſt pas ſa coûtume d'avoir le dernier, & demeurer ſans replique. Mais je ſerois bien-aiſe que tout le monde s'imaginaſt par avance quelle replique il pourroit faire ſur cette Lettre ſi equitable, & ſi judicieuſe de M. l'Electeur. Vn homme modeſte ne peut y reſpondre que par des excuſes d'avoir eû la penſée d'entreprendre vne choſe que ſon Alteſſe Electorale jugeroit contraire à ſes intereſts, & par des promeſſes de n'y pas aller plus avant. Vn homme ſincere avoüera que chacun voit plus clair qu'un autre dans ſes propres affaires, & remerciera ſon Alteſſe Electorale, d'avoir bien voulu luy dire ſes ſentimens avec tant de franchiſe. Vn homme juſte & equitable reconnoiſtra qu'il s'eſt meſpris, & que ſon Alteſſe Electorale a raiſon de voir de la difference dans des temps où il y en a vne ſi grande. Enfin, vn homme civil ſe

 loüera

loüera de la douceur & de la bonté d'vn Prince, qui en refusant vne proposition qu'il ne juge pas luy estre avantageuse, accompagne son refus de civilitez & d'actions de graces pour celuy qui la luy fait. Voyons le parti que prend l'Auteur du Memorial dans sa seconde Lettre que voicy.

Autre Lettre de Messieurs de l'Isola & de Crampricht, à M. l'Electeur de Cologne. De la Haye le 22. Decembre 1671.

MOnseigneur,

Nous avons receû avec tout le (*a*) respect que nous devons la Response qu'il a plû à Vostre Altesse Electorale nous envoyer, en datte du 3. de ce mois, à la Lettre que nous nous donnasmes l'honneur de luy écrire du 26. de Novembre, & nous (*b*) en avons aussi-tost conferé avec quelques-uns des Principaux Ministres de cét Estat, tant pour les informer des raisons par lesquelles Vostre Altesse Electorale se croit obligée, dans les presentes conjonctures, à ne vouloir plus se tenir aux offres qu'elle leur avoit faites, que pour leur faire connoistre l'inclination que Vostre Altesse Electorale nous a témoignée, de vouloir continüer de vivre avec eux dans la meilleure correspondance & union qu'il luy seroit possible. Sur quoy nous nous trouvons obligez (*c*) de luy dire qu'ils ont

esté

eſté ſurpris de voir, qu'aprés les declarations ſi ſolennelles qui leur ont eſté faites de la part de Voſtre Alteſſe, & (*d*) que nous leur avons ſi ſouvent confirmées de la part de Sa Majeſté Imperiale, elle ait changé tout-à-coup de ſentiment, d'autant plus que la ligue qu'elle leur avoit volontairement offerre, & qui devoit eſtre (*e*) la baſe de l'union que Voſtre Alteſſe temoigne encore deſirer avec eux, eſtant (*f*) purement Defenſive, & n'ayant autre fin que la ſeureté reciproque, ne pouvoit avec raiſon donner à qui que ce ſoit aucun juſte ſujet d'offenſe ny de jalouſie. Il leur ſemble auſſi (*g*) que ce grand armement que Voſtre Alteſſe Electorale apprehende avec tant de juſtice, & ſur lequel elle fonde uniquement le changement de ſa reſolution, eſtoit vne raiſon qui la devoit plus fortement inciter à s'unir plus étroitement avec ſes Voiſins, pour ſe mettre à couvert, par vne mutuelle aſſiſtance, des maux inevitables, que les paſſages & logemens des troupes cauſeront dans ſes Eſtats, & de toutes les ſuites fâcheuſes que l'on peut apprehender d'vne guerre ſe voiſine. Quant à la bonne correſpondance que Vôtre Alteſſe leur veut faire eſperer pour l'avenir, ils l'ont receûë avec beaucoup d'eſtime & d'aſſûrances (*h*) qu'ils la cultiveront

veront de leur costé avec tous les soins possibles. Voilà, Monseigneur, ce que nous avons pû découvrir de leurs sentimens, (*i*) n'ayant pû pousser les choses plus loin, faute d'vne matiere plus ample. Mais comme Vostre Altesse Electorale nous fait esperer (*k*) que ses Deputez de Liege arriveront icy dans peu de temps, qui pourront estre suivis d'autres de l'Archevesché de Cologne, nous nous promettons du grand zele de Vostre Altesse Electorale au bien de la Paix, que les ordres qu'ils apporteront, nous donneront lieu de pouvoir disposer les affairas à vn heureux accommodement: A quoy nous contribuërons de grand cœur tous nos soins & nostre peu d'industrie, tant par nostre inclination particuliere à son service, que parce que nous connoissons parfaitement à quel point Sa Majesté Imperiale s'interesse à tout ce qui concerne les satisfactions de Vostre Altesse Electorale. (*l*) Nous ne voulons pas entrer icy dans les secretes raisons qui peuvent avoir meû Vôtre Altesse Electorale à changer ses premieres resolutions sur les ouvertures qu'elle avoit faites à cet Estat; mais (*m*) nous nous trouvons obligez de luy representer que la Chrestienté, & l'Empire en particulier, soupirent aujourd'huy pour la

paix;

paix ; qu'elle leur eſt abſolument neceſſaire, pour ſe precautionner contre la violence de l'ennemy commun ; que Sa Majeſté Imperiale n'a point d'intereſt, ny de deſir plus preſſant que celuy de la conſerver ; & qu'enfin il n'y a aujourd'huy perſonne dans le monde qui puiſſe plus contribüer que (*n*) Voſtre Alteſſe Electorale à divertir ce nuage qui met toute l'Europe en allarme. Nous eſperons auſſi que Voſtre Alteſſe y trouvera d'autant plus de facilité, que les Eſtats des Provinces Unies ſe (*o*) mettent dans des termes ſi raiſonnable (comme Voſtre Alteſſe Electorale verra par la copie de la Lettre cy-jointe, qu'ils écrivent à Sa Majeſté Tres-Chreſtienne) que nous devons nous promettre de l'aquité d'vn ſi grand Monarque (*p*) qu'il n'employera par les remedes extremes contre ceux qui luy offrent volontairement toutes les ſatisfactions qu'il pourra juſtement deſirer. Nous fondons là-deſſus vne ſolide aſſeûrance, que Voſtre Alteſſe Electorale voiant des diſpoſitions ſi favorables, embraſſera avec ſa generoſité extraordinaire (*q*) vne ſi belle occaſion de celebrer ſon nom par vne action ſi éclatante ; & que la gloire & le merite qu'elle en doit juſtement attendre, ſeront d'vn prix incomparablement plus grand

dans son estime (r) que tous les avantages que l'on luy pourroit proposer dans vne revolution. Sur quoy, aprés avoir souhaité à Vostre Altesse Electorale vn comble de toute sorte de prosperitez en cette nouvelle année, avec vne longue suite de plusieurs autres, nous demeurons avec vn profond respect.

Remarques sur la seconde Lettre de Messieurs de l'Isola & de Cramprichi.

(a) Nous verrons bientost quel est ce *respect* avec lequel l'Ecrivain de la Haye a receû la Lettre de M. l'Electenr de Cologne, & quelles bonnes marques il en donne.

(b) Cela va vn peu viste, & semble ne s'accorder pas trop bien avec la premiere Lettre de l'Ecrivain de la Haye, ny avec la grande lenteur, circonspection & retenuë qu'il avoit voulu y faire paroistre. Car puis qu'il n'avoit point *encore declaré ses ordres*, ny *fait aucunes instances* sur cette affaire, ny *mis la negociation sur le tapis*, ny *crû de son devoir* de l'entamer, sans avoir sceû auparavant les intentions de M. l'Electeur, pour pouvoir *ensuite*, & apres les avoir sceûës, entrer en matiere par vn Memorial; il n'avoit qu'à demeurer dans le mesme silence, & dans le mesme repos, comme on l'en avoit prié; qu'à supprimer les Lettres & le Memorial, & qu'à ne point signifier vn refus a des gens qui n'avoient rien demandé, & a qui il n'avoit rien promis. Que s'il avoit crû de son devoir de ne point communiquer ce beau Memorial qu'il avoit dressé touchant Rhinberg, sans la permission de Son Altesse Electorale, comment a-t il pensé depuis pouvoir communiquer vne Response particuliere d'Elle a luy sans son consentement? Mais

Mais comment mesme peut-il avoir eû des Conferences sur cette Response, sans avoir communiqué la Lettre qui avoit donné lieu a la Response, & le Memorial, qui estoit l'occasion & le sujet de la Lettre? Il ne faloit pas du moins, pour le montrer, s'attirer vn avis de M. l'Electeur de ne le montrer pas, ny luy demander ses ordres & ses sentimens, afin de faire tout le contraire. Mais plûtost il faloit l'avertir qu'on en useroit de la sorte, pour ne paroistre pas luy avoir fait de supercherie, & n'avoir tesmoigné luy escrire en confidence, & attendre vne response de mesme que dans le dessein de la livrer aussi-tost entre les mains de ceux qui ne pouvoient pas luy en sçavoir gré. C'est allumer le feu, au lieu de l'esteindre, & chercher a commettre les gens, c'est mettre l'ongle dans la playe, & de crainte de demeurer oisif, travailler a aigrir, & a irriter les esprits, quand on croit ne pouvoir pas les appaiser, & les unir. Cependant, ce n'a peut estre pas esté l'intention de l'Auteur, quoy que bien des gens l'accusent d'aimer a semer des noises, & de vouloir continuellement mettre le monde aux mains, afin de se rendre necessaire, & de ne manquer pas de matiere, ny de recompense pour des Lettres, des Memoriaux, des avis, des informations, des libelles, & d'autres escrits & d'autres drogues de la sorte, en quoy il est merveilleusement fertile, & qui luy donnent du nom & de la reputation dans le monde. Il est bien vray que plusieurs Trompettes, qui naturellement n'aimeroient pas la guerre, ne laissent pas quelquefois de la souhaitter, parce qu'ils croient en estre plus recherchez quand on la fait, & en trouver meilleur parti. Mais quoy qu'on en die, il n'en est peut-estre pas de mesme de l'Auteur des Lettres, & du Memorial; & il peut bien estre que simplement, sans aucun autre dessein, il n'ait pû se tenir de les communiquer, pour ne pas perdre les loüanges de l'invention qui y paroist par tout, ny le merite aupres de Messieurs les Estats, d'avoir pensé si profondement a leurs affaires, & trouvé

des expediens si peu communs, pour tâcher de les restablir vn peu : Car si ces expediens reüssissent, il ne se peut rien de mieux, on est couronné; s'ils ne reüssissent pas, c'est purement la faute de M. l'Electeur, ou de tel autre qui n'a pas voulu s'accommoder des propositions qu'on luy fait. Le chagrin en tombe sur le Prince qui les refuse, & la reconnoissance sur celuy a qui l'exces du zele a inspiré des pensées qui auroient pû estre salutaires, si elles avoient esté praticables. De cette sorte il y auroit bien de l'apparence que l'Ecrivain de la Haye n'auroit point tant tardé qu'il l'a voulu faire croire, a communiquer son Memorial, & sa premiere Lettre, & qu'il n'a pas attendu, pour le faire voir, le consentement qu'il en avoit demandé à M. l'Electeur de Cologne, ny la priere que Son Altesse Electorale luy a faite de ne le faire pas. Il a bien la mine mesme d'avoir concerté tout cela avec ces *principaux Ministres*, a qui il s'est si fort pressé d'en faire sçavoir la response. S'il luy avoit plû les nommer, on en jugeroit mieux; & il eust esté assez a propos de le faire, escrivant à vn Prince de la qualité de Son Altesse Electorale, pour les interests duquel on tesmoigne se mettre vniquement en peine, avec qui on traite de ses affaires, & l'on examine ce qu'il escrit a d'autres. Mais il n'est pas aisé de deviner quels sont ces *principaux Ministres* des Estats Generaux, avec qui l'Auteur des Lettres a conferé sur la responce de M. l'Electeur de Cologne, parce qu'on voit que ce sont les mesmes a qui *l'on a fait* à la Haye *tant de declarations si solennelles de la part de son Altesse Electorale*, & qu'elle les a fait faire aux Estats Generaux ensemble, & non pas seulement a *quelques-vns* d'entre-eux, ou de leurs *principaux Ministres*, comme l'a remarqué le memorial, qui porte que Son Altesse Electorale a *fait faire ces offres à LL. SS. par des Memoriaux presentez par ses propres Ministres*. De sorte, qu'à moins que ces principaux Ministres des Estats, avec qui l'Auteur des Lettres a conferé, ne fassent tous les Estats; &

que

que les Eſtats, ſans ces principaux Miniſtres, ne ſoient qu'vn nom en l'air, ſeulement pour la parade, il n'eſt pas poſſible de desbroüiller toute cette confuſion. Auſſi faut-il bien que ces principaux Miniſtres renferment en eux tout le pouvoir des Eſtats, & comptent les autres pour peu de choſe, puis que ſans ordre, ny deputation particuliere, ne voulant pas meſme eſtre nommez, & craignant peut-eſtre d'eſtre connus, ils traitent ſeuls en vne conjoncture auſſi delicate que celle-cy, avec vn Miniſtre eſtranger d'vne auſſi vaſte imagination, & d'vn eſprit auſſi eſveillé que l'eſt l'Auteur des Lettres; de rendre ou de retenir vne Place auſſi importante que l'eſt Rhinberg; de faire vne Ligue Defenſive avec leurs Voiſins; de declarer aſſez ouvertement, que ſans cela ils ne veulenr point d'amitie, ny de bonne correſpondance avec eux; & enfin de reſoudre des choſes, d'où l'on croit que la perte ou le ſalut de l'Eſtat peut entierement dependre.

(c) Quoy qu'il en ſoit, l'Auteur des Lettres aſſeûre,
„ *qu'il leur a ſouvent confirmé de la part de Sa Majeſté*
„ *Imperiale les declarations* qui leur ont eſté faites de la
„ part de Son Alteſſe Electorale; & il donne a enten-
„ dre qu'il y a tellement engagé le nom & l'auto-
„ rité de l'Empereur, qu'il ne croit pas que Son Alteſſe
„ Electorale puiſſe s'en deſdire. Eſt-ce donc avant que d'eſcrire la premiere Lettre a M. l'Electeur, que l'Ecrivain de la Haye avoit tant fait d'offices au nom & de la part de l'Empereur aupres des Eſtats Generaux, pour y faire agreer les offres de Son Alteſſe Electorale? Il n'y a pas d'apparence; car il l'a ſi fort, & ſi
„ poſitivement aſſeûrée, qu'il n'avoit pas encore
„ pour lors jugé a propos d'employer en cette affaire
„ le nom & l'autorité de l'Empereur, & qu'il n'y
„ avoit rien fait, & n'y feroit rien, qu'apres avoir ſceû
„ les intentions de Son Alteſſe Electorale, que ce ſeroit faire grand tort al'Ecrivain, de croire tout le contraire. Seroit-ce bien auſſi apres avoir eſcrit ſa premiere

Lettre, qu'il auroit fait tous ces offices au nom & de la part de l'Empereur? Cela eſt encore moins vray-ſem-
„ blable; car il a tellement proteſté a M. l'Electeur,
„ qu'il n'entameroit la choſe, qu'apres avoir receû ſes
„ ordres, qu'il ſe reconnoiſſoit obligé, *par devoir*, a
„ n'y agir *qu'avec ſon aveu, & ſous ſa direction*, qu'il ne
„ la feroit point, ſans avoir auparavant *ſceû ſes inten-*
„ *tions*, & enfin qu'il attendroit ſes ſentimens, & ne
„ feroit eſclater ce victorieux Memorial, *qu'enſuite*,
& apres les avoir ſceûs, qu'il faudroit avoir bien mauvaiſe opinion de la probité de l'Ecrivain, pour croire qu'il fuſt capable d'y avoir manqué, apres des engagemens ſi formels. Il faut conſiderer, que pour la bienſeance, pour rendre la propoſition qu'on faiſoit a M. l'Electeur plauſible dans le monde, pour le flater, & luy montrer qu'on ne pretendoit pas luy donner la Loy dans ſes propres affaires, pour tâcher de luy oſter le ſoupçon qu'il pouvoit raiſonnablement avoir, que quelques uns des principaux Miniſtres des Eſtats Generaux euſſent grande part a ce qu'on luy eſcrivoit, & en euſſent eux-meſmes imaginé le deſſein; & en vn mot, pour ſatisfaire a ce devoir certain & indiſpenſable, que l'Auteur des Lettres a reconnu de luy laiſſer la conduite & la diſpoſition libre de ce qu'il voudroit qu'on fiſt en ce qui le touche, on ne pouvoit pas ſe diſpenſer de luy dire dans la premiere, que n'y ayant rien fait juſques-la, on n'y feroit rien encore, juſqu'a ce qu'on eûſt receû ſes ordres: Et d'ailleurs, que pour faire paroiſtre M. l'Electeur comme engagé de parole, pour donner a entendre qu'il y manque, pour le noter de peu de ſincerité, ou de beaucoup de legereté, pour luy reprocher qu'il a tort, & pour tâcher de le faire croire au public, il eſtoit neceſſaire que dans la ſeconde Lettre les affaires paruſſent liées, & qu'on fuſt perſuadé que l'Empereur y avoit fait de grands efforts; que tout le monde s'y eſtoit employé; que M. l'Electeur luy meſme y avoit conſenti; & ce qui eſt plus que tout le reſte, que l'Ecrivain

vain avoit desgaisné son Memorial; qu'il estoit par là entré en lice, & qu'il s'estoit fait vn point d'honneur de faire reüssir l'affaire. L'Auteur des Lettres s'est fort bien aquité de ces deux choses: si elles se sont trouvées directement contraires, cela vient de leur nature mesme, & de ce qu'il est impossible en soy qu'on ait fait & qu'on n'ait pas fait; qu'on ait pressé l'affaire de la part de l'Empereur, & qu'on n'ait pas employé son nom & son autorité; qu'on ait parlé ouvertement, & qu'on n'ait pas jugé a propos de se declarer: ce n'est pas sa faute de ce que cela est entierement opposé & contradictoire. Il n'en a pas moins esté a ses fins, & n'en est pas moins grand & habile Orateur. Et il faut de plus avoüer, qu'il est difficile de suivre esgalement tant de differentes veüës, sans se contredire vn peu quelquefois: si l'on ne parle que d'vne façon, on ne fait que la moitié de ce qu'on voudroit faire, & l'on n'a pour soy que ceux qui sont d'vn mesme avis. Il vaut donc mieux dire & embrasser tout a la fois le pour & le contre. Comme il y a peu de gens qui y prennent garde de si pres, c'est le moyen d'entraisner tout le monde; & lors que l'vn se laisse persuader par vne raison, souvent vne toute contraire gagne en mesme temps les autres. Par cette methode l'Ecrivain de la Haye vient toûjours a bout de faire croire tout ce qu'il veut; personne ne luy eschape, & il merite toûjours de plus en plus la glorieuse reputation d'estre l'homme du monde le plus eloquent, qui sçait mettre les choses sous plus de formes differentes, & leur donner plus de divers jours, pour toucher esgalement tout les esprits; & qui a enfin le plus d'adresse & d'industrie a surprendre la veüë & le jugement des plus esclairez. Il fait si bien, que n'ayant voulu s'ouvrir de ses intentions a pas vn des Estats Generaux, de crainte de commettre l'autorité de son Maistre, lors que les Envoyez de Monsieur l'Electeur de Cologne s'adressoient a eux tous en corps pour l'affaire de Rhinberg; & conferant maintenant avec quelques-

vns d'entre-eux, c'est neantmoins tousjours la mesme chose, & qu'ainsi tous les Estats Generaux, quelques vns d'entre-eux, & pas vn d'eux se trouvent icy compris ensemble dans vne mesme expression, & qu'on ne les separe en quelques endroits que pour y joüer differens rôlles. En quoy je ne sçay pas si l'Ecrivain sçait reduire tant de gens a deux ou trois de ses amis, ou si de deux ou trois de ses amis il sçait en composer le corps entier des Estats Generaux. Il y a raison, pour croire l'vn & l'autre; & ce n'est pas seulement en parlant & en escrivant, c'est en effet dans l'action & dans la pratique, qu'on en use souvent de la sorte à la Haye. Cecy ne doit pas estre consideré comme lors que de plusieurs temps fort esloignez l'Ecrivain n'en fait qu'vne masse, & qu'il les confond artificieusement, pour donner le fondement necessaire a ses raisonnemens, qui sans cela tomberoient d'eux-mesmes. En cest endroit il prend les choses comme elles sont au pied de la Lettre, selon l'usage & le cours du païs, & reduit a deux ou trois hommes de ses amis ce qui avoit passé devant pour tous les Estats Generaux, ou met sur le compte de tous les Estats Generaux ce qui a esté disputé entre ces deux ou trois, particulierement quand l'Ecrivain y a donné son aveu & son approbation, & a promis de faire valoir la chose, & d'en rapporter vn succes infaillible par quelques uns de ses escrits. La confusion des temps est de l'Ecrivain, celle des personnes n'en est pas; & il n'auroit qu'a s'expliquer ouvertement, pour montrer qu'en cela il ne s'est pas si fort mespris qu'on pourroit le penser.

(*d*) Mais enfin il se trouve obligé de dire à M. l'Electeur, que ces Messieurs, que par discretion, & pour bonnes raisons, il ne veut, ou ne peut, ou n'ose pas nommer, quels qu'ils puissent estre, *ont esté surpris de voir, qu'aprés les declarations si solennelles qui leur ont esté faites de la part de S. A. El. & confirmées* par l'Ecrivain *de la part de Sa Majesté Imperiale, il ait changé tout-à-*

coup

coup de ſentiment. Je me doutois bien que l'Auteur des Lettres eſtoit obligé à les eſcrire ; & que s'il n'avoit falu par là ſe conſerver la faveur de ces principaux Miniſtres de l'Eſtat , & meriter leurs graces ; quoy qu'il aime à broüiller du papier , il n'auroit pas voulu , pour ſon plaiſir , ſe donner tant de peine, & hazarder tant de contradictions. S'il avoit eſté libre, & qu'il euſt pû ſuivre ſes propres ſentimens , il ſe ſeroit bien donné de garde d'avancer que perſonne euſt eſté ſurpris d'vne reſponſe auſſi juſte & auſſi raiſonnable que l'a eſté celle de ſon Alteſſe Electorale. Pour luy, il ne l'a pas eſté ſans doute: car s'il l'avoit eſté, les meſmes Souverains l'auroient obligé d'autorité abſoluë a en rendre temoignage pour luy auſſi-bien que pour eux, & auroient eſté ravis d'appuyer leur jugement de celuy d'vn Miniſtre de ce poids. En ceſt endroit au moins il ne parle pas pour luy : il avouë franchement qu'il n'eſt que leur Secretaire. Ce ſera encore eux ſans doute qui l'auront obligé a eſcrire , que ſon Alteſſe Electorale a *tout-à-coup changé de ſentiment*. Car quoy que naturellement il ſoit haſardeux & avonturier en ce qu'il eſcrit; & que ſçachant combien on luy en a paſſé , le ſucces luy ait encore augmenté le courage , & luy ait fait croire qu'il peut eſgalement jetter , & faire recevoir dans le monde tout ce qu'il luy plairá ; je m'aſſeûre neanmoins que de ſon choix , & de ſon propre mouvement , il n'oſeroit pas dire qu'on a changé tout d'vn coup de ſentiment, quand apres vne propoſition faite & abandonnée , on ne ſe trouve plus au bout de pluſieurs mois ou de quelques années dans le meſme deſſein qu'on avoit eû long-temps auparavant. Qui peut dire que M. l'Electeur *a changé tout d'vn coup de ſentiment* ſur vne affaire dont depuis beaucoup de temps on ne parle plus , puis que durant tout ce temps-là il peut y avoir mieux penſé, avoir eû de jour à autre de nouvelles raiſons de ſe porter inſenſiblement à n'eſtre plus du meſme avis , eſtre venu pas à pas , & par degrez , a en

prendre

prendre vn autre, & mesme en avoir changé, sans avoir eû de raison, ny d'occasion de s'en expliquer avant que d'estre sommé de le faire par la Lettre de l'Ecrivain. Mais quand M. l'Electeur auroit tout-a-coup changé de sentiment, comme on le suppose pour essayer de donner quelque mauvaise impression de sa conduite, il s'agiroit toûjours de sçavoir s'il auroit eû raison de le faire. Les Estats Generaux ne luy en auroient-ils point donné quelqu'une ? Ou s'ils pensent, qu'en excitant contre luy vne puissante Ville au milieu de son païs par des suppositions entierement fausses; en y envoyant des troupes sans luy rien faire dire; en tachant d'y en introduire assez pour opprimer tout son Archevesché; en s'efforçant de transferer par ce moyen au milieu de ses Estats la guerre qu'ils craignent dans leurs Provinces; en employant toutes sortes d'artifices pour empescher l'accommodement que son Altesse Electorale desiroit de faire; & en respandant dans le monde toute sorte de calomnies contre elle; ils luy ont donné de bonnes marques de leur reconnoissance, de ce qu'il leur avoit offert de faire vne Ligue Defensive avec eux, ou qu'ils ont mis de bonnes dispositions, pour luy faire souhaiter de la conclure ? A proprement parler, ce sont les Estats Generaux qui *tout-à-coup ont changé de sentiment.* Toute leur conduite jusqu'a present a marqué plus de desir de nuire a M. l'Electeur de Cologne, que d'avoir aucune liaison avec luy. Si apres avoir tant & si long-temps mesprisé, & toûjours refusé toutes les offres & les propositions de son Altesse Electorale, ils avoient esté plûtost disposez a les accepter, ils s'en seroient expliquez pour lors aussi-bien qu'ils font maintenant. Ils sçavent qu'ils n'ont qu'a parler pour se faire obeïr, & particulierement lors que l'Ecrivain leur promet vne Lettre de son eloquence invincible. Ce n'est pas d'aujourd'huy qu'il est a leurs ordres; il n'est point paresseux; il auroit asseûrement escrit plûtost, si ces Messieurs avoient souhaité plûtost la Ligue Defensive

qu'ils ont toûjours refusée. Ils n'ont maintenant qu'a dire le motif qui les a fait changer, & peut-estre y trouvera-t-on celuy qui a fait changer son Altesse Electorale : mais s'ils ne veulent pas s'expliquer plus clairement, il suffit de prier l'Ecrivain de leur representer, que quoy qu'ils puissent en croire, & quoy qu'ils aient pû faire jusqu'a maintenant, M. l'Electeur de Cologne a conservé plus de liberté que le Prince d'Ostfrise & le Comte de Benthem ; qu'il n'est point obligé a faire aveuglement ce qu'il leur plaist ; qu'on ne peut pas exiger de luy qu'il attende l'agrement & la commodité des Estats Generaux, pour faire ou ne faire pas ce qu'il croit du bien & de l'avantage de ses Sujets ; & que s'il leur a esté libre de refuser des propositions raisonnables qu'il leur a fait faire tant de fois, & durant tant de temps, il le luy est aussi de ne les plus accepter, apres qu'ils les ont rejettées avec mespris, & quand elles ne sont plus propres au but qu'il s'y estoit proposée, qui estoit d'affermir le repos de ses Estats.

(e) Cependant les Estats Generaux ne l'entendent pas de la sorte; & comme si l'Archevesché de Cologne n'estoit qu'vn fief de leur Republique, & que l'Electeur en fust Vassal, & leur eust presté serment, ils declarent, que s'ils sont attaquez de quelqu'vn, ils veulent qu'il arme, & fasse la guerre pour eux, & qu'ils ne souffriront pas qu'il demeure en paix & en neutralité. C'est ce que l'Ecrivain fait sçavoir a M. l'Electeur, en luy signifiant que *la Ligue Defensive est la base de l'union que son Altesse Electorale desiroit d'entretenir avec eux*, sans laquelle par consequent cette union ne peut subsister; & *que c'est le veritable plan sur lequel on peut faire & conclure* avec eux quelque chose ; sans quoy on donne a entendre qu'on ne pourroit prendre que de fausses mesures pour gagner leur amitie. De sorte que les Estats Generaux pourroient estre insolens, a l'esgard de qui il leur plairoit ; maltraitter leurs Voisins, selon que bon leur sembleroit ; s'intriguer dans toute sorte de meschan-

meſchantes affaires, ſelon l'humeur & la paſſion de l'vn ou l'autre de ceux qui gouvernent leur Republique, aux riſques & fortunes de M. l'Electeur de Cologne; & quand ils auroient fait quelque extravagance, il ſeroit obligé d'en partager la peine avec eux. S'ils ont des demeſlez pour le Commerce avec d'autres Princes; s'ils en ont offenſé quelqu'vn par leur procedé trop fier & trop inſolent; s'ils ſe ſont fait des Ennemis par des deſſeins & des entrepriſes, dont ils auroient eû ſeuls tout l'avantage; que M. l'Electeur de Cologne, ou les autres Princes de l'Empire peuvent-ils faire à cela? Et par quelle raiſon ſeront ils forcez à prendre plus de part au peril des Eſtats Generaux, qu'ils n'en ont au Commerce des Indes, & à tout ce que les Eſtats Generaux font pour leur profit particulier? Ils travaillent pour eux ſeuls, quand ils font de riches Navigations; & que pour les avoir plus libres & plus independantes, ils mortifient tantoſt la Suede, tantoſt le Dannemarc, & offenſent, ſelon qu'il leur en prend fantaiſie, ou l'Angleterre, ou la France, ou le Portugal, ou l'Eſpagne: je ne croy pas, puis qu'ils ont tout l'avantage de ce qu'ils font ſagement, que s'ils font des folies, ce doive eſtre aux depens des autres.

(f) Puis qu'vne *Ligue purement Defenſive que M. l'Electeur avoit volontairement offerte aux Eſtats Generaux, ne peut avec raiſon donner à qui que ce ſoit vn juſte ſujet d'offenſe, ny de jalouſie*: pourquoy les Eſtats Generaux l'ont-ils refuſée durant tant d'années, & pourquoy commencent-ils maintenant enfin de la ſouhaiter? Mais ſi cette Ligue Defenſive pouvoit donner ſans raiſon quelque ſujet, quoy qu'injuſte, d'offenſe & de jalouſie à quelqu'vn, contre qui ſon Alteſſe Electorale ne fuſt pas en eſtat de ſe defendre, l'Ecrivain qui l'aſſûre d'vne *inclination particuliere à ſon ſervice*, luy conſeilleroit-il de ne pas laiſſer de la faire? Croiroit-il que les peuples de l'Archeveſché de Cologne fuſſent bien ſatisfaits, s'ils eſtoient ruinez, ou de l'eſtre *ſans raiſon*, &

ſans

ſans aucun juſte ſujet, parce que leur Prince auroit ſuivi les avis de l'Ecrivain, & n'auroit pas reconuu ſes dangereuſes ſophiſteries, qui juſqu'à maintenant n'ont porté que malheur à ceux qui les ont trop eſcoutées? Et pourroit-il enfin nous perſuader que M. l'Electeur de Cologne fuſt obligé à ſe jetter dans ce peril pour les Eſtats Generaux, qui juſqu'à preſent ont fait continüellement beaucoup de choſes depuis plus d'vn ſiecle contre luy & contre ſes ſujets, & jamais n'en ont fait aucune pour leur ſecours, ou pour leur ſoulagement? Il ſeroit bon de ſçavoir les ſentimens de l'Ecrivain là-deſſus; mais en attendant ſon Alteſſe Electorale peut croire que le meilleur parti pour elle, eſt de ne donner à perſonne de ſujet, meſme injuſte, ny aucun pretexte de troubler le repos de ſes Sujets. Que ſçait-elle, ſi en faiſant vne Ligue Defenſive avec les Eſtats Generaux, en vn temps où pluſieurs Prince ſe plaignent de leur procedé, elle ne donneroit pas *avec raiſon* à ces meſmes Princes *vn juſte ſujet d'offenſe & de jalouſie*? Car ils pourroient croire que Son Alteſſe Electorale auroit ſous main contribué aux injures que les Eſtats Generaux leur auroient faites; que du moins la confiance que les Eſtats Generaux auroient eüë en ſon ſecours, leur auroit donné le courage de les offenſer; & enfin qu'elle auroit tort d'entrer dans vne affaire qui ne la regarde pas, pour s'oppoſer à leur juſte reſſentimeut, & de meſler ſans neceſſité, & contre toute prudence, ſes intereſts à ceux d'vne Republique, dont ils ont differens ſujets de plainte. Sur le tout, Son Alteſſe Electorale a deſia aſſez de Ligues Defenſives avec quelques Princes de ſes voiſins, pour ſe croire maintenant en ſeureté. Tout le monde n'a pas eſté ſi delicat & ſi difficile que les Eſtats Generaux à la vouloir pour alliée. Il y a de grands Princes dedans & dehors l'Empire qui ſe ſont contentez de faire avec elle des Traitez de Ligue Defenſive, apres le refus qu'en avoient fait les Eſtats Generaux. Que ſi maintenant il y a quelque demeſlé, ou

ſeu-

ſeulement apparence qu'il y en deuſt avoir entre ces Princes alliez de M. l'Electeur de Cologne & les Eſtats Generaux qui n'ont pas voulu l'eſtre, en ſorte qu'on ne puſt obſerver en meſme temps vne Ligue Defenſive avec les vns & les autres : aſſeûrement Son Alteſſe Electorale ne ſe hazardera pas à renoncer à des confederations qu'elle a deſia, & dont elle s'eſt bien trouvée, pour en faire vne nouvelle avec des gens, qui l'ayant auparavant refuſée, ne la ſouhaittent maintenant que par neceſſité, & pour tranſporter dans ſon païs la guerre dont ils ſont menacez.

(g) Son Alteſſe Electorale a eſcrit à l'Auteur des Lettres, que les grands armemens dont on parloit, faiſoient apprehender vne rude & dangereuſe guerre. L'Auteur des Lettres dit, que *ſon Alteſſe Electorale apprehende l'armement* dont on parle, & fonde toute ſa conduite & tous ſes raiſonnemens ſur cette apprehenſion. Et ceſt Auteur, ſur cette equivoque indigne & puerile, fonde luy-meſme tous les diſcours & tous les ſophiſmes, par leſquels il veut perſuader à M. l'Electeur de Cologne qu'il doit plûtoſt prendre la guerre ſur luy, que de la laiſſer paſſer en Hollande. Les bruits des armemens font apprehender à ſon Alteſſe Electorale qu'il y ait de la guerre, parce qu'elle ſouhaiteroit que toute la Chreſtienté fuſt en repos, & joüiſt d'vne tranquilité heureuſe & floriſſante, que les conſeils inquiets, que les eſcrits, que les intrigues & les imaginations intereſſées de certaines gens, & peut-eſtre la confiance que d'autres y prennent trop facilement, ne puſſent jamais troubler. Mais ſon Alteſſe Electorale n'apprehende point ces armemens, dont elle ſçait bien qu'elle ne peut pas eſtre l'objet. Les preparatifs d'Angleterre font craindre vne guerre, & ſon Alteſſe Electorale l'apprehende ; mais elle ne l'apprehende pas pour ſes Eſtats, qui en ſont ſeparez par la Mer, & par vne grande diſtance de païs ; & ce ne peut par conſequent jamais eſtre pour elle vne raiſon de faire avec perſon-

personne vne Ligue Defensive, qui en cela ne luy pourroit servir de rien. Le grand & considerable armement du Turc fait aussi apprehender vne autre guerre encore plus dangereuse. L'Ecrivain de la Haye n'en parle pas, & n'en paroist point touché, & il ne tesmoigne pas en moins souhaiter, que toutes les forces de la Chrestienté soient divisées & commises entre elles-mesmes, pour laisser entreprendre & executer plus librement à l'ennemy de nostre Foy tout ce qu'il luy plaira. Il n'en est pas de mesme de M. l'Electeur, qui apprehende cette guerre; mais il ne l'apprehende pas pour ses païs qui en sont esloignez. Et en cela sa seûreté ne luy seroit pas une motif de faire avec l'Empereur pour vne defense commune, la Ligue Defensive, que l'interest commun de la Religion, & son attachement continüel, & de toute sa Maison, à Sa Majesté Imperiale, l'ont porté à luy offrir. C'est vn sentiment de charité Chrestienne & d'humanité, d'apprehender qu'il y ait de la guerre en quelque endroit que ce soit : C'est une raison d'interest & d'amour naturel pour sa propre conservation, qui la fait apprehender chez soy : C'est vne prudence politique, & vne sage prevoyance, qui enseigne aux Souverains à ne s'en point attirer de gayeté de cœur. Il ne faut qu'examiner sur ces fondemens incontestables les discours de l'Auteur des Lettres, pour en juger sai-
„ nement. Il suppose que son Altesse Electorale ap-
„ prehende avec justice vn grand armement, afin de
„ conclure qu'elle doit s'vnir à ses Voisins, pour y resister. Mais il y auroit à craindre que ses Voisins persistassent à ne vouloir point de cette union, s'ils n'estoient pas menacez de cet armement. On ne sçait pas sur qui il tombera; mais son Altesse Electorale sçait fort bien que ce n'est pas sur son païs, parce qu'elle est alliée du Prince qui arme, & qu'elle luy a donné & receû de luy de continüelles marques d'amitie. Les Estats Generaux ne sont pas tout-à-fait en mesmes termes. Elle n'a donc point besoin de leur assistance con-

tre

tre luy ; & vne Ligue Defensive entre deux Princes, où il n'y en a qu'un qui puisse craindre d'estre attaqué, ne peut estre faite pour la mutuelle defense de tous les deux. Elle est encore bien moins pour mettre à couvert des malheurs de la guerre le Prince qui y seroit le plus exposé. Les Provinces des Estats Generaux seroient cachées & mises à couvert du premier effort des armes de la France, qui est toûjours le plus dangereux, derriere les Estats de M. l'Electeur de Cologne, qui en seroit plus voisin. C'est vne bonne & naturelle raison à eux, de vouloir engager son Altesse Electorale à se mettre au devant du peril, & à soustenir la premiere attaque, afin qu'ils en soient delivrez : & c'est pour cela qu'il leur semble que M. l'Electeur devroit la faire. Mais ce n'en est pas vne moins bonne, & moins naturelle à son Altesse Electorale de s'en excuser, & de vouloir par les moyens les plus seûrs, se garantir de ces fâcheuses suites de la guerre, dont on luy veut faire peur : & c'est sans doute pour cela, qu'il luy semblera aussi que l'avis de ces principaux Ministres de l'Estat de Hollande ne luy convient pas, & qu'il n'est point à son usage.

„ (*h*) Cela s'entend, pourveû que la Ligue Defen-„ sive soit la veritable plan & la base de cette bonne „ correspondance, & que M. l'Electeur ne pretende „ pas pouvoir demeurer dans vne neutralité, qui le „ rendroit digne de l'indignation & du chastiment „ de LL. HH. PP. Car on s'est desia assez expliqué là-dessus, & il n'y a point d'appel à l'Arrest qu'on y a prononcé.

(*i*) L'Auteur de ces Lettres ressemble assez à ses gens qui ne peuvent danser que d'vn costé ; ou aux lievres qui courent mieux en montant, & ne sont pas si vistes a la descente. Quand il a vne fois les yeux tournez du costé de M. l'Electeur de Cologne, c'est vn aigle; il perce, il penetre tout, rien ne luy eschape, il devine les plus secrettes intentions; & apres s'estre promené à droite

droite & a gauche, & avoir fureté tous les petits coins & tous les replis en vn instant, il arrive encore promptement au-de-là du but: Mais quand il se tourne du costé des Estats Generaux, c'est vne buse; il n'y a point de lenteur & de stupidité esgale a la sienne, il ne voit goute en plein midy, & ne peut faire vn pas en avant dans le plus beau chemin. Quand il s'agit d'escrire de rien à son Altesse Electorale, il fait des miracles. Il n'y a qu'à voir sur vne idée sans corps & sans substance ou realité aucune, dont on ne peut mesme sçavoir s'il l'a eüe tout de bon ou non, avec qu'el Memorial, avec qu'elles Lettres, avec quels preparatifs il a donné l'essor a son imagination, & combien de tours & d'artifices il a employez pour faire parler M. l'Electeur de Cologne. Quand il faut au contraire parler aux Estats Generaux, il devient circonspect & consideré; la plus ample matiere luy paroist defectueuse, & il n'en peut rien faire de bon. Quoy ! l'Auteur des Lettres qui asseure tant M. l'Electeur de sa bonne volonté, ne pouvoit voir s'il n'y avoit pas moien de persuader les Estats Generaux de luy rendre Rhinberg sans le desmolir ? Il ne pouvoit sçavoir d'eux, s'il ne le rendroient pas du moins sans faire vne Ligue Defensive ? Il ne pouvoit s'enquerir si sans toutes ces deux conditions, ou sans l'vne des deux, on ne pouvoit esperer de raison d'eux en vne chose si juste? Il ne pouvoit au moins leur faire expliquer pourquoy ils souhaitent a present ce qu'ils ont refusé autrefois, ny a quoy cette Ligue Defensive, & la demolition de Rhinberg leur auroient nuï autrefois, & leur serviroient maintenant? Il ne pouvoit en tirer les raisons qu'ils ont de ne vouloir point souffrir que M. l'Electeur soit neutre, & de le tenir pour ennemy, s'il ne l'est de tous ceux dont ils le seront? Il ne pouvoit enfin demander, pour en informer Son Altesse Electorale, a quel dessein ils assembloient alors toutes leurs troupes sur la Frontiere, ils y envoioient tous leurs Chefs & leurs meilleurs Officiers, & ils y amassoient toutes sortes d'instrumens
& de

& de provisions de guerre ? Il paroissoit pourtant y avoir là assez de matiere de negocier, & d'escrite pour vn homme qui s'y plaist. Mais l'Auteur des Lettres a beau faire; on ne le croit point si peu instruit qu'il le veut paroistre. Ces principaux Ministres de l'Estat ne luy rendroient guere la pareille, & le payeroient bien mal de la confiance avec laquelle il leur a porté si promtement la Lettre de son Altesse Electorale à examiner, s'il n'avoit pû descrouvrir de leurs sentimens sur cette Lettre, que les deux ou trois sophismes qu'il leur a prestez. On soupçonne au contraire, que ces principaux Ministres aussi bien que les autres, ne font que suivre les pensées de l'Auteur des Lettres; qu'ils attendent ses inspirations, pour s'y conformer; & qu'ayant mis toute leur confiance en ses Memoriaux, en ses Lettres, & en ses autres Escritures de la sorte; c'est à eux a descouvrir peu a peu, & a recevoir avec admiration, comme des mysteres sacrez d'vne politique inoüie, tout ce qu'il imagine pour leur conduite, & pour le bien de leurs affaires. Ils ne sçavent mesme quelquefois où il va, ny où il veut les mener, & ils ont peine a suivre le vol d'vne imagination si viste. Peut-estre que quelques-vns auront esté surpris d'abord, de voir qu'il vouloit donner des esperances à M. l'Electeur de Cologne, de luy rendre Rhinberg, sans qu'il y eust aucun fondement, ny que personne du costé des Estats Generaux y eust fait paroistre la moindre disposition. Mais quand ils auront reconnu en suite, que tout cela ne se faisoit que pour donner lieu d'escrire des Lettres, & de tendre des pieges a son Altesse Electorale sur les responses qu'elle pourroit faire; pour l'esgarer dans vn labyrinte de sophismes, & l'embarasser dans vne suite d'esquivoques, & de faux raisonnemens enchaînez les vns apres les autres, & enfin pour tascher de la surprendre de telle façon, qu'il pust au moins devenir problematique, si la raison seroit de son costé, ou de celuy des Estats Generaux; pour lors ils auront esté fort satisfaits de tout ce

projet,

projet, & auront avoüé que c'eſt vn talent particulier de leur Secretaire d'amuſer le monde de Memoriaux, de Lettres, & de toute ſorte d'Eſcritures, ſans aucun ſujet eſſentiel, & ſeulement pour ſe divertir, & pour faire paroiſtre l'avantage qu'il a en cela ſur tout le reſte des hommes.

(k) L'Auteur des Lettres cherche de la pratique; il aime la negociation; il a impatience de traiter avec des Deputez de Liege & de Cologne; il eſpere qu'il perſuadera d'aimer mieux la guerre chez eux qu'en Hollande, & d'eſtre plûtoſt ennemis de la France, & de tout autre, avec l'agrement des Eſtats Generaux, & en leur Compagnie, que de vouloir offenſer les meſmes Eſtats par vne neutralité qui leur paroiſt inſupportable. Il y a de ſi bonnes raiſons a dire la-deſſus, que pourveû qu'il puiſſe s'aboucher avec eux, il ſera content, & ne doute point qu'il ne puiſſe les diſpoſer a vn heureux accommodement, dont on ſçait deſia que *la baſe & le plan doit eſtre vne Ligue Defenſive* envers & contre tous. C'eſt tout de bon que de la ſorte il y contribuera de bon cœur *tous ſes ſoins & toute ſon induſtrie*, qu'il peut ſans conſequence & ſans crainte d'en eſtre crû appeller *petite*, parce qu'il donne tous les jours trop de preuves, qu'il n'y en a point de plus grande ny de plus agiſſante.

(l) Tantoſt l'Ecrivain de la Haye parloit pour les *Principaux Miniſtres* des Eſtats Generaux; maintenant enfin il parle de ſon chef. Il n'a garde de manquer de declarer ſa penſee; & il eſtoit aiſe de prevoir que ſes Patrons ne manqueroient pas non plus de l'y obliger, pour esbloüir le monde de l'autorité d'vn ſi grand homme. Il biaiſe pourtant, & ne veut pas entrer de droit fil dans les *ſecretes raiſons, qui peuvent avoir meû ſon Alteſſe Electorale à changer ſes premieres reſolutions ſur les ouvertures qu'elle avoit faites aux Eſtats Generaux*; il ſe contente de la taxer ainſi delicatement de legerité. Sa modeſtie merite qu'on l'invite a entrer en ces raiſons ſecretes de ſon Alteſſe Electorale, & meſme a en dire ſon avis. On

ne parlera icy que de celles qui ſautent aux yeux de tout le reſte du monde, & qu'on s'imagine qu'vn ſi grand politique ne pouvoit pas manquer d'avoir apperceûës.

1. Son Alteſſe Electorale peut avoir eû impatiance d'aſſeûrer ſes Eſtats par quelque ligue de la nature de celles qu'on luy propoſe maintenant. Elle s'eſt d'abord adreſſée aux Eſtats Generaux: mais quand elle a veû qu'ils aimoient mieux faire leurs affaires à ſes deſpens que d'agrée de faire aucune liaiſon avec elle, peut-eſtre qu'elle aura pris d'autres meſures, & qu'elle apprehende maintenant que ce nouvel engagement puiſſe eſtre contraire aux autres qu'elle pourroit avoir deſia.

2. Son Alteſſe Electorale ayant reconnu par experience, que tous les jours les Eſtats Generaux luy ſuſcitoient des embaras & des brouïlliers dans ſon Archeveſché, & par tout où il leur eſtoit poſſible; elle peut avoir voulu les gagner, & les engager à prendre vne autre conduite avec elle, par des offres qu'elle leur croyoit avantageuſes: mais quand elle à trouvé qu'ils n'avoient ny reconnoiſſance de ce qu'elle les leur avoit faites, ny envie d'en profiter, ou de bien vivre avec elle à l'avenir, & que la bonne volonté qu'elle avoit fait paroître n'avoit ſervi qu'à luy attirer de nouvelles injures; elle a crû peut-eſtre qu'elle auroit plus d'honneur & plus d'avantage à ſuivre vn autre chemin avec eux.

3. Son Alteſſe Electorale peut avoir preſſenti ou avoir ſceû poſitivement, que les Eſtats Generaux cherchoient les biais & les moyens de l'opprimer dans ſon Archeveſché, & avoir voulu ou prevenir, ou arreſter leur mauvaiſe volonté, & en empeſcher les effets par vne alliance eſtroite. Mais maintenant qu'ils ont jetté tout leur venin, qu'ils ont fait tous leurs derniers efforts, & que la piece qu'ils avoient preparée contre elle, leur eſt crevée entre les mains; quoy qu'elle veüille bien encore entretenir vne bonne correſpondance avec

eux

eux, elle ne croit peut-eſtre pas la devoir acheter auſſi cher que lors qu'elle les craignoit davantage, & qu'elle les voyoit autant en eſtat, qu'ils ſont toûjours en humeur de luy nuire.

4. Son Alteſſe Electorale a veû le deſir inquiet des Eſtats Generaux, de tranſporter le ſiege de la guerre en Allemagne, dans le ſoin qu'ils prenoient d'attirer les eſprits, d'aigrir les affaires, & d'eſloigner tous les Traitez d'accord ſur le demeſlé de Hoxter. Elle a encore mieux reconnu le deſſein qu'ils avoient formé, de faire tomber, particulierement ſur ſon païs, toute la tempeſte dont ils eſtoient menacez, par l'application qu'ils ont eüë à y ramaſſer autant de nüages, & de mauvaiſes humeurs qu'il leur a eſté poſſible. Elle juge qu'ils n'auroient pas pris tant de peine à exciter contre elle la Ville de Cologne, par des ſuggeſtions fauſſes & calomnieuſes, ny tant taſché d'en traverſer l'accommodement par des artifices malins, s'ils n'avoient crû de leur intereſt d'allumer dans ſon Archeveſché le feu qu'ils apprehendent chez eux. Elle ne voit rien qui ne luy perſüade qu'ils voudroient bien encore faire maintenant, par vne Ligue Defenſive, ce qui ne leur a pû reüſſir par tant d'autres biais; & elle croit ſans doute devoir s'en donner de garde, & ne pas ſe rendre trop facile aux perſüaſions de ceux qu'elle ſçait luy tendre des pieges contінüels.

5. Quand ſon Alteſſe Electorale, qui depuis ſon avenement à l'Ectorat de Cologne, a acquitté pluſieurs millions de dettes de l'Archeveſché, & euſt voulu contiнüer d'en acquirer encore beaucoup d'autres, (qui toutes n'ont d'autre cauſe, & d'autre principe que les vexations qu'il a continüellement ſouffertes des Eſtats Generaux depuis 80. ans) auroit quelque reſſentiment, de ce que par les troubles qu'ils luy ont ſuſcitez au milieu de ſon païs, & par l'approche de leurs armées ſur ſes Frontieres, ils l'ont obligée à lever & à entretenir des troupes, à ſe charger plûtoſt de nouvelle dettes

 pour

pour sa seureté, que de payer les anciennes pour son repos & pour sa gloire: quand elle seroit piquée de ce que les Estats Generaux, non contens d'avoir toûjours, depuis vn siecle, pris fait-&-cause contre elle & ses Predecesseurs pour qui que ce fust au monde, avec qui l'Archevesché de Cologne ait jamais eû quelque different, ont mesme enfin voulu de gayeté de cœur l'occuper chez-elle de demeslez qu'elle n'avoit pas preveûs, sur des pretentions qui depuis long-temps sont en dispute entre les Electeurs & la Ville de Cologne, sans que pour les soustenir on eust jamais eû recours aux armes, ny appellé des Estrangers de part & d'autre; il ne semble pas qu'aucun homme juste & raisonnable plust fort s'en estonner, ny y trouver à redire.

6. Autrefois son Altesse Electorale se contentoit de recouvrer Rhinberg demoli, lors qu'elle jugeoit que les Estats Generaux ne s'asseûreroient peut-estre pas encore assez qu'elle ne voulust point s'en servir contre eux, apres toutes les injures qu'ils luy avoient faites, & lors que tout le monde reposant dans le sein de la paix, il n'y avoit rien à craindre pour elle: son Altesse Electorale pouvoit alors consentir qu'on demolist cette Place pour la seûreté des Provinces Unies; maintenant elle ne doit plus y consentir pour la sienne propre. Et il faut avoüer que les Estars Generaux l'invitant à vne Ligue Defensive qu'ils croyoient eux-mesmes luy pouvoir attirer la guerre, au mesme temps qu'ils luy osteroient les moyens d'en soustenir le premier effort, & qu'ils ruïneroient des fortifications qui seroient esgalement bonnes pour la defense des Provinces de tous les deux; ils sembleroient ne desirer pas davantage le salut de leurs Estats que la perte des siens; ou du moins n'avoir pas tant de prevoyance & d'application à se garder des ennemis qu'ils redoutent, que de rigueur à se precautionner contre son Altesse Electorale, lors mesme qu'ils joindroient leurs interests aux siens.

7. On

7. On a aſſez expliqué que la Ligue Defenſive pouvoit eſtre bonne en vn temps, & ne l'eſtre pas en l'autre ; & l'on ne croit pas qu'il puiſſe reſter de doute là-deſſus : mais quand il ne ſeroit rien ſurvenu depuis l'offre qu'on en a faite, qui puſt la rendre plus dangereuſe ; & quand ſon Alteſſe Electorale auroit ſeulement conſideré que cette ligue ne l'exempteroit pas de tant de peines du coſté des Eſtats Generaux, qu'elle pourroit luy en faire naiſtre d'ailleurs ; on ne ſçait pas qui pourroit l'en blaſmer. Elle a peut-eſtre fait reflexion que la Suede ne peut avoir oublié d'avoir trouvé en teſte les Eſtats Generaux dans les deux plus grandes affaires pour ſa gloire & pour ſon avantage que ſes Rois aient jamais entrepriſes, & d'y avoir eſté traverſée par eux en toutes manieres ſous-main & à force ouverte ; qu'elle ſe ſouviendra en temps & lieu qu'ils ont eſté les premiers Auteurs & les Promoteurs de la ligue, qui ſubſiſte encore, pour faire lever le ſiege de Bremen, & pour rompre tous les autres deſſeins de cette Couronne : Que le Dannemarc ſe plaint toûjours d'avoir eſté trahi, & abandonné par les Eſtats Generaux, ſous pretexte de ſecours & d'amitié, & de ne pouvoir eſperer d'eſtre jamais payé de gré-à-gré des grandes ſommes qui luy ſont deües par eux, en qui les Souverains devroient au moins trouver, en matiere d'intereſt pecuniare, la bonne foy des Marchands : Que les menées qu'ils ont faites contre les Princes de la Maiſon de Lunebourg durant le ſiege de Brunſwik ; l'impetuoſité avec laquelle ils ont heurté à toutes les portes pour leur exciter des ennemis, apres en avoir eſté ſi utilement ſecours dans des occaſions preſſantes ; les paroles inſolentes & railleuſes que leurs Deputez ſe ſont fait honneur de leur avoir dites en face ; les vanteries publiques & continüelles de tous
„ leurs Miniſtres, que les troupes de ces Princes
„ avoient eſté levées, & ſont encore entretenuës aux
„ depens, & par le moyen de leurs Superieurs, &

„ qu'elles seroient dissipées, du moment que les Estats
„ Generaux retireroient la puissante & liberale main
qui les soûtenoit; ne peuvent pas estre encore si tost
efficacées du grand cœur, & de l'esprit eslevé de ces genereux Princes; quoy que les Estats Generaux aient
pris à tâche de publier par tout qu'ils estoient dans leur
dependance, & qu'ils n'auroient d'action & de mouvement que selon les impressions que la Hollande leur
donneroit: Qu'ils retiennent avec mespris vn nombre
considerable de Places importantes de l'Electeur de
Brandebourg; & qu'encore qu'ils aient l'insolence de
„ dire hautement, qu'ils sont bien obligez de les gar-
„ der, parce que ce Prince, qui neantmoins est aujour-
„ d'huy le plus puissant d'Allemagne, n'en a pas la
force, il est impossible qu'il ne souhaite pas de les r'avoir: Qu'au lieu de s'acquiter aussi des grandes sommes d'argent qu'ils luy doivent, & qu'ils ont esté condamnez par les Juges à luy payer; ils se piquent d'en
pretendre de plus grandes, dont ils se seroient desia fait
raison sur les Domaines, & sur les Terres de cet Electeur, s'il n'avoient toûjours eû, depuis quelques années, des affaires qui les ont obligez à avoir pour leurs
voisins vn peu plus d'esgard qu'ils n'ont accoûtumé:
Qu'ils ont usurpé sur le Duc de Neubourg, des Places
qu'il ne voit pas de bon cœur entre leurs mains; qu'ils
soûlevent incessamment par toutes sortes de cabales
secretes ses Peuples contre luy; que sur vne dispute de
preseance où il s'est trouvé que dans le fond il avoit
raison, ils l'ont d'abord insolemment menacé de faire
violence a ses Estats à ses Ministres, & qu'ils ne peuvent pas manquer par tous les mauvais tours qu'ils luy
font, de luy avoir mis dans le cœur beaucoup de chagrin & de dépit contre eux: Qu'ils ont entrepris de
rendre l'Evesque de Munster comme tributaire, & de
luy regler le nombre de troupes qu'il doit entretenir,
& la maniere dont il doit se comporter dans ses Estats;
comme s'il estoit leur Vassal, & qu'il fist partie de leurs
Pro-

Provinces : Qu'ils ont enlevé au Comte de Benthem ses enfans ; reduit en vne espece de servitude la Personne & le païs du Prince d'Ostfrise ; pris à droite & à gauche tout ce qu'ils ont pû sur l'Empire, & obstinement refusé de luy rendre la reconnoissance qu'ils luy doivent : Qu'ils ont en cela & en toutes rencontres traité l'Empereur avec vn mespris sans esgal, & vne arrogance nompareille : Que dans leurs Livres & dans leurs Ecrits imprimez encore depuis peu , dans leurs discours , & par les effets ils montrent n'avoir nul esgard pour luy, & ne vouloir s'en servir, qu'autant qu'il l'assujettit à leurs interests, & à leurs volontez: Qu'ils ont disposé du bien des Espagnols , avec la mesme autorité qu'ils disposeroient de ce qui leur appartient , & les ont obligez à payer pour eux des subsides ausquels ils s'estoient engagez sans leur en rien dire: Qu'ils font plus de tort aux Pais-Bas Catholiques , en tenant Anvers bouclé comme ils le tiennent , & que par l'oppression de cette Ville-là , & en ruïnant son commerce, ils reduisent la Flandre à vne plus grande extremité de misere & de pauvreté , & luy ostent plus le suc & le sang , qui pourroit luy rendre quelque sorte de vie & d'action, que plusieurs Campagnes de guerre, que la France y a faites , & que tous les millions d'hommes qui l'ont mangée continuellement en toutes ses parties depuis plus d'vn siecle. Quand , dis-je , Son Altesse Electorale, depuis qu'elle a offert vne Ligue Defensive aux Estats Generaux, auroit fait reflexion , qu'vn Gouvernement qui se maintient par tant de violences, sans compter celles dont il est plein au dedans, & celles qui leur ont attiré l'aversion de tous les Princes dans des Païs plus esloignez , ne sçauroit subsister long temps , sans avoir de grandes secousses ; je pense qu'on ne l'estimeroit pas moins sage de changer d'avis , & de ne vouloir pas courir la mesme fortune ; quand l'indignation de la France contre eux n'auroit pas maintenant succedé à la puissante protection qu'elle leur avoit

toûjours donnée contre tout le monde.

Voilà, ce me semble, assez de raisons, que l'Ecrivain de la Haye pouvoit deviner, du changement de Son Altesse Electorale sur les propositions qu'elle avoit fait faire autrefois. On le croiroit bien difficile, s'il ne vouloit pas s'en contenter.

(m) On ne sçait par quelles gens, ny par quel interest l'Ecrivain de la Haye est obligé à faire de si belles remontrances : Mais Son Altesse Electorale, qui a quelque chose à perdre en Allemagne, pourroit estre obligée par son devoir de Prince, d'Archevesque, & ,, de Prestre, de l'avertir que *la Chrestienté, & l'Em-* ,, *pire en particulier, soûpirent aujourd'huy pour la paix;* ,, *qu'elle leur est absolument necessaire, pour se precau-* ,, *tioner contre la puissance de l'ennemy commun; que Sa* ,, *Majesté Imperiale n'a*, & ne doit, ny ne peut point ,, avoit *d'interest, ny de desir plus pressant que celuy de* ,, *la conserver*; & que ces Ecrits turbulens, & ces cabales continuelles pour la troubler; ces projets sans fin, pour tascher de mettre aux mains les principales puissances de la Chrestienté, & pour aigrir & eschauffer incessamment les esprits d'vne nation contre l'autre; & tous ces autres artifices dont on s'efforce infatigablement de broüiller le monde, & de jetter dans la guerre des Princes qui ont vn veritable desir & vn veritable interest de l'eviter, ne sont nullement de saison, & meritent bien l'aversion que tout le monde en tesmoigne.

(n) Son Altesse Electorale voudroit sans doute pouvoir *dissiper le nuage* dont les Estats Generaux sont menaces; mais elle ne voudroit nullement contribuer au dessein qu'ils ont de le divertir de leurs Provinces, pour l'attirer sur les siennes. Au reste, son Altesse Electorale ne croit pas avoir tant de pouvoir que l'Ecrivain luy en attribuë. Je croy qu'elle l'en remercie de mesme maniere qu'elle reconnoist en cela sa bonne volonté.

(o) Sur

(*o*) Sur la ſimple Lettre des Provinces Unies au Roy Tres-Chreſtien, on ne ſçauroit juger ſi elles ſe mettent *dans des termes auſſi raiſonnables* que l'Auteur des Lettres le dit : Car on ne doit pas tout-à-fait l'en croire ſur ſa parole. On ſoupçonne qu'il y peut eſtre intereſſé: du moins on remarque qu'il a toûjours de la demangaiſon de faire voir ſes ouvrages, & que ſes Lettres à M. l'Electeur, celle des Eſtats Generaux au Roy, & quelques articles de la Gazette Françoiſe d'Amſterdam, ſans parler des autres ouvrages plus importans, ont vn grand rapport de ſtile, & ſemblent couler de meſme ſource. Cependant, pour donner ſeûrement à l'Auteur eſloges qu'il attendoit ſur la Lettre qu'il ſemble avoir eſcrite au Roy Tres Chreſtien ſous le nom des Provinces Unies, on croit à propos d'en attendre la reſponſe.

(*p*) Cela regarde uniquement le Roy Tres-Chreſtien, & non pas ſon Alteſſe Electorale, que ſa Majeſté Tres-Chreſtienne, ny les Eſtats Generaux n'ont point informée de leurs differents, bien loin de l'en rendre juge. Mais enfin, puis que l'Ecrivain de la Haye remet ſon Alteſſe Electorale aux ſentimens du Roy Tres Chreſtien ſur cette Lettre, elle n'a qu'à attendre vn peu pour les ſçavoir de luy meſme; puis qu'vn Prince ſage ne prend guere vne reſolution importante ſur vne apparence de diſpoſitions favorables, lors qu'en differant de quelques jours, il peut en voir le ſucces, & ſçavoir preciſement à quoy s'en tenir.

(*q*) Il eſt difficile de voir icy ce que c'eſt que cette *ſi belle occaſion*, ny cette *action ſi éclatante*. Mais il y auroit quelquefois trop de peine, & trop peu d'avantage à ſe bien expliquer; & je croy que là-deſſus il ne faut point trop preſſer le gens: ſi neantmoins *la belle occaſion*, & *l'action éclatante* eſt de contribuer *à divertir le nuage* ſur l'Archeveſché de Cologne, ſelon le deſir & l'intereſt des Eſtats Generaux; je m'aſſeûre que ſon Alteſſe Electorale ne ſe pique point tant d'honneur, & qu'elle

qu'elle aime mieux perdre vne *si belle occasion*, & n'avoir pas la gloire de *faire vne action si éclatante*, & si agreable à l'Ecrivain, qui sans doute la feroit sonner bien haut, pour faire sçavoir de quels coups il est capable, & à quel point les Estats Generaux luy sont obligez.

(*r*) Dieu mercy son Altesse Electorale n'a pas grande chose à esperer, ny de grands avantages à se proposer dans vne revolution. Sa fortune est assez bien établie, sans rien desirer de plus ; quoy qu'elle souhaite Rhinberg, parce qu'il appartient à son Archevesché, & qu'elle est obligée en honneur & en conscience à en procurer la restitution. Il n'en est pas de mesme l'Ecrivain. Que ne luy a desia point falu le talent qu'il a de faire de grandes figures de Rhetorique, des jeux, des mots ingenieux, & de subtils sophismes? Que ne peut-il point encore en esperer dans le fort d'une revolution, lors qu'on aura recours dans les besoins les plus pressans à son eloquence invincible, & à cette imagination si fertile en expediens, qui n'en sont pas moins admirables, pour estre toûjours malheureux à ceux qui les suivent? Enfin, l'année commence bien pour luy, & on la luy augure toute pleine de biens, qu'on ne luy espargnera pas où il est, & d'honneurs, qu'on ne peut luy refuser ailleurs, & de toutes sortes de prosperitez, qu'on est persuadé qu'il souhaite, & pour lesquelles il y a de l'apparence qu'il se donne tant de peine.

Mais il fait bon voir en petit le precis & le sens de ces trois Lettres, pour mieux juger de leur justesse, & du rapport qu'elles ont ensemble.

„ La premiere porte en peu de mots, que l'Ecrivain
„ n'ayant pû rien faire, ny oser ouvrir la bouche sur
„ l'affaire de Rhinberg, lors que son Altesse Electo-
„ rale le souhaitoit, parce qu'il n'y avoit pas veû de
„ bonnes dispositions alors ; presentement qu'il les
„ voit meilleures, il attend de sçavoir, avant que d'y

„ rien

„ rien commencer, si son Altesse Electorale persiste
„ dans la mesme volonté qu'elle avoit fait tesmoigner
„ sur cette affaire.

„ La substance de la Response de son Altesse Electo-
„ rale est, que les temps, & l'estat des affaires estant
„ changé, elle prie l'Ecrivain, puis qu'il n'a rien fait
„ à celle là, de n'y rien faire encore.

„ Sur quoy l'Ecrivain replique, qu'il à desia tant fait,
„ & tellement engagé les affaires, qu'en l'estat où el-
„ les sont, on ne peut s'estonner assez que son Altesse
„ veüille changer de sentimens.

Il n'y a personne qui ne remarque aisement, que la seconde Lettre est directement contraire à la premiere qu'il avoit escrite, & sans aucune suite ny rapport avec celle à laquelle il respond, qui estoit toute fondée sur la difference des temps, & de la situation des choses, dont toutefois il ne dit mot.

Réponse de M. l'Electeur de Cologne à la seconde Lettre de Messieurs de l'Isola & de Crampricht.

MEssieurs,

J'ay eû bien de la joye de recevoir avec vostre Lettre du 22. du mois passé, les asseûrances que vous me donnez de la part de Messieurs les Estats Generaux, qu'ils cultiveront de leur costé avec tous les soins possibles la bonne correspondance que je desire de ma part d'entretenir avec eux. Car encore que cela soit passé si lege-

rement pour vne chose de telle importance, & particulierement en vn temps où tant de circonstances pourroient faire apprehender le contraire ; j'ay tant d'envie que cela soit tout de bon, que je le prens au pied de la Lettre, comme vous me témoignez qu'on vous l'a promis ; & je seray bien-aise de n'avoir pas seulement d'occasion d'en douter à l'avenir. Je feray donc plus de fondement sur ce que vous m'en écrivez, que sur tant d'avis que j'ay receûs de tant de differens endroits, mesme de personnes en qui vous ne voudriez pas que je n'eusse point de creance, que Messieurs les Estats Generaux ne pourroient souffrir que je voulusse demeurer neutre, & pretendroient me containdre à prendre parti, si quelqu'un se declaroit leur ennemy : Que si je ne m'engageois pas a entreprendre d'empescher le passage à ceux qui voudroient marcher contre leurs Provinces, je devois m'attendre qu'ils porteroient le fer & le feu & la desolation dans les miennes ; & que cette grande assemblée qu'ils font de la plus part de leurs troupes & de tous leurs principaux Officiers sur mes Frontieres, est déja vn preparatif pour l'execution de ces menaces, & vn veritable dessein d'insulter mes Estats. De sorte que si je prens

là-

là-dessus quelques precautions, c'est seulement pour témoigner à mes Sujets, qui peuvent estre épouvantez de la marche, & du voisinage de tant de troupes, le soin que j'ay de leur conservation, & pour satisfaire à ce que m'obligent la raison d'Estat, & le devoir de Prince, sans vouloir en aucune maniere donner vn juste sujet de plainte à Messieurs les Estats, ny rien faire contre la bonne intelligence que je desire de conserver avec eux. Je croy qu'ils doivent en estre satisfaits, & que ny vous ny eux ne devez pas estre surpris, qu'en ce temps-cy je ne veuïlle pas aller plus avant, & faire la Ligue Defensive que je leur avois autrefois proposée. Vous sçavez assez, Messieurs, que de pareilles propositions ne subsistent que dans le temps qu'elles se font d'vne part, & qu'on peut en profiter de l'autre; qu'elles cessent du costé de celuy qui les fait aussi-tost qu'elles sont, ou refusées, ou negligées par celuy à qui on les a faites; & qu'on peut avoir dans des temps des raisons d'en souhaiter l'effet, & bien-tost apres des motifs de n'y avoir pas la mesme pente; parce que chacun ne les fait, ou ne les écoute, que pour son interest, & le bien de ses affaires. Ainsi, puis qu'on a fait à Messieurs les Estats tant de declarations solen-

ſolennelles de ma part, que je deſirois cette Ligue Defenſive, & que vous les leur avez ſi ſouvent confirmées de la part de ſa Majeſté Imperiale, ils pouvoient mieux ſe ſervir de tou es ces diligences que nous avons faites aupres d'eux, & ne pas laiſſer changer l'eſtat des choſes, & paſſer le temps de recevoir vne offre, qu'ils jugent maintenant leur avoir eſté avantageuſe. La raiſon qu'ils ont eûe de n'y vouloir pas entendre pour lors, eſt celle que j'ay de ne me pas preſſer maintenant de la conclure. Ils ont apprehendé que l'obligation de defendre vn Eſtat plus foible & plus expoſé de toutes parts que n'eſt celuy des Provinces Unies, pourroit les embaraſſer dans quelques affaires contre l'intereſt de leur Republique; de meſme que les bruits qui courent maintenant par le monde, qu'ils ont de puiſſans ennemis ſur les bras, m'empeſchent, pour à preſent, de m'engager poſitivement à leur defenſe, juſqu'à ce que je voye plus clair dans ce nuage dont vous me parlez, & que je ſois ſeûr de ne le pas attirer ſur mon Païs, en le voulant détourner de celuy des autres. Je vous croy aſſez particulierement informez des demarches & intentions de Meſſieurs les Eſtats Generaux, pour ne pas ignorer qu'ils ont fait à pluſieurs Prin-

ces

ces de l'Empire, pour les porter à vne Ligue Defenſive avec eux, des offres bien plus avantageuſes que l'eſperance douteuſe & incertaine que vous me faites entrevoir; qu'ils pourroient peut-eſtre ſe laiſſer perſuader de me rendre vne Place qu'ils me retiennent apres l'avoir demolie, ſi je voulois m'obliger à vne defenſe mutuelle; c'eſt à dire, qu'ils pourroient bien me donner vn lieu qui m'appartient, apres en avoir fait vn Village, pourveû que je conſente de hazarder tous mes Eſtats pour couvrir leurs Provinces. Pluſieurs des Princes, à qui ils ont fait des propoſitions, les ont abſolument refuſées, & aucun ne les a voulu accepter dans la conjoncture preſente. Je ne croy pas que vous me vouluſſiez conſeiller d'eſtre en cela plus hardy que perſonne. La ſituation de mes Eſtats que vous m'inſinüez comme vne raiſon de joindre tous mes intereſts avec ceux des Hollandois, eſt ce qui doit le plus m'en detourner. Si leurs Provinces me couvroient contre l'armement dont ils croient eſtre l'objet, & eſtoient au devant de mon Païs, au lieu qu'elles en ſont plus éloignées; je pourrois m'engager auſſi avant à leur defenſe, que je m'y tiendrois obligé par la conduite qu'ils auroient tenuë avec moy ju'qu'à preſent, par la re-

con-

connoissance que je leur en devrois, par les secours que j'aurois receûs d'eux par le passé, & que je pourrois en esperer à l'avenir, & par les autres circonstances de cette nature. Mais si l'apprehension qu'ils ont de l'armement qui se fait en France est si grande, qu'elles les dispose mieux à me rendre quelque justice sur ce qu'ils me retiennent, que la raison & l'equité de la chose, ny les instances & l'autorité de l'Empereur, ny tous vos soins, & toutes vos persuasions ne l'avoient pû faire jusqu'à maintenant; je ne dois pas si fort mépriser ce mesme armement, que je veüille y exposer de gayeté de cœur mes propres Sujets pour l'amour de mes Voisins, à qui d'ailleurs je n'ay pas de trop grandes obligations. Comme je sçay que je n'ay offensé personne, & que l'amour que j'ay toûjours eû pour la paix & le repos ne peut point m'avoir fait d'ennemis; je me tiens asseûré que les preparatifs de guerre dont on fait tant de bruit, ne peuvent pas se faire contre moy : & il faut bien que Messieurs les Estats en jugent de la sorte, puis que je voy que s'ils se resoudoient à me rendre vne Place qui m'appartient, & qui seroit plus propre qu'aucune autre à couvrir, & à defendre mon Païs, ils voudroient qu'elle fust rasée auparavant. Ainsi

vn armement qui ne me regarde certainement pas, ne peut jamais eſtre vne bonne raiſon de m'unir plus étroitement avec eux, qui croyent en eſtre menacez. Et ſi vn Eſtat auſſi puiſſant, & auſſi fortifié par la nature de ſa ſituation, & par l'art & le travail, qu'eſt celuy de Meſſieurs les Eſtats Generaux, redoute vn ennemi qui eſt éloigné; je ne croy pas s'ils ſont juſtes, qu'il leur doive ſembler que la crainte qui les oblige à chercher les moyens de l'appaiſer par leurs ſoumiſſions, doive m'inciter plus fortement à me mettre au hazard de l'offenſer ſans beſoin, ayant amitié & alliance avec luy, & de le faire tomber ſur mon Païs, que Meſſieurs les Eſtats Generaux ſçavent bien eſtre ouvert de toutes parts, & ſans defenſe. C'eſt au moins ſeûrement ce que je ne pourrois jamais perſuader à mes Chapitres & à mes Peuples; & je n'y trouve perſonne qui ſoit de ſentiment que je doive plûtoſt arreſter la guerre ſur moy & ſur mes Sujets, que de la laiſſer paſſer en Hollande, ou ailleurs. Comme je voy que c'eſt en ce point ſeul que Meſſieurs les Eſtats Generaux font conſiſter toute la ſatisfaction que je puis leur donner, & que vous me marquez qu'ils pretendent que c'eſt la baſe de l'union que je deſire avec eux, il ne ſerviroit
de

de rien de leur envoyer des Deputez de Liege & de l'Archevesché de Cologne; & vous pouvez bien juger que ce seroit vne depense & vne peine inutile, puis que jamais on n'y pourroit convenir là-dessus, & que mes Estats auroient encore plus de peine à estre persuadez de prendre sur eux la principale partie d'vn danger qui ne les touche pas, que Messieurs les Estats Generaux n'en ont à se resoudre à le courir seuls. Mais j'espere, comme vous & comme eux, que tout s'accommodera, & que le Roy Tres Chrestien se laissera toucher de leurs soumissions & de leurs offres. Comme nous devons bientost en estre éclaircis, je suis suspendre jusques-là ma resolution & derniere réponse. Car je ne refuse pas absolument de faire vne Ligue Defensive avec Messieurs les Estats Generaux: mais comme je sçay qu'ils ne penseront jamais à la faire, que lors qu'ils la trouveront avantageuse pour eux, je voudrois aussi ne la conclure que lors que je ne la croiray pas ruineuse pour moy. Ainsi, quand les affaires seront vn peu plus éclaircies, & que nous serons Messieurs les Estats & moy de part & d'autre en mesmes termes, ou tout à fait sans crainte, ou avec les mesmes sujets d'apprehension; pour lors, nos interests communs

nous

nous feront aiſement convenir de la Ligue Defenſive, & nous concourerons dans vn meſme temps à ſouhaiter la meſme choſe. Vous me ferez plaiſir cependant de les entretenir dans les bonnes diſpoſitions où vous me témoignez croire qu'ils ſont maintenant, & de faire en ſorte que s'ils veulent bien à preſent me rendre Rhinberg en le ruinant, ils conſervent cette bonne volonté, toute imparfaite qu'elle eſt, pour le temps que je pourray en profiter avec moins de peril pour mes Sujets; pourveu que vous me faſſiez ſçavoir nettement & preciſement quelles ſont là-deſſus leurs veritables intentions, au lieu deſquelles je voy que juſqu'à maintenant vous ne me parlez que de vos penſées particulieres, & meſme avec tant de doute & d'incertitude, que je ne ſcay quel fondement y faire. Du reſte, je ſouhaiterois paſſionnement que toute la Chreſtienté demeuraſt en paix, & tinſt toutes ſes forces unies contre l'ennemy commun. Je ne m'en ſuis pas tenu aux vœux ardens, & aux continüelles prieres que je fais pour cela, lors que j'ay pû y contribuer par mes actions; & j'ay ſacrifié mes intereſts, abandonné mes droits, laiſſé mes Places en des mains eſtrangeres, & meſme ſouffert des inſultes

tes de quelques-vns de mes Voisins, de crainte de la troubler. Ma naissance, mon humeur, ma profession, le rang que je tiens dans l'Eglise & dans l'Empire, m'obligent à avoir ces sentimens, & à les pratiquer autant que je le puis : Mais si la guerre ne dépend pas de moy, ny de vous; & si d'autres Princes ou Estats Chrestiens ont des démeslez que nous ne puissions empescher, il faut au moins songer à maintenir dans l'Empire l'union qui ne sera pas ailleurs ; à faire qu'il ne soit pas embarassé dans des guerres où il n'a rien de commun, & à prevenir sagement tous les artifices dont on pourroit le vouloir envelopper dans des disputes estrangeres. C'est en quoy, Messieurs, vous devez tres-utilement servir, & où vous pourrez acquerir bien de la reputation & de la gloire. Personne ne doute qu'au lieu où vous estes, on ne vous fasse bien des prieres & des offres, pour vous engager à confondre les choses, & à faire que l'Allemagne veüilles s'interesser dans les querelles de la Hollande, & courre vne mesme fortune, lors qu'on verra que vous méprisez toutes sortes d'interests, d'avantages, & de passions particulieres, pour travailler uniquement, tant à faire rendre par Messieurs les Estats Generaux ce qui m'appartient,

tient, & aux autres Princes de l'Empire, qu'à conserver le repos de l'Allemagne, à la tenir separée, comme elle l'est, du feu qui semble devoir s'allumer ailleurs, & sur tout, à oster les sujets de defiance, & de haine entre les premiers & plus puissans Princes de la Chrestienté, & à concilier leurs interests & volontez. Tout ce qu'il y a de gens justes vous donnera les loüanges que vous aurez bien meritées, & reconnoistra le service important que vous rendrez à l'Empereur & à l'Empire, en vne conjoncture aussi delicate que l'est celle-cy. C'est-la meilleure voye de faire reüssir l'interest, & le desir pressant que vous me marquez, & que je sçay que Sa Majesté Imperiale a de maintenir la paix dans l'Empire, & l'unique moyen d'y rétablir, & augmenter le commerce plus que jamais. C'est aussi à quoy je m'appliqueray de tout mon cœur, & de toutes mes forces, non seulement par l'interest que j'y ay de beaucoup plus grand que tous ceux qui pourroient m'exhorter à y faire mon devoir, mais aussi pour témoigner à sa Majesté Imperiale la reconnoissance que j'ay de celuy qu'elle prend à ce qui me touche, & mon attachement inviolable pour son service. Parmy tant de bruits qui courent d'vne guerre prochaine,

ne, aucun Prince n'aura plus de zele que moy à me joindre à luy pour la defenſe de ſes Eſtats s'ils ſont attaquez, & je hazarderay volontiers les miens pour l'Empire quand il en ſera beſoin. Mais hors de cela, je n'auray point d'autre penſée plus preſſante, que de conſerver mon Païs comme je dois; de l'aſſeûrer contre ceux qui le voudroient attaquer; d'entretenir les alliances & les amitiez qui peuvent me mettre en eſtat de ne pas apprehender les amas de troupes qu'on fait ſur mes Frontieres; & que mes Voiſins puiſſent pretendre de me donner la loy, juſqu'à declarer qu'ils ne ſeront pas contens que je demeure neutre, & à vouloir me forcer, comme ſi j'eſtois leur vaſſal, à prendre leur parti contre leurs ennemis, & à preferer leur ſalut à celuy de mes propres Sujets. Je croy que vous jugerez tous ces ſentimens fort raiſonnables; & quand vous n'auriez pas pour moy l'inclination dont vous m'aſſeûrez, je ne penſerois que vous ne laiſſeriez pas de les approuver avec tout le monde, m'imaginant pas que mes ennemis meſmes, ſi j'en avois, puſſent y trouver à redire. J'ay en tout cela, & en toutes choſes vne grande confiance en voſtre jugement & affection;& vous remerciant des ſouhaits que vous faites pour moy au com-

commencement de cette année, je desire y trouver des occasions de vous témoigner que je suis.

Dans nostre ville de Bonne le 2. Janvier 1672.

Remarques sur la seconde réponse de M. l'Electeur de Cologne.

MOnsieur l'Electeur de Cologne s'explique si nettement & sirondement dans cette Lettre, qu'il n'est pas besoin d'y rien remarquer. Toutes les pensées s'y presentent à découvert dans tout leur jour, & dans toute leur étenduë, pour ne point donner lieu à l'Ecrivain de la Haye d'esperer d'y cacher dans quelque endroit obscur, quelques vns de ses petits artifices ordinaires. On y voit vne confiance à declarer ses sentimens digne d'vn grand Prince, & ordinaire à la bonne conscience; comme on remarque dans la Lettre precedente les souplesses & les détours d'vn luiteur, qui se sentant trop foible, a recours à la ruse; ou d'vn joüeur de gobelets, qui par des tours de passe-passe veut surprendre les yeux des spectateurs. Il n'y a qu'à examiner si son Altesse Electorale establit solidement la difference des temps & des conjonctures qui l'oblige à ne vouloir pas maintenant ce qu'elle desiroit autrefois, & si les sentimens qu'elle y exprime sont conformes à la justice & à la raison.

„ Les principaux points de sa Lettre se reduisent à
„ declarer qu'elle desire demeurer neutre & libre, &
„ sçavoir si les Hollandois sont encore dans la reso-
„ lution de ne vouloir pas le souffrir; à montrer
„ qu'elle ne veut, ny ne doit point vouloir de Ligue
„ Defensive avec les Estats Generaux dans la situation
„ pre-

„ presente des affaires, & qu'il luy importe d'appren-
„ dre si sans cela il n'y a point de bonne correspon-
„ dance, & de bon voisinage à en esperer; & enfin à
„ presser qu'on l'informe promptement, & precise-
„ ment de leurs intentions touchant la restitution de
„ Rhinberg. Cette seconde response suit pas à pas, &
ne fait presque qu'entendre les sentimens que son Altesse Electorale avoit tesmoignez dans la premiere; & en cela n'imite pas le personnage dont vne Lettre contredit l'autre directement. On espere que l'Ecrivain de la Haye y respondra ce coup-cy plus exactement que la premiere fois, & ne manquera pas de tirer Son Altesse Electorale de la peine où elle luy tesmoigne estre,
„ de sçavoir si elle doit attendre la guerre du costé des
„ Estats Generaux, en cas qu'elle desire demeurer neu-
„ tre avec tout le monde de la mesme maniere dont
„ elle l'a declaré, & dont elle peut l'estre; s'ils la
„ tiendront pour ennemie, en cas qu'elle ne veüille,
„ & ne puisse pas faire vne Ligue Defensive avec eux:
„ & si elle peut estre seûre qu'on luy voudroit rendre
„ Rhinberg démoli, quand il n'y auroit point de dan-
„ ger de guerre; ou si elle ne peut pas esperer, que se-
„ lon la raison & la justice, on le luy restituë en l'estat
„ où il est. C'est là dessus qu'on ne manquera pas sans doute d'escrire à son Altesse Electorale avec la mesme franchise qu'elle l'a fait de son costé, & de luy donner vne response prompte & precise.

COmme l'Ecrivain de la Haye a de l'impatience qu'on voye la Lettre des Estats Generaux au Roy Tres-Chrestien, il ne faut pas luy faire le déplaisir de la supprimer. Les applaudissemens qu'on y donnera, feront sans doute sa Cour aupres des Souverains qui l'ont écrite. On pour-

pourra neanmoins juger, en la conferant avec la réponſe de ſa Majeſté Tres-Chreſtienne, du gré que les Eſtats Generaux doivent ſçavoir à leur Secretaire, s'il les a embarquez à faire cette tentative, ſur la confiance qu'ils peuvent avoir priſe en ſon eloquence & en ſon induſtrie.

Lettre des Eſtats Generaux au Roy Tres-Chreſtien.

SIRE,

Apres avoir fait reflexion ſur les bontez que les Roys predeceſſeurs de Voſtre Majeſté ont eûës de tout temps pour cet Eſtat, nous avons de la peine à ajoûter foy aux bruits qui courent, qu'il ſeroit devenu l'objet du puiſſant armement qu'Elle fait faire dans ſon Royaume : Et neanmoins les avis qui nous viennent de tous coſtez, & les diſcours que l'on nous rapporte, que ſes Miniſtres tiennent dans les Cours des Roys & des Princes où ils reſident, voulant faire croire qu'il ne ſe fait que contre nous, nous avons bieu voulu ſcrupuleuſement examiner, ſi en nos actions, & en noſtre conduite il y auroit quelque choſe qui puſt convier Voſtre Majeſté à changer en averſion l'amitié

dont il luy a plû nous honorer jusques icy; & n'y ayant rien trouvé dont nous nous puissions aviser, ny dont Elle nous ait fait ouverture, nous n'avons pas pû nous persuader que la justice qui regle les actions de son regne, luy pust permettre d'employer ses armes contre ses plus anciens, & plus fideles alliez, sans aucune communication preallable des griefs dont elle pourroit souhaiter le redrez. Et de fait, tant s'en faut que nostre intention ait esté d'en donner sujet à Vostre Majesté, ou de manquer en quoy que ce soit au Traitté de Paris de l'An 1662. que nous estimons l'avoir tres-ponctuellement & tres-religieusement observé, & offrons mesme de faire redresser promptement les inobservations & contraventions qui pourroient estre survenuës par inadvertence. Il est vray, SIRE, que depuis quelque temps l'on n'a pas esté tout-à-fait d'accord touchant la navigation & le Commerce; mais ce n'a pas esté sans nostre grand regret, qui avons fait tout ce qu'on pouvoit legitimement desirer de nous, pour prevenir & faire lever les difficultez qui ont troublé & incommodé l'vn & l'autre, comme nous serons encore prests de faire, non seulement à cet égard, mais aussi pour tout ce qui pourra persuader Vostre

Ma-

Majesté de la parfaite inclination que nous avons à luy rendre l'honneur & la deference qui est deuë à sa personne aussi-bien qu'à sa haute dignité; à luy faire avoir toute la satisfaction qu'Elle pourra raisonnablement pretendre de ses meilleurs & plus affectionnez alliez ; à rétablir le Commerce & la navigation en l'estat où ils estoient du temps du dernier Traitté, & à donner à l'affection que nous avons pour ses interests, toute l'étenduë que nous luy pourrons donner, sans prejudice de ce que nous devons à nos autres alliez. Au reste, SIRE, nous ne croions pas devoir justifier l'armement que nous faisons par mer & par terre, apres les avis que nous recevons tous les jours: Mais nous voulons bien asseûrer Vostre Majesté, que nous ne le faisons pas à dessein d'offenser qui que ce soit; mais par vne derniere necessité, & par l'obligation indispensable que nous avons de proteger nostre Estat & nos Sujets; & que ce sera avec joie que nous desarmerons, des qu'il luy plaira nous delivrer de l'inquietude en laquelle nous mettent les armes qui semblent nous approcher de toutes parts, & nous asseûrer que nous ne devons pas apprehender les siennes. Nous ordonnons au Sieur de Groot nostre Ambassadeur

de prendre pour cela vne audience expresse de vostre Majesté, & de l'entretenir plus au long sur ce sujet, & d'ajouster à cecy tout ce qui pourra servir à l'asseûrer de la sincerité de nos intentions. C'est pourquoy nous ne ferons pas cette Lettre plus longue, sinon pour prier Dieu.

SIRE,

A la Haye le 10. *Decembre* 1671.

Response du Roy Tres-Chrestien aux Estats Generaux.

TRes-chers, grands Amis Alliez & & Confederez. Nous avons entendu le Sieur de Groot vostre Ambassadeur Extraordinaire pres de nous, sur ce qu'il nous a representé de vostre part, & avons receû par ses mains la Lettre du 16. Dec. dernier, que vous luy aviez ordonné de nous rendre. Nous avons esté bienaise d'y trouver l'aveu que vous faites, d'avoir receû en plusieurs rencontres des marques des bontez des Rois nos Predecesseurs; mais nous aurions souhaité que vous n'eussiez pas oublié ce qui s'est passé depuis nostre avenement à la Couronne. La memoire que vous en auriez conservée vous auroit fait juger sans scrupule, moins favorablement que vous ne faites, de la

con-

conduite que vous avez tenuë à noſtre égard. Vous vous ſeriez ſouvenus, que vous n'avez pas toûjours gardé la fidelité deüë à noſtre ancienne Alliance, & que nous n'avons pas laiſſé de vous donner dans vos beſoins des aſſiſtances fort avantageuſes pour la manutention de voſtre Eſtat. Peut-eſtre meſme que les innovations que vous avez faites au Commerce depuis l'An 1662. vous auroient paru moins innocentes que vous ne les repreſentez, dont nous voulons bien nous remettre au ſentiment de ceux qui y ſont moins intereſſez que nous. S'il eſt vray, comme vous le reconnoiſſez, que la Juſtice ſoit la regle de nos actions, & que vous ſoyez demeurez ſatisfaits de l'examen que vous avez fait des voſtres, vous ne devriez pas prendre des inquietudes de nos armes. Nous convenons qu'au retour du dernier voyage que nous avons fait en Flandre, pour employer au travail des Fortifications l'Infanterie qui garde nos Places de ce coſté-là, nous avons augmenté nos troupes, pour metrre à couvert nos Sujets de l'oppreſſion dont ils eſtoient menacez, tant par les levées extraordinainaires d'Infanterie & de Cavalerie que vous aviez miſes ſur pied, & la Flotte que vous teniez en mer devant nos Coſtes,
 que

que par les vives inſtances que faiſoient vos Miniſtres dans les Cours de la plus part des Princes, pour les faire entrer avec vous dans des engagemens contre noſtre Couronne. En quoy nous avons ſatisfait aux Loix de la Prudence, & à la protection que nous devons à nos peuples. Nous vous dirons meſme, que nous augmenterons noſtre armement par terre & par mer : & lors qu'il ſera en l'eſtat où nous avons projetté de le mettre, nous en ferons l'uſage que nous eſtimerons convenable à noſtre dignité, dont nous ne devons compte à perſonne ; nous promettant que Dieu benira le ſucces des juſtes reſolutions que nous prendrons, & qu'elles auront l'approbation de tous les Potentats qui ne ſe seront pas laiſſez prevenir par les ſiniſtres impreſſions qu'on eſſaye de leur donner depuis ſi long-temps contre nous. C'eſt ce que nous avons bien voulu reſpondre à voſtre Lettre, quoy qu'elle ait eſté moins eſcrite pour nous, que pour exciter contre nos intereſts, les Princes, dans les Cours deſquels elle a eſté renduë publique, avant que nous l'ayons pû recevoir. Priant Dieu qu'il vous ait, tres-chers, grands Amis, Alliez & Confederez, en ſa ſainte & digne garde.

Ecrit à Saint Germain en Laye le 6. Ianuier 1672.

AU LECTEUR.

IE prie icy le Lecteur d'avoir quelque peu de bonté, pour le faiseur de remarques, & luy pardonner l'injustice qu'il a commise envers luy, de luy avoir supprimé ces trois dernieres lettres, qui luy auroient donné de grandes lumieres pour démesler toute céte intrigue, il avoit de puissantes raisons pour en user de la sorte, il n'estoit pas obligé de produire des armes, pour s'en faire battre, s'il eut mis ces lettres en lumiere, il auroit esté contraint de retrancher une bonne partie de ses remarques, il n'estoit pas juste, qu'il estouffa ses propres enfans, pour eslever ceux d autruy, il se seroit luy mesme desrobbé la matiere à tant de riches inventions, qu'il a si aggreablement étallées, il n'auroit pû exaggerer ces sujets de crainte ces grans amas de trouppes sur les confins, cette necessité d'appeller les troupes Françoises, ces vastes desseins des Provinces Unies contre S A.E., il n'auroit pas eu assez de front pour leur asseurer que l'on auroit refusé la neutralité, & que les Ministres de l'Empereur pretendoient opiniatrement de tenir S. A. E. engagée à l'accomplissement de ses offres, & l'exclurre de tous les autres moyens de vivre en bonne intelligence avec les

Estats Generaux, il n'auroit pû debiter comme siennes toutes ces belles raisons, qu'il a copiées de la lettre de S.A.E. du 12. de Fevrier 1672. ny de les tirer de la confusion où elles estoient en les rangeant methodiquement dans l'ordre de l'Aritmetique, il auroit esté ennemy de sa propre gloire, s'il se fust privé volontairement de l'occasion de donner au public tant de belles pensées, & de porter tant de coups mortels à celuy qu'il a entrepris de détruire. On auroit veu par ces lettres que les Ministres Imperiaux sans s'arrester à de vaines disputes, sur les pretextes que l'on alleguoit, pour colorer ce changement, alloient droit, à la source du mal, & employoient tous leurs soins, à dissiper par des seuretes solides, les vaines aprehensions que l'on avoit jettées avec tant d'art dans l'Esprit de S.A.E. on auroit reconnu qu'en mesme temps que les Ministres de S.A.E. entassoient des difficultés & des deffaites l'vne sur l'autre, ceux cy ne travailloient, qu'a leur applanir le chemin, à esclaircir les doutes, & dissiper tous les vains scrupules, & qu'ils offroient des partis, qu'on ne pouvoit pas facilement rejetter, sans attirer sur soy tout le blâme de la guerre; cet Escrivain qui a crû, lors qu'il a entrepris cet ouvrage, qu'il y alloit de son honneur de censurer, jusques aux complimens,

aux

aux ſyllabes, & aux virgules, ne trouvoit plus dans ces dernieres lettres, de quoy former de nouvelles accuſations; ſon carquois eſtoit eſpuiſé, la ſource de ſes inventions eſtoit tarie, il eſtoit temps de ſonger à la retraitte. J'aurois bien pû inventer vne autre excuſe en ſa faveur, en diſant, que lors qu'il eſcrivit ces remarques, ces trois dernieres lettres ne luy avoient pas encore eſté communiquées, mais j'apprehenderois qu'on ne l'accuſaſt d'vne étrange precipitation, d'avoir mis ce livre au jour, ſans eſtre bien informé de toute l'affaire, qu'il devoit attendre la fin de l'avanture, avant que de s'engager à conclurre ſon Roman, & que puis qu'il vouloit faire le procez aux Miniſtres de l'Empereur, il ne devoit jamais prononcer la ſentence, avant que toutes les pieces euſſent eſté produittes, l'on m'objecteroit auſſi, que ſon livre, n'ayant paru qu'au commencement d'Avril 72, il avoit eu du temps de reſte, pour ſe procurer toutes ces lettres, dont la plus fraiſche eſt du 19. de Fevrier. Mais il ce peut faire auſſi que ſes Maiſtres, les luy ont celées crainte de le décourager & l'arreſter tout court au milieu de ſa carriere, quoy qu'il en ſoit, il n'eſt pas juſte que pour l'intereſt du remarqueur le monde ſoit privé d'vne connoiſſance qui luy eſt ſi neceſſaire, c'eſt à re-

gret que je me vois obligé de causer ce petit chagrin à vn Escrivain qui nous a si galamment divertis, mais il prendra patience, s'il luy plaist, & s'il est aussi zelé qu'il le veut paroistre, il sacrifiera de bon cœur céte petite mortification à l'amour du bien public.

Copie de la Response de M. le Baron de l'Isola & du Chevalier de Cramprícht, à la Lettre de Son A. E. de Cologne du 2. de Janvier 1672.

MOnseigneur,

La Lettre que Vostre Altesse Electorale nous a fait l'honneur de nous escrire du 2. du courant, ne nous a esté renduë que le 16. nous l'avons receüe avec tout le respect que nous devions, & avec toute la reconnoissance possible, pour la bonté qu'elle a eüe de nous communiquer ses sentiments avec tant de confiance, nous luy avons desia tesmogné par nos precedentes, que nous n'avions garde, de nous ingerer dans les raisons qu'elle croit avoir eües de revoquer les propositions que l'on avoit fait icy de sa part touchant la place de Rhinberg, & comme nous n'avons eu autre but en cette negociation que celuy de servir Vostre Altesse Electorale, nous devons regler en cela nostre conduitte par sa volonté, sans en examiner les motifs, nous laisserons donc a part cette matiere qui est au dessus de nostre portée, pour nous arrester a ce qui est plus essentiel & plus important, & luy rendrons avant toute chose mille graces treshumbles de ce qu'elle a voulu plus deferer aux asseurances que nous luy avons données de la sincere & constante disposition de cet Estat, à cultiver

avec

avec elle & ses Subjets vne parfaite correspondance & Union, qu'à toutes les autres advis que de divers endroits elle avoit receus du contraire, en quoy V. A. E. a fait esclatter visiblement la haute prudence dont Dieu l'a douée, puis qu'en effect semblables advis ne pouvoient avoir aucun fondement ny dans la verité ny dans l'apparence, ny mesme dans la possibilité, & nous pouvons asseurer V. A. E. que nous n'avons jamais icy pû descouvrir aucun leger indice qui nous pût donner lieu a former le moindre soupcon d'aucun dessein au prejudice de V. A. E. ou de ses Estats; la forme de ce gouvernement ne permet pas que l'on puisse resoudre ny mesme proposer vne chose de cette importance, sans le sceu & consentement vnanime des sept Provinces qui sont composées de tant de testes & de membres differents, que rien ne s'y peut traitter en secret, & comme semblable proposition n'auroit pû eschapper à nostre connoissance, V. A. E. peut bien juger que nous n'aurions pas manqué de l'en advertir tant pour l'interest que Sa Majesté Imperiale & tout l'Empire y auroient deu prendre, que pour le zele particulier que nous avons a son service. Le Ministre de V. A. E. qui reside icy, & qui penetre assez avant dans les affaires, en auroit eu sans doubte des premiers la connoissance, & ne seroit pas oublié de son devoir en cette occasion, en informant exactement V. A. E. d'vne chose qui l'auroit touchée de si prez, mais il nous a tousiours tesmoigné qu'il estoit de mesme sentiment que nous sur ce sujet, scachant parfaitement que les interests & les pensées des Ministres de cet Estat, estoient bien esloignées d'vn dessein si extravagant, & si dangereux pour eux mesmes, & que les amas de trouppes qu'ils faisoient au Voisinage de V. A. E. n'estoient que pour la necessité indispensable ou l'on les avoit reduits de songer a leur propre defense, mais quoy que nous soyons tres-persuades de cette verité par des raisons invincibles, neantmoins pour y donner encor plus d'esclaircissement & establir

la feureté des Eſtats de V. A. E. ſur des fondements plus ſolides & ſur leſquels elle puiſſe abſolument ſe repoſer, nous avons jugé a propos de preſenter à Meſſieurs les Eſtats Generaux vn Memorial, dont V. A. E. treuvera icy la Copie, pour les obliger a nous declarer poſitivement leurs intentions par eſcrit, & les engager authentiquement par ce moyen, non ſeulement envers V. A. E. mais encore à l'Empereur, & à tout l'Empire, a maintenir fidellement cette bonne Correſpondance que V. A. E. nous teſmoigne encor preſentement, de ſouhaitter avec tant d'ardeur, ſur quoy ayant receu vne Reſponſe, qui ſelon noſtre jugement, eſt telle que nous la pouvions ſouhaitter, & qui (a ce que nous eſperons) ſera de l'entiere ſatisfaction de Sa Majeſté Imperiale, de l'Empire & de V. A. E. nous n'avons pas voulu differer de luy en donner la Communication en l'eſpoir que nous avons que cela achevera de diſſiper tous les ombrages qui pourroient luy reſter, & que par ce moyen la bonne intelligence entre elle & cet Eſtat ſera ſi fortement reſtablie, qu'elle n'aura pas beſoin d'employer d'autres moyens pour aſſeurer le repos de ſes peuples. Nous remercions treshumblement V. A. E. des ſages advis qu'elle nous donne de cultiver ſoigneuſement la Paix, Dieu nous eſt teſmoing & toute l'Europe auſſi, que toutes nos penſees, & nos operations n'ont jamais eu, & n'auront jamais d'autres viſees, nous y ſommes portez par noſtre propre inclination, & par les ordres expres de noſtre Maiſtre, & ſçavons tres bien que nous ne ſçaurions mieux faire noſtre Cour aupres de luy, qu'en agiſſant par ce Principe, nous ſouhaitterions de grand cœur, que tous ceux qui ont l'honneur de ſervir les grands Princes, apportaſſent en cela des intentions auſſi pures & auſſi deſintereſſées que nous, mais ſi pour obtenir cette Paix, il faut renoncer a toutes ſes propres ſeuretez, & ne point s'eſmouvoir a tout le bruit que l'on excite dans le voiſinage, c'eſt vne queſtion trop haute pour nous, & dans laquel-

le nous ne devons pretendre autre part que celle d'obeir exactement a tout ce qui nous sera ordonné, sur quoy nous baisons tres-humblement les mains à V. A. E. & prions Dieu qu'il luy inspire touts les Conseils qui luy seront plus necessaires & plus utiles au bien public, dans ces fascheuses conjonctures, demeurants avec vn profond respect.

Monseigneur,

De V. A. E.

Responce de S. A. E. a la Lettre du Baron de l'Isola & du Chevallier de Crampricht. De Bone 12. Fevrier 1672.

MEssieurs,

Lors que j'ay receu Vostre derniere Lettre qui est sans datte, j'ay crû que vous m'y donneriez vne response positive, que je vous avois prié par la derniere des miennes d'obtenir de Messieurs les Estats Generaux touchant la restitution de ma Ville de Rhinberg, que vous m'envoyeriez vne declaration formelle, qu'ils ne me tiendront pas pour ennemy, si je veux demeurer neutre dans les guerres, qu'ils pourroient avoir; & enfin que j'y recevrois quelque asseurance, qu'ils retireroient de mon voisinage ce grand amas de trouppes, qui m'y donne vne si juste defiance de leur mauvaise volonté, principalement apres tous les advis que j'en ay eus & toutes les menaces, qu'ils m'ont faites; mais j'ay trouvé qu'il s'y agissoit de toute autre chose, & que vostre Lettre ne comprend qu'vn Conseil de me

repo-

reposer de la seureté de mon Pays sur la simple declaration, que Messieurs les Estats Generaux ont faite le 25. du mois passé presque conforme à vne aurre du 21. dudit mois, de ne le vouloir point attaquer, quoy que pour ne pas irriter les esprits, vostre direction vous fasse tesmoigner d'estre demeurez satisfaits de cette declaration, je ne doubte point, que vous n'ayez esté schandalisez de la maniere, dont elle les conceüe, & que ces menaces si promptes & si hautes, qui terminent les expressions violentes, par où elle commence; ne vous ayent fait voir avec desplaisir, qu'on a peine à quitter l'habitude de traitter trop indignement les Princes de l'Empire, comme elles ont fait juger à tout le monde, que je fais prudemment de me precautionner contre de si fiers & si violents voisins; Il ne se peut pas faire aussi, que dans le fonds vous estimiez leur response a vostre Memorial suffisant pour me mettre en repos, & pour m'obliger a retirer de mon Archevesché les trouppes qu'on m'a contraint d'y faire venir pour ma seureté, puisque non obstant toutes les protestations sinceres & veritables, que j'avois faites avec vn cœur allemand & en foy de Prince a l'Empereur & à l'Empire & dans toutes les Cours de l'Europe, de n'estre point dans le dessein d'assieger la Ville de Cologne, & de n'en avoir mesme jamais eu la pensée & toutes les asseurances, que j'avois offert d'en donner telles, qu'on les voudroit, vous avez tousjours jugé avec les Estats Generaux, qu'on ne devoit pas moins y tenir vn Regiment Hollandois & tascher d'y introduire vn corps d'armée considerable pour la defendre, lors mesme qu'il y avoit le plus d'apparence & de disposition a faire sans cela vn bon accord, qui par là seulement pouvoit estre empesché; Toutes les vray semblances, que vous apportez pour persuader que les Estats Generaux n'ont rien voulu entreprendre contre mon Archevesché n'esgalent point la certitude incontestable, que ne m'estant pourveu ny des trouppes, n'y

d'aucune des autres choſes neceſſaires pour vn ſiege, je ne pouvoit pas penſer à me rendre maiſtre par la force d'vne ſi grande & ſi puiſſante Ville, quand vos advis ne m'auroient pas manqué ſur tout ce qui ſe paſſoit alors eu des rencontres ſi importantes, & ſur la marche & le deſſein de ce grand nombre de trouppes, qu'on a approché de mes Frontieres, je ne ſçay ſi pour cela il auroit eſté de la prudence de faire entierement dependre le ſalut de mon Pays de ceux, qui j'avois attendu de vous, ſur des entrepriſes qu'on auroit peut eſtre plus de raiſon & de moyen de vous cacher que tout le reſte, & qu'on auroit pû faire paſſer par ces differentes voyes ſecretes, par les quelles on a trouvé depuis peu à la Haye l'invention d'exclure des plus grandes reſolutions, les formes ordinaires & anciennes & le trop grand nombre de teſtes, & de reduire à peu de perſonnes confidentes les affaires de plus grande conſequence de la Republique; Encore que mon Reſident ne puiſſe pas tout ſçavoir, je ſuis content du ſoin, avec le quel il s'eſt juſques à preſent acquitté en homme de bien & d'honneur de l'obligation qu'il a de me mander ce qu'il apprend, & de ne communiquer ny rendre compte à perſonne de ce qu'il me mande, mais vous ne devez pas croire, que ny luy, ny aucun homme raiſonnable ſe ſoit laiſſé perſuader, qu'en vn temps, ou perſonne n'avoit des trouppes dans le voiſinage des Eſtats Generaux, vne pure neceſſité indiſpenſable de ſonger a leur propre deffenſe, les ait reduits à en faire vn ſi grand amas preſque ſur mes terres, avec tant d'ardeur & d'empreſſement & avec tant de munitions & de preparatifs, que ces efforts precipitez ne pouvoient ſentir que l'execution des menaces, qu'on me faiſoit en meſme temps, ny avoir d'autre but, que de faire du mal ou du moins de la peur à mes ſujets; Tout cela M.s ne m'empeſchera pas de ſouhaitter encore avec les Eſtats Generaux. Vne bonne Paix & correſpondence, pour laquelle toutes mes actions n'ont que trop

fais

fait voir, que j'avois vne passion excessive; Tout le monde dit comme vous qu'il la souhaitte, & en prend Dieu & les hommes à tesmoing. Peu d'autres que les Princes peuvent en donner, comme j'ay tousjours fait des preuves indubitables par leur conduitte. Je suis neantmoins persuadé a vostre esgard, que vous ferez ce qui dependra de vous pour contribuer a l'entretenir, quoy que vous ne puissies pas dire, que vous la conseillez à tout le monde, mais vous jugez bien, que des simples paroles si vagues de Messieurs les Estats Generaux sans respondre à rien sur tout ce que je vous avois mandé & sans toucher aucune des difficultez, qui sembleroient pouvoir l'alterer entre nous, ne sont pas des fondements suffisants pour la bien establir. Il seroit bon que vous leur fissiez concevoir, que s'ils avoient monstré plus de deference & de consideration, qu'ils n'en ont tesmoignez jusques à present pour l'Empereur & pour l'Empire, on pourroit vn peu d'avantage compter sur la parole, qu'ils veuillent leur donner de ne me point faire d'insulte, qu'vn des meilleurs moyens de marquer cette deference, seroit de rendre a me Dioceses & à plusieurs Princes de l'Empire, ce qu'ils ont usurpé sur eux; que ceux qui font vne offense actuele, cherchant tousjours l'oppression de celuy qui la souffre, pour le mettre hors d'estat d'en tesmoigner son ressentiment; Il est difficile, que je croye, que les entreprises continuelles, qu'ils ont faittes contre mon Archevesché tant devant, que depuis qu'ils y ont occupé Rhinberg, doivent cesser tant qu'ils le voudront retenir, & que nous puissions prendre vne confiance mutuelle, tant que cette injure fera subsister entre nous des semences de division & de jalousie; que pour estre asseuré de leur amitié, il faudroit que je le susse de pouvoir la conserver avec la neutralité, dont je me suis assez expliqué, que mon inclination & mes interests, ne me permettoient pas de me departir, & que non obstant toutes les declarations si frequentes & si

pu-

publiques, qu'ils ont faittes au contraire je puisse me promettre, qu'ils se contenteroient, qu'en cela je demeurasse aussy libre, que je pretends de l'estre; qu'il ne faut pas qu'ils se divertissent a mettre des Princes & Estats de l'Empire en peine & en depense, quand il leur en prend fantaisie, ny qu'ils se persuadent, qu'il doit dependre d'eux de me jetter dans la necessité d'armer ou de desarmer selon leur bon plaisir, & aussy tost qu'ils souhaittent l'vn ou l'autre, que s'ils desiroient, qu'on ostast les soupçons, que donne reciproquement le Voisinage des trouppes, ils devoient les premiers retirer celles, qu'ils ont approché de mes Estats, & les reduire au nombre, auquel consistoient auparavant leurs guarnisons, puis qu'ils ont esté les premiers à les assembler & qu'ils l'on fait au moins avec vne intention constante de les faire entrer dans mon Pays par force & sans mon consentement au lieu que je n'en ay fait venir qu'en suitte & seulement pour ma deffense: qu'ils ne doivent pas faire leur compte, si j'ay esté obligé par d'autres menaces plus ouvertes à les renvoyer, & enfin, que s'ils entreprennend d'entrer, comme ils le declarent, malgré moy sur mes terres, je feray ce que je jugeray à propos pour le salut & la deffense de mes peuples, & pour faire voir, que le dessein de m'insulter seroit maintenant plus extravaguant & plus dangereux pour eux mesmes, que vous ne croyez, qu'il l'avoit esté avant que j'eusse mis aucun ordre à ma seureté; Toutes ces choses sont si conformes à la justice & à la raison, que quand vous n'auriez pas autant de credit aupres d'eux, que vos soins & vostre caractere le meritent, je ne crois pas, qu'ils puissent en disconvenir, ny vous refuser de regler leurs resolutions & leur conduitte sur des Principes si equitables quand vous voudrez bien les en presser fortement & serieusement; C'est la meilleure preuve, que vous puissiez donner de l'affection, dont vous m'asseurez, & de l'amour, que vous tesmoignez pour la paix, & ce qui peut d'avantage

ge m'obligerà vous faire aussy paroistre dans les occasions, que je suis veritablement.

Messieurs,

Vostre bien affectionné Maximilian Henry Electeur de Cologne.

Copie de la responce des Ministres de l'Empereur a la Haye, a la Lettre de S.A.E. de Cologne du 12. de Fevrier 1672.

MOnseigneur,

Par la Lettre dont il a pleu a V. A. E. nous honorer en datte du 12. du courant qui nous a esté rendüe le 18. nous voyons qu'elle tesmoigne de l'estonnement de ce que nous avons obmis de respondre a quelques points contenus dans sa precedente du 12. de Janvier, nous la supplions treshumblement de croire que cette obmission a esté vn pur effect du respect que nous avons pour elle, parce que la voyant fortement imbüe de plusieurs impressions sur des faits dont nous ne pouvions demeurer d'accord sans trahir nos propres connoissances, nous avons creu de nostre devoir de les passer plustost soubs vn modeste silence, que de nous reduire a la necessité, ou de repugner en quoy que ce soit a ses sentiments, ou de luy desquiser les nostres par vne fausse complaisance; la mesme raison nous obligera de garder encor la mesme conduitte dans cette response, & comme nostre dessein n'est pas de contester, mais de la servir utilement, & de contribuer tout ce que nous pourrons a l'affermissement du repos de l'Empire, nous laisserons a part tous les raisonuements & les

& les plaintes, ſur leſquels V. A. E. s'eſtend, pour nous arreſter ſeulement aux points eſſenciels, & aux remedes plus efficaces, que nous jugeons y pouvoir apporter.

Apres avoir ſerieuſement examiné tout le contenu de la Lettre de V. A. E., nous treuvons qu'elle ſe reduit en ſubſtance a quatre chefs : le premier que V. A. ne demeure pas ſatisfaite & croit ne pouvoir fonder ſon entiere ſeureté ſur la derniere declaration, que nous avons procurée de Meſſieurs les Eſtats des Provinces Vnies ; le ſecond qu'elle deſire que nous faſſions de nouvelles inſtances touchant la reſtitution de Rhinberg. Le 3. que nous luy envoyons vne declaration formelle deſdits Eſtats qu'ils ne tiendront pas V. A. pour ennemie, ſi elle veut demeurer neutre dans les guerres, qu'ils pourroient avoir. Le 4. que V. A. veut eſtre aſſeurée qu'ils retireront de ſon Voiſinage ce grand amas de trouppes, qui luy donnent (a ce qu'elle dit) vne ſi juſte defiance de leurs mauvaiſe volonté en ſon endroit.

Quant au 1. nous avions eſperé qu'apres les obligantes expreſſions que V. A. nous avoit faittes dans ſa precedente, qu'elle feroit plus de fondement ſur les aſſeurances, que nous luy avions données de la bonne intention de Meſſieurs les Eſtats envers elle, que ſur tous les advis qu'elle avoit receus du contraire, elle demeureroit encor plus fortement perſuadée, par vn acte ſi expres & ſi authentique que celuy, que du depuis nous luy avons ſurabondamment procuré, & que cela acheveroit de diſſiper ſi nettement tous les ombrages, qu'il n'y auroit plus de ſujet d'apprehender les mauvais effects, qui peuvent provenir de cette ſource, mais quoy que nous voyons avec beaucoup de douleur, qu'elle ſe treuve a preſent dans des ſentiments bien eſloignes de cette creance, qu'elle teſmoignoit avoir aux paroles que nous luy avions données, nous ne voulons point ceſſer pour cela de chercher toutes les voyes poſſi-

possibles, pour mettre entierement l'esprit de V. A. a repos, c'est ce que nous tascherons de faire par les esclaircissements que nous luy donnerons sur les points suivants, & si tout cela ne luy paroist pas encor suffisant, l'on s'offre de luy donner encor pour guarands, des plus considerables puissances de l'Europe, par ou V. A. connoistra que Dieu a mis aujourd'huy non seulement le repos de ses sujets, mais aussy la paix publique entre ses mains, & qu'il ne tiendra qu'à elle que tout ce grand orage ne soit promptement calmé. Nous avons pris occasion sur la Lettre de V. A. d'entretenir a fond les principaux Ministres de cet Estat, sur les trois points suivants, & n'avons rien obmis de tout ce que nous avons crû leur devoir representer, pour les induire a satisfaire en tout, aux desirs de V. A. E. nous luy deduirons icy briefvement ce que nous avons peu recuillir de leurs sentiments en divers entretiens, que nous avons eus avec eux.

Pour ce qui est de Rhinberg, comme V. A. E. par sa I. & seconde response a nos deux premieres Lettres, avoit absolument retracté les offres sur les quelles elle nous avoit fait agir jusques alors au nom de sa Majesté Imperiale qui s'y estoit engagée sur l'instante requisition de V. A., & que d'ailleurs elle ne nous marquoit point d'autre plan, sur lequel nous puissions traitter cette affaire, & qu'elle nous faisoit esperer icy l'Envoy de quelques Deputes, qui (a ce que nous supposions) viendroient instruits de ses intentions sur toutes les matieres presentes, nous avions jugé a propos, de ne nous pas ingerer plus avant dans cette negociation sans de nouveaux ordres de sa Majesté Imperiale nostre Maistre, & sans des lumieres plus particulieres des dernieres intenrions de V. A. & des pouvojrs plus authentiques de sa part, pour n'estre pas exposes a vn nouveau desaveu, nous avions encore esté confirmes en cette pensée voyant qu'au lieu de l'Envoy desdits Deputes V. A. avoit remplis son Archevesché de troupes estran-

eſtrangeres, qu'elles meſme (a ce qu'elle nous a teſmoigné par ſes Lettres) tient pour ennemies de cet Eſtat, par ou elle ſembloit fermé la porte a toute ſorte de negociation pour Rhinberg, puis qu'il n'y avoit aucune apparence de propoſer a cet Eſtat ſans aucune precaution ny ſeureté reciproque, la reſtitution d'vne place ſi advancée dans leur pays, & ſi importante a leur conſervation, dans vn temps ou V. A. attiroit leurs ennemis pretendus dans leur Voiſinage, mais non obſtant toutes ces conſiderations, voyant par la derniere Lettre de V. A. E. qu'elle deſiroit que l'on remit l'affaire ſur le tapis, nous en avons conferé de nouveau avec quelques vns de principaux Miniſtres de cet Eſtat, & nous treuvons des diſpoſitions aſſez bonnes pour nous en pouvoir promettre vn heureux ſucces pourveu qu'il plaiſe a V. A. E. d'eſloigner de ſon coſté les obſtacles qui pourroient rendre nos ſoins infructueux, mais comme V. A. E. ne nous a eſcrit ſur ce ſujet, qu'en termes fort generaux, nous n'avons peu entrer dans le deſtail de noſtre propre mouvement, & tort ce que nous luy pouvons dire eſt que le plus facile moyen, pour faire reuſſir cette affaire, eſt de reſtablir avant toute choſe le principe de la confiance, & affermir le repos de l'vn & de l'autre eſtat par des ſeuretes reciproques, ce qui nous fait juger que l'accommodement de ce point dependra principalement des deux autres ſuivants qui ſont le fondement de tout le reſte.

Quant au 3. nous ne treuvons icy aucune difficulté de la part de Meſſieurs les Eſtars, pour garder avec ceux de V. A. vne bonne & ſincere neutralité, pourveu qu'elle puiſſe eſtre reciproque de tout point, mais nous ne devons pas celer a V. A. que l'on eſt icy perſuadé, qu'elle ne pourra jamais eſtre en Eſtat de la pouvoir obſerver de ſon coſté, tant qu'elle tiendra dans ſes terres des trouppes, qu'elle meſme tient pour ennemies de cet Eſtat, qu'elle les entretiendra dans ſes places pour y eriger des Magaſins, des Arcenaux, & des Citadelles,

tadelles, qu'elles leurs serviront d'azile, de retraitte & de Places d'armes, qu'elles dresseront des ponts sur le Rhin dans les lieux de sa domination, & qu'enfin elles y subsisteront soubs le nom de trouppes auxiliaires appellées par V. A. E. & qu'elle leur fournira toutes les commodites & les moyens necessaires pour attaquer cet Estat & pour le dire en vn mot ils ne peuvent comprendre comme quoy V. A. peut pretendre de demeurer neutre, pendant qu'elle leur fera ainsi la guerre par la main d'autruy, voila Monseigneur ce qu'ils disent, & toutes ces choses leurs paroissent si opposées aux conditions essencielles que requiert vne veritable neutralité, qu'ils ne voyent pas sur quels fondements elle se pourroit conclurre, si V. A. ne se met en Estat de tenir la balance si juste, & si esgalle, qu'en cas de guerre aucune des parties ne soit favorisée au prejudice de l'autre comm'il se pratique ordinairement dans toutes les neutralites. Sur quoy tout ce que nous luy pouvons dire est, que la neutralité quelle tesmoigne desirer dependra absolument de sa volonté, & des resolutions qu'elle prendra sur les choses que nous luy avons representées sans quoy il sera difficile qu'elle puisse mettre ses Estats a couvert des courses & des invasions reciproques, que le cours de la guerre & la necessité d'vne juste defense attireroit indubitablement sur ses peuples, c'est ce que nous taschons de prevenir autant qu'il nous est possible, tant pour la consideration de V. A. que pour le trouble que cela pourroit causer dans l'Empire, & c'est en ce mesme sens que nous avons interpretes les termes de la declaration que Messieurs les Estats nous ont donnée sur nostre dernier Memorial, lesquel on a fait passer a V. A. pour des menaces hautes & violentes, quoy qu'en effect si V. A. à la bonté de vouloir examiner toute la tissure de discours, elle treuvera qu'ils ne contiennent que de simples expressions de ce qu'ils seront obliges de faire, s'ils sont les premiers attaques, & le soin qu'ils prennent d'en

d'en advertir par advance , tesmoigne assez le desir qu'ils ont d'eviter cet inconvenient , si donc V. A. persiste dans le dessein de demeurer neutre il sera necessaire de convenir sur ce sujet , des conditions accoustumées en semblable cas , & que V. A. envoye icy a son Ministre les instructions & pouvoirs necessaires pour en traitter avec cet Estat , & nous la pouvons asseurer par advance , que non seulement nous y employerons touts les soins plus efficaces , qui nous seront possibles, mais que dez a present nous luy respondons du succez, pourveu que des son costé , comme nous l'esperons de sa grande moderation & sagesse , elle y veuille apporter les mesmes facilites que nous y rencontrons de celuy cy.

Quant au 4. comme nous sommes fortement persuades que cet Estat n'a fait ces grandes levées, ny renforcé ses garnisons au Voisinage de V. A. que sur les asseurances positives , qu'il a eües, qu'il devoit estre attaque par les trouppes mesmes qui sont entrées dans les Estats de V. A. soubs pretexte de la secourir , nous pouvons aussy luy dire avec la mesme certitude que Messieurs les Estats seront tousjours tres prompts de retirer leur trouppes de ses confins & reduire les garnisons a leurs Ancien pied , aussitost qu'ils se verront a couvert du danger , qui les menace ; & comme ils sont prests de faire de leur costé tout ce que V. A. pourra desirer pour l'asseurer pleinement de la sincerité de leurs intentions , ils croyent aussy qu'il est juste qu'en mesme temps qu'ils retireront leurs trouppes , V. A. esloigne aussy celles , qu'elle a appellées dont elle n'aura plus besoin apres que l'on aura si abondamment pourveu a sa seureté ; si V. A. entre dans ce sentiment l'on pourra convenir du temps & de la forme pour l'execution d'vn dessein si salutaire qui mettra non seulement V. A. mais toute l'Europe a repos , si elle desire que nous secondions en cela ses bonnes intentions , nous la supplions treshumblement de nous en vouloir in-

informer

former en distail, & nous faire sçavoir positivement, si en cas nous puissions induire cet Estat, (a quoy nous nous obligeons expressement) a retirer ses trouppes du Voisinage de V.A. & remettre ses garnisons en l'ancien estat, V.A. voudra pareillement s'obliger a renvoyer les secours qu'elle n'a appellez (a ce qu'elle asseure) que sur l'ombrage que luy donnoit l'amas des trouppes Hollandoises, si V. A. demeure d'accord de ce point nous n'aurons aucune difficulté a prendre les seuretes reciproques pour l'esloignement des trouppes de part & d'autre, & pour la bonne intelligence pour l'advenir; mais si elle refuse des conditions si justes, nous ne voyons pas lieu de pouvoir persuader a cet Estat, de esgarnir ses Places Frontieres & de se dessaisir des moyens necessaires a leur conservation, tant qu'ils auront de si redoutables ennemis a leurs portes.

Nous n'avons jamais pretendu que le Resident de V. A. nous rendist compte des advis qu'il luy donne, mais comme nous le tenons (selon le sentiment de V. A.) pour vn Ministre plain d'honneur & de sincerité, nous avons crû & croyons avec justice que les informations qu'il a données à V. A. ont esté conformes aux sentiments qu'il nous à tousiours fait paroistre de l'intention de cet Estat, a cultiver la Paix avec elle.

C'est tout ce que nous pouvons dire à Vostre Altesse en Responce de la sienne, & sur quoy nous attendrons l'honneur de ses commandements, demeurants avec vn profond respect.

L'Au-

L'Autheur des remarques me fera bien la grace de permettre que je me serve icy, de quelques uns de ses beaux mots, & de ses figures; je ne fay point de scrupule de dérobber dans vne si riche boutique, puisque ce larcin ne servira qu'à l'augmentation de sa gloire. J'appliqueray donc icy avec sa licence quelques termes, qu'il a allegué dans ses remarques pag. 40. sur la premiere response de M. l'Electeur à la Lettre du 26. de Novembre *Je serois bien aise, que tout le monde s'imaginast par avance quelle replique les Ministres de Son Altesse Electorale pourront faire* sur cette Lettre si equitable& *si judicieuse des Ministres de l'Empereur, elle satisfait clairement & decisivement* à toutes les demandes de S. A. E. sans contredire à ses raisons, elle l'asseure de la restitution de Rhinberg sans plus faire mention de la Ligue, elle luy offre la neutralité à des conditions esgalles & reciproques, elle promet de faire esloigner & mesme licentier cet amas de trouppes qui luy cause tant de frayeur, elle ne luy propose pas des esperances douteuses, ny des promesses en l'air, elle répond du succez, elle s'y oblige expressement, elle en fait sa propre affaire, il ne reste plus que l'aveu de M. l'Electeur pour tout conclurre. Voila vn beau champ ouvert

vert à ſes Miniſtres, pour terminer vne negotiation avantageuſe pour leur Maiſtre, glorieuſe pour eux, & ſi deſirable à tout l'Empire, il y a lieu de croire qu'ils embraſſeront avidement vne ſi belle occaſion, s'il eſt vray qu'ils ayent autant de deſir d'entretenir cette union & cette bonne correſpondance avec les Eſtats Generaux comm'ils l'aſſeurent dans toutes leurs Lettres, & s'ils ſouhaittent, auſſi paſſionement qu'ils diſent *que toute la Chreſtienté demeure en Paix & tienne toutes ſes forces Unies contre l'ennemy commun.* L'on peut eſperer qu'ils ne rejetteront pas des moyens, ſi honeſtes, ſi utiles & ſi faciles, ou que du moins le Secretaire en reſpondant à cette Lettre au nom de S. A.E. aura quelque conſideration pour le charactere des Miniſtres de ſon Maiſtre & de ſon Souverain, quoy que ces bons offices leurs ſoient peut eſtre importuns, & leurs viennent à contretemps, il faut croire pourtant qu'ils ſe garderont bien de faire eſclatter leur reſſentiment par des injures & par des outrages, qui pourroient donner ſujet de croire qu'ils ont de l'averſion pour cet accord. L'on ſe doit promettre de leur addreſſe qu'ils trouveront quelque expedient plauſible, pour dénoüer l'affaire ſans la rompre bruſquement. Voyons le parti

que prend le Secretaire François, dans la Lettre qu'il a escritte sous le nom de S. A. E. à M. vander Vecken son Resident à la Haye avec ordre de la communiquer aux Ministres Imperiaux, & deffence de leur en laisser la copie, quoy qu'en mesme temps l'on s'en fit fort de feste à la diette de Ratisbone.

Lettre de Son Altesse Electorale de Cologne à son Resident van der Weecken.

J'Ay receu la Lettre que le Baron de l'Isola & le Seigneur de Crampricht m'ont escrit du 24. du mois passé, vous m'en avies donné advis, j'y remarque tousiours vn perpetuel dessein de m'engager de faire des propositions aux Estats Generaux, & à parler le premier sur des esperances vaines, qu'on veut me faire entrevoir des bonnes dispositions où ils peuvent estre; mais comme j'ay veu par des escrits que le Baron de l'Isola a envoyez en differents endroits, & que je vois encor dans sa Lettre, qu'il abuse étrangement des premieres que je luy ay escrittes, & de la confiance que je luy ay tesmoignée, pour tâcher de donner des impressions contre moy, & qu'il en tronque mesme des endroits, pour en tirer des consequences toutes contrai-

res à la verité; vous luy direz qu'il ne doit pas s'attendre, que je luy donne doresenavant beaucoup d'occasions de continuer, d'en user de cette sorte, car je ne veu ny me commettre avec vn homme qui a si peu de discretion, ny me laisser tirer entre deux extremitez, ou de ne pas dire les choses tout a fait comm'elles sont, ou d'en dire des fascheuses à vn Ministre de l'Empereur, quoy qu'il m'y eut contraint; il ne faut plus de commerce puis qu'l n'y a pas bonne foy, & qu'on vient a y passer les bornes de la bienseance, & de l'honesteté, de sorte que s'il y a quelque chose de bon à faire, ce n'est pas asseurement, par le moyen du Baron de l'Isola; & je ne mettray pas mes interests, entre les mains d'vn homme, qui s'y est declaré si passionnement contraire. Vous luy direz que je le remercie des offices, & des soins qu'il m'y offre, que j'en connois assez la nature pour m'en servir sobrement, & affin qu'il ne suppose plus que je luy donne des Commissions, & que je le charge de rien, vous l'advertirez de ma part, que le seul plaisir que je desire de luy dans mes affaires, est celuy de ne s'en point mesler, & de ne pas prendre davantage la peine de m'escrire, que je me reserve de donner à l'Empereur des informations, de sa conduitte à mon

égard

égard plus veritables, & plus ſinceres que ne ſont celles de ſes eſcrits & que tout le monde connoiſtra, que je parle & agis en Prince avec la confiance & la ſincerité, que la bonne conſcience ne me manque jamais de donner, & que mõ humeur eſt fort eſloigné, & beaucoup au deſſus de ſes petits deſtours, & de ſes baſſes fineſſes, que l'ambition enſeigne ſouvent à ceux qui croyent en avoir beſoin pour rendre leur fortune meilleure, ou pour ſatisfaire à quelque autre paſſion particuliere; mais ſi Meſſieurs les Eſtats ont veritablement des bonnes intentions, & veuillent doreſenavant contre leur couſtume autant contribuer, que j'ay touſiours fait de mon coſté, à entretenir vne bonne intelligence entre nous, ils peuvent me deputer icy quelqu'vn avec des Inſtructions, & des pouvoirs ſuffiſants, j'ay aſſez de fois envoyé aupres d'eux, & on eſt touſiours reuenu ſans autre fruict que de connoiſtre par des faſcheuſes experiences, qu'il n'y avoit rien à en eſperer que du meſpris. Je ne dois pas touſiours eſtre à leur porte pour attendre leurs reſolutions, ny m'expoſer à la honte de leur refus, auſſi ſouvent qu'il leur plaiſt, & à d'autres gens qui ne monſtrent pas avoir grand egard à ma dignité, & apres la proteſtation, que je fis faire à la Haye, il y a vn an ſur la maniere dont on y avoit receu mes remonſtrances, & mes offres, les Eſtats Generaux ne doivent pas s'imaginer, que pour donner le plaiſir au Baron de l'Iſola de s'intriguer, & de leur faire la Cour en donnant à mes intentions les plus juſtes & les plus ſinceres, des interpretations qui en ſont fort eſloignées, je doive encor les envoyer inutilement rechercher chez eux, puiſque tant de propoſitions que je leur ay fait faire dans tous les temps ne leur ont jamais aggreé, c'eſt à eux s'ils le deſirent à m'en faire d'autres, & s'expliquer nettement. Ils ſçavent ce qu'ils ont uſurpé ſur mes Dioceſes, & les torts qu'ils m'ont fait, s'ils veuillent à leur tour envoyer quelqu'vn pres de moy, pour m'y donner les ſatisfactions neceſſaires,

ils trouveront que j'ay tousiours la mesme inclination pour la Paix, & que sans craindre les menaces que l'on me renouvelle de leur part, je me porteray tousiours au de la mesme de la justice, & de la raison, à tout ce qui pourra conserver vne bonne correspondance, & amitié avec mes voisins, quand ils ne voudront pas me donner la loy dans mes Estats. C'est de quoy vous aurez soin d'asseurer bien expressément ceux de leurs Ministres & Deputez à qui vous sçaves qu'il faut s'addresser, & vous leur ferez connoistre, qu'il n'est pas indigne de leur courage de l'Elevation où ils pretendent estre, puis qu'ils ont fait si franchement toutes les premieres demarches pour me donner des sujets de plaintes, & de defiance, qu'ils fassent aussi quelques pas vers vn Electeur de l'Empire, pour la juste satisfaction qu'on ne peut pas nier, qu'ils me doivent, & que si de leur costé, ils ont d'aussi bonnes dispositions que moy à nous mettre mutuellement en Estat de n'apprehender rien l'vn de l'autre, en laissant à chascun ce qui luy appartient, & sans rien demander qui ne soit dans les termes de la raison, & de l'equité, & que je ne puisse faire avec honneur.

Il y a bien encor moyen de remedier aux troubles qu'ils ont excité, par la marche de leur trouppes sur mes frontieres, & par les differentes entreprises, qu'ils ont faittes depuis peu dans mon Archevesché, & prevenir les maux, que cette mesintelligence pourroit causer.

Vous lirez toute cette Lettre au Baron de l'Isola, & direz en particulier au S. de Crampricht, que j'ay si bonne opinion de sa Modestie, & de sa probité, que je crois qu'il a signé à regret les Lettres, que le Baron de l'Isola m'a escrittes, & qu'il a eú du deplaisir de voir, qu'on n'a pensé qu'à embrouiller les affaires par des artifices hors de propos, & aigrir les Esprits par des Escritures indiscrettes, que je suis persuadé que luy qui est Allemand, & que je connois bien intentionné, en auroit usé autrement, & avec plus de respect pour moy,

& qu'il

& qu'il auroit pris vn chemin plus propre pour vn bon accommodement, s'il en avoit esté le Maistre. Bonne le 8. de Mars 1672.

IL y a grande apparence que l'on n'a pas leu à S. A. E. la derniere Lettre des Ministres Imperiaux, & que l'on a usé de quelque artifice, pour luy faire signer celle que l'on a escrite de sa part à son Resident; elle a des characteres si differens de cette douceur, & de ces rares vertus qui brillent en elle, qu'il est difficile de croire qu'elle soit authorisée de son aveu; je la respecte pourtant, pour le sacré nom qu'elle porte; & de plusieurs remarques tres-importantes, par lesquelles on pourroit faire voir clairement, la passion de l'Estranger qui l'a composée, je m'arresteray seulement à celles qui sont absolument indispensables, & je laisseray juger au Lecteur, si la Lettre des Ministres de l'Empereur, s'estoit justement attirée vne responce de cette nature.

La colere que l'on fait paroistre, est vne marque evidente, que l'on a esté touché au vif & dans l'endroit le plus sensible, si l'on examine bien la Lettre à laquelle ils respondent, on trouvera qu'elle ne contient autre chose que des ouvertures pour traitter de la negotiation de Rhinberg sur vn nouveau plan (selon que S. A. E. avoit desiré par sa premiere & seconde Lettre) qu'elle porte des asseurances de la neutralité, de l'vnion, & de la bonne correspondance, & des promesses de faire esloigner, & mesme licentier les trouppes, qui estoient sur les confins, sur lesquelles on fonde toute la querelle; les expressions en estoient modestes respectueuses & pleines d'honesteté, & de zele pour le bien public; s'il y avoit eu quelque terme choquant, l'Autheur des remarques, qui a censuré jusques aux complimens, & aux souhaits d'vne heureuse année, qu'on a fait à S. A. E. dans les Lettres precedentes, n'auroit pas laissé eschapper vne si belle matiere, pour exercer sa mauvaise humeur, il faut donc que l'on se soit chocqué sur les cho-

ses, & non sur les paroles, & que cette restitution de Rhinberg, cette neutralité, & cet esloignement de trouppes, que S. A. E. desiroit effectivement, ayent esté des matieres bien odieuses, & bien embarassantes pour ceux qui avoient des vües bien differentes des siennes dans cette negotiation : cette reflexion donnera assez de lumiere au Lecteur pour l'intelligence des choses que j'ay à deduire dans la suitte de cet ouvrage.

Les Ministres de l'Empereur par cette derniere Lettre avoient poussé l'affaire si loin, qu'il falloit necessairement s'expliquer, & se resoudre sur ce que quelques vns vouloient tenir indecis: l'on se voyoit reduit à la necessité de rompre, ou de conclurre, le premier estoit odieux, l'autre estoit incommode au dessein principal, toutes les portes estoient fermées, il ne restoit plus de moyen que d'eschapper par la fenestre, il falloit trouver vn milieu entre ces deux extremites, en rejettant tout le fardeau sur le Baron de l'Isola, & d'vne cause publique en faire vne personelle, pour confondre l'ouvrage avec l'ouvrier, & ensevelir l'vn sous les ruines de l'autre, pour y mieux reussir il falloit le separer du Chev. de Crampricht, affin de n'avoir qu'vn ennemy a combattre, & vn tesmoin a confondre, on le loüe on le cajolle, on luy fait dire le petit mot à l'oreille, on luy ouvre vn chemin pour se tirer d'affaires, s'il veut avoüer qû'il a signé ces Lettres a regret; on le fait souvenir qu'il est Allemand, somme s'il s'en estoit oublié, & l'on luy fait mesme cette grace de croire qu'il en auroit usé autrement, s'il avoit esté Maistre de l'affaire; tout ce que l'on dit de sa modestie, & de sa probité, est au dessous de son merite & de sa vertu, le Baron de l'Isola fait profession de la connoistre, & de l'honorer plus que personne du monde, il ne fait rien sans son aveu, il defere beaucoup à ses conseils, & quoy qu'il ne soit pas le Maistre de l'affaire, il en est neanmoins le compagnon avec esgalle authorité, aucun respect, ny aucune consideration particuliere, ne luy peuvent oster

la

la liberté de dire nettement sa pensée, ny mesme de s'opposer ouvertement, à celles de son Collegue, s'il les jugeoit contraires au bien public, & au service de son Maistre; la sincere amitie qui est entr'eux, & le parfait concert qu'on remarque en toute leur conduite, font assez connoistre la conformité de leurs sentimens & de leurs intentions, mais c'est vne chose estrange de voir que cet Escrivain a la main si rude, qu'il escorche lors qu'il pense flatter, les loüanges qu'il luy donne sont beaucoup plus injurieuses que tout ce qu'il a dit contre son Collegue, puis qu'en le voulant tirer de la presse, il l'accuse d'avoir agi contre sa conscience, & contre ses propres lumieres, d'avoir signé des Lettres qu'il n'approuvoit pas, d'avoir connivé dans vne matiere de cette importance, & d'avoir enfin presté son nom & sa main a des artifices hors de propos, & a des escritures indiscrettes; l'on reconnoist, qu'il est bien intentionné, qu'il est bon Allemand, qu'il est modeste, & plain de probité, voila vn tesmoignage bien authentique, on ne le sçauroit plus rejetter dans tout le reste de ce demeslé, apres l'avoir si solemnellement admis; on le reduit pourtant dans vn mauvais pas; s'il avoüe ces Lettres, le voila chargé de tous les mesmes crimes que le Baron; s'il les desavoüe, il ne pourra s'exempter du reproche de les avoir signées injustement; & cela ne pourra convenir avec l'Eloge de probité, que l'on luy donne, il ne prendra pas asseurement ce dernier parti, il est trop consideré en tout ce qu'il fait, & trop ferme en ce qu'il a resolu, pour se demantir soy mesme, en faveur de ceux qui le flattent; il soustient hautement ces Lettres, il declare que ce n'a esté ny par contrainte, ny par surprise, qu'il les a signées, qu'il a contribué à la matiere aussi bien qu'à la forme, & que s'il estoit necessaire, il seroit prest à les signer de son sang; il faut donc conclurre, par le propre tesmoignage de cet Escrivain, qu'elles ne peuvent venir d'vne mauvaise intention, & qu'elles n'ont rien qui chocque les regles de la discretion, & de la

la ſincerité, puis qu'vn Miniſtre ſi modeſte, ſi entier, & de ſi bonne intention, fait gloire de s'en advoüer pour l'vn des Autheurs.

J'ay eſté auſſi informé de tres bonne part, que lors que le Reſident de S. A. E. luy fit la lecture de cette Lettre, il teſmoigna beaucoup plus de reſſentiment de ces loüanges, & de ſes careſſes, que le Baron de l'Iſola ne fit des injures dont elle eſt remplie contre luy, il les receut avec vne froideur ſtoique, & fit bien connoiſtre par ſa reſponce, qu'il eſtoit plus touché de voir S. A. E. abuſee que de ſe ſentir outragé.

Mais puiſque l'on a ſi bonne opinion du Chev. de Crampricht, & avec tant de juſtice, d'où vient qu'en voulant exclurre le Baron de l'Iſola de cette negotiation, l'on n'en a pas du moins remis le ſoin à ſon Collegue, pour qui l'on teſmoigne tant de confiance; le Baron de l'Iſola, qui ne cherchoit en cela que le bien de l'affaire, & qui ne s'y eſtoit entremis, qu'à l'inſtante priere de S. A. E. auroit eſté ravi, que ſon amy en euſt toute la gloire, & pourveu que le miracle ſe fit, quelque Saint qui l'eut operé, il en auroit loüé Dieu de tout ſon cœur: ce n'eſt donc plus ſur l'averſion que l'on a de luy, que l'affaire s'eſt accrochée, puiſque l'on avoit en main, vn autre inſtrument fort propre, pour la conclurre, en gardant touſiours les meſmes meſures avec l'Empereur; mais puiſque l'on rejette eſgalement l'entremiſe de celuy que l'on loüe, & de celuy que l'on blâme, ceſt à dire proprement, que l'on ne veut point de celle de l'Empereur, & que l'on a pour tous deux vne eſgale defiance, ou plutoſt que l'on ne veut point de la choſe méme, qu'ils avoint ſi heureuſement acheminée.

L'expedient que l'on propoſe dans cette Lettre pour renoüer l'affaire en apparence, en meſme temps que l'on la rompt en effect, eſt impraticable en ſoymeſme, & injurieux à l'Empereur : l'on rejette par là abſolument ſon entremiſe, que l'on avoit recherchée, & qui avoit eſté admiſe de part & d'autre; l'on avoit vn Mi-

niſtre

niſtre Imperial à la main,hors de toute exception pour la continuer, & l'on veut pourtant la reduire à vne negotiation entre les parties,ſans Mediateurs, & ſans garans: S. A. E. eſt le Demandeur,& l'on veut que le deffendeur aille plaider en ſon tribunal,que les Eſtats Generaux luy envoyent des Deputez, pour le prier d'aggreer qu'on luy rende Rhinberg, de ne pas trouver mauvais qu'ils eſloignent leurs trouppes de ſes confins, & de ſouffrir qu'ils n'aillent pas chercher dans ſes terres,leurs ennemis,que l'on y a attiré ſous ſon nom; les Miniſtres de S. A. E. eſtoient fort bien informez, que les Eſtats Generaux avoient eſcrit des Lettres à l'Empereur, & aux Eſtats de l'Empire,par leſquelles, ils leurs remettoient le jugement de cette affaire, & les prioient d'y vouloir entrevenir & y apporter du remede,qu'apres cette declaration & cet engagement,il n'eſtoit plus en leur pouvoir de changer la forme de la negotiation, n'y d'agir par d'autres voyes, ſans leur donner vn juſte ſujet de les accuſer de peu de ſincerité, & de peu de reſpect envers eux; enfin cette affaire ne ſe pouvoit conclurre ſans arbitres, & ſans garans; les defiances avoient pris de trop fortes racines de part & d'autre pour pouvoir eſperer que les parties pûſſent convenir entr'elles des ſeuretez reciproques, ſans qu'vne puiſſance tierce, y entrevint, d'autant plus que la conduitte,& les places de S. A. E. n'eſtoient plus en ſa diſpoſition, ce qui donne lieu de croire, que l'on n'a propoſé ce nouvel expedient, que pour laiſſer quelque apparence exterieure de negotiation, & rejetter ſur les Eſtats le blâme de la rupture.

Quant à ces eſcrits que le Baron de l'Iſola a envoyez en differens endroits, & ces paſſages que l'on tronque pour en tirer des conſequences toutes contraires à la verité,c'eſt vne choſe ſurprenante, que le remarqueur qui affecte de paroiſtre ſi exact dans les bagatelles, ait ômis dans ſon ouvrage des points ſi importans, mais comm'il n'en dit rien du tout, & que je n'ay pas le don

de

de deviner, tout ce que je puis dire là dessus, est que *si malè locutus est testimonium perhibe de malo*, je sçais qu'il sera tousiours prest à rendre compte de ses actions à ceux de qui seuls il doit dependre, & que ses intentions ont tousiours esté, & seront jusques à la fin toutes pleines de respect & d'estime pour S. A. E. & mesme de consideration pour ses Ministres, quoy qu'il ne puisse approuver leurs maximes.

Les Menaces, que l'on fait dans cette Lettre de donner à l'Empereur des informations de sa conduitte à l'esgard de S. A. E. ont esté fort religieusement executées, on n'y a rien oublié, on a tourné la chose par tous les endroits qui la pouvoient rendre plus odieuse; il se trouve pourtant, que sa M. Imp. apres avoir attentivement consideré toutes ces Lettres, & avoir ordonné à ses Ministres de les examiner dans la plus estroitte rigueur, a declaré de vive voix & par escrit, qu'elle n'y trouvoit rien ny dans la forme, ny dans la matiere qui ne fust plein d'honesteté & de modestie, & que l'on ne pouvoit pas agir, ny escrire plus convenablement au bien de l'Empire, & du repos public, tesmoignant mesme vn juste sentiment de douleur, de voir traitter ses Ministres, avec tant d'indignité, lors qu'ils travailloient par ses ordres, à detourner l'orage, dont l'Empire est menacé, apres vn tesmoignage si illustre, d'vn Monarque aussi juste & aussi esclairé, qu'il y en ait jamais eû dans le monde, ce seroit faire vn insigne tort au Baron, d'employer d'autres armes pour le justifier, puis qu'il borne toute sa gloire, & toute son ambition dans l'honneur de plaire à l'vn des plus dignes & plus aymables Maistres, qui ayt jamais porté la triple Couronne.

Répon-

REPONCE
AUX
REMARQUES FRANCOISES,

Sur les Lettres du Baron de l'Isola, & du Chevalier de Camprick à S. A. E. de Cologne.

Deduction du Fait.

APres avoir attiré les armes de France dans l'Empire, sous des pretextes imaginaires, il falloit encore recourir au secours d'une plume Parisienne, pour les y pouvoir retenir avec quelque couleur de justice, c'est dans ce grand Magazin de modes nouvelles, que l'on est allé puiser mille ingenieuses inventions pour se délivrer adroittement des importunités des Ministres de l'Empereur à la Haye, qui dans la seule veuë de rendre un service considerable au public, & à S. A. E. de Cologne, avoient innocemment eventé la mine, & donné lieu à decouvrir un mystere que l'on avoit déguisé jusques alors avec tant d'addresse & de soin, *bastava la mitad de la cortesia*, l'ecrivain que l'on a gagé pour un Employ de cette impor,

tance, n'a rien eſpargné pour s'acquitter dignemment de ſon devoir, il a ſupplée autant qu'il a pû au deffaut de la raiſon par le ſecours de l'induſtrie, & l'on reconnoiſt aſſez que l'on a choiſi dans cette rencontre, l'un des plus hardis Entrepreneurs des cauſes abandonnées ; la pluſpart des choſes qu'il allegue ſont des fruits de ſon beau genie, d'autant plus admirables qu'ils ne ſont ſoûtenus d'aucune matiere, & que l'art en fait tout le prix. Il ſemble qu'il ait entrepris d'obſcurcir la lumiere de la verité par le brillant de ſon eſprit; il entaſſe une maſſe confuſe d'allegations ſans preuves, de conjectures ſans fondemens, & de conſequences ſans premiſſes, lorſque le texte des lettres qu'il cite ne luy donne pas aſſez de priſe, il n'heſite point à y adjouſter du ſien tout ce qu'il faut pour authoriſer ſa cenſure, il exerce ſa valeur à combattre des monſtres qu'il a formez, il s'empreſſe à détruire ſon propre ouvrage & s'épanoüit la ratte par mille beaux raiſonnemens ſur des ſuppoſitions qui font le point meſme de la controverſe, s'il avoit exercé ſon eſprit ſur une matiere indifferente, il auroit aſſeurement donné au public l'entretien d'une agreable lecture, mais les affaires d'Eſtat veulent eſtre traittées d'une autre methode, comme elles roulent tou-

tes ſur la realité des faits, elles ne peuvent ſouffrir les détours de la chicane, ny les ſpeculations trop ſubtiles qui les reduiſent ſouvent en fumée, en les eſpurant de la matiere, les plus delicates penſées ne peuvent ſubſiſter contre la force des verités que l'on voit & que l'on touche, & tout l'art des plus grands Orateurs ne ſçauroit venir à bout de perſuader à un malade qu'il joüit d'une parfaite ſanté, & à un neceſſiteux qu'il nage dans l'opulence, Meſſieurs les Miniſtres & les Ecrivains François pourront donner à leur gré le tour qu'ils voudront aux choſes: Ils appelleront tant qu'il leur plaira l'invaſion des Pays Bas une ſimple priſe de poſſeſſion, l'oppreſſion de la Lorraine une correction fraternelle; les practiques continuelles dans l'Empire un devoir neceſſaire de maintenir la paix de Weſtphalie; celles que l'on fait en Pologne, un ſoin pieux & Chreſtien de pourvoir ce Royaume d'un plus puiſſant Chef, qui maintienne hautement cét important Boulevard contre les entrepriſes du Turc; l'introduction d'une formidable Armée dans l'Empire & dans les Places du Rhin un devoir neceſſaire pour la ſeureté d'un Allié: tout cela eſt gallant, ingenieux & bien imaginé, & les curieux trouveront peut-eſtre dans les

 ſie-

ſiecles futures un agreable divertiſſement à lire dans l'hiſtoire, par quels ingenieux détours on nous a fait donner dans le piege, mais ceux qui ſentent le mal dans leurs entrailles, & qui demandent à Dieu la paix pendant leurs jours, ne prennent aucun plaiſir à ce jeu, de quelque riche dorure, dont on puiſſe orner un poignard, celuy qui l'a dans le ſein n'en reſſent pas moins la picquure; le pis eſt que pendant qu'ils nous arreſtent par ces vains amuſemens ils vont gaignant inſenſiblement terrain, & nous nous treuvons enfin comme ces bonnes gens qui retournent au logis la bourſe vuide, aprés s'être égayés quelque temps aux ſpectacles des Charlatans du Pont-neuf; ceux qui ſe ſont mis en poſſeſſion de vouloir regler le monde, ont porté le deſordre juſques à tel point, qu'ils croyent avoir droit de debiter pour des Indiens & des Oſtrogots tous ceux qui n'approuvent pas leurs maximes, & de faire paſſer pour ſeditieux ceux qni ont aſſez de reſolution pour s'y oppoſer; c'eſt la regle ordinaire des Conquerans, de tenir pour criminels ceux qui regimbent contre le frein, l'opinion qu'lis ont que tout leur eſt dû, fait paſſer dans leurs eſprits, pour autant d'attentats, tous les obſtacles qu'on veut mettre à leurs progrés, à moins que de paſſer

ser pour Heretiques d'Estat ; Il faut croire pieusement que leurs grands appareils ce font sans dessein, lorsque les entreprises esclattent, il faut se persuader qu'elles ne peuvent entraisner aucune fâcheuse suitte; s'ils occupent quelque Province, c'est un article de foy qu'ils ne les prennent qu'à dessein de les rendre ; s'ils allument le feu dans quelque Royaume, c'est une foiblesse ridicule d'apprehender qu'il se puisse respandre dans le voisinage, & quoyque nous en voyons tomber mille à droite, & dix mille à gauche, nous devons fermement croire que le carreau ne tombera jamais sur nos testes, à moins de quoy anatheme aux incredules.

Les Ministres de l'Empereur à la Haye sont tombés dans cette erreur, pour s'être attachez trop grossierement aux realités palpables, faute de cette delicatesse d'esprit qui esleve les belles ames au dessus des objets sensibles, ou du moins d'une humble soumission pour s'en rapporter aveuglement aux grands Maistres des belles choses ; mais quoy qu'ils raisonnent à la vieille mode par les mesmes principes que les Crocheteurs & les Savetiers, & qu'ils soient assez simples pour croire avec le vulgaire, que le feu brusle, & que la glace se fond au Soleil ; ils ne laissent

ſent pas d'eſtre auſſi importuns à la France, que l'oyſon du Capitole le fuſt à ceux qui le vouloient ſurprendre, & de luy faire autant de peur que le Laocoon des Troyens en fit aux Grecs dans la fatale machine où ils eſtoient enfermés.

Et mens ni leva fuiſſet
Impulerat ferro Argolicas fœdare latebras.

Pendant qu'elle travaille charitablement à rabotter (comme elle ſe vante) la nation Allemande, & à luy inſpirer le bel air du monde, & qu'elle luy tourne en ridicule les anciennes maximes de ſes Peres, comme les regnes du Roy Guillemet & de la Reyne Gillette. Ces Miniſtres incommodés employent tous leurs ſoins à l'affermir dans ces vieilles erreurs, & à luy faire concevoir de l'horreur de tout ce que nous avons de plus galand, & de plus enjoüé pour nous inſinuer dans les eſprits, ils ſont embaraſſans, ils rompent ſouvent de belles meſures, ils entraiſnent pluſieurs ames foibles par le penchant naturel que les hom- ont à croire ce qu'ils voyent, & ce que l'on leur fait toucher au doigt, il s'en faut défaire à quelque prix que ce ſoit, & les debiter dans le monde pour de vendeurs de ſornettes, & des Eſprits Chymeriques,

ques, remuans & inquietés, ſur tout le Baron de l'Iſola, qui ſemble n'avoir autre ſoin que de les ſuivre par tout à la piſte, & leur jetter ſans ceſſe des pierres d'achoppemens à leur paſſage, c'eſt un fâcheux & un incommode, qui a encor l'imagination remplie de ces vieilles idées de la liberté Germanique, de l'union de l'Empire, de la foy des Traittés, de l'exacte accompliſſement des promeſſes, de l'inalterable obſervation des loix fondamentales des Eſtats, de l'excluſion des Conſeils & des pratiques eſtrangeres, & de mille autres erreurs que la ſimplicité des premiers hommes avoit eſtablies pendant l'enfance du monde. Il ne faut rien eſpargner pour le deſtruire, il faut rendre ſa foy ſuſpecte, ſon zele odieux, ſes maximes ridicules & toute ſa conduite blaſmable.

Mais voyons l'origine de cette hayne inveterée, s'il découvre aux Polonois les plus ſecrettes trames de la cabale de l'election; l'on s'eſcrie auſſi-toſt il ſonge, il radotte. S'il avertit les Eſpagnols du deſſein d'attaquer les Pays Bas, ſous le pretexte des dependances, voilà Mr. d'Ambrun en campagne, qui l'accuſe de vouloir mettre la mauvaiſe intelligence entre les deux Roys, s'il publie que la France aſpire à la Monarchie Univerſelle ce

 n'eſt

n'eſt qu'une chymere, s'il montre qu'elle en poſe le fondement à ſe rendre maiſtreſſe du Rhin pour ſe faire ainſi l'arbitre de l'Empire on traitte la choſe de calomnie, s'il dit qu'elle travaille à diviſer la Triple ligue pour renouveller impunement la guerre, on en fait une bagatelle, s'il ſuggere qu'elle medite la rupture contre les Eſtats d'Hollande, pour ruiner les flancs & les deffenſes du Pays Bas & de l'Empire, on luy impute que c'eſt l'effet de ſes artifices ordinaires à troubler le monde ; mais le mal eſt, que l'evenement à toûjours verifié ſes propheties, & que pluſieurs ſe trouvent aujourdhuy fort incommodés pour avoir eſté trop lents à les croire.

L'Autheur de ces Remarques déploye toutes les pieces de ſa boutique pour obſcurcir la reputation de ce Miniſtre, mais il en trace une ſi fauſſe peinture qu'il donne aſſez à connoiſtre qu'il ne l'a pas tirée ſur l'original & qu'il a travaillé ſur des memoires peu fidelles ; il l'attaque par ſon fort lors qu'il le taxe en termes couverts d'eſtre gagné par les Eſtats, & d'agir par un principe d'intereſt & d'ambition, c'eſt mal connoiſtre ſon genie & celuy des Provinces Unies ; Il eſt auſſi peu d'humeur à recevoir qu'elles le ſont à donner ; ce n'eſt pas la methode des Republi-

publiques populaires de faire de sembla-
bles profusions, elles sont plus conve-
nables aux Princes absolus & Conquerans
qui ont besoin de plusieurs instrumens de
toute sorte pour l'execution de leurs va-
stes desseins, & qui peuvent disposer des
leurs finances, sans en rendre compte à
personne; ceux-là respandent liberale-
ment leurs thresors dans les Pays estran-
gers, pour s'acquerir des creatures dans
la Nation mesme, qu'il veüillent leür-
rer, comme les Chasseurs se servent des
oyseaux de mesme espece, pour recla-
mer les autres & les attirer dans le piege,
mais il n'y a point de Ministre si prosti-
tué qui pût souffrir de se voir enregistré
nom & surnom dans les Livres des Estats
Generaux, qui ont autant de Contrôl-
leurs, qu'il y a de Villes, & de Bourgue-
maistres dans les sept Provinces, aussi
n'a-on jamais oüy dire qu'ils se soient
emancipés d'en tenter aucun, mais ceux
qui sont accoustumés à trouver des hom-
mes, qui ouvrent les mains sans façon à
leur liberalités, se persuadent facilement
que tous les autres n'agissent que par le
mesme ressort, au fond chacun sçait le
peu d'application, que le Baron de l'Iso-
la a pour sa fortune, & qu'il a tous les
jours à essuyer des reproches de ses plus
intimes amis, de l'extreme negligence
qu'il

qu'il fait paroiſtre dans ſes propres interests, l'eſtat où il ſe trouve apres les belles occaſions qu'il a euës de s'enrichir, fait connoiſtre evidemment qu'il a juſques icy plus travaillé pour le public que pour ſoy-même, quelques Miniſtres de France pourroient rendre un teſmoignage authentique de la maniere dont il reçoit des offres de cette façon, toute la Cour Imperiale depoſera en ſa faveur qu'il y a plus de trois ans qu'il ſollicite ardemment ſon Maiſtre, de luy accorder pour prix de tous ſes ſervices une petite retraitte, où il puiſſe paſſer en repos le reſte de ſes jours hors du tracas des affaires; ſi les offices de ſes ennemis luy pouvoient procurer aupres de ſon Maiſtre ce bonheur, auquel il aſpire uniquement, ils ſe deferoient de luy de bien meilleure grace, & avec plus de repos de conſcience, que par la laſche, & par l'indigne voye des injures & des calomnies; je ſçais qu'il ſe tiendroit redevable à leur hayne, & diroit de bon cœur *ſalutem ex inimicis.* Mais tant que ſon devoir le tiendra engagé dans les emplois publics, il y marchera toûjours d'un pas ferme, ſans s'eſtonner pour le bruit, ny ſe deſtourner à droite ny à gauche, quelques ſpectres qu'il puiſſe rencontrer en ſon chemin, que ſi la Providence eternelle par des ſecrets

impenetrables, veut que la mauvaiſe cauſe demeure victorieuſe, elle ne triomphera jamais de ſon cœur, & dans les plus grandes extremités l'on pourra toûjours dire de luy : *Victrix cauſa Deis placuit ſed victa Catoni.*

Cét Eſcrivain l'accuſe d'une demangeaiſon demeſurée de ſe produire en public par ſes eſcrits, & je puis dire avec tous ceux qui le connoiſſent, que c'eſt l'une de ſes plus grandes averſions, quoy que dans tout le cours de ſa vie, il ait employé ſes heures de loiſir à la compoſition de pluſieurs ouvrages, dont il auroit pû attendre autant d'approbation que de ceux qu'il a eſté obligé de mettre en lumiere, jamais les ſollicitations de ſes amis n'ont pû vaincre la repugnance, qu'il a toûjours euë a les expoſer en public, & hors du Bouclier d'Eſtat qu'un commandement abſolu & une neceſſité indiſpenſable l'obligerent de mettre au jour, avec une precipitation qui ne luy permit pas de le polir, comme il auroit ſouhaitté, jamais aucune piece de ſa façon n'a paru de ſon ſçeu & de ſon conſentement; il eſt vray que l'avidité des Libraires, leur a fait ramaſſer quelques fragments mal agencées de deux ou trois autres de ſes ouvrages, qu'ils ont mis ſous le Preſſe avec tant de deffauts que l'Autheur meſme a

de la peine à les reconnoiſtre, mais il a ſujet de ce plaindre de ce que la malice de quelques uns, & l'ignorance de quelques autres, luy attribuent ſouvent des fruits, qu'il n'a pas produits, & qui ont de caracteres ſi contraires aux ſiens, que pour peu qu'on veüille luy faire juſtice, on demeurera facilement d'accord que ce ſont des Enfans ſupposés.

Quant à ſa conduitte dans les affaires publiques, tous les Miniſtres de l'Empereur peuvent donner fidelle teſmoignage, qu'il n'a jamais rien proposé de violent, ny d'injuſte, qu'il a toûjours porté les choſes à l'union & à la douceur, à meſme temps que la France marchoit à grand pas ſur l'ancienne maxime de *Divide & Impera*, dans tous les demeſlés qui ſe ſont preſentés, il a mis ſes ſoins & ſon eſtude à chercher les voyes d'accommodement, il a réüni Mr. l'Electeur de Brandenbourg à la Pologne, & ne trouva point d'obſtacle à ſa negotiation, que ceux que les Miniſtres de France y avoient mis, tout le monde ſçait quelle facilité il apporta à la Paix d'Olive, avec quel empreſſement il a travaillé à celles de Portugal & d'Aix la Chapelle, & les ſoins qu'il a employés pour l'affermir par une ſolide guarantie; il a ſouvent ſollicité des Ligues deffenſives qui ſont

les fondemens de la Paix & de la seureté des Estats, il a toûjours desconseillé autant qu'il a pû les offensives qui peuvent donner de la jalousie, & susciter de nouveaux troubles, il demeure mesme d'accord qu'il souhaitte la subsistance, & la conservation des Provinces Unies, parce qu'il les considere comme les Boulevards de l'Empire, & les plus fermes appuys des Pays Bas, les Mediateurs & les guarands de la Paix, & qu'il n'a pû penetrer jusques à present en quoy ils peuvent avoir desobligé la France, si ce n'est parce qu'ils ont arresté le cours de ses Conquestes sur les Espagnols, qu'enfin ils ont offert à S. M. T. C. toutes les justes satisfactions qu'elle pourroit souhaitter; il juge qui si la France prenoit pied dans leurs Estats, les Pays-Bas Espagnols se trouveroient assiegés de toutes parts, & sans aucune ressource, que les Princes d'Empire Voisins auroient le poignard sur la gorge, qu'aucune puissance ne leur pourroit plus disputer l'entiere domination du Rhin, & qu'enfin quelque justice & moderation que l'on puisse supposer dans les desseins de la France à ne vouloir rien entreprendre sur l'Empire, elle seroit toûjours en estat de le pouvoir faire impunement, & que c'est une malheureuse condition de voir dépendre nostre sort &

nostre

noſtre liberté de la diſcretion d'autruy ; il advouë auſſi qu'il n'a pû faire paſſer dans ſon Eſprit, les frequentes marches d'une Armée de quarante mille hommes dans les Pays Bas, pour un ſimple divertiſſement de promenade, & qu'il n'a pas eſté ſans emotion au bruit des grands appareils qui ce faiſoient de tous coſtez avec tant d'empreſſemens & de frais, que la raiſon luy perſuadoit, que le deſſein devoit eſtre proportionné à la dépenſe, & qu'un ſi magnifique theatre n'eſtoit pas dreſſé pour repreſenter une ſimple farce de Jodelet, il fait paroiſtre dans toutes ſes actions une eſtime toute particuliere pour la Nation Françoiſe ; Il la reconnoiſt comme l'une des nourrices des ſciences & des Arts, polie dans ſes diſcours & dans ſes eſcrits, agreable dans la converſation, fertile en grands hommes, abondante en bons Soldats, induſtrieuſe, hardie, & appliquée au travail. Il a des ſentimens pour ſa M. T. C. qui paſſent juſques à l'admiration, il en parle en toute ſorte de rencontres avec autant de reſpect que ſes propres ſujets ; il louë avec tous les Eloges poſſibles les beaux reglemens qu'il a mis dans ſon Royaume, & s'il luy voyoit appliquer ſon grand genie & ſa puiſſance, à des Conqueſtes moins dangereuſes, & plus eſloignées, il accompagneroit

gneroit ſes deſſeins du plus ardant de ſes vœux. Voilà les raiſonnemens extravagants, & la conduitte dereglée de ce Miniſtre, contre qui l'on ſe gendarme avec tant d'aigreur & de violence; J'ay recueilli autant que j'ay pû tous les reproches qui ſont eſpars en divers endroits de ces Remarques, contre luy, pour en faire une maſſe & les détruire tout d'un coup, afin de n'eſtre pas obligé de m'eſcarter de la matiere principale, pour reſpondre à chaque pas à ces fadaiſes, j'ay crû devoir cét office à la juſtification d'un amy à qui l'on rend des outrages pour des bienfaits, & qui neglige le ſoin de ſa propre deffence pour ſe reſerver tout entier à celle de la cauſe publique.

Venons à preſent à l'affaire de Rhinberg & aux prattiques ſecrettes, que l'on a tramées principalement depuis deux ans, ſelon les fortes & preſſantes conjectures, que l'on en peut former ſur les choſes qui ont paru ſucceſſivement à nos yeux en les combinant avec celles, que nous voyons aujourdhuy; S. A. E. de Collogne a fait depuis quelques années diverſes inſtances aux Eſtats des Provinces Unies pour la reſtitution de cette place, à quoy ils luy ont opposé diverſes exceptions, ſur leſquelles je ne veux porter aucun jugement; mais il faut que

la France les ait tenuës pour legitimes, puis que par le Traitté de l'an 1662. elle s'eſt obligée expreſſement, de maintenir les Eſtats dans la poſſeſſion de cette Place, comme je feray voir plus clairement dans la ſuitte. Quoy qu'il en ſoit, comme la matiere ce trouva litigieuſe, l'on en vint à un Accord proviſionel le 14. Février 1667. par lequel on regla la forme & les conditions de la ſubſiſtance de la guarniſon dans la place laiſſant à S. A. E. l'entiere juriſdiction Civile, Politique & Eccleſiaſtique, & par ce moyen le different demeura quelque temps aſſoupi, mais l'Acte de la guarantie de la Paix d'Aix la Chapelle ayant eſté ſigné & ratifié par la Triple ligue en faveur de l'Eſpagne, ce fuſt alors que la France déja irritée contre les Eſtats Generaux, pour les obſtacles qu'elle luy avoit mis à l'entiere conqueſte des Pays-Bas, conceut une hayne implacable contr'eux, elle les conſidera comme les premiers moteurs & les principaux inſtrumens d'une negotiation par laquelle ils ſembloient avoir oppoſé une barriere invincible à tous ſes progrez, & forma déslors le deſſein de s'en vanger, mais l'entrepriſe eſtoit difficile & dangereuſe, la puiſſance des Hollandois par mer pouvoit apporter de grandes incommodités à la France dans le com-

commerce, & l'inquieter mesme au dedans de son Royaume, il n'estoit pas facile de les attaquer par terre dans la longue distance, qui separe la France des Hollandois, ny d'introduire dans leurs Pays des Armées considerables sans places d'armes, & sans des lieux commodes pour les vivres & les Magazins, & pour la seureté de la retraitte, il falloit necessairement passer sur les terres d'Espagne de qui on avoit sujet de se deffier, & sur celles de l'Empire où l'on ne pouvoit prendre le passage par force sans violer la Paix de Westphalie, pour remedier à tous ces inconveniens, & jetter de solides fondemens pour l'execution du dessein qu'elle meditoit ; deux choses luy estoient absolument necessaires, l'une d'engager l'Angleterre dans cette entreprise, pour balancer les forces maritimes fermer le Canal & couvrir les costés de France par le moyen de la Flotte Angloise, l'autre d'engager S. A. E. de Cologne a prester son nom, ses Places, & ses Estats pour s'ouvrir le passage par terre & se saisir en mesme temps des principales Places du Rhin inferieur, afin de tenir l'Empire en sujettion, & fermer toutes les advenües aux secours, l'on ne manqua pas de representer aux Anglois, qu'il y alloit de leur gloire à se vanger de l'affront de Chatam,
qu'il

qu'il s'agiſſoit de leur intereſt de moderer le trop grand Empire que les Hollandois s'arrogeoient dans le Commerce, & de ſe redreſſer des dommages que leur cauſe le Traitté deſavantageux de Breda, on ne s'oublia pas de leur offrir le partage eſgal du Commerce à l'excluſion des Hollandois & de tous autres, on leur promit de diviſer eſgalement les conqueſtes qui ce feroient ſur eux, je m'eſgarrerois hors de mon but ſi je voulois icy rapporter en détail tous les ſecrets reſſorts qu'on a fait joüer pour émouvoir cette machine, il ſuffit que l'on ſçache & que l'on voye aujourhuy par l'experience que l'on commença depuis ce temps-là d'employer tous les moyens imaginables pour l'eſbranler, & que par cela meſme on connoiſſe que le deſſein de cette guerre eſt une affaire premeditée, & tramée depuis long-temps par une longue ſuitte d'intrigues & de negociations ſecrettes.

En meſme temps que l'on diſpoſoit ſi heureuſement les choſes de ce coſté-là, on ne s'oublioit pas de ſonger aux moyens de dreſſer la Batterie du coſté de Mr. l'Electeur de Cologne, mais il falloit agir avec beaucoup de circonſpection & de delicateſſe, l'on connoiſſoit l'humeur de ce Prince, douce, moderée, ennemie des troubles, & zelée pour le repos public, on pré-

prévoyoit assez qu'il seroit difficile de l'entraisner par un mouvement violent à des desseins contraires à son inclination & à ses interests, & l'on jugea fort sainement qu'il n'y avoit point d'autre moyen, que de l'y engager insensiblement par des détours si secrets, qu'il ne pût s'appercevoir du lieu où l'on le menoit, que lors qu'il ne seroit, plus en Estat d'aller en arriere, en effect ç'auroit esté un procedé peu adroit, & qui d'abord auroit effarouché l'esprit de ce Prince, de debutter de plein saut par une proposition de guerre & d'armement, & de luy demander sans aucun pretexte des passages des Places de seureté, des vivres & des logements pour une puissante Armée dans le cœur de ses Estats; pour faire la guerre à ses voisins, & amis de l'Empire, l'on prévit assez qu'un Prince doué comme luy d'une rare prudence feroit toutes les reflexions necessaires sur le peu de justice d'une telle Proposition, & sur les dangers qui en pourroient resulter à l'Empire & à ses propres Estats, qu'il considereroit meurement le desordre & la confusion que cette entreprise causeroit dans l'Europe, qu'il auroit esgard à l'estat present des Princes Chrestiens que les menaces de l'ennemy commun doivent obliger à tenir leurs forces unies, & ne les point dissiper à des

entre-

entreprifes non neceffaires, & hors de faifon ; l'on prévit fort bien qu'il ne s'exposeroit pas facilement au peril evident d'attirer fur foy la hayne publique & les reproches d'avoir rallumé dans l'Europe pour un petit intereft comme celuy de Rhinberg, un feu que l'Efpagne avoit *bien* voulu efteindre en facrifiant une bonne partie des Pays Bas ; Enfin l'on fuppofa pour chofe affeurée, que fi on luy découvroit le fond du deffein, il ne prendroit jamais une refolution de cette importance, fans la communiquer auparavant à l'Empereur, & aux Eftats de l'Empire, qui tres affeurement le luy auroient déconfeillé : toutes ces confiderations leur firent conclurre que le cœur de S. A. E. ne fe pouvoit pas prendre d'affaut, & qu'il le falloit attaquer dans des formes plus regulieres pour le réduire pied à pied à la neceffité de fe rendre.

Pour joüer dignement ce roôle, il falloit un Miniftre authorifé dans l'efprit de S. A. E. accredité dans l'Empire, & qui pût porter les chofes fous le pretexte des propres interefts de ceux qu'on vouloit engager, on ne trouva point d'inftrument plus propre pour l'execution de ce deffein que Mr le Prince Guillaume de Furftemberg, l'on rencontra en luy feul toutes les qualités neceffaires pour un employ de

cette

cette importance, les adherences, qu'il avoit dans l'Empire, les avantages qu'il pouvoit esperer dans les troubles, le zele ardent, qu'il avoit fait paroistre pour le party en plusieurs occasions, & lascendent qu'il s'estoit acquis sur l'esprit de Mr. l'Evesque de Straes bourg son Frere, ne permirent pas que l'on hesita longtemps sur le choix, les bienfaits, dont il estoit prevenu, qui ont fait dire souvent à un grand Ministre du R. T. C. par un agreable equivoque, qu'il estoit le cher amy de la France, ne pouvoient laisser aucun doute de sa vigilance & de sa fidelité, on le pria donc de se rendre aupres de S. A. E. ou sans descouvrir le fond de son cœur il fit joüer tous ses ressorts pour reveiller dans l'esprit de S. A. le desir de renouveller les instances aupres des Provinces Unies, pour la restitution de Rhinberg, l'on dit mesme que l'on fit entrevenir d'autres personnages dans la scene, pour attaquer ce Prince par l'endroit plus tendre, qui est celuy de la conscience, on luy fit connoistre, que les Hollandois estant effrayés du bruit de la marche de S. M. T. C. avec des forces considerables dans les Pays-Bas, seroient beaucoup plus ployables a ses demandes, qu'en toute autre saison, que sans effusion de sang, il se feroit faire Justice à la seule-veüe des armes

Fran-

Françoiſes, & que jamais il ne rencontre-roit une occaſion ſi favorable, pour reünir à ſon Dioceſe ce membre détaché depuis tant d'anneés, que S. A. E. de Brandebourg ayant le meſme intereſt pour les Places que les Eſtats luy detiennent, ſe joindroit facilement pour concourir de concert à la meſme pourſuitte, & que ces deux puiſſances unies, & appuyées d'une Armée ſi voiſine, ſeroient aſſez conſiderables pour eſtre eſcoutées des Hollandois avec plus d'attention que du paſſé, toutes ces Propoſitions parurent ſi raiſonnables à S. A & à tous ceux qui ne penetroient pas le fond du myſtere, qu'aucun n'y pût contredire, en ſuitte de cette premiere démarche, Mr. le Prince Guillaume ſe procura une commiſſion de S. A. aupres de Mr. l'Electeur de Brandebourg, ſous couleur de l'induire à s'unir dans le meſme intereſt, & dans quelques autres points, qui ce traittoient à Ratisbonne, mais en effet, & principalement pour deſcouvrir ſes ſentiments ſur la guerre, que l'on meditoit contre les Provinces Unies, les Propoſitions qu'il fit à la Cour de Berlin, & les fins auxquelles elles tendoient, ſont ſi conuës de tous ceux qui ont quelque part dans les affaires, qu'il ſeroit ſuperflus & hors de mon ſujet de les deduire, il débita d'abord à cét Electeur le deſſein que la

France avoit d'attaquer les Hollandois, ſans teſmoigner d'y prendre aucun intereſt, pour voir de quelle maniere S. A. E. recevroit cette nouvelle, mais ayant reconnu, qu'il ne la prenoit pas de l'air qu'il auroit ſouhaitté, & que S. A. la jugeoit tres dangereuſe pour tout l'Empire, & trouvoit convenable d'employer tous les ſoins poſſibles pour la divertir, il fit alte la deſſus, & ne pouſſa pas la choſe plus loin, ſe contentant pour un premier coup d'eſſay, d'engager S. A. E. d'envoyer de concert avec Monſieur l'Electeur de Cologne, un Miniſtre à la Haye, pour faire de nouvelles inſtances pour la repetition des leurs places, le Sieur de Blaſpil fût auſſi toſt envoyé de la part de Monſieur l'Electeur de Brandenbourg à la Haye, qui apres quelques legeres inſtances, partit pour d'autres affaires plus preſſantes, avec eſpoir d'un prompt retour, apres avoir viſité les Miniſtres Imperiaux, & conferé avec eux ſur le ſujet de la commiſſion dans laquelle ils luy offrirent tous les offices qui pouvoient dépendre d'eux, le Sr. Boukorſt y vint en meſme temps, & y fit un peu plus de ſejour, il donna un memoire ſans datte, qui fût veu au Conſeil le 10. de Novembre 1670. tout rempli de remerciements des expreſſions que Mrs. les Eſtats avoint faittes à S. A. E. par leur re-

resolution du 7. d'Aoust 1670. par lesquelles ils l'asseuroient du desir qu'ils avoient de maintenir avec elle une sincere correspondence, de faire constamment tout ce qui pourroit y contribuer, & remedier à tout ce qui la pourroit alterer tant soit peu, priant S. A. de leur faire sçavoir s'il y estoit entrevenu quelque chose, qui fust de cette nature, & luy offrant toutes les satisfactions equitables, lors qu'il luy plairoit de les en informer.

Il leur proposa en mesme temps par un autre escrit quelques points sur lesquels S. A. E. desiroit d'estre satisfaitte, parmy lesquels celuy de Rhinberg fut touché fort legerement, offrant neanmoins de la part de S. A. E. toutes les seuretés, que les Estats Generaux pourroient desirer en eschange de cette restitution, apres avoir premis succinctement ce point en forme de prelude. Il en rejette luy mesme la decision à un autre temps, par les mots suivants, qui terminent cét article (*pendant qu'on attendra là-dessus un ajustement equitable comm'il se doit faire entre les amis & bons voisins on recherche V. V. S. S. d'oster les griefs cy, apres specifiés*) tous ces mots sont mysterieux & ne marquent pas un esprit fort desireux de terminer l'affaire de Rhinberg, d'autant plus que tous les autres articles tendent a faire reparer quel ques

ques griefs touchant la garnison de Rhinberg, afin qu'à l'avenir les sujets de S. A. E. n'en fussent pas incommodés, ce qui tesmoigne evidemment un consentement tacite à un sejour plus long de la Garnison dans cette place, & semble avoir quelque chose d'incompatible avec la molle & froide instance, qu'il venoit de faire pour l'evacuation, l'on infere aussi de tout cét article, que S. A. demeuroit d'accord de donner des seuretés reciproques à Messieurs les Estats moyennant cette restitution, & qu'elle mesme jugeoit qu'ils estoient bien fondés à les pretendre, que par consequent ce n'estoit pas une affaire qui ce pût traitter de haute lute & sans conditions, & qu'il falloit auparavant liquider les pretentions de Messieurs les Estats pour le capital & l'interest des sommes, pour lesquelles cette place avoit esté engagée à feu Monsieur le Comte de Meurs, & plusieurs autres poincts, qui sont encor indecis sur la mesme matiere.

Apres avoir fait cette diligence par escrit, il partit quelques jours apres assez brusquement de la Haye, sans attendre la resolution, ny qu'on luy deputa des Ministres pour en conferer avec luy, & mesme sans prendre congé des Estats, & laissa ordre au Sieur vander Vecken Resi-

dent ordinaire de S. A. E. de leurs ſignifier ſon départ, il le pretexta de ſon indiſpoſition, qui devoit plutoſt l'empeſcher de partir dans une ſaiſon ſi faſcheuſe, & par des chemins ſi difficiles & ſi dangereux, à cauſe des grandes eaux, qui les rendoient preſque impracticables, il partit meſme ſans laiſſer les actes & les inſtructions neceſſaires au meſme Reſident, quoy qu'il eut l'ordre de pourſuivre l'affaire comm'il le declara par un memorial ſans datte, qu'il preſenta aux Eſtats immediatement apres le départ du Sieur Boukorſt, par où il eſt facile de conjecturer que S. A. E. agiſſoit veritablement de bonne foy, & avec un ſincere deſir d'accommoder cette affaire, mais que le Sieur Boukorſt devoit avoir d'allieurs des Inſtructions ſecrettes pour ne la traitter que ſuperficiellement, & faire plus de bruit que d'effet.

Juſques alors le Baron de l'Iſola n'avoit pris aucune connoiſſance de cette affaire, par ce qu'elle n'avoit aucune connexion ny raport avec la commiſſion particuliere pour laquelle il eſtoit envoyé, mais le Sr. de Camprick, en vertu de quelques ordres de l'Empereur, en avoit fait des inſtances fort preſſantes aupres des Eſtats, & y avoit mis d'aſſez bonnes diſpoſitions, mais voyant que le Sieur Boukorſt ſe cachoit de luy, & fuyoit ſon abord il eût ſuiet de

croire que S. A. E. n'aggreoit pas qu'il s'ingera plus avant dans cette negociation & n'osa pas continuer ses offices, crainte de faire quelque fausses demarches, faute d'estre instruit de ce que le Sr. Boukorst avoit fait.

Il faut noter icy que le Sr. Boukorst pendant tout le séjour qu'il a fait à la Haye, ne daigna jamais faire sçavoir son arrivée ny faire la moindre civilité aux Ministres de l'Empereur, quoyque diverses fois ils luy eussent fait dire sous main, que s'il leur faisoit donner le moindre avis de sa venuë selon la coustume ordinaire, ils ne manqueroient pas de le visiter, il n'en usa pas de mesme avec Mr. de Pompone, à qui il faisoit regulierement sa cour & se servoit utilement de ses conseils, selon les fins de ses Maistres subalternes.

S. A. E. ayant appris le procedé du Sr. Boukorst tesmoigna d'en estre peu satisfaitte, & persistant tousjours dans le veritable dessein d'un accommodement, & jugeant que le Baron de l'Isola y pourroit contribuer quelque chose par ses soins, eût la bonté de luy escrire une lettre, dont je ne puis pas cotter icy justement la date, mais je sçay qu'elle fût escritte au commencement de l'An 1671. par laquelle elle le pria de s'y vouloir employer; le Baron y respondit avec toutes les expressions

 de

de respect, & de promptitude à quoy son devoir & la bienseance l'obligeoient, & quoy qu'il ne pût agir expressement au nom de son Maistre sans ordre, il ne laissa pas de faire sous main tous les offices qu'il crût devoir estre plus efficaces, pour disposer les Ministres à cette restitution. Apres avoir sondé bien avant l'intention des Ministres, il reconût à fond les plus secretes accroches, qui arrestoient le cours de cette negociation, & ce qu'il pût descouvrir en substance, fût que leur ayant representé à quel point l'Empereur, & l'Empire prenoient à cœur la restitution de Rhinberg, les inconvenients, qui pouvoient arriver de la detention de cette place, le peu d'utilités qu'ils avoient à la retenir, & les grands avantages, qu'ils pouvoient esperer de l'amitié de S.A.E. on estoit assez demeuré d'accord avec luy de toutes ces raisons, mais que l'opinion enracinée que l'on avoit depuis long-temps, que S. A. deferoit absolument aux conseils de quelques Ministres, qui n'agissoient (à ce qu'ils croyoient) que par les mouvemens, & les maximes de la France, les obligeoit à ne pas precipiter cette affaire avant que d'avoir de solides fondemens de seureté, que l'aversion que ces mesmes Ministres témoignoient hautement contre les Provinces Unies,

les

les bruits qu'eux-mesmes faisoient courir de l'intention de la France pour les attacquer, les practiques evidentes, qu'ils avoient avec elle sur ce sujet, & le bruit répandu dans tout l'Empire du dessein qu'ils avoient de se saisir de Cologne, estoient des circonstances, qu'il falloit meurement examiner, avant que de se resoudre à remettre une place frontiere & si advancée dans leur Pays, entre les mains de ceux qui leur donnoient des marques si visibles d'une mauvaise intention : le Baron de l'Isola ne pouvant declarer cruëment toutes ces choses au Ministre de S. A. E. luy en dit autant qu'il jugea necessaire pour servir son Maistre, sans desobliger les Ministres de S. A., & luy fit aussi connoistre que pour bien satisfaire au desir que S. A. témoignoit qu'il s'employa dans cette affaire, il seroit necessaire qu'elle luy procura des ordres de Sa Majesté Imperiale, sans quoy il ne pourroit agir qu'en son propre nom, & par des remontrances particulieres qui ne seroient pas de grand poids, si le nom & l'authorité de son Maistre ne les appuyoit, mais que sur toutes choses le succez de cette negotiation dépendroit absolument des seuretés que S. A. E. pourroit proposer aux Provinces Unies, pour une ferme & sincere union entre l'un & l'autre Estat, Mr.
 le

le Prince Guillaume estoit alors retourné en la Cour de France, & pendant son absence S. A. E. qui agissoit alors par son propre genie, jugea fort prudemment qu'il falloit prendre cette voye, elle ordonna à son Ministre à Vienne, de procurer des ordres de l'Empereur au Baron de l'Isola, fort peu de temps apres elle luy escrivit une lettre de remerciement de ses bons offices, dont la copie sera inserée à la fin de cét ouvrage, & envoya en mesme temps à la Haye, une instruction à son Resident avec ordre de la communiquer aux Ministres Imperiaux, sans pourtant leur en laisser aucune copie, ce qui est cause que l'on n'en peut pas icy marquer la datte, & que l'on est obligé de renvoyer l'Ecrivain aux Registres de S. A. E. dont l'on est en possession, elle contenoit les points suivants que S. A. E. pour témoigner aux Provinces Unies le veritable desir qu'elle avoit de cultiver la bonne intelligence, estoit en disposition moyennant la restitution de Rhinberg, d'entrer avec ses Chapitres dans une ligue defensive avec elles pour elle & ses successeurs. Qu'elle consentoit que les fortifications de la place fussent démoliës, & que pour ce qui estoit des apprehensions que les Estats avoient pour la Ville de Cologne, quoyque S.A.E. ne vit pas quel interest ils

y

y pouvoient prendre, cela neantmoins ne feroit pas capable de retarder l'accommodement, puisque l'on eftoit en termes d'adjufter ce different.

En fuitte pour contenter S. A. E. qui fouhaittoit la paix, & la repaiftre de quelque apparence, & peut-eftre auffi pour avoir matiere de l'irriter contre les Hollandois, par le refus que l'on efperoit fur fes demandes, l'on renvoya le Sr. Bukorft à la Haye, en apparence pour agir fur la mefme inftruction, felon que luy-mefme le témoigna au Refident de l'Empereur, & il en fit en effet quelque ouverture aux Etats, mais il debuta par un memorial tout rempli de plaintes & de menaces, dans lequel il infifta avec beaucoup plus d'ardeur fur le reglement de la garnifon pour l'advenir, que fur l'evacuation, pour laiffer (felon que l'on peut conjecturer raifonnablement) une fecrette amorce aux Eftats, de s'accrocher fur ce point, & leur faire croire que S. A. E. fe contenteroit de cette fatisfaction leur montrant par là un faux chemin, pour fe tirer d'affaires avec S. A. E. & les engager à fe tenir plus fermes fur le point de la reftitution. Il vifita le Chevallier de Camprick, & luy parla fort fuccinctement du fujet de fa commiffion, il fe mit en Eftat de voir auffi le Baron de l'Ifola, mais une maladie tres-dangereufe

qui le tenoit alors hors d'eſtat de recevoir des viſites, ne luy permit pas de joüir de ce bonheur, & le prompt départ du Sr. Bukorſt (qui ne s'arreſta pas plus de cinq ou ſix jours à la Haye) empeſcha le Baron de pouvoir s'acquitter de ſes devoirs d'honneſteté envers luy, de quoy il luy fit faire excuſes. l'On voit par tout ce procedé que le Sr. Bukorſt ne cherchoit qu'à pelotter ſans vouloir lier aucune partie, & que fuyant tousjours les approches, il pretendoit ſeulement de tirer ſon coup en courant, à la maniere des Cravates & des Carrâbins. Je ne pretens pas de blâmer icy la conduitte de Mr. de Bukorſt, il a crû agir ſelon les intentions de S. A. E. en ſuivant les inſtructions de ceux à qui elle a commis la direction de ſes affaires.

Quelque temps apres à la ſollicitation de S. A. E. le Baron de l'Iſola receut un ordre de ſon Maiſtre, en datte du 12. Avril 1671. qui ne luy fuſt rendu que ſur la fin de May, croyant probablement, qu'on l'avoit conſigné à Vienne au Reſident de S. A E. & qu'il fuſt retenu à Bone tout ce temps-là pour quelque raiſon ſecrette.

Auſſi-toſt que ſa ſanté fut un peu reſtabliё il fuſt obligé de paſſer à Cologne, où il eut l'honneur de s'abboucher diverſes fois avec Mr. l'Eveſque de Straesbourg, il

il luy dit ingenüement ses pensées, sur l'affaire de Rhinberg, & lui fit connoistre fort franchement, que l'unique obstacle qu'il y rencontroit, estoit l'opinion que les Estats avoient conceüe avec la plus saine partie de l'Europe, que luy & Mr. le Prince Guillaume son frere, agissoient absolument pour les interests de la France, qu'ils meditoient avec elle la guerre contre les Provinces Unies, qu'ils avoient dessein sur Cologne, & qu'ils ne pressoient à present la restitution de Rhinberg, que pour se prevaloir de ce poste, à penetrer plus facilement dans le cœur des Estats, mais que s'il pouvoit dissiper ces soupçons par des seuretés reelles, il se promettoit asseurement de porter les choses au point que S. A. E. desiroit, Mr. l'Evêque receut de fort bonne grace tous ces advis, & confirma au Baron que S. A. E. estoit tousjours dans le mesme sentiment, de consentir à la demolition de la place & de s'unir avec les Estats par une ligue deffensive, & que pour ce qui estoit de Cologne, l'on connoistroit par la suitte de ses actions, que son plus pressant desir estoit de terminer cette affaire par un honneste accommodement, il l'asseura mesme qu'il procuroit que S. A. E. envoyast au plustost un autre Ministre à la Haye, pour solliciter l'affaire de Rhin-
 berg

berg de concert avec luy, & le pria avec de grandes inſtances d'y vouloir employer tous ſes ſoins.

Il faut icy remarquer en paſſant, que lorſque Mr. l'Eveſque de Straesbourg confirma tous les points contenus dans l'inſtruction de S. A. E. touchant la demolition & la ligue, il ne pouvoit ignorer ce que tout le monde ſçavoit des grands armemens de S. M. T. C. & du deſſein formé d'attacquer les Provinces Unies, & que ſi ces raiſons, dont apres l'on s'eſt ſervi pour revoquer les offres que S. A. E. avoit faittes, avoient eſté de quelque poids, les loix de la ſincerité & de la bienſeance l'obligeoient d'en dire alors nettement ſes penſées au Miniſtre de l'Empereur, qu'il avoit engagé à traitter ſur ce plan là, affin de l'empeſcher de prendre de fauſſes meſures, & de commettre mal à propos l'authorité de ſon Maiſtre, mais il perſiſta ſi conſtamment dans ſon premier projet, que le Baron de l'Iſola s'en retourna à la Haye, fort perſuadé que l'on marchoit de bon pied, & fort confirmé dans le deſſein de pourſuivre la negotiation ſur le meſme projet, à ſon retour à la Haye qui fut ſur la fin du mois de May de l'An 1671. (je marque icy autant qu'il m'eſt poſſible toutes les dattes, parce que l'Autheur des Remar-

ques

ques, qui s'accroche à toutes choſes comme un homme qui ſe noye, paroiſt fort ſcrupuleux ſur ce point, & pretend tirer de grands avantages ſur la diſtinction des temps) il attendit quelque temps l'arrivée du Miniſtre de S. A. E. ſelon que Mr. l'Eveſque de Straesbourg en eſtoit convenu avec luy, mais ſon attente fuſt vaine & l'on avoit trop peur de reüſſir & de perdre un ſi beau pretexte que celuy de Rhinberg, pour l'execution du deſſein principal, que l'on avoit ſi long-temps projetté: Le Reſident de S. A. E. (qui n'entroit pas dans le fond de la cabale, & qui agiſſoit dans les veritables intentions de ſon Maiſtre) inſiſtoit toûjours ſur les meſmes principes, & ſollicitoit meſme de temps en temps les Miniſtres Imperiaux de joindre leurs offices aux ſiens, ce qui les obligea de redoubler leur ſoins & leurs inſtances, de voir les Miniſtres l'un apres l'autre, & leur faire connoiſtre à quel point Sa Maj. Imperiale & tout l'Empire s'intereſſoient en cette affaire, que les conditions qu'offroit S. A. E. leurs devoient oſter toute ſorte de ſcrupule, & leurs eſtoient incomparablement plus advantageuſes que la poſſeſſion de la place de Rhinberg, ils procurerent, meſme que quelques officiers de guerre informaſſent Mrs. les Eſtats du peu d'impor-

stance de cette Place pour eux, pourveu qu'ils fussent asseurés d'une bonne correspondence avec S. A. E., ils en ébranlerent plusieurs, ils en trouverent quelques autres assez retifs, & incredules, & pour achever de les convaincre, ils firent courir parmy eux un escrit sans nom, apres l'avoir communiqué au Resident de S. A. E. par lequel ils leurs faisoient voir par des raisons tres pressantes, l'interest qu'ils avoient à terminer ce different, les advantages qui leur en resulteroient, & les dommages qu'ils devoient apprehender du costé de l'Empire, si l'accommodement venoit à manquer de leur part, cét escrit fit un effet si visible, que ceux qui s'estoient monstrés les plus contraires firent connoistre aux Ministres de l'Empereur, que si S. A. E. persistoit dans les sentimens contenus en son instruction, ils contribueroient de bon cœur tout leur pouvoir à luy procurer la satisfaction qu'il souhaittoit, & ne doubtoient point que le corps des Estats ne se portast à la mesme resolution, mais qu'avant que de s'engager à en donner quelque declaration authentique qui pourroit tirer à consequence il estoit necessaire de sçavoir precisement si S. A. E. estoit toûjours dans le mesme dessein, sur quoy les Ministres de l'Empereur voyant l'affaire si bien disposée, &

ju-

jugeant que la conjoncture estoit propre à la pousser plus loin, formerent le memoire sur lequel l'Autheur des Remarques, s'est si galamment diverti, quoy qu'ils eussent pû le presenter d'abord aux Estats sur les offres de S. A. E. qui jusques alors n'avoient pas esté revoquées, ils eurent neanmoins ce respect pour elle de ne le vouloir pas faire sans son expres consentement. l'Autheur de ces Remarques aura bien la bonté, s'il luy plaist de nous permettre de faire icy une petite pose pour luy faire comprendre que tous les coups qu'il a voulu porter avec tant de passion, contre ce pauvre memorial, sont du tout hors de mesure & font un notable prejudice à sa propre cause.

L'on peut remarquer en premier lieu par tout ce recit, & par la nature des choses, que les Ministres de l'Empereur ont effectivement desiré l'accommodement de Rhinberg, l'interest & les ordres de leur Maistre, le soin du repos public, le desir de complaire à S. A. E. la gloire de reüssir dans une negotiation qui devoit avoir tant d'applaudissement dans l'Empire, les y convioient, & disons mesme (puis que l'Autheur des Remarques les veut faire passer pour si bons Hollandois) qu'ils devoient autant desirer ce succés, qu'ils aymoient le repos & la seureté des Provinces

vinces Unies, l'on voit auſſi par toute leur conduitte, qu'ils s'y ſont pris de la maniere qu'ils devoient, qu'ils ont travaillés à mettre les diſpoſitions avant que de vouloir introduire la forme, qu'ils ont employés à cela les moyens les plus adroits & les plus efficaces, qu'ils ont pû imaginer, & ne ſe ſont pas contentés d'executer ſimplement leurs ordres, mais ont paſſé juſques aux œuvres de ſurerogation, ils ne pouvoient agir avec plus de circonſpection & plus de deference envers Son Alteſſe Electorale que de ne vouloir faire la moindre advance ſans ſon adveu, & quoy qu'ils fuſſent déja inſtruits de ſes intentions touchant la matiere, ils ont voulu auſſi qu'il fuſt ſouverain arbitre de la forme, juſques à ſoumettre à ſa cenſure le memorial qu'ils vouloient preſenter par ordre de leur Maiſtre, qu'ils avoient formé ſur les propres inſtructions de S. A. E. s'ils euſſent agi de mauvaiſe foy, & avec deſſein d'engager S. A. E. contre ſon gré, ils auroient d'abord preſenté le memorial aux Eſtats ſans luy en donner connoiſſance, & auroient eu aſſez de fondement pour le faire ſur les declarations qu'elle leur avoit faittes de ſes intentions, ſur les confirmations, que leur en avoit données Mr. l'Eveſque de Straesbourg, & ſur les inſtan-

ces continuelles que leur en faisoit le Resident de S. A. E. & ils auroient eu toûjours de quoy se justifier aux yeux de tout le monde, en faisant voir qu'ils n'avoient agi que sur le plan qu'elle mesme leur avoit donné, mais par surabondance de precaution, & de respect, ils n'ont rien voulu advancer qui ne fust auparavant reveu, corrigé & approuvé de S. A. E. quand tous les deffauts que cét Ecrivain remarque dans ce Memoire seroient veritables, ils ne pouvoient partir d'une mauvaise intention, ny porter aucun coup au prejudice de S. A. E. puis qu'on le soûmettoit à sa censure, & que l'on protestoit de ne vouloir agir que par les mouvemens qu'il inspireroit, ainsi toutes ces belles remarques que l'on produit à coutretemps, sont à présent hors de saison, & devoient estre plustost suggerées à S. A. E. pour reformer le memorial, que de le produire au public, pour rendre suspects les Autheurs qui recherchoient eux-mesmes la censure, mais la réponse que l'on a dressée au nom de S. A. E. a bien fait connoistre que l'on en vouloit plus à la matiere qu'à la forme, & que les manquemens imaginaires que l'on y trouve si hors de temps sont des pieces faites à plaisir, pour couvrir par de petits traits d'esprit, le deffaut essentiel de la volonté,
mais

mais qui voudra épurer toutes ces choſes des couleurs & des ornemens qu'on leur donne,& les reduire dans leur eſtre naturel,on trouvera que tout le crime des Miniſtres de l'Empereur, eſt d'avoir pouſſé l'affaire plus loin que n'auroient voulu ceux qui la ſouhaittoient indeciſe, pour avoir un pretexte de guerre, & pour attirer ſur les Eſtats la hayne & l'indignation de l'Empire, en un mot Mr. l'Electeur demande Rhinberg, on travaille à le luy faire rendre, on luy en ouvre ſincerement les voyes, il propoſe de ſon propre mouvement des conditions pour faciliter la choſe, on agit ſur ce pied-là, il témoigne de craindre les Hollandois, on s'employe auſſi-toſt pour luy procurer toutes les ſeuretés raiſonnables qu'il pouvoit deſirer, il ne s'en contente pas; auſſi-toſt on luy en propoſe de plus grandes par la guarantie des plus conſiderables puiſſances de l'Europe, il pretend l'éloignement des trouppes qui ſont ſur ſes frontieres, on le luy promet pourveu qu'il eſcarte en meſme temps les ſecours qu'il n'a appellés, (à ce qu'il dit) que pour la neceſſité indiſpenſable de ſa deffenſe, il deſire la neutralité pour ſes Etats, on la luy procure pourveu qu'il ſe mette en eſtat, & en liberté de la pouvoir obſerver de ſa part, apres tout cela ceux
qui

qui font toutes ces choſes ſont (à l'advis du remarqueur) les boutefeux & les trompettes de la guerre, & ceux qui entrent dans les terres de S. A. E. pour attaquer ſes voiſins, & les amis de l'Empire, ſous pretexte de l'aſſiſter, apres avoir par mille artifices rempli ſon eſprit de vaines terreurs, ſont les Peres de la Paix, & les Mercures qui portent le Caducée, les noms que l'on impoſe aux choſes dependent du caprice des hommes, mais il n'eſt pas pour cela en leur pouvoir de changer leur nature, quelque tiltre qu'ils leur puiſſent donner.

L'Ecrivain de Paris qui recherche dans les autres une ſi grande exactitude, nous donnera s'il luy plaiſt, & s'il peut, quelque bonne raiſon, pour laquelle il a ſupprimé les trois dernieres Lettres, à ſçavoir une des Miniſtres de l'Empereur, en reſponce de celle de S. A. E. du deuxiéme de Janvier 1672. la reſponce de Mr. l'Electeur du douziéme Febvrier 1672. & leur derniere reſponce du vingtſixiéme Febvrier, qui eſtoient les plus importantes & les plus eſſentielles; mais puis qu'il ne nous peut rien dire de bon là-deſſus, il nous permettra de croire que c'eſt parce qu'elles contenoient tout le deuoüement de l'intrigue, & que comme les Miniſtres de S. A. E. n'ont pû ſe démeſler

meſler autrement que par des injures & des invectives, des ouvertures & des éclairciſſemens qu'on leur a donnés par cette derniere reſponſe, qui leur applaniſſoit nettement toutes les difficultés, le remarqueur s'eſt fait aſſez de juſtice, pour croire qu'il ne ſortiroit pas plus heureuſement qu'eux de ce mauvais pas.

L'on peut auſſi remarquer dans toutes ces Lettres de S. A. E. que les Ecrivains qui les ont compoſées avec plus de politeſſe, que n'ont accouſtumés d'en avoir les Allemands dans une langue eſtrangere, ont employés toute leur addreſſe à s'accommoder autant qu'ils ont pû dans l'apparence à l'humeur pacifique de S. A. E. en meſme temps que dans le fond ils ſappoient les fondemens de l'union, de l'accommodement, & de la paix; les retractations de toutes les offres que S. A. E. avoit faites, ſont toûjours accompagnées de proteſtations de vouloir entrer dans un bon accord, l'introduction des troupes Françoiſes dans l'Archeveſché, eſt auſſi-toſt ſuivie de l'offre d'une neutralité qu'ils rendent impracticable en meſme temps qu'ils la demandent, les hoſtilités que l'on prepare aux Hollandois, ſont dévancées, par des aſſeurances poſitives d'une fidele & ſincere correſpondance, & ſi l'on examine de meſme

tout le reste de la tissure, on trouvera par tout un combat continuel entre les effets & les paroles, qui se démentent & se détruissent l'une par l'autre, ce qui fait voir clairement que toutes ces douceurs par lesquelles on a voulu temperer l'amertume de ces lettres, n'ont esté que pour satisfaire l'esprit debonnaire de ce Prince, & luy faire avaller plus agreablement le poison, en luy proposant la guerre sous le nom de la Paix, l'esclavage sous le tiltre de secours, & la rupture soubs l'apparence d'accommodement.

Mais cela n'auroit pas esté capable de l'esbranler, il falloit de plus fortes machines pour luy imprimer un mouvement si violent & si contraire à sa nature, il luy falloit faire paroistre des spectres & des fantômes en l'air, & luy inspirer de toutes parts des sujets d'apprehension, & de deffiance pour l'engager à chercher à ce mal imaginaire les faux remedes qu'on luy avoit depuis long-temps preparés, il falloit luy faire voir en perspective des dangers pressants pour le reduire à la necessité de s'armer, les Hollandois leur en fournirent innocemment & fort à contrecœur une tres-favorable occasion, la marche de S. M. T. C. avec la plus grande partie de ses forces en l'An 1670. & les advis qu'on leur donnoit de toutes parts,

parts, & que les propres Miniſtres de S. A. E. publioient hautement à Bruxelles & par tout l'Empire (comm'il ſeroit facile de prouver, s'il eſtoit neceſſaire) que tout cét appareil eſtoit deſtiné contre les Provinces Unies, les obligerent de prendre quelques précautions pour leur deffence, mais comm'ils ne s'allarment pas trop facilement, ils ſe contenterent de renforcer leurs troupes de quelques recruës, & de mettre quelques Regimens dans Maſtrick, que le danger ſembloit regarder alors de plus pres, ce fut par là que l'on commença à jetter les premieres ſemences des ſoupçons que l'on a depuis ſi ſoigneuſement cultivées dans l'eſprit de S. A. E. pour l'amener au but où l'on l'attendoit. Sur le commencement de l'Année ſuivante les Eſtats eſtant advertis des projects que l'on faiſoit en France pour des levées conſiderables, tant au dedans du Royaume, qu'en Suiſſe, en Italie, en Irlande, & en Allemagne, & des menées qui ſe tramoient en Angleterre, commencerent à ſonger un peu plus ſerieuſement à ſe mettre hors de ſurpriſe, tout leur ſoin pourtant fut borné dans la diſtribution de quelques patentes, pour une levée peu proportionnée au danger qui les menaçoit. La veritable cauſe de ce petit armement eſtoit ſi neceſſai-

ceſſaire, & ſi evidente, & il conſtoit ſi clairement à tout le monde, des repugnances, des contradictions, & des delays qu'ils avoient apportés à prendre cette reſolution, que bien loin d'en prendre ombrage, les plus ſenſés les blâmoient haûtement de peu de precaution, & de trop de confiance qu'ils avoient ſur la foy des Traittés publics, l'on ne laiſſa pas pourtant de faire joüer tous les reſſorts de la cabale pour redoubler les terreurs de S. A. E. & faire paſſer dans ſon eſprit pour une conſpiration contre ſes Eſtats, une petite levée qu'une neceſſité tres-preſſante avoit arrachée d'eux pour leur ſeule conſervation.

Parmy les autres Patentes que l'on diſtribua, l'on en donna une au Sieur de Bamphield pour un Regiment, il crût ne pouvoir faire plus commodement ſa levée qu'aux environs de Cologne, & dans la Ville meſme, où pluſieurs perſonnes deſireuſes d'employs accouroient de toutes parts, il y avoit alors de grands démeſlés entre S. A. E. & la Ville de Cologne, & la violence avec laquelle on porta les affaires contre cette Ville deſarmée, quelques lettres interceptées & pluſieurs autres indices convainquans, donnerent generalement l'allarme à tout l'Empire & fortifierent extremement l'opi-

l'opinion que l'on avoit conceüe l'Année precedente que l'on en vouloit à cette place, ſe ſoupçon fut encor confirmé par l'approche des armes du R. T. C., & par les commerces continuels de Mrs. les Princes de Furſtenberg avec luy, en effet tout le monde eſtant convaincu du deſſein que la France avoit formé de concert avec eux d'attaquer les Hollandois, & pluſieurs autres eſtant auſſi perſuadés par mille preuves indubitables que l'on aſpiroit à ſe rendre Maiſtres du Rhin, l'on jugeoit avec raiſon que Cologne eſtoit trop à leur bienſeance pour l'execution de tous ces projets, & qu'elle leur ſeroit trop incommode dans le cours de la guerre que l'on meditoit, ſi elle leur eſtoit oppoſée, pour pouvoir ſe perſuader qu'ils auroient aſſez de moderation pour la laiſſer en repos; pluſieurs Princes de l'Empire, & la pluſpart des Villes Imperiales en prirent d'abord l'épouvante, & firent de vives inſtances à l'Empereur de vouloir prévenir par ſon autorité, un mal qui devoit entraîner des ſuites ſi dangereuſes, la Ville que la choſe regardoit de plus pres, en fut plus ſenſiblemẽt touchée, & ſe voyãt hors d'état de ſe pouvoir maintenir d'elle-même, elle jetta les yeux de tous coſtés pour voir d'où luy pouroit venir du ſecours, elle eut ſon premier recours à S. M. I. qui l'aſſeu-
ra

ra d'abord de ſa protection, & ſongea ſerieuſement aux moyens de la conſerver, mais comme ce ſage Monarque a couſtume d'employer avant toutes choſes les remedes plus doux, & ne vient jamais aux extrémes, que dans les dernieres extremités, il jugea à propos de deputer trois Princes Electeurs pour moyenner par leur authorité, & celle de l'Empire, un honneſte accommodement de tous les differens qui pouvoient donner pretexte à l'invaſion de cette place, il ne trouva pas mauvais que le Magiſtrat de la Ville pourveut cependant à ſa ſeureté, par les voyes que le traitté de Weſtphalie, & le droit meſme de nature luy permettoit; ſur quoy le Magiſtrat fit continuer avec plus de diligence les ouvrages qu'il avoit commencé, pour mettre la Place en deffence; le grand vacarme que l'on excita contre cette innocente precaution, convertit en certitude, les ſoupçons que l'on avoit auparavant de la conſpiration ſur cette Place; puis qu'en effet on ne pouvoit trouver mauvais qu'ils ſe miſſent en deffence, ſi l'on n'avoit pas deſſein de les attaquer, mais ce n'eſtoit pas aſſez de ſe fortifier, il falloit du monde pour deffendre leurs ouvrages, ils ſe mirent en devoir d'en chercher, & ne voyant point de plus prompte ny de plus ſeure aſſiſtan-

ce

ce que de ceux qui avoient plus d'interest à leur conservation, ils s'addresserent aux Provinces Unies, les requerans instamment de vouloir aggréer que le Regiment que le Sr. Bamphield achevoit de former dans leur Ville, y sejournast quelque temps, jusques à ce que l'on vist plus clair dans les desseins où l'on engageoit S.A.E. contr'eux, Mrs. les Estats jugerent fort prudemment que l'oppression de Cologne seroit un degré pour la leur, que par là on se vouloit rendre Maistre du commerce du Rhin en mesme temps, qu'on pretendoit de leur oster celuy de la Mer par le moyen de l'Angleterre, que l'on feroit de Cologne une place d'armes, & que l'on en tireroit de grandes commodités dans tout le cours de la guerre qu'on leur preparoit, ces considerations les obligerent à prendre la resolution, d'embrasser la deffence d'un boulevard si considerable de leurs Estats, mais ils ne le voulurent faire qu'à l'instante requisition de la Ville avec declaration solemnelle, qu'ils retiroient leurs troupes, aussi-tost que S. M. Imperiale ou la Ville le jugeroient necessaire, & que tant qu'elles y demeureroient, elles seroient sous l'absolüe direction & dependance du Magistrat: Jamais l'armée de Xerxes n'a tant fait de bruit dans la Grece, que ce pauvre Regiment,

qui

montoit à peine à douze cens hommes,en a causé dans le voisinage par l'addresse des Ministres de S. A. E., il seroit difficile & ennuyeux de deduire icy par le menu tous les ressorts, qu'ils ont fait joüer pour rendre cette assistance suspecte & criminelle, ceux qui avoient déja projetté l'introduction d'une puissante armée d'un Roy conquerant & pretendant à l'Empire dans le cœur des Estats de S. A. E. sans la moindre apparence de necessité, faisoient passer pour un grand attentat la detention d'un si petit corps, dans une Ville si vaste & si nombreuse en habitants, qui se voyoient, si evidemment menacés par un Prince appuyé d'une Armée françoise qui estoit preste de marcher à son voisinage, mais le bon de l'affaire, est que l'on s'en servit de pretexte pour donner le comble aux apprehensions que l'on avoit jettées dans l'esprit de S. A. E. jusques à luy faire croire que ce Regiment Hollandois seroit capable de la venir enlever jusques dans sa propre chambre, l'on se sert icy des propres termes de ceux qui les ont proferés assez publiquement, que par respect l'on ne nomme pas; ce fut alors que l'on pressa ouvertement S. A. E. de s'armer, que l'on luy en fit connoistre l'importance & le besoin, qu'on luy en presenta les moyens, & qu'on le soubmit

 par

par là abſolument à la conduitte & dépendance, de ceux qui ne l'avoient gouvernés juſques alors que par des reſſorts ſecrets, dont il ne penetroit pas l'artifice.

Sa Majeſté Imperiale deſirant d'avancer cét accommodement, deputa Mr. le Marquis de Grana pour propoſer à S. A. E. & à la Ville la commiſſion, qu'elle avoit deſtinée pour ajuſter les differens, le Marquis eut le bonheur de rencontrer S. A. E. ſeule à Bonne, & comme ſes Conſeillers ſecrets ſe trouverent pour lors abſens, l'eſprit de S. A. E. qui agit toûjours fort droittement, lors qu'il agit par ſes propres lumieres, ſe rendit facilement à ſon devoir, & à la raiſon il accepta de bonne grace la commiſſion Imperiale, & témoigna un grand deſir de voir tous ces troubles appaiſés, la Ville s'y conforma avec beaucoup de promptitude, mais Mr. le Prince Guillaume eſtant arrivé quelques jours apres à Bonne, penſa perdre patience, & fit des reproches ſenſibles à ſon frere, de ce qu'il n'avoit pas eu le ſoin de parer ce coup pendant ſon abſence, apres ces premiers emportemens l'on commença de ſonger aux remedes, cela eſtoit aſſez difficile, parce que la parole de S. A. E. eſtoit donnée par eſcrit en termes ſi clairs, & ſi poſitifs qu'ils ne ſouffroient aucune reſtriction

ny interpretation, il en falloit pourtant trouver à quelque prix que ce fust, & appeller l'industrie au deffaut de la raison & de la justice, ce fut elle qui suggera à Mr. le Prince Guilliaume, de proposer quelques points sous le tiltre de préliminaires, qui devoient estre decidés avant que de pouvoir admettre la Commission Imperiale, croyant par ce mot de préliminaires, sauver la parole & l'honneur de S. A. E. & faire eschoüer en mesme temps la Commission, mais comme les subtilités qui n'ont point de subsistance dans la realité des choses, s'évaporent facilement, celle-cy ne pût tenir long-temps contre la force de la verité, l'on découvrit aussitost que ces points, qui n'avoient que le nom de préliminaires, contenoient en effet tout le fond & la substance de tous les differens, qui estoient entre S. A. E. & la ville & même le point de la souveraineté immediate, qui choque directement l'authorité de l'Empereur & de l'Empire, & la liberté de toutes les Villes Imperiales; & quand mesme tous ces points auroient pû passer pour préliminaires, ils doivent estre remis à la connoissance des Commissaires Imperiaux, puisque les accessoires ne regardoient pas moins leur Commission que la matiere principale, en tout cas, l'on n'en pouvoit venir à aucun ac-

commodement, que ces points ne fussent vuidés, & ils ne le pouvoient estre que par l'entremise des Commissaires, à moins que d'établir une nouvelle commission, pour en connoistre, ce qui auroit esté contre toutes les formes, & auroit entraisné des longueurs insuportables. Ce procedé ne trouva aucun approbateur, il fut condamné de toutes les personnes de bon sens; & Mr. l'Evesque de Straesbourg mesme ne le pouvant soûtenir avec quelque apparence de raison, commença de proposer quelques temperamens, pour mettre son frere hors de l'embarras, où il s'estoit inconsideremment plongé, il en convint avec Mr. le Marquis de Grana, qui les fit approuver au Magistrat, l'on en demeura d'accord le matin, & Mr. l'Evesque les traitta le mesme jour avec sa magnificence ordinaire, mais ce fut une chose surprenante de voir que l'on commença dés le mesme jour de travailler à rendre suspecte au Magistrat la commission Imperiale, & que l'on s'efforça de détourner le cours de la negociation sous couleur d'un accommodement particulier, qui ce traitteroit independemment de tout autre entremise.

Parmy ces expediens dont l'on estoit convenu pour ajuster ces préliminaires, les Ministres de S. A. E. consentirent que le

le Regiment du Sr. Bamphield demeuraſt dans Cologne, pourveu qu'il preſtaſt le ſerment à la Ville, ce qui donna à pluſieurs un ſujet d'eſtonnement de voir, qu'apres y avoir conſenti avec tant de facilité, ils en exciterent auſſi-toſt apres un ſi grand bruit, tant aupres de S. A. E. que dans tout le Cercle de Weſtphalie, les plus moderés attribuerent cette conduitte à un ſimple effect de l'infirmité humaine, qui ne nous permet pas de demeurer long-temps dans une meſme aſſiette, mais la gazette mediſante n'en jugea pas ſi chreſtiennement, & forma une conjecture aſſez probable, qu'ils n'avoient pas eſtes fachés que ce Regiment demeura dans la place; pour avoir un pretexte de ſonner le bout-en-ſelle, de rendre les Provinces Unies ſuſpectes aux voiſins, d'allarmer de tant plus S. A. E. & ſur tout d'avoir un prejugé favorable pour le deſſein qu'ils avoient déja projetté d'introduire les troupes de France dans l'Archeveſché. Je ne m'arreſteray pas icy à deduire toutes les particularités de cette negociation de Cologne, depuis que la Commiſſion Imperiale fut eſtablie, ny à rapporter en détail tous les détours que l'on a voulu donner aux Commiſſaires, les longueurs que l'on y a affectées, les échappoires par leſquels on a

tafché de rendre leur foins inutiles, les frequentes retractations, ou intrepretations des chofes dont on eftoit déja convenu, les plaintes que l'on a faittes contre les Deputés des Electeurs, commis à cét accommodement, de ce qu'ils pouffoient l'affaire avec plus de diligence & de vigueur qu'il ne convenoit à ceux qui vouloient profiter du defordre, & les fecrettes menées pour y faire entrevenir le Cercle de Weftphalie, pour donner un contrepoids à la commiffion Imperiale, & confondre les chofes, par la diverfité des Entremetteurs, tout cela m'engageroit dans un recit trop long, & trop odieux, & m'écarteroit en quelque façon de mon fujet. Je me contenteray de dire que tant fur le principal que dans les acceffoires l'on ne pût jamais arracher de refolution fur tout ce que l'on propofoit, que l'on n'eut auparavant confulté l'Oracle de Paris, & l'on a remarqué par une exacte obfervation que l'on ne donnoit jamais de réponfe de la part de S. A E. aux Deputés Imperiaux qu'apres l'arrivée des Couriers qui alloient & venoient de Bonne à Paris, & de là à Bonne par un flux & reflux continuel, & que l'on n'agiffoit en toutes chofes que par le mouvement que ce premier mobile imprimoit. Mais enfin comme l'on s'apperceut, que l'Em-

l'Empire n'entendoit plus raillerie ſur cette matiere, & que l'on eſtoit ſur le point de pourvoir, à quelque prix que ce fuſt, à la ſeureté de cette place, l'on commença à changer de batterie, & à propoſer un accord proviſionel, pour laiſſer la matiere indeciſe, & avoir toûjours en main, de quoy la remettre ſur pied dans une meilleure occaſion, ils diſputerent encor le terrain, tant qu'il pûrent ſur cét accord, mais voyant que c'eſtoit pour eux un mal neceſſaire, l'on jugea qu'il valloit beaucoup mieux pour le gros du deſſein, que cette place demeuraſt neutre & deſarmée par quelque eſpece d'accommodement, que de la voir renforcée d'une garniſon conſiderable, qui les auroit empêchés d'en tirer aucune commodité de celles qu'ils s'eſtoient propoſées, pour la guerre qu'ils meditoient, que ſous couleur de cét accord, l'entrée de la place feroit libre à tous les Officiers François, les principes de deffiance feroient oſtés, les chemins feroient plus ouverts aux practiques avec le Magiſtrat, & la facilité feroit plus grande, pour entreprendre une ſurpriſe, toutes les fois qu'on le trouveroit neceſſaire pour le bien de leur parti.

Pendant que l'on amuſoit l'Empire, par les longeurs de cét accommodement,

& les Miniſtres Imperiaux à la Haye, par de vaines offres pour ajuſter l'affaire de Rhinberg, l'on amaſſoit de prodigieuſes quantités de munitions, & de vivres pour l'armée de France que l'on attendoit, l'on faiſoit paſſer du canon ſur la Moſelle ſoubs couleur d'en faire preſent à S. A. E. l'on raſſembloit tous les fugitifs de l'armée françoiſe en vertu d'une amniſtie que S. M. T. C. leur avoit accordée, & l'on dreſſoit tout l'appareil de la tragedie, qui ce doit bientoſt repreſenter, l'on rempliſſoit toûjours l'eſprit de ce Prince de nouvelles apprehenſions, tous les preparatifs, que les Hollandois faiſoient pour ſe precautionner contre un danger ſi evident: luy eſtoient debités comme autant d'entrepriſes & d'attentats ſur ſes terres, on luy procuroit des advis de divers endroits, des entrepriſes imaginaires, que les Hollandois formoient contre luy, l'on jettoit meſme la frayeur dans le cœur de ſes peuples de telle ſorte que tous les habitans du Pays de l'Eveſché de Liege furent obligés de démenager & de ſe retirer dans les Places fortes; Je ne puis omettre icy un inſigne trait de ſouppleſſe, dont S. A. E. meſme fait quelque mention dans l'une de ſes lettres du 2. Janvier 1672. par les termes ſuivants. *Je feray donc plus de fondament, ſur ce que vous eſcrivés* (il veut dire

re de la bonne intention des Provinces Unies envers elle) *que ſur tant d'advis que j'ay receûs de differents endroits*, cela fait voir le ſoin que l'on avoit pris de luy en procurer de toutes parts, *meſme de perſonne en qui vous ne voudries pas, que je n'euſſe point de creance*, il deſigne par ces mots Mr. le Marquis de Grana, de qui tous les honneſtes gens tiendront tousjours le texte pour tres autentique, lors qu'il ne ſera pas corrompu par la gloſſe. La verité de la choſe eſt, que Mr. le Marquis de Grana voyant clairement le cours qu'alloient prendre les choſes, & deſirant d'y apporter tout le remede qu'il pourroit, en dit nettement ſes penſées à Mrs. les Princes de Furſtenbergs, il leurs repreſenta les inconveniens, qui en pouvoient reſulter ſur l'Empire, les dangers auxquels ils alloient expoſer S. A. E., le blaſme qu'eux-meſmes encourroient d'avoir allumé un feu qu'ils ne pourroient pas éteindre, & parmy pluſieurs raiſons tres ſolides, qu'il leur allegua, il leurs fit connoiſtre, que par cette conduitte, ils attireroient infailliblement les armes des Hollandois dans l'Empire, & ſur les Etats de S. A. E. par une juſte retorſion, que le droit de nature & de guerre leur permettroit, s'ils commençoient à les attaquer, alors ils crurent n'avoir plus be-

 ſoin

ſoin d'autres témoignages, l'on ne manqua pas de produire auſſi-toſt à S. A. E. un advis ſi irreprochable, & par une ſubtile intrepretation, que l'on donna à ſon diſcours, l'on fit comprendre à ce Prince, que le Marquis meſme eſtoit fort perſuadé du deſſein que les Hollandois avoient formé, d'attaquer ſes Eſtats, l'on peut juger de la piece par cét échantillon, & voir que l'on a mis tout en uſage pour reduire S. A. E. dans la neceſſité de mendier des ſecours ſi dangereux, & de chercher un remede beaucoup pire que le mal meſme.

L'on connoiſtra facilement par tout ce recit, que rien ne pouvoit arriver plus à contretemps pour eux, ny de plus contraire à leur deſſein, que la propoſition que leur firent les Miniſtres Imperiaux à la Haye pour la reſtitution de Rhinberg, & qu'ils ont notablement aigris cette bleſſure, par les ſeuretés qu'ils ont procurées à Son Alteſſe Electorale, & par les offres d'une ſincere neutralité & bonne correſpondence des Provinces Unies avec elle, leur zele ne pouvoit manquer de paroiſtre indiſcret, puis qu'il leur eſtoit ſi fort incommode, ils les toucherent ſans deſſein dans l'endroit ſenſible, en penſant fermer une playe que l'on vouloit tenir ouverte, il n'y a rien de ſi fâcheux

cheux qu'un ſervice à contre-temps, c'eſtoit veritablement une ſalutaire medecine, mais elle eſtoit amere & dégoutante, & l'on ne vouloit point de gueriſon à ce prix.

C'eſt une choſe inconcevable, que l'on veüille aujourdhuy tellement donner la gêne aux eſprits, que de leur vouloir perſuader que toute cette belle & grande ſtructure, de qui toutes les pieces ont un rapport ſi merveilleux entr'elles, ſoit un pur effet du hazard, que les choſes ſe ſoient ainſi tournées d'elles-meſmes, & qu'elles ſoient venuës ſi heureuſement au point, où ils les ont reduittes, ſans aucun concert ny prémeditation de leur part, l'architecture en eſt ſi belle & ſi reguliere, qu'il faut neceſſairement qu'un excellent Maiſtre en ait formé depuis long-temps toute l'idée, & ce que nous avons veu de temps en temps, par des pieces rapportées qui paroiſſoient aux ignorans ſans liaiſon, & ſans tiſſure, aujourdhuy que le rideau eſt tiré, nous eſt découvert à plein, & nous fait remarquer par les effects, l'enchaiſnement que toutes ces diſpoſitions, & ces menées avoient entr'elles.

Pour l'entier eſclairciſſement de toutes choſes, il reſte deux queſtions importantes à traitter, ſur leſquelles roulent

toutes les affaires presentes, l'une est si les Ministres de S A. E. ont eu un sujet legitime de retracter les offres qu'elle avoit faittes pour l'accommodement de Rhinberg ; l'autre s'ils ont esté obligés par une juste & veritable necessité d'appeller des secours estrangers pour sa deffence, & les introduire dans ses Places fortes, avec tant d'incommodités, & de danger pour tout l'Empire & pour elle-mesme.

Avant que d'entrer en cette matiere, je declare icy hautement, que tout ce que je vay dire ne regarde de pres, ny de loin la personne de S. A. E. pour qui j'auray toûjours un profond respect, non seulemeut pour sa naissance, & pour sa dignité, mais aussi pour ses propres vertus, je sçay que c'est un Prince juste, pieux, amy de la paix, & zelé au bien public, & que s'il s'escarte du bon chemin, ce ne sera jamais que par la faute de ses guides ; les ames grandes & genereuses sont beaucoup plus faciles à estre seduites, que les autres, parce qu'elles reglent tout le monde, sur leur propre mesure, & ne croyent pas facilement en autruy, ce qu'elles auroient horreur de penser seulement en elles-mesmes, les ressorts que l'on fait joüer aupres d'elle sont si subtils & si delicats, que

tout

tout autre auroit donné dans le mesme piege, & l'on luy a fermé si soigneusement toutes les advenües, qu'il estoit presque impossible que la verité penetrast jusques à luy, aussi il est un de ceux qui courent le plus de risque, en tout ce desmeslé, on l'a fait innocemment la victime de l'ambition d'autruy, & ce que je diray n'est pas moins pour l'eclairer que pour instruire les autres, ne doubtant pas que si ces verités de fait, pouvoient parvenir à sa connoissance, il sçauroit bon gré à ceux qui luy auroient donné du jour dans les tenebres, où l'on le tient ensevelí.

Venons donc à la premiere question. Les raisons que l'on peut recueillir des lettres que l'on a escrittes sous le nom de S. A. E. apres les avoir épurées des digressions, des plaintes, des redites, & des exaggerations dont on les a enrichies, ce reduisent aux points suivans, que *les conjunctures des temps & l'assiette des affaires font offrir des conditions dans un temps lesquelles on ne peut pas accepter dans un autre:* Que dans le temps que S. A. E. a fait proposer une alliance deffensive entr'elle & les Provinces Unies, *on ne sçavoit parler que d'une ferme Paix dans toute la Chrestienté & que presentement les grands armemens qui ce font, font apprehender une rude*

&

& dangereuse guerre, *sans sçavoir sur qui elle tombera*, d'où l'on conclud que *ce seroit achetter à une condition trop hazardeuse une chose qui ne peut estre refusée mesme sans condition qu'avec injustice*, il y a beaucoup de choses à remarquer là-dessus.

L'on demeure d'accord que le changement des choses fait changer fort souvent les conseils, & les resolutions, & que mesme les offres & les propositions que l'on fait ne lient pas si absolument les parties, tant que les Traittés ne sont pas signés & ratifiés, qu'elles ne les puissent revoquer, lors qu'il arrive des faits nouveaux & impreveus, qui les en dispensent; mais il faut aussi que l'on m'aduoüe que lors que l'on s'est volontairement engagé dans une negotiation, que l'on y a entremis des puissances aussi considerables que celle de l'Empereur, & requis ses Ministres de traitter sur de certaines conditions, l'on est obligé de les advertir, & de retirer la parole, qu'on leur avoit donnée, aussi-tost que l'on se voit en estat de ne la pouvoir plus tenir, autrement c'est se joüer également du mediateur, & de ceux avec qui l'on traitte, & s'exposer à de tres grands inconveniens, comme on le peut voir en cette occasion, parceque si les Ministres de l'Empereur, eussent agi

dans

dans cette rencontre, par les voyes ordinaires, & n'eussent usé d'une circonspection, qui dans la regularité des choses pouvoit paroistre superflüe, & que sur l'asseurance qu'ils avoient de la part de S. A. E. & les continuelles sollicitations de son Ministre, ils eussent ajusté la negotiation de Rhinberg selon que S. A. E. l'avoit desiré & proposé elle-mesme, sans la consulter de nouveau, l'on n'auroit pû les charger d'aucun blâme, & neantmoins ils auroient exposé l'authorité de leur Maistre, & l'honneur de S. A. E. qui ne les avoit pas advertis à temps d'un changement si peu attendu, & qui souffroient mesme que leur propre Resident travailla tousjours sur le mesme pied comm'il a fait jusques à la fin de Novembre de l'An 1671; Mais d'où peut venir cette longue dissimulation? pourquoy faire un secret à l'Empereur, & à ses Ministres à la Haye, d'un changement que l'on croit appuyé sur de si fortes raisons? pourquoy tenir tousjours bonne mine, & insister sur les mesmes principes, sans jamais donner le moindre indice de ces nouvelles reflexions, qui renversoient par le fondement tout ce que l'on avoit negotié jusques alors? pourquoy enfin ne se declarer, que lorsque l'on a veu l'affaire dans les dispositions prochaines d'estre heureu-

ſement terminée? l'on ſouhaiteroit bien de trouver quelque raiſon, qui pût juſtifier ce ſilence; mais que que complaiſance, que l'on puiſſe avoir pour eux l'on ne ſçauroit s'empeſcher de croire, que la veritable cauſe eſtoit le deſſein d'amuſer l'Empire, les Provinces Unies, & S. A.E. meſme, par une feinte negotiation, & qu'ils ſe fondoient ſur l'opinion qu'ils avoient concuë, que les Hollandois tireroient la choſe à la longue, & ne ſe reſoudroient jamais à la reſtitution de cette place; que par là, on auroit un beau jeu d'irriter l'Empire, & de juſtifier toutes les reſolutions, que l'on avoit déja priſes d'appeller des trouppes étrangeres, en faiſant voir qu'ils n'auroient pû par aucunes offres flêchir l'obſtination des Hollandois, & qu'ayant mépriſé l'union & l'amitié de S. A. E. elle avoit un juſte ſujet de ſe déffier d'eux, & de chercher toutes ſortes de précautions, pour mettre ſes Eſtats à couvert; Il eſt meſme tres-probable, que l'on n'avoit recherché la mediation de l'Empereur, que pour rendre plus authentique, & plus odieux par ſon témoignage, le refus que l'on attendoit des Provinces Unies.

Secondement, toutes ces raiſons que l'on allegue de la part de S. A. E. cét armement de France, & ce changement des con-

conjunctures, estoient déja parfaitement connus à ses Ministres, lors qu'ils luy firent faire cette proposition ; ils sçavoient déja l'union de l'Angleterre avec la France, contre les Provinces Unies, & eux mesmes la publioient hautement dans tout l'Empire, pour rendre leur parti plus considerable, ils ne pouvoient ignorer les ordres, qui estoient donnés de la part de S. M. T. C. pour de nombreuses levées, tant dans son Royaume que dans les Pays estrangers ; eux-mesmes avoient declaré en diverses Cours de l'Empire de vive voix, & par écrit, que la guerre estoit inevitable aux Hollandois, & que la France en avoit formé le dessein ; si donc cét armement, & ce danger qui menace les Hollandois, est une cause legitime pour revoquer leurs offres ; elles le devoient estre bien plus, pour les empescher de les faire, & de là, on peut conclurre, ou qu'ils ne les ont pas faites serieusement, ou qu'ils n'ont point eu de juste sujet, de s'en dédire.

Ce raisonnement destruit entierement la supposition que l'on fait dans la suitte, que lorsque ces offres furent faites, la Chrestienté joüissoit d'une profonde paix ; l'on peut dire dans ce mesme sens, qu'elle en joüit encore à present, & si le danger est plus proche, il n'est pas plus con-

connû, ny plus evident, qu'il eſtoit alors ; toutes les meſures eſtoient déja priſes, les Commiſſaires François avoient déja deſigné les quartiers dans les terres de S.A.E. & conclû les marchés pour un grand amas de grain & de fourages : l'on avoit déja envoyé de l'artillerie à bon compte, & les moins éclairés jugeoient facilement par toutes ces diſpoſitions exterieures, ce qui eſt ſur le point d'eſclater aujourdhuy, par les effects : qui pourroit ſe perſuade de que les ſeuls Miniſtres de S. A. E. qui ſont ſi clair-voyans, & ſi bien inſtruits des deſſeins de la France, en euſſent ignoré pour lors, ce que les petits enfans chantoient publiquement dans les rües ?

Il adjoûte en ſuitte, que ces grands armemens de la France, *font apprehender une rude & dangereuſe guerre, ſans ſçavoir ſur qui elle tombera ;* c'eſt icy où l'Eſcrivain s'entrecoupe, & ſe met dans un furieux embarras, cette lettre eſt dattée du 3. de Decembre 1671. l'on veut qu'en ce temps-là S.A.E. n'ait pas encor ſcû, ſur qui devoit tomber cét armement, & neantmoins toutes ſes Places eſtoient déja remplies des Magazins des François, & les meſures pour les faire entrer dans ſes Eſtats eſtoient déja priſes, d'où *l'on peut conclurre, que l'on a attiré dans* l'Empire un

un armement puiſſant ſans ſçavoir *ſur qui il tomberoit*, dans la lettre ſuivante du 2. Janvier 1672. l'on ſe contredit viſiblement, lorſque l'on fait dire à S. A. E. *qu'elle ſe tient aſſeurée, que les préparatifs de guerre dont on fait tant de bruit, ne ſe peuvent pas faire contr'elle*, ils ne pouvoient avoir l'eſprit ſi à repos, ſur une matiere ſi delicate ſans ſçavoir preciſement ſur qui l'orage devoit tomber, ils fondent cette aſſeurance ſur ce que S. A. E. n'a offenſé perſonne; ſi cela ſuffiſoit pour diſſiper toutes ſes craintes, elle n'auroit eu aucun ſujet d'apprehender les Hollandois: l'Empire & l'Eſpagne n'ont jamais offencé la France, & n'ont pas laiſſé pourtant de s'allarmer de tous les mouvemens, & des grandes levées du R. T. C. mais s'ils eſtoient dans l'incertitude ſur qui devoit tomber cét armement, ils avoient tant plus de ſujet de pourvoir à leur ſeureté par l'union avec ceux, qui avoient le meſme intereſt, & les meſmes craintes qu'eux, puiſque l'on advoüe meſme dans la lettre du 2. de Janvier 1672. que la veritable conjuncture pour traitter des Ligues deffenſives, eſt lorſque les parties ſont *ou tout à fait ſans crainte, ou avec les meſmes ſujets d'apprehenſions*, l'on doit conclurre de là, que lors qu'ils ont propoſé la Ligue; les Miniſtres de S. A. E. ont crû que l'arme-

mement de la France la pouvoit regarder aussi bien que les Estats Generaux, & que si au 3. de Decembre 1671, ils estoient encor dans l'incertitude (comm'ils témoignent) sur qui cét orage devoit tomber, ils estoient encore alors selon leur propre adveu, dans le veritable estat de traitter cette Ligue ; s'ils estoient dans cette incertitude, ils ne peuvent s'excuser d'avoir fait un tort considerable à l'Empire, d'avoir attiré & logé dans les Places de S. A.E. un armement duquel ils ignorent les desseins, & les Estats de S. A. E. *estant ouverts de toutes parts*, comme ils disent, ils avoient d'autant plus de sujet de rechercher l'Alliance des Estats Generaux, qui luy pouvoient fournir des trouppes & de l'argent, & qui estoient si interessés à deffendre des Estats, qui leurs servent de dehors & de Boulevards.

Ils concluent de tout ce raisonnement, que *traitter à une condition si hazardeuse, ce seroit achetter un peu trop cher une chose qui ne peut estre refusée, mesme sans condition, qu'avec injustice*, & eu plusieurs autres endroits de ces lettres, l'on exaggere fort le danger, auquel S. A. E. s'exposeroit, en faisant une ligue deffensive avec les Estats Generaux, il faut donc necessairement que l'on ait persuadé à S. A. E. que la France romproit avec elle

si

ſi elle s'engageoit dans céte ligue ; ceux qui luy ont ſuggeré une ſi mauvaiſe penſée, n'ont pas conſideré le tort qu'ils faiſoient à ſa M. T. C. de le ſoupçonner d'une ſi haute injuſtice, que de vouloir oſter aux Princes de l'Empire, le droit, qui leurs eſt acquis & confirmé par le traitté de Weſtphalie, de pouvoir faire des ligues avec qui bon leur ſemble, pour leur propre ſeureté, l'on ne peut croire ſans l'offencer, qu'il affecte ſur eux un Empire ſi abſolu, que de leur vouloir preſcrire les bornes des ligues, qu'ils doivent faire, & leur impoſer un joug, qu'ils ne ſouffriroient pas de leur propre ſouverain ce ſeroit la charger de beaucoup d'envie & de haine parmy la nation Allemande. de témoigner le moindre ſoupçon, qu'elle fut capable de rompre un traitté ſi ſolemnel que celuy de Weſtphalie ſur un ſi injuſte pretexte, ſi S. M. T. C. avoit droit de tourner ſes Armes contre S. A. E. pour une ſemblable ligue, l'Empereur & l'Eſpagne en auroient eu beaucoup plus, pour celle du Rhin, & pour celle de l'An 1669., qu'ils ont ſoufferte avec beaucoup de moderation, ſi cette raiſon avoit quelque poids, il s'enſuivroit neceſſairement que pour conſerver l'amitié de la France, il faudroit abſolument renoncer à tous les moyens que le droit de nature & les loix civi-

civiles & politiques permettent aux Princes, pour leur juste deffence, & qu'il n'y auroit que la seule France, à qui il fut permis de faire impunement des traittés de Ligue.

Enfin il faut supposer que lors qu'on a fait cette proposition au nom de S. A. E. sans en estre pressés ny conviés par aucune puissance étrangere, on l'a jugée juste & convenable, puisque l'on dit dans la lettre du 2. Janvier 1672. que *l'on ne fait jamais de ligue, que lors que l'on y trouve sa propre convenance*, s'il l'a trouvée juste il faut qu'il ait crû que les Provinces Unies avoient raison de pretendre des seuretés avant que de rendre une place si advancée dans leur Estats, & sur laquelle ils ont des pretentions, qui sont encore indecises, & cela dans un temps, qu'ils avoient tant de raison de ce defier des intelligences des Ministres de S. A. E. avec la France; Il faut qu'ils ayent crû que cette pretention n'estoit pas si claire, qu'elle pût estre ajustée sans aucune condition, il faut qu'ils ayent aussi reconnu, qu'il estoit juste & de peu d'importance pour S. A. E. puis qu'ils s'y sont soûmis volontairement, & la France mesme, de laquelle ils ont pris conseil en toutes choses, n'auroit pû desapprouver cette proposition, sans se convaincre elle-mesme d'injustice, puis qu'el-

qu'elle a crû qu'il eſtoit en ſon pouvoir de démolir les Places de *Bourgogne, qu'elle n'avoit pas fortifiées*, apres s'eſt e obligée de les rendre *entierement & de bonne foy*, & qu'elle a travaillé à cette démolition, apres que le traitté d'Aix la Chappelle a eſté ſigné, ratifié, & publié, ſi elle a crû que cela luy eſtoit permis, l'on ne voit pas comme quoy elle a pû trouver étrange que les Hollandois, ſur les propres offres de S. A. E. veulent en rendant cette place détruire des fortifications, qu'ils ont erigées à leurs frais, qui ſeroient des charges inutiles à S. A. E. lors qu'elle ſeroit unie avec eux, & qui ne luy peuvent jamais ſervir, que lors qu'elle aura deſſein de les attaquer. Si elle a crû ces propoſitions convenables à ſes propres intereſts, il eſt aſſuré, que cette ligue ne pouvoit luy eſtre utile, qu'en temps de guerre. pour avoir des ſecours au beſoin, ce n'eſt donc pas l'armement de France, qui leur doit faire changer de reſolutiō, puis qu'ils advoüent, qu'ils ne ſçavent pas *ſur qui il doit tomber*, en tout cas cette ligue n'auroit engagé S. A. E. à autre choſe, qu'à ne pas accorder les paſſages à la France, & cela ne luy auroit couſté qu'un ſimple refus, puiſque ſans faire tort au R. T. C. l'on ne ſcauroit s'imaginer, qu'il voulut le prendre par force, ſur un Prince de l'Em-

l'Empire n'y entrer en Allemagne par voye de fait, contre la foy des traittés de paix: mais au fond l'on veut bien avoir cette complaiſance pour eux de trouver bon qu'ils obligent S.A.E. à retracter les conditions, qu'elle avoit offertes, on ne veut pas exercer cette violence ſur leurs eſprits que de les rendre eſclaves de leur parole, mais ils devoient du moins donner aux Miniſtres Imperiaux, quelques autres materiaux, pour agir ſur un nouveau plan, bien loin d'en uſer de la ſorte, l'on appelle d'abord une armée Françoiſe, ſans participation de l'Empereur, ny de la Diette Imperiale, & le bon de l'affaire eſt qu'en meſme temps que S. M. T. C. publie par ſes lettres à tous les Princes de l'Europe, qu'elle a eſté appellée pour le ſecours de S. A. E. en vertu du traitté de l'An 1669., l'on fait preſenter des memoriaux à Vienne au nom de Mr. l'Electeur, par leſquels on informe l'Empereur que S. M. T. C. demande paſſage dans les terres de l'Archeveſché, & on luy témoigne deſirer ſon advis touchant ce que l'on doit faire là-deſſus, je laiſſe à deſmeller des propoſitions ſi contradictoires, entre les Miniſtres de S. A. E. & ceux de France, mais s'il eſt permis de porter quelque jugement, ce ne peut eſtre qu'en faveur de la France, puiſque dans les let-

tres

tres que l'on a écrittes au nom de S. A. E. aux Miniſtres de l'Empereur à la Haye, l'on avoüe aſſez clairement que l'on a appellé ces ſecours, pour ſe mettre à couvert des pretendües menaces des Hollandois.

Ce diſcours nous conduit inſenſiblement à la ſeconde queſtion, ſçavoir ſi les Miniſtres de Son Alteſſe Electorale ont eû de juſtes raiſons, pour appeller les trouppes Françoiſes, & les introduire dans ſes Places, un remede ſi violent & ſi dangereux qui fait tant de bruit dans le monde, & tant d'incommodités aux voiſins, & qui entraiſne des ſuittes ſi faſcheuſes, ne ſe devoit jamais appliquer que dans un mal extreme, & dans la derniere contrainte; En effet, c'eſtoit une reſolution qui meritoit bien d'eſtre meurement peſée, & communiquée avec eux qui y pouvoient prendre quelque intereſt & de qui l'on avoit quelque dépendance, la matiere eſtoit delicate de mettre les Chefs du Rhin & de l'Empire, entre les mains d'un Prince conquerant, qui pretend de ſi grands droits ſur l'Allemagne, qui eſt en poſſeſſion de ne rien épargner pour venir à bout de ſes pretentions, & de qui le grand armement fait apprehender, (par leur propre aveu) *une rude & dangereuſe guerre, ſans qu'on ſçache ſur qui elle tombera*; la choſe eſt

 forte,

forte, & d'un aſpect ſi funeſte, qu'un veritable Allemand ne la peut enviſager ſans horreur, il n'y a donc pas moyen que les Autheurs de ce conſeil, qui ont reduit Son Alteſſe Electorale dans la neceſſité de l'embraſſer, ſe puiſſent juſtifier envers l'Empire, & tout le reſte de la Chreſtienté, à moins qu'ils prouvent deux choſes, ſi clairement que perſonne du monde ne les puiſſe revoquer en doute. l'Une que les Provinces Unies avoient un deſſein formé d'attaquer les Eſtats de S. A. E. l'autre qu'il n'y avoit aucun moyen imaginable de pourvoir à ſa ſeureté par d'autres voyes, ou par un accommodement, ou par des ſecours auſſi prompts & moins ſuſpects que ceux de la France; Et quand ces deux paradoxes ſeroient manifeſtement prouvés, il faudroit encore alleguer de bonnes raiſons, pour leſquelles on a celé à l'Empereur & à l'Empire un deſſein qui les touchoit de ſi prés, & qui les pouvoit envelopper dans une guerre, ſans qu'ils euſſent le temps ny les moyens de la prévoir, & de s'y preparer: l'Eſtat preſent de la Chreſtienté, qui ſe voit menacée d'une puiſſante irruption de l'ennemy commun, aggrave encor notablement l'horreur, que l'on doit avoir d'un deſſein, ſi hors de ſaiſon, de ſorte qu'à moins de produire des raiſons bien palpa-
bles,

bles, & bien convainquantes, qui faſſent connoiſtre evidemment, que cette precaution eſtoit indiſpenſable, & que s'eſtoit l'unique & derniere reſſource qui reſtoit à S. A. E. il n'y a pas moyen que ſes Miniſtres evitent le blaſme, de tous ceux, qui doivent prendre intereſt en cette cauſe.

Les raiſons que l'on allegue pour la preuve du premier point, ſelon que l'on les peut recueillir des lettres que l'on a eſcrites au nom de Son Alteſſe Electorale conſiſtent en des faits non prouvés, & qui ſont evidemment détruits, par la propre nature des choſes, par l'improbabilité que l'on y rencontre, & par des aſſeurances poſitives du contraire; l'on adjouſte pour embelliſſement, à ces allegations de fait, quelques reflexions morales, qui ne portent point de coup en matiere d'Eſtat; enfin toute la preuve conſiſte en ce que L'on *a des advis de toutes parts*, que l'amas des trouppes, que les Hollandois font pour leur deffence, dans un danger ſi clair & ſi preſſant, que celuy qui les menace, eſt deſtiné pour attaquer les Eſtats de S. A. E. & comme l'on ne peut trouver de raiſon problable, qui ait pû induire les Hollandois à cette entrepriſe, ny de pretexte pour la colorer, l'on recourt à cette vieille maxime, que ceux qui ont une fois offenſé, cherchent ordinairement tous les

moyens poſſibles d'opprimer celuy qui a receu l'injure, pour le mettre hors d'Eſtat de s'en vanger; l'importance de la matiere merite bien que l'on s'y arreſte avec un peu d'attention.

Ces advis viennent de *toutes parts*, & neantmoins l'on n'en nomme aucun Autheur, l'on n'en produit aucunes lettres, ny aucuns teſmoinages, il le faut croire avec une ſoumiſſion aveugle, comme les choſes de la foy, par la ſeule authorité de ceux qui le diſent; l'on deſigne ſeulement en termes fort obſcurs, Mr. le Marquis de Grana, qui le deſavoüe, & ſe plaint hautement du mauvais tour, que l'on a donné aux remonſtrances, que le zele du bien public, & du propre ſervice de S. A. E. l'avoit obligé de faire à ſes Miniſtres, pour les divertir d'un ſi funeſte deſſein; les Miniſtres de l'Empereur, qui penetrent ſi avant (à ce que l'on veut perſuader) dans les Conſeils des Provinces Unies, n'en ont pû jamais découvrir le moindre indice, le propre Reſident de S. A. E. l'a touſiours conſtamment aſſeurée, qu'il n'y avoit rien à craindre pour elle; les Provinces Unies ont donné à S. A. & à ſes Miniſtres pluſieurs aſſeurances de vive voix, & par eſcrit de la ſincere intention, qu'ils avoient de vivre bien avec elle, il faut neceſſairement que ces advis ſoient

venus

venus du nouveau monde, puisque dans tous les Pays-Bas, & dans tout l'Empire, il ne s'en est jamais oüi parler, & l'on ne s'est point apperceû qu'un soupçon de cette nature soit tombé dans l'ame d'aucun Prince voisin, ny qu'aucun advis public ou secret en ait jamais fait la moindre mention; les desseins de cette importance, ne se forment pas sans de longues consultes, qui ne peuvent estre si secrettes, que l'on n'en découvre tousjours quelques traces, ils ne se peuvent executer à la sourdine, il y faut jetter de loin des dispositions; il faut chercher des pretextes, veritables ou apparents, il faut prendre des mesures avec ceux qui peuvent y avoir quelque interest pour ou contre, enfin il faut que ceux, qui se veullent engager dans une entreprise si haute, si difficile & si dangereuse, y soyent incités par quelque puissant motif, ou par une necessité bien pressante; un si grand feu ne peut jamais estre sans fumée. Quoyque les Conseils de France qui ce traittent entre peu de Personnes, & qui dépendent d'une seule teste; soient beaucoup plus impenetrables que ceux des autres Princes, qui ne sont pas si absolus, il y a neantmoins plus de deux ans, que l'on a découvert le dessein d'attaquer les Provinces Unies, quelque soin qu'elle ait pris à le

le couvrir ſous d'autres pretextes, qui pourra donc ſe perſuader, que dans un Eſtat populaire, où tant de perſonnes qui ſont de Provinces & d'intereſts differens, & ſouvent opposés, ont également part aux reſolutions, & où l'unanimité des voix eſt requiſe, l'on puiſſe concerter d'un commun accord ſans contradiction & ſans tumulte, une choſe ſi peu convenable à leur propre Eſtat, ſi opposée à leurs maximes, & ſi domageable à leur reputation, ce peut-il, qu'ils en ſoient convenu ſi ſecrettement, qu'aucun ne s'en ſoit apperceû hors de ces témoins inconnus, que l'on a produits à S. A. E. & qu'ayant eu l'addreſſe de cacher ce myſtere à la vigilance, & aux ſoins de tous les Miniſtres eſtrangers qui ſont à la Haye, ils n'ayent pas eu celle de le dérobber à la connoiſſance de ces braves donneurs, ou vendeurs d'avis, ſur l'authorité deſquels, on veut abſolument que tout l'Empire ſe repoſe ſans les connoiſtre. Mais qui conſiderera la nature du Gouvernement des Provinces Unies, & la forme inalterable qu'ils obſervent dans les deliberations, qui concernent le Corps de l'Eſtat, il demeurera d'accord que les autheurs de cét advis ont manqué groſſierement à l'une des regles plus eſſencielles des Romans, qui eſt de ne jamais s'eſcarter des termes de la poſſi-

poſſibilité, & de la vraye ſemblance, dans l'aggreable tiſſure des evenemens qu'ils inventent. Le Corps des Eſtats Generaux eſt composé de ſept Provinces, qui ſont toutes en leur particulier Souveraines, & independentes, & ne tiennent aux autres que par le nœud d'une confœderation qui les unit dans le commun intereſt de leur conſervation, leur Conſeil ordinaire eſt composé des Deputés de chaque Province, qui ont un pouvoir limité, & qui ne peuvent rien decider ſur de nouveaux cas, ny en matiere de paix ou de guerre, de ligues, de traittés, d'armemens, ou de negotiations avec les voiſins, ſans une nouvelle inſtruction de leurs Maiſtres; ces inſtructions ne ſe peuvent donner que dans l'Aſſemblée des Eſtats de chaque Province, qui eſt auſſi composée de pluſieurs teſtes. Le Conſeil d'Eſtat eſt formé de quelques uns des Deputés des Provinces, qui ſont deſignés, particulierement pour cette fonction, & ſon pouvoir ne s'eſtend pas plus avant, que de pourvoir à l'execution des choſes reſoluës par les Eſtats Generaux, principalement pour les affaires de guerre & de finances, & de leurs repreſenter les choſes qu'ils jugent neceſſaires pour le bien de l'Eſtat affin qu'ils y prennent reſolution, & ſi la choſe eſt hors de l'étenduë du pouvoir des

Eſtats Generaux, ils en eſcrivent aux Provinces, pour procurer qu'elles envoyent leurs pouvoirs, & leurs inſtructions.

L'on a outre cela eſtabli depuis peu d'années une Commiſſion ſecrette, compoſée de quelques Deputés des meſmes Provinces, qui eſt principalement inſtituée pour les affaires de la Triple Ligue, & pour traitter avec les Miniſtres des Princes Eſtrangers, & c'eſt dequoy, l'on veut parler dans la Lettre que l'on a eſcritte ſous le nom de S. A. E. du 12. de Febvrier 1672, dans laquelle on s'agitte extremement pour appuyer de toutes les manieres, que l'on peut, les ſoupçons que l'on a fait concevoir à S. A. E. contre les Hollandois, comme la baſe de tout l'edifice, & comme les Miniſtres de l'Empereur oppoſoient à cela cette raiſon invincible, qu'un ſemblable deſſein n'auroit pû ſe former ſecretement, on tâche de la refuter en alleguant, *qu'il y a de differentes voyes ſecretes à la Haye, par leſquelles on a trouvé depuis peu l'invention d'exclurre des plus grandes reſolutions, les formes ordinaires & anciennes, & le trop grand nombre de teſtes, & de reduire à peu de perſonnes confidentes les affaires, de plus grande importance de la Republique.*

Voilà aſſeurement ce que l'on avoit

fait entendre à Son Alteſſe Electorale, pour rendre vray-ſemblables les ſujets d'apprehenſions que l'on luy repreſentoit, mais il eſt conſtant à tout le monde que cette deputation n'a autre pouvoir, que d'entendre les propoſitions, qui luy ſont faittes, de digerer les matieres, & d'en faire le rapport aux Eſtats Generaux, ſans qu'elle puiſſe decider la moindre choſe d'elle-meſme, & ſi elle avoit quelque pouvoir plus ample, il faudroit qu'elle l'euſt receu des Eſtats de châque Province, ce qui ſeroit evidemment connu à tout le monde; les Eſtats Generaux ne peuvent donner à aucun de leur corps le pouvoir qu'eux-meſmes n'ont pas, & les Provinces ne ſe reſoudront jamais à conſentir de reſigner tout leur ſort entre les mains de quelques particuliers, qui deviendroient par là leurs Souverains, & changeroient en Ariſtocratie, leur gouvernement Democratique, Ils affectent trop entr'eux l'egalité pour ſouffrir que quelques uns puiſſent diſpoſer de leurs fortunes, & de leurs bourſes, ſans leur ſceu, & ſans leur conſentement; les Princes d'Oranges qui ont eſté ſi abſolus dans cette Republique, n'ont jamais eu ce pouvoir dans les plus preſſantes neceſſités des guerres, & l'experience a fait voir tout fraichement dans

une occasion de la derniere importance, que cette deputation secrette, & mesmes les Estats Generaux, sont bien esloignés de ce pouvoir qu'on leur veut attribuer: il y a plus d'un an, que l'Ambassadeur d'Espagne Don Estevan de Gamarra, projetta un Traitté de deffence reciproque avec les Ministres de la Deputation secrette, jamais affaire ne fut plus pressante, ny plus necessaire aux Estats que celle-là, ils la souhaittoient tous avec ardeur, parce qu'ils se voyoient engagés à secourir l'Espagne de toutes leurs forces, sans que l'Espagne fust obligée à eux, à aucune assistance reciproque, ils se voyoient sur le point d'estre attaquez, & dans l'incertitude d'estre secourus, & l'Espagne en pleine liberté de prendre tel parti qu'elle voudroit; toute sorte de raisons les obligeoient de l'engager avec toute la promptitude possible, & de passer dessus les formes ordinaires, pour une affaire de laquelle dépendoit leur salut, & que le moindre retardement pouvoit renverser; Il leur importoit aussi autant qu'à l'Espagne que la chose demeurast secrette, & n'esclattast pas avant le temps, jusques à ce que l'Espagne fust en estat de se pouvoir declarer, l'on ne doit pas douter que s'ils avoient eu ces voyes secrettes dont on fait icy mention, ils s'en seroient ser-

vis

vis en cette rencontre pour éviter les longueurs, & l'esclat qui sont inevitables, lors qu'il faut passer par les formalités ordinaires ; cette negotiation n'estoit qu'une suitte & un accessoire de la Triple Ligue ; & de la guarantie, pour laquelle ils estoient déja authorisés par les Provinces, ils ne purent neantmoins se dispenser de recourir à de nouveaux pouvoirs, dans l'attente desquels, ils consommerent prés de huict mois, d'un temps qui leur estoit si precieux : l'on pourroit rapporter icy d'autres exemples de mesme nature, si la chose n'estoit si claire d'elle-mesme, & si connuë de tous ceux qui ont la moindre teinture de la forme du gouvernement des Provinces Unies, que ce seroit perdre temps & se rendre ridicule de chercher de plus grandes preuves.

Si donc ils ne peuvent rien resoudre en secret, pour des choses qui leurs sont si avantageuses, l'on peut conclurre aisément, qu'ils auront beaucoup moins de pouvoir, pour celles qui sont directement contre leurs propres interests, & pour l'execution desquelles, il faut que toutes les Provinces contribuent. En effect on ne sçauroit s'imaginer un dessein plus extravagant, plus hors de saison, plus injuste & plus dangereux que celuy d'attaquer les

Eſtats de S. A. E. ſans cauſe, ſans pretexte, & ſans eſpoir d'aucune utilité, & d'attirer ſur eux les armes de l'Empire en un temps que celles de France eſtoient à leur voiſinage, & qu'ils en eſtoient ouvertement menacés: Un Eſtat populaire fondé ſur le commerce, n'entreprend pas facilement des guerres ſans neceſſité, le principe fondamental de ſa conduitte, eſt de ſonger à la conſervation & à la ſeureté de ſon traffic, plus il eſtendroit ſes limites plus il ſe trouveroit affoibli & expoſé à de nouvelles dépenſes pour maintenir ſes conqueſtes, ils ſont trop bons Oeconomes pour s'expoſer à des frais inutiles & trop bons politiques, pour irriter leur voiſins en un temps qu'ils leurs ſont ſi neceſſaires la grande repugnance qu'ils ont eüe à faire de nouvelles levées dans le danger evident qui les menaçoit, les difficultés & les longueurs qu'ils y ont apportées, les intrigues qu'ils ont eu à deſmeſler avec les Provinces ſur ce ſujet, font aſſez connoiſtre, que ce n'eſt pas une choſe facile parmy eux de reſoudre un armement, & qu'il n'y a qu'une neceſſité bien preſſante, qui les en puiſſe faire convenir.

L'on allegue pour preuve de ce ſoupçon, le grand amas de trouppes qu'ils ont faittes au voiſinage de Son Alteſſe mais lorsque la cauſe d'une choſe eſt manifeſte-

ment connüe, c'eſt un ſoin trop affecté d'en vouloir rechercher de plus eſloignées & de moins probables. Il conſte aux yeux de tout le monde que l'on n'a ſongé à cét armement, qu'à l'approche des Armées Françoiſes, qu'on l'a differé tant qu'on a pû & que le retardement, que l'on y a apporté pourroit bien leur cauſer des maux irremediables, l'on menace Mâſtrick, ils y envoyent un renfort de quelque Regimens, on repete Rhinberg avec des menaces, on y envoye quelques troupes en garniſon, l'on a des advis de toutes parts que l'on veut entreprendre de paſſer l'Yſſel, on s'y fortifie, l'on y loge des troupes, c'eſt un crime de pourvoir à ſa ſeureté, il faut ſe rendre ſans deffenſe, & pour toutes armes il faut ployer les genoüils, & recourir à la miſericorde des ſouverains, Arbitres du monde: Toutes les diſpoſitions & les preparatifs des Hollandois, ne ſont propres qu'à la deffenſe, toutes celles que l'on fait depuis un An dans l'Archeveſché ſont viſiblement pour l'attaque, mais puiſque dans cette meſme Lettre l'on declare, que Son Alteſſe Electorale n'apprehende point les armes Françoiſes, parce qu'elle eſt aſſeurée dans ſa conſcience, de n'avoir jamais offencé perſonne, qu'elle raiſon pouvoit-on avoir, d'apprehender plus ce petit

amas

amas de trouppes Hollandoises, que n'ont fait les autres voisins, qui auroient eu les mesmes sujets de s'en deffier, & plus de raison de craindre, puis qu'ils n'estoient pas asseurés comm'elle des secours des Armes voisines de France, neantmoins aucun d'eux ne s'en est esmeû, tous ont jugé cette precaution juste & necessaire tous en ont d'abord penetré la veritable fin, il n'y a eu que les seuls Ministres de S. A. E. qui ayent esté assez clair-voyans pour en descouvrir de plus cachées, c'est en verité un peu trop abuser de la patience & de la credulité de ceux à qui l'on debite de semblables choses. On asseure dans les lettres escrittes au nom de S.A.E. que les Estats ont recherchés plusieurs Princes de l'Empire par de grandes offres pour les attirer à leur parti, cela fait voir qu'ils croyoient avoir besoin de l'appuy de l'Empire, & de l'assistance de leurs Voisins; qui pourra donc se persuader qu'en mesme temps qu'ils en recherchent les uns, ils ayent intention d'attaquer les autres, sçachant qu'ils sont liez entr'eux par la garantie de Westphalie, par les loix fondamentales de l'Empire, & par l'interest du voisinage.

Mais pour leur donner la mesure comble, les Ministres de l'Empereur voyant que les impressions, que l'on avoit données

nées à S. A. E. avoient jetté de ſi fortes racines, qu'elles ne pouvoient eſtre arrachées par des raiſonnemens ſi clairs & ſi convaincants, ils voulurent la deſabuſer par les propres effets, en procurant une declaration de Mrs. les Eſtats, & des lettres à Sa Majeſté Imperiale, & à la Diette de l'Empire, par leſquelles ils s'engageoient ſolemnellement à ne rien entreprendre contre Son Alteſſe Electorale l'on ne manqua pas de gloſer auſſi-toſt ſur un texte ſi clair, l'on en cenſura les termes, & les expreſſions, on la fit paſſer dans l'eſprit de S. A. E. pour une menace inſolente, enfin on luy perſuada, qu'il n'y avoit rien à coucher ſur une ſimple parole quoy, que les meſmes Conſeillers, l'ayent induit en meſme temps à ſe repoſer ſur celles de la France, mais comme un bon payeur ne ſe faſche point de donner des gages, les Eſtats offrirent aux Miniſtres de l'Empereur de donner pour caution à S. A. E. les plus conſiderables puiſſances de l'Europe, & de retirer leurs trouppes de ſon voiſinage, meſme de les licentier, pourveu qu'il fiſt eſloigner en meſme temps, celles de France: Ce dernier coup acheva de pouſſer à bout ceux, qui ne vouloient point d'accommodement; Ils demeurerent ſans replique, & toutes leurs inventions eſtant eſ-

pui-

puiſées, ils eurent recours aux invectives, & aux injures contre ceux qui leur preſentoient des remedes, pour guerir un mal qui leur eſtoit cher, tous ceux qui ſont tranſportés de quelque violente paſſion en uſent de meſme, un homme en colore deſcharge ordinairement ſa bile contre ceux qui veullent arreſter ſon emportement, un deſeſpere deteſte celuy qui l'empeſche de ſe tuer, un amoureux tient pour ſon plus mortel Ennemy, celuy qui s'ingere de luy donner des conſeils pour moderer ſon ardeur, en effet c'eſtoit une ſenſible injure d'entreprendre de diſſiper une crainte que l'on avoit inſpirée avec tant de peine, & cultivée avec tant de ſoins dans l'eſprit de S. A. E. c'eſtoit un affront ſignalé d'offrir par un honneſte accommodement la reſtitution d'une place, qu'on ne vouloit recouvrer que par la force, c'eſtoit une bleſſure mortelle de propoſer, l'eſloignement & licenciement des trouppes Hollandoiſes à ceux qui s'en ſervoient, comme d'un eſpouvantail fort commode, pour effrayer un Prince, qu'ils vouloient ſousmettre au joug de la France par cette crainte. L'on ne pouvoit ſouffrir que cette negotiation paſſa plus outre, à moins que d'eſtre obligé de la conclurre, ou de découvrir toute la tiſſure des artifices que l'on avoit

tramés

tramés jusques alors, avec tant de delicatesse & de secret, l'on ne pouvoit trouver un plus beau pretexte de la rompre, qu'en tenant pour suspects ceux qui l'avoient si heureusement acheminée. Voilà tout le crime des Ministres de l'Empereur & le fruit de tous les soins, qu'ils ont employés à procurer les satisfactions de S. A. E. à le tirer de l'estat, où l'on l'a reduit, & dénoüer une intrigue, dans laquelle l'Empire sera tost ou tard infailliblement enveloppé.

Mais quand on leur accorderoit mesme que toutes ces apprehensions ont eu de justes fondemens, que les Hollandois meditoient quelques mauvais dessein, contre les Estats de S. A. E. que tout cét amas de trouppes se faisoit contr'eux, l'on n'en sçauroit tirer une juste consequence, que l'on ayt deû pour cela recourir de plein saut, à des secours estrangers, & suspects; puisque l'on en avoit à la main de plus prompts, de plus seurs, & de plus legitimes, il falloit communiquer auparavant ces apprehensions à l'Empereur, à la Diette de Ratisbonne, & aux Princes voisins, qui y estoient si interessés; l'on y auroit sans doute cherché des remedes convenables, ou par la negotiation, ou par la force; S. M. I. s'est montrée jusques à present trop soigneuse du repos & de

de la ſeureté de l'Empire, pour croire que dans une occaſion ſi importante, elle eut manqué à donner & procurer à S. A E. la protection qu'elle devoit juſtement attendre de luy, & de tout l'Empire, la garantie de la Paix ne luy pouvoit manquer dans un beſoin ſi preſſant, où tout le corps ſe trouvoit égallement intereſſé, la Sereniſſim maiſon Palatine, qui eſt ſi puiſſante dans la Diette, auroit concourru vigoureuſement avec l'Empereur, pour faire mouvoir toute cette grande machine en faveur de S. A. E. & ſi les Miniſtres de S. A. ont eu aſſez d'addreſſe pour allarmer tout le Cercle de Weſtphalie, pour un chetif regiment logé dans Cologne pour ſon ſecours, & ſoumis abſolument à l'authorité du Magiſtrat, que n'auroient-ils pû faire dans un danger réel & veritable, puis qu'ils ont pû exciter tant de bruit pour une apprehenſion chymerique, s'ils diſent que l'Empereur eſtoit éloigné, & que l'Empire n'eſt pas armé, on leur reſpondra que la France eſtoit encor plus éloignée, & le ſeroit encor ſi l'on ne l'avoit fait approcher par les ſecrettes menées que l'on a pratiquées depuis plus de deux Ans, que depuis le temps que les Hollandois ont fait cét amas de trouppes dans le voiſinage de S. A. E. il s'eſt paſſé plus de neuf ou dix mois, pendant leſquels
S.M.

S.M.I. & les autres Princes d'Empire auroient pû faire avancer leur ſecours, s'ils en euſſent eſté requis à temps, & qu'ils euſſent reconnu quelque apparence de danger pour S. A. E. que ſi l'Empire n'eſt pas armé, il auroit pû ſe mettre en eſtat avant le commencement de la Campagne, & tout le monde ſçait par qui, & par quelles voyes le ſalutaire projeƈt de ſon armement, qui a eſté medité depuis ſi long-temps, a eſté retardé & embaraſſé, enfin c'eſt une choſe ſi incomprehenſible qu'ayant (à ce que l'on veut faire croire) de juſtes ſujets de craindre une invaſion des Hollandois, l'on n'ait communiqué ce ſecret qu'à la France ſeule, & qu'on l'ait toûjours caché à ceux qui y avoient le plus d'intereſt, & qui pouvoient plus facilement y apporter le remede. C'eſt une choſe déplorable qu'ayant des moyens ſi honneſtes & ſi à la main pour mettre les Eſtats de S. A. E. en ſeuteté, l'on n'ait voulu choiſir que ceux qui mettent tout l'Empire en confuſion, ils ne peuvent nier qu'ils n'ayent manqué de zele pour la Patrie, & de confiance pour les voiſins de leur avoir diſſimulé un danger qui les menaçoit égallement, qui importoit à tout l'Empire, & contre lequel ils eſtoient tous obligés de ſe precautionner.

En voilà de reste pour esclaircir tous les petits scrupules de l'escrivain de Paris, mais parce qu'il est si exact qu'il veut qu'on luy rende compte jusques aux plus inutiles circonstances, il faut avoir cette complaisance pour luy, de répondre en detail à ses remarques, affin qu'il ne se puisse vanter, que l'on ne veut combattre que de loin, & que l'on apprehende d'en venir aux prises avec luy.

Avant que d'entrer en cette matiere, il est necessaire que j'avertisse le lecteur, que dans le dessein que j'ay fait de répondre de point à ces remarques, les frequentes redites dans lesquelles cét Escrivain tombe à chaque pas, m'obligeront de repasser sur les mesmes brisées, crainte de le perdre de vüe, & qu'il n'ait sujet de m'accuser de peu d'exactitude dans mes réponces, c'est avec regret, que je me voy reduit dans la necessité de commettre une faute, que je blâme en luy, mais il en est la seule cause, l'on ne peut repliquer aux mesmes choses, tant de fois reiterées que par les mesmes raisons, & les nouvelles formes, qu'il y a données pourroient laisser quelques scrupules dans les esprits, si l'on ne leur ostoit le masque pour les remettre dans leur estre naturel.

REPONCE AUX REMARQUES,

Sur la premiere Cottée. A.

LEs bons Faiseurs de Romans tant anciens que modernes ont tenu pour une regle tres importante de leur art d'eſtaller au commencement de leurs Ouvrages quelque choſe de noble & de ſurprenant, pour exciter l'imagination du lecteur & l'engager aggreablement à les ſuivre juſques au denoüement de toute l'intrigue, celuy-cy qui fait gloire de ſe debiter dans ſon Epiſtre au lecteur, pour un celebre inventeur de fables, ne s'eſt pas ſouvenu, ou n'a pas iugé à propos, de ſe ſervir de cette methode, il debute par une vetille ſi fade qu'elle cauſe d'abord du degouſt, & donne un tres mauvais prejugé pour tout le reſte de la piece *Il faudroit marquer* (dit-il) *depuis quand on a ces Ordres*, voilà en verité une objection fort preſſante, ſes premiers coups ſont mortels, & l'on ne voit pas comme ſes ennemis s'en pourront deffendre, en effet cette omiſſion eſt de la derniere importance & pouvoit apporter de grands obſtacles au bon

bon ſuccez de l'affaire, il eſtoit fort neceſſaire d'exprimer dans un memoire, qui devoit eſtre preſenté aux Eſtats Generaux, le temps & la datte des ordres, & le jour auquel on les avoit receus, il importoit fort aux Provinces Unies d'en eſtre inſtruittes, elles avoient un grand empreſſement à s'en informer, il n'importoit pas moins auſſi d'en inſtruire S: A: E: qui avoit elle meſme procuré ces ordres, & qui en avoit depuis long temps la copie, ceux qui les ont retenus ſix ſemaines, avant que de les envoyer aux Miniſtres de l'Empereur, n'eſtoient pas de ſi ſcrupuleux Chronologiſtes, ny ſi bons ménagers du temps, que le faiſeur de Remarques, & en tout cas ſi ſon A:E: eut trouvé bon, qu'on inſeraſt cette datte dans le Memorial, elle n'avoit qu'à le dire on ne luy en avoit envoyé le projet, que pour le ſoubmettre à ſa Cenſure.

Mais pour ſatisfaire cet eſcrivain, il ne faut que l'envoyer à l'eſcole de Monſieur de l'Eſtrade, & de Mr. de Pompone, qui leur apprendront que ce n'eſt pas le Stile des Miniſtres qui ſont déja eſtablis dans une Cour, de rendre compte de tous les ordres particuliers, qu'ils reçoivent ny d'en ſpecifier la datte, lors qu'ils font quelque propoſition, il ſuffit qu'ils declarent qu'ils parlent au nom de leur Maiſtre, &

qu'ils ſoient authoriſés par leur Charactere, & par leurs premieres Lettres de Creance, ſi l'importance de la matiere requiert, qu'ils produiſent quelques fois des ordres particuliers, ou l'on leurs envoye pour cela de nouvelles creances, ou s'ils trouvent convenable de montrer leurs inſtructions, il ne le font jamais dans les premieres memoires, mais dans le cours de la negotiation, apres que l'on leur a deputé des Commiſſaires pour traitter avec eux, ces deux grands Miniſtres que j'ay nommés, & tous les autres qui ſont à la Haye, n'en ont jamais uſé autrement, & l'on pourroit citer icy pluſieurs de leurs memoires, dans leſquels ils n'ont pas obſervé cette nouvelle methode, mais le faiſeur de remarques a le gouſt plus delicat qu'eux, & tous les Miniſtres des Princes luy demeurent fort obligés d'un ſi ſalutaire advertiſſement, auquel juſques à preſent aucun d'eux n'avoit fait reflexion, ils ſe reſerveront pourtant la liberté de ne le mettre en pratique, que lors qu'ils le jugeront à propos.

Ce qu'il adjouſte en ſuitte que les *Miniſtres de l'Empereur devoient d'autant moins craindre que ſi la datte eſtoit fauſſe, il ne ſeroit pas facile aux autres de le faire voir,* eſt un pur galimatias, d'où pour-

roit venir cette fausseté de la datte, qui font ces autres à qui il ne seroit pas facile de le faire voir, on ne comprend rien dans tout ce Mystere, & l'on ne voit pas, quel fruit il pretend d'en tirer, s'il le veut faire passer pour une raillerie elle est froide & sterile, & ne porte point de coup, s'il a parlé serieusement, il a chocqué evidemment le bon sens; à quoy bon falsifier la datte; quel bien en pouvoit revenir; qu'elle fin se pouvoit-on proposer, il n'importoit ny à leur maistre, ny à eux, ny aux Estats, qu'il fust de vieille, ou de fraische datte, Son Altesse Electorale (comme j'ay dit) en avoit la copie & les auroit pû convaincre de fausseté, il pouvoit mesme arriver, que les Estats auroient souhaitté d'en voir l'original, ces petits tours de soupplesses, qui n'aboutissent à rien, & qui mettent en danger ceux, qui les font, ne sont pas en usage parmy les Allemands. La maniere d'agir des Ministres de l'Empereur, a toûjours esté bien éloignée de ces petites bassesses, leur cause est trop bonne, & les maximes de leur Cour sont trop sinceres & trop solides pour avoir besoin de semblables soûtiens; les Ministres des Princes qui n'ont aucun dessein d'étendre leurs limites, ne se trouvent jamais obligés d'user de surprises,

lement

mais seulement de prendre garde, que leur maître & ceux qui ont le mesme interest avec luy ne soient pas surpris. Mais enfin l'on a satisfait le Remarqueur sur ce point; On luy a marqué cy-dessus la datte de ce memoire, & l'on a assez esclairci tout le procedé, pour croire qu'il ne tirera pas grand avantage de sa curiosité.

A la seconde B.

IL fait icy le petit Sophiste, & pretend d'éblouïr les Esprits foibles par son raisonnement captieux; Voyons comm'il s'y prend & quelle connexion peut avoir sa consequence avec les premises, les Ministres de l'Empereur dans le project du memoire, qu'ils vouloient presenter aux Estats pour la restitution de Rhinberg, mirent pour fondement, que leur Maistre *n'ayant rien plus à cœur, que de contribuer tout ce qui luy sera possible pour l'affermissement du repos de l'Europe & de conserver la bonne intelligence entre l'Empire & les Estats, &c.* & un peu plus bas, *& considerant les grands advantages, qui peuvent resulter au public, & particulierement aux Provinces Unies d'accorder le different de Rhinberg par une honneste, seure & equitable convention, leur a donné Ordre, &c.*

Les consequences raisonnables, eviden-

tes & naturelles, qu'un esprit bien tourné peut tirer de ce discours, sont que la restitution de Rhinberg estoit convenable à l'affermissement du repos de l'Europe, necessaire à la conservation de la bonne intelligence entre l'Empire & les Estats, & avantageuse à eux-mesmes ; Voilà les plus pressants motifs, que l'on puisse proposer à des hommes à qui l'on veut persuader quelque chose, c'estoit leur donner clairement à connoistre, qu'ils estoient menacés d'une guerre qui envelopperoit toute l'Europe, s'ils n'acommodoient ce different, que leur bonne correspondence avec l'Empire dependoit de cette restitution, & l'avantage dont on leur parle pour eux-mesmes, ne peut estre tourné en autre sens qu'en celuy de leur faire voir addroittement, qu'ils feroient sagement d'eviter un sujet de guerre, qui leur pourroit estre funeste, puisque c'estoit l'unique bien qu'ils pouvoient esperer de cette restitution, on ne leur pouvoit rien dire de plus fort, à moins que de leur rompre en Visiere.

Mais voyons si le remarqueur raisonne aussi juste : Voicy les consequences, qu'il en tire, *que c'est tesmoigner aux Estats Generaux qu'ils peuvent faire tout ce qu'il leur plaira touchant Rhinberg & que quoy qu'ils fassent, l'Empereur ne se mettra pas fort en peine*

peine du refus qu'on pourroit faire à Monsieur l'Electeur, & du chagrin qu'il en pourroit avoir. Il faut avoir renoncé au ſens commun pour diſcourir de cette ſorte, il n'y a pas une parole dans tout ce memoire, qui puiſſe donner la moindre priſe à de ſemblables conjectures, & il n'y en a pas une dont on ne puiſſe evidemment inferer le contraire, ſi cetre induction eſtoit veritable, il faudroit conclurre auſſi, que les Miniſtres de l'Empereur auroient voulu dire que leur maiſtre *ne ce met pas fort en peine* de l'affermiſſement du repos de l'Europe, ny de la bonne intelligence entre l'Empire & les Eſtats, l'on voit neanmoins, qu'ils aſſeurent poſitivement le contraire, & ſi ce deſir que ſa Majeſté Imperiale a de l'un & de l'autre, eſt auſſi preſſant, que ſes Miniſtres teſmoignent, il faut de neceſſité qu'ils ayent voulu dire en meſme temps que les moyens pour y parvenir luy eſtoient auſſi à cœur que la fin, & comm'ils aſſeurent en ſuitte que la reſtitution de Rinberg eſt un moyé neceſſaire pour affermir le repos public, & conſerver l'amitié avec les Eſtats, ils ont fait paroiſtre ouvertement qu'elle auroit autant d'empreſſement pour en procurer l'effect, qu'elle teſmoigne avoir de zele pour la paix & pour le bon Voiſinage, ces mots contiennent des menaces tacites,

des motifs pressants, des remonstrances efficaces & des advertissements salutaires.

Mais tout cela ne sçauroit plaire au goust delicat du remarqueur, c'est une grande disgrace aux Ministres de l'Empereur de n'avoir pas eu à leur ayde un Practicien si consommé, il falloit à son advis qu'apres les expressions du zele de leur Maistre au repos de l'Europe, & de la bonne intelligence avec les Estats, ils adjoustassent encore un, bien entendu, ou (*nota bene*) *que l'on en excepte la deffence & protection des Princes de l'Empire & la conservation de ce qui luy appartient.* Cette expression estoit fort necessaire, l'Empereur avoit grand besoin d'une Apologie sur ce sujet, il falloit que ses Ministres employassent leur eloquence à persuader aux Hollandois, *que leur Maistre preferoit la protection de l'Empire à leur amitié*, une cause si claire avoit besoin d'Advocats, il importoit extremement de prevenir les esprits, comme s'ils eussent estés capables d'en douter & d'une chose si connüe & que le remarqueur mesme est contraint d'advoüer, en faire sans sujet une question de controverse, ce peut il que cét Escrivain ayt esté assez inconsideré pour ne pas connoistre qu'une excuse si affectée, & si hors de saison, auroit tenu lieu d'une accusation manifeste, il y a lieu de s'estonner

ner qu'un esprit qui veut paroistre si poli, ose conseiller une incongruité de laquelle il auroit fait luy-mesme de plaisantes railleries, si les Ministres de l'Empereur eussent estés assez imprudents pour la commettre.

A la troisieme C:

IL n'estoit pas necessaire ny à propos de marquer aux Estats *depuis quand S: A: E: avoit fait cette Instante requisition à sa Majesté Imperiale*, puisque cette connoissance ne les touchoit point, & leur estoit tres indifferente, encor moins à S: A: qui sçavoit mieux, que personne depuis quand elle avoit fait ces instances, & qui auroit peu dire avec raison aux Ministres de l'Empereur (*Somnium meum mihi narratis*)

Ce qu'il dit en suitte de la datte de l'instruction, à quelle fin elle a esté communiquée, la datte des memoriaux qui ont esté presentés. C'est une enigme à laquelle on ne peut rien comprendre, dans tout cét article qu'il censure, il n'y a pas un mot qui parle d'instruction ny de communication, ny de memoriaux presentés, & tout ce que l'on peut dire là-dessus, est qu'asseurement l'autheur estoit diverti par d'autres idées, lors qu'il a griffonné cela sur son papier, & avoit peut-estre quel-

que procez en teste où il s'agissoit de dattes, d'instructions, & de communications de pieces.

Tout l'artifice de ce discours tend à donner à entendre, que les Ministres de l'Empereur ont esté negligens en l'execution des ordres de leur maistre, & qu'ils ont laissé escouler beaucoup de temps sans faire aucunes instances en faveur de S. A. E. l'on a desia démeslé fort nettement cette fusée dans la deduction du fait, où l'on a designé toutes les circonstances & les temps, mais si l'autheur des remarques a crû pouvoir trouver son compte dans l'eclaircissement de *ces petites* circonstances, pourquoy n'a-il pas luy mesme supplée à leur deffaut, pourquoy n'a-il pas developpé, ce que les Ministres de l'Empereur (a ce qu'il dit) *vouloient confondre*, pour oster tout lieu *à la surprise que l'on medite*, il pouvoit facilement avoir tous les actes de ceux qui luy ont fourni tous ces beaux memoires, il pouvoit designer le temps des instances de S. A. E. à la Cour Imperiale, la datte des ordres de l'Empereur, & le jour mesme auquel ils estoient arrivés entre les mains de ses Ministres, il estoit obligé de le faire s'il avoit envie de les convaincre, de negligence ou de mauvaise foy, & comm'il a accumulé dans ses remarques tant de

choses

choſes inutiles & ſuperflües, il ne dévoit pas omettre celles, qu'il juge ſi eſſencielles, s'il a crû en pouvoir tirer quelque avantage, il a fait un grand tort à ſon parti de l'avoir oublié, mais il s'eſt bien gardé de l'entreprendre, parce qu'il y auroit trouvé ſa condemnation, ce memorial eſtoit fait pour les Eſtats Generaux, à qui les Miniſtres de l'Empereur n'avoient pas à rendre compte de toutes ces menüetés, & qui ne le pretendoient pas eux meſmes, il ſuffiſoit de leur faire connoiſtre qu'ils parloient par ordre de leur Maiſtre, & de leur repreſenter les plus puiſſants motifs, qui les devoient inciter à ne pas eſconduire leur demande, tout le reſte auroit eſté hors de temps & de meſure, & pouvoit touſiours arriver à propos dans le cours de la negociation.

A la quatrieſme D.

Il faut qu'il faſſe joüer par tout la petite invention gentille, il ſepare icy les inſtances de l'Empereur de celles de Mr. l'Electeur, & fait deux affaires d'une, le premier veut avoir Rhinberg en toutes manieres (Si l'on en veut croire à ce que le remarqueur adjouſte du ſien au memorial, qui n'en fait pas la moindre mention:) le ſecond en veut faire une negociation, il

conſte

conſte pourtant qu'ils ont agi tous deux ſur un meſme plan, que c'eſt Mr. Electeur qui a commencé la negociation, qui a fait propoſer la ligue, & la demolition de Rhinberg par ſes propres Miniſtres, que c'eſt luy qui a recherché l'entremiſe de l'Empereur & procuré les ordres aux Miniſtres Imperiaux, il n'en diſconvient pas meſmes dans ſes lettres, qui ſont encor toutes remplies d'expreſſions du deſir de voir cette affaire accommodée par les bonnes voyes, jamais S. A. E. n'a imploré le ſecours de l'Empereur pour r'avoir Rhinberg *en toutes manieres*, cela porte plus loin qu'il ne penſe, & peut faire juger que ce n'eſt pas la neceſſité de ſa deffence, mais l'avidité de r'avoir cette place qui luy a fait appeller les armes eſtrangeres dans l'Empire, & allumer dans une conjuncture ſi delicate un feu qui conſumera (ſi la bonté divine ne l'arreſte) la meilleure partie de la Chreſtienté, & donnera lieu à l'ennemy commun de profiter de nos diviſions, il faut advoüer, que l'on ne pouvoit jamais rien dire de plus desobligeant ny de plus nuiſible à S. A. E. ny meſme de plus eſloigné de ſes intentions, quoy que les operations de ſes Miniſtres ſemblent aller directement à ce but.

Pour

Pour appuyer cette belle penſée, il faut qu'il donne un vilain ſoufflet au pauvre Ariſtote, en renverſant toutes les regles qu'il a ſi ſolidement eſtablies pour le droit raiſonnement, par une conſequence tirée de ſi loin que ce grand homme auroit pluſtoſt trouvé la ſource du Nil & la cauſe du flus & reflus de l'Euripe, que le principe d'où cét eſcrivain la puiſée.

A la bien examiner ce n'eſt en effect qu'une reditte, & un traveſtiſſement du diſcours que l'on vient de refuter dans la deuxiéme remarque, voicy comm'il argumente. Les Miniſtres de l'Empereur dans un premier memoire qu'ils vouloient preſenter ſeulement pour appuyer de l'Authorité Imperiale une negociacion d'accommodement, que S. A. E. avoit propoſée, repreſentent aux Eſtats l'intereſt qu'ils ont à le faire, & les avantages qui leurs en doivent revenir, c'eſt agir aſſeurement dans les anciennes regles que nous ont preſcrittes touts ceux qui ont enſeigné l'art de perſuader, peut-eſtre qu'elles ne ſont plus à la mode, mais les Miniſtres de l'Empereur ſont fort amis de l'Antiquité ; Sur cela le remarqueur tire ces belles concluſions, que *Comme chacun voit, plus clair que les autres dans ſes propres affaires, & en doit eſtre le juge, ſi Meſſieurs les Eſtats perſiſtent dans l'opinion*

ou

où ils sont depuis 60 ans de ne rien escouter sur la restitution de Rhinberg, l'Autheur du memoire n'a pas le petit mot à dire. Voilà un discours vrayement Academique, digne à la verité d'un battement general de mains, quoyque d'autres moins complaisans en feront peut-estre des huées.

Mais il n'a pas consideré que cét argument ce pourroit convertir avec beaucoup plus de raison contre les Ministres de S. A. E. en disant qu'apres avoir offert aux Estats une ligue & une sincere correspondence *il ne leur restoit pas le petit mot à dire*, non plus qu'aux Ministres de l'Empereur, qui n'avoient agi que sur les materiaux qu'eux mesmes leurs avoient donnés, que s'il croit que S. A. E. apres toutes ces offres, estoit encore en liberté d'appliquer des remedes plus *violents* en cas qu'elles fussent rejettées, *l'on ne voit* pas comme quoy les Ministres de l'Empereur ont lié les mains à leur Maistre, à ne pouvoir rien dire de plus, si ses offices eussent esté mesprisés, il y a en verité quelque honte de combattre un ennemy qui ouvre les flancs de tous costés & qui donne luy mesme des armes pour se faire battre.

A la cinqquiesme E:

IL s'esgare icy dans ses conceptions, & ne se souvient pas, que les Ministres de l'Empereur, n'ont offert l'interposition de leur Maistre aux Provinces Unies qu'à l'instante requisition de S: A: à la Cour Imperiale, que les ouvertures que les Ministres de S: A: ont faittes aux Estats Generaux d'une ligue & de la demolition de Rhinberg, sont venuës de son propre mouvement, que S. A. E. & Mr. l'Evesque de Straesbourg ont sollicité plusieurs fois les Ministres Imperiaux à la Haye de vouloir contribuer leurs offices à faire reüssir cette proposition, que S. A. mesme apres qu'on l'a obligée à changer de dessein les a priés dans sa lettre du 2. de Janvier 1672. *d'entretenir les Estats dans cette bonne volonté toute imparfaitte qu'elle est*, à sçavoir de luy rendre Rhinberg sous les conditions, qu'elle mesme avoit proposées, *pour le temps qu'elle en pourra profiter avec moins de peril pour ses sujets & a temoigné en suitte desirer qu'on luy fasse sçavoir la dessus nettement & precisement qu'elles sont leurs veritables intentions*, cette verité arreste tout court le remarqueur dans sa carriere, & reduit en fumée toutes les conclusions dans lesquelles il s'esgaye si aggreablement, que les Ministres

de

de l'Empereur *n'ont offert l'interposition de leur Maistre ou que pour faire valoir la Marchandise aux Estats Generaux, ou pour obtenir pour eux des conditions encor plus avantageuses, que la demolition de la Place & la ligue defensive.* On luy ferme la bouche là dessus, en disant que l'on n'a fait en cela que seconder le dessein de S. A. E. d'appuyer ses propositions par l'authorité de l'Empereur, selon qu'elle mesme l'avoit souhaitté, & d'obliger les Estats Generaux à ne pas rejetter des offres si raisonnables, soustenües par une puissance aussi considerable que celle de l'Empereur. Il raisonne en suitte sur son propre songe, & supposant pour une verité preuvée, que l'interposition des Ministres Imperiaux, n'estoit que pour procurer encor des conditions plus avantageuses aux Estats Generaux, il s'estudie à rechercher qu'elles pouvoient estre ces conditions, & croit avoir fort heureusement rencontré, en disant que l'on pretendoit que S. A. *fist par avance la ligue deffensive à ses perils & fortunes & laissa Rhinberg aux Hollandois pour quelque dédommagement,* rien de tout cela n'est tiré du memoire qui declare evidemment le contraire, & l'on voit par tout le narré, que ces offres sont absolument fondées sur la restitution de Rhinberg, que l'expression que les

Mi-

Miniftres Imperiaux en font, eft relative aux propofitions de S. A. lesquelles fuppofoient cette reftitution, comme une condition effencielle, qui eftoit la bafe de toute la negociation, qu'il nous dife donc de grace fur quoy il pretend d'appuyer cette monftrueufe conjecture qui repugne fi fort au texte de tout ce memoire, & à la nature mefme de l'affaire dont il s'agit, & qui d'elle mefme eftoit fi impracticable, qu'aucun n'auroit ofé le propofer à S. A. que ceux mefmes qui l'ont peu induire à des refolutions encor plus contraires à fes interefts.

Il conclud cét Article par un dilemme qui eft du tout hors de fon fujet, mais il le faut fuivre dans tous fes efgarements, pour ne le point perdre de veüe. *Si les offres* (dit-il) *qui ont efté faittes autres fois de la part de S. A. l'engagent, c'eft aupres des Eftats Generaux, que l'interpofition & les offices de l'Empereur font neceffaires pour les leur faire accepter*, il faut noter en paffant qu'il vient de dire vingt lignes plus haut que cette interpofition, & ces offices qu'il croit à prefent neceffaires, ne pouvoient fervir *ou qu'à faire valoir la marchandife aux Eftats*, ou pour *obtenir des conditions encor plus avantageufes pour eux*, mais il faut laiffer à fon induftrie le foin de s'accorder avec foy mefme, & venir droittement

ment au point. C'eſtoit dit il *aupres des Eſtats Generaux que l'interpoſition & les offices de Sa Maj. Imperiale eſtoient neceſſaires*, on en demeure d'accord, & c'eſt auſſi à eux que le memoire s'addreſſe; on ne l'avoit communiqué à S. A. E. que pour la conſulter ſur la forme, & ne rien faire que par ſon adveu, que pretend il inferer de là? Voyons s'il reüſſira mieux dans le deuxiéme membre de ſon dilemme, *Si elles n'engagent pas il faut tousjours en demeurer d'accord & le dire ouvertement juſqu'au bout, bien loin de vouloir faire entendre le contraire comme on y tâche dans la 2. lettre.* Il eſt difficile de decider preciſement juſques à quel point les paroles nous peuvent engager, les hommes du vieux temps croyoient cette obligation indiſpenſable principalement pour les Princes mais les eſclairés du nouveau ſiecle, donnent des exceptions ſi vaſtes à cette regle generale, qu'ils la reduiſent preſque à neant, je crois qu'il faut tenir un milieu entre ces deux extremités, & dire que l'on ne ce peut diſpenſer d'une parole une fois donnée ſans une cauſe preſſante, legitime, neceſſaire, impreveuë & irremediable, je ne pretends pas d'examiner ſi toutes ces conditions ſe peuvent appliquer au fait preſent, ny meſme de donner aucun tort à S. A. E. d'avoir revoqué ſa parole, ſur les

les faits ſuppoſés dont on la prévenüe, mais je ſouſtiens que l'on eſtoit obligé par toutes les regles du devoir & de l'honneſteté d'en advertir Sa Maj. Imperiale, & ſes Miniſtres à la Haye, auſſi toſt que l'on ſe creut en eſtat de ne pouvoir plus tenir ce que l'on avoit offert, j'ay fait voir dans le narré, que l'on avoit tenu un chemin tout contraire, & que l'on avoit égallement entretenu l'Empereur & les Eſtats Generaux de cette eſperance, juſques à ce que l'on s'eſt veu pris au mot, c'eſt ſurquoy cét Eſcrivain devoit tâcher de ſatisfaire ſon lecteur, au lieu de l'amuſer inutilement, par un tas de bagatelles qui au lieu de l'eſclaircir, ne ſervent qu'à luy donner de fauſſes veües ; mais pour renvoyer ſes traits contre luy-meſme, diſons que ſi l'offre de S. A. E. la tenoit engagée, les Miniſtres de l'Empereur avoient pris la bonne voye de s'addreſſer aux Eſtats pour les diſpoſer à l'accepter, & ſi elle n'eſtoit pas obligée à la tenir, ils en avoient uſé fort prudemment & fort obligeamment pour S. A. E. de ne vouloir pas l'engager plus avant ſans ſon expres conſentement, (mais ſi comm'il eſt tres problable) l'on n'avoit avancé cette propoſition que ſur l'eſpoir d'un refus, pour engager l'Empereur & l'Empire contre les Provinces Unies, les Miniſtres Imperiaux

agiſ-

agiſſoient en habiles gens, de porter la jauge juſques au fond du tonneau & il leur importoit extremement & à tout l'Empire, qu'ils penetraſſent dans le fond des intentions de l'une & de l'autre partie pour en informer leur Maiſtre.

L'on pourroit le convaincre icy d'une inſigne Calomnie, en ce qu'il oſe alleguer que les Miniſtres de l'Empereur dans leur ſeconde lettre ſouſtiennent, que S. A. E. n'a pû changer de ſentiment, mais on luy veut bien faire cette grace de croire pluſtoſt qu'il a fait une beveüe, & qu'il a agi ſur de faux memoires ſans prendre le ſoin de bien examiner la lettre qu'il cite; On fait juge le lecteur ſi dans toute cette lettre quelque tour malicieux qu'on luy puiſſe donner, on en peut exprimer aucun ſens qui tende directement ou indirectement à ce reproche, ils rapportent nüement la ſurpriſe des Eſtats Generaux d'un changement ſi peu attendu, ils alleguent quelques raiſons pour induire S. A. E. à ne pas deſiſter de ſes premieres intentions, mais jamais ils ne l'ont ſommé de ſa parole, & n'ont laiſſé eſchapper aucun mot qui puiſſe faire croire qu'ils pretendent de le tenir engagé par cét endroit, & quoy qu'il leur eut eſté facile de refuter nettement toutes les petites raiſons, ſur leſquelles on a taſché d'appuyer ce changement, le reſpect

pect qu'ils portent à S. A. E. les a obligés d'eviter autant qu'ils ont pû d'entrer en cette matiere, parce qu'ils ne l'auroient pû esclaircir sans détruire tous les fondemens de la conduitte qu'on luy a fait prendre, & comme ils alloient droit au bien de l'affaire, ils ont jugé beaucoup plus expedient, de r'asseurer son esprit par des seuretés réelles, que de combattre ses soupçons par des raisonnemens contraires.

A la sixème F.

DE politique il devient Maistre d'escole, & comme Denis le Tyran il passe du Sceptre à la ferule, les Ministres de l'Empereur s'estudient beaucoup plus à parler justement qu'à parler juste, ils pourroient bien à la verité, justifier cette façon de parler par les escrits des plus polis & plus modernes escrivains de France ; & par la regle generale de la Grammaire, renvoyer le remarqueur à son Despautere, qui luy enseigneroit que

supprimit Orator quæ Rusticus edit ineptè.

Mais ils ne se piquent pas de la delicatesse d'une langue qui ne leur est pas naturelle.

Voyons le proffit qu'il en veut tirer, *c'est* (dit-il) *pour confondre des temps fort éloignés & fort differents.* Ces temps n'estoient pas esloignés, puisque les Mi-

nistres

niſtres de S. A. E. ont inſiſté ſur les meſmes offres juſques ſur la fin de Novembre 1671. & que ce memoire fuſt dreſſé le 26. du meſme mois & communiqué au Reſident de S. A. E. avant que de l'envoyer à ſon Maiſtre, ils n'eſtoient pas auſſi *differents*, puis qu'en ce temps-là & plusieurs mois auparavant (comme j'ay déja fait voir) l'armement & le deſſein de la France, ſur lequel on fonde cette revocation, eſtoient parfaittement connus des Miniſtres de S. A. E. l'on peut parler d'une promeſſe paſſée comme preſente, tant qu'elle eſt ſubſtante, & qu'elle n'eſt pas revoquée, & apres tout l'on voit clairement par la façon d'agir des Miniſtres Imperiaux, qu'ils ne pouvoient avoir aucun deſſein d'uſer de ſurpriſe, puiſque l'on ne vouloit preſenter ce memoire qu'apres un nouvel aveu de S. A. E. par lequel il auroit rendu preſent le paſſé, & par là, toute cette confuſion des temps qui ne procede que du changement des Miniſtres de S. A. E. auroit eſté démeſlée.

A la ſeptieme G.

CE terme de *pour cét effet*, ne pouvoit eſtre mieux placé, ny pour la juſteſſe, ny pour la juſtice, c'eſt une chaiſne, qui lie deux choſes qui ont entre'elles un rap-

port

port essenciel, comme l'effet & la cause, les Ministres de S. A. E. dans leur premier memoire avoient offert aux Estats de leur donner toutes les seuretés raisonnables, qu'ils pourroient souhaitter de l'amitié & de la bonne correspondence de leur Maistre, moyennant la restitution de Rhinberg, pour oster par ce moyen le principal obstacle qui empeschoit les Estats de consentir à sa demande, cette proposition generale fut tres aggreable aux Estats, mais il falloit en suitte venir au détail, & specifier les seuretés qu'elle pouvoit leur donner, S. A. E. jugea elle méme, qu'il n'y en avoit point de plus forte que de consentir à la demolition de Rhinberg, & de leur offrir une ligue defensive, tout cela rend le sens du memore des Ministres Imperiaux parfaittement bien lié, lors qu'apres avoir dit que S. A. E. *par des memoriaux presentés aux Estats par ses Ministres, & par une instruction signée de sa main, & communiquée par son ordre à ceux de l'Empereur, offre & consent à donner aux Estats toutes les seuretés, qu'ils pourront desirer de la bonne Union & voisinage qu'elle veut observer avec eux*; Ils adjoutent en suitte, *que pour cét effet*, c'est à dire pour venir au détail des seuretés qu'elle avoit offertes, *elle consent que la Fortification de la place soit demolie.* Il s'em-

s'embroüille icy horriblement lors qu'il dit que *pour parler juste* il falloit adjouster *& mesme de plus de consentir que la Fortification de la place soit démolie*, & deux lignes plus haut il accuse les Ministres de l'Empereur de vouloir *confondre des choses differentes & d'une Proposition en faire deux*, ce mot de, *de plus*, est un terme disjunctif, celuy de, *pour cét effet*, en est un conjunctif, qui unit les deux Propositions dans la mesme fin, qui est de donner des seuretés aux Estats Generaux, c'est donc le remarqueur, (comme l'on peut reconnoistre par toute la suitte de cét Article) qui veut diviser les choses que les Ministres de l'Empereur vouloient unir, & qui effectivement le devoient estre puisqu'elles venoient d'un mesme principe & tendoient à un mesme but.

Il y a une contradiction bien manifeste dans cette seule periode, où il dit que ce terme, *pour cét effet*, *est captieux pour confondre de choses differentes & d'une Proposition en faire deux*, diviser & separer les Propositions, n'est pas les confondre, & les lier par le mot, *pour cét effet*, n'est pas d'une Proposition en faire deux, mais de deux en faire une. Il faut advoüer que l'escrivain, qui se pique d'une si exacte justesse, n'a pas tiré cette fois son coup juste, c'est à luy de prendre mieux une autrefois sa visée.

A la dixieme H.

DAns tout cét Article, l'eſcrivain de Paris combat contre ſon ombre, il porte tous ſes coups en l'air & ſe met hors d'haleine pour courir apres ſes propres imaginations, on fait juge le Lecteur ſi tous les beaux diſcours dans leſquels il s'egaye avec tant de licence, peuvent avoir le moindre fondement dans le memoire des Miniſtres Imperiaux, & s'ils auroient eſté aſſez imprudens pour l'envoyer à la cenſure de S. A. E. s'il avoit enfermé des deſſeins, tels que ceux de *confondre l'Empire dans les querelles des Provinces Unies*, de *rejetter dans l'Allemagne la guerre qu'ils craignent chez eux d'avoir le plaiſir de voir ſouffrir leurs voiſins en leur place, & pour l'amour d'eux, & de mettre en Eſtat de ne leur rien demander des Princes dont ils craindront touſiours le reſſentiment, &c.* Il n'y avoit que ce ſeul eſcrivain au monde qui pût trouver un ſens obſcur & criminel dans des paroles ſi claires & ſi innocentes, on luy doit aſſeurement beaucoup pour ſon droit d'advis, S. A. E. de Cologne ny ſes Miniſtres clairs voyants, ne ſe ſeroient jamais apperceus des pieges ſecrets qui eſtoient cachés dans ce pauvre petit memoire, ſi ce grand Operateur n'en avoit fait la diſſection, les abeilles convertiſſent

en miel le suc qu'elles succent des fleurs & des herbes odoriferantes, les bestes venimeuses en forment du poison, tous les agents operent selon leur nature, il auroit eu peut-estre toutes ces belles pensées, s'il avoit esté dans la place des Ministres de l'Empereur ; elles luy sont tombées dans l'esprit, il faut qu'il les applique à ce memoire qui est l'objet de toutes ses visions, il faut qu'il entraisne de force ou de gré, l'imagination du lecteur à le suivre, & à se figurer que toutes ces choses sont dans le memoire, quoy qu'il n'y trouve rien d'approchant, c'est ainsi que les nourices font entendre aux petites enfans, dans le son des cloches, toutes les chansons qui leur viennent en la fantaisie pour les endormir.

L'on demeure d'accord que S.A. a fait toute sorte de diligence pour parvenir à la restutition de Rhinberg, mais l'on connoit aussi que ses Ministres & ceux de France, en ont encor fait de plus grandes pour l'embarasser, si Mr. l'Electeur s'est abbaisés en offrant d'entrer dans une Ligue avec les Estats, lorsque leur Souveraineté est hautement establië & reconnuë de touts les Potentats de l'Europe, la France a fait une horrible bassesse de rechercher leur Alliance, & d'achetter mesme leur amitié en des temps où ils n'avoient encor

encor aucun legitime fondement de leur domination, ce que S. A. a fait avec raiſon pour r'avoir une place qui luy appartient, la France l'a fait avec bien moins de Juſtice en ſe liguant avec les Eſtats, pour les maintenir dans cette meſme place, pour laquelle elle fait aujourdhuy tant de bruit; c'eſt icy que l'eſcrivain de Paris recourra au ſecours de ſa diſtinction des temps, mais cette deffaitte ne peut eſtre icy de miſe, ſi la demande de S. A. pour la reſtitution de Rhinberg eſt juſte & raiſonnable, ſi l'Empereur & l'Empire s'y doivent intereſſer, il faut qu'il avoüe que la garantie que la France a promiſe aux Eſtats en l'An 1662. qui l'oblige à porter ſes armes contre tous ceux qui voudront entreprendre de reſtablir S. A. dans cette Place, a eſté injuſte & injurieuſe à l'Empire & contraire à l'amitié & à l'alliance qu'elle avoit alors avec S. A. ce qui eſt en ſoy directement opposé aux loix de la Juſtice & de la raiſon, ne peut eſtre rectifié par les circonſtances du temps, il faut donc conclurre pour ſe ſervir de cette meſme diſtinction, que la pretention de S. A. eſtoit mal fondée, lors que l'Union & l'amitié des Provinces Unies eſtoit utile & neceſſaire à la France, & qu'elle eſt devenüe juſte & indiſpenſable, auſſi-toſt que les Eſtats Generaux ſe ſont engagés à la ga-

rantie du Traitté d'Aix la Chapelle, & que la France a eu besoin d'un pretexte pour leur declarer la guerre, en effet comme l'on pretend que l'interest de la France dominante, soit aujourd'huy la Maistresse roue qui doit imprimer le mouvement à toutes les autres, il faut aussi qu'il soit la regle de la rectitude ou difformité de toutes les convenances particulieres, qui ne peuvent jamais estre justes qu'autant qu'elles sont conformes a cette idée. Pour satisfaire à la curiosité du Lecteur, & à l'exactitude vetilleuse de l'escrivain, on leur fera voir à la fin de cette censure, la copie de cét Article du traitté de l'An 1662.

Passons outre, il taxe les autheurs de ce memoire, d'avoir oublié de marquer *comment tout cela* (il veut dire toutes ces diligences, offres, & bassesses pretendües de S. A.) *avoit esté receu, & qu'ils devoient dire aussi les diligences qu'ils avoient faittes,* est-ce dans ce memoire qu'ils devoient exposer toutes ces choses ? ils auroient veritablement en cela suivi l'exemple de cét escrivain, qui en chasse toutes ses pieces hors d'œuvre, sans distinction & sans choix, selon le mouvement que luy donne son Enthousiasme, peut-estre qu'en l'imitant, ils auroient eu le bonheur de gaigner son approbation, mais ils auroient

roient eu ſujet d'apprehender de ſe rendre auſſi ridicules que luy, s'ils avoient raconté aux Eſtats les diligences qu'ils avoient faites aupres d'eux-meſmes; s'il dit que c'eſt à S. A. quils en devoient rendre compte, ils l'ont fait ſurabondamment, & les remerciemens qu'ils en ont receus tant pas ſes propres lettres, (qui ſeront icy inſerées) que de vive voix par ſes Miniſtres, d'ordre exprés de leur Maiſtre, font aſſez connoiſtre qu'il en eſtoit parfaittement informé, on luy communiqua même la copie de l'eſcrit que l'on avoit fait ſemer parmy les ſept Provinces, pour prevenir doucement les peuples par leurs propres intereſts, à ne pas s'effaroucher de la Propoſition qu'on vouloit faire aux Eſtats, de rendre une place Frontiere, en un temps qu'ils ſe ſentoient menacés d'une guerre, & que touts les appareils s'en dreſſoient dans les Eſtats de S. A. on peut juger par la teneur de cét Eſcrit, ſi les Miniſtres de l'Empereur ſe ſont pris en cette affaire, comme des gents qui n'avoient pas envie de la faire reüſſir.

Il pourſuit ſur le meſme pied les avantures de ſon Roman, par une nouvelle impoſture, *il eſt vray*, (dit-il,) *que dans le commancement de ſa premiere lettre, il avoüe n'y avoir rien fait*, il a uſé d'une ſage précaution dans ſon Epiſtre au lecteur, en

 l'ad-

l'advertiſſant qu'il *conſent qu'il liſe ce recueil comme des vers ou un Roman, pluſtoſt pour y amuſer ſon imagination que pour y exercer ſon jugement*, il eſtoit important de le prevenir là-deſſus, autrement toutes les licences Poëtiques & les inventions fabuleuſes dont il a farci ſon ouvrage, n'auroient jamais peu paſſer dans un diſcours ſerieux que pour de noires Calomnies, la lettre des Miniſtres de l'Empereur parle d'elle-meſme, ils diſent qu'apres avoir receu les ordres de leur Maiſtre, pour bien ſatisfaire à leur devoir, & (*à cheminer cette affaire par les bonnes voyes, il falloit avant toute choſe ſonder & diſpoſer les Eſprits, avant que d'engager ouvertement le nom & l'authorité de leur Maiſtrec*) voilà les propres mots de leur lettre; voicy comme le Roman les tourne, *il eſt vray que dans le commencement de ſa premiere lettre, il avoüe n'y avoir rien fait & s'en excuſe comme il peut*, l'invention eſt jolie; ſi elle n'eſt pas vraye elle eſt du moins plaiſamment imaginée, mais au fond tous les gens d'affaires avoüeront qu'il ont ſuivis la veritable methode de travailler avant toutes choſes à eſcarter les obſtacles & preparer la matiere ſur laquelle ils vouloient agir, c'eſt le cours que la nature obſerve en toutes ſes productions, & celuy que l'art imite en toutes ſes ouvrages; avant que

que donner l'aſſaut à une place, on taſche de ruiner auparavant ſes Flancs & ſes deffences, la France n'a pas propoſé de plein ſaut à S. A. E. l'introduction de ſes trouppes dans ſes fortes Places, elle l'y a conduitte inſenſiblement par pluſieurs degrez, & y a travaillé ſous main plus de deux ans, avant que de faire eſclatter ſon deſſein, une affaire qui ne ce pouvoit conclurre que par le conſentement unanime des peuples de ſept Provinces, devoit eſtre menagée par des reſſors delicats, pour unir tant d'eſprits de diverſe trempe dans un meſme ſentiment; il eſt vray que ce procedé n'eſt pas celuy des heros de Roman, ils ne s'amuſent pas à dénoüer le nœud Gordien, mais ils le trenchent d'abord avec le Cymeterre, les hommes ordinaires qui ne ſe fient pas tant en leur bravoure, n'en uſent pas de la ſorte, les methodes ſont differentes, il y en a qui commencent par des menaces & finiſſent par des baſſeſſes; les Miniſtres de l'Empereur meſnagent un peu mieux leur haleine, ils ne prennent jamais d'abord un ton ſi haut qu'ils puiſſent eſtre contraints de le rabbaiſſer, ils ſe conforment en cela au doux genie de leur maiſtre, qui n'employe les remedes aigus, qu'apres avoir en vain eſſayé touts les lenitifs, il leur eſt advis que les grands Monarques ne doi-
 vent

vent jamais venir aux menaces, qu'ils n'ayent en mesme temps la foudre à la main ; ny lancer aucun esclair qui ne soit aussi-tost suivi du tonnerre ; le Remarqueur auroit bien souhaitté que les Ministres de l'Empereur, eussent engagé leur Maistre contre les Estats, & qu'ils eussent entraisné tout l'Empire dans la guerre que la France leur preparoit, mais ce n'est pas sur les instructions des Poëtes & des faiseurs de Romans qu'ils doivent regler leur conduitte, ils ne font pas profession d'estre leurs singes, ny les esclaves de leurs modes, & mesme dans le fait de question, ils ont crû avec raison que ce seroit agir contre les loix de l'honnesteté, & de la prudence, si dans un accommodement que leur Maistre sollicitoit pour empêcher une guerre, & mettre en repos S. A. ils eussent d'abord effarouché les esprits par des rodomontades & des injures ; en mesme temps que S. A. offroit aux Estats son Alliance & son Amitié, sans doute cét Escrivain n'auroit pas manqué d'en faire une belle Satyre contr'eux, & d'imputer à leur violence indiscrette, la rupture de cette negociation & touttes les mauvaises suittes qu'elle auroit entraisnée, ils estoient obligés de faire aussi reflexion sur la garantie que sa Majesté Tres Chrestienne avoit promise aux Hol-

lan-

landois, & devoient bien prendre garde à ne pas expoſer legerement leur maiſtre au danger de ſe broüiller avec un Monarque, de qui il eſtime ſi fort l'amitié, ils pouvoient ignorer avec plus de juſtice que les Miniſtres de S. A. E. *Sur qui l'armement de France devoit tomber*, & dans cette incertitude, la raiſon vouloit qu'ils penchaſſent à croire que cét armement ſeroit pluſtoſt deſtiné contre ceux qui attaqueroient une place, qui eſtoit ſoubs la protection du R. T. C. qu'en faveur de ceux qui l'auroient voulu attaquer, ils ont auſſi conſideré la conjuncture des temps qui ne permettoit pas que pour une bicoque comme Rinberg que lon pouvoit r'avoir à des conditions honneſtes, on mit toute la Chreſtienté en deſordre & hors d'eſtat de ſe mettre en deffence contre l'ennemy commun qui la menace, enfin ils ont crû qu'il ſeroit toûjours temps de venir aux expreſſions plus fortes, lorſque leurs raiſons & leurs prieres ſeroient rejettées, & qu'ils auroient plus de moyen de mettre tout le tort du coſté des Eſtats Generaux par une conduitte moderée, que s'ils les avoient aigris par des emportements precipités; mais ce nouveau Baron de Feneſte, veut que l'on tranche tout au fil de l'eſpée, il ne peut ſouffrir toutes ces circonſpections &

pretend que les Miniſtres de l'Empereur ayent deû achever en un jour ce que tous les ſoins de S. A. n'avoient pû ſeulement esbaucher en vingt ans, il y a grande apparence que rien n'a plus contribué à rendre depuis quelques années ſi infructeuſes toutes les diligences de S. A. que l'appuy que les Eſtats ſe promettoient juſtement de la France pour cette Place, en vertu de cette guarantie contre toutes les forces de l'Empire.

Paſſons à la ſuitte du Roman, mais en recompence, *il donne incontinent de bonnes raiſons dans le meſme Memorial du ſoin qu'il en prend maintenant*. Ils ne pretendent pas de rendre compte dans ce memoire addreſſé aux Eſtats, *du ſoin qu'ils prennent maintenant* ou qu'à l'avis de l'eſcrivain *ils ont negligé de prendre par le paſſé*, tout cela n'appartenoit point à la connoiſſance des Eſtats, ils n'avoient pas à ſe juſtifier aupres d'eux, mais leur unique but eſtoit de leur propoſer les raiſons qui les devoient obliger d'accepter l'offre de S. A. que l'habile eſcrivain veut faire paſſer pour une Apologie de leur conduitte, on n'a qu'à examiner toutte la tiſſure du memoire, pour voir ſi le tour qu'il y veut donner eſt dans cette juſteſſe, qu'il exige des autres. *C'eſt*, dit-il, *qu'il en reſultera de grands biens aux Eſtats*: il

note

note ces mots (qui ſont les ſiens propres) en petits characteres, comme ſi c'eſtoit ceux du memoire, mais il tombe ſi ſouvent dans ce deffaut, que ce ſeroit temps perdu de l'en vouloir corriger, & l'on en advertit ſeulement le lecteur, affin qu'il le puiſſe remarquer dans touts les autres endroits. Le memoire dit en termes bien clairs que S. M. I. ſe porte à procurer la reſtitution de Rhinberg; *Pour l'affermiſſement du repos de l'Europe*, *pour conſerver la bonne intelligence entre l'Empire & les Provinces Unies*, *& par ce qu'elle en a eſté requiſe par S. A E. qui ſe croit obligée par principe d'honneur, & de conſcience de la procurer par toutes les Voyes poſſibles*, ils adjouſtent en ſuitte, que *S. M. I. reconnoiſſant evidemment les grands biens qui en peuvent reſulter au public & en particulier aux Eſtats Generaux &c.* Le remarqueur *perce* toutes ces choſes *comme des toiles trop foibles*, & comme indignes de ſon attention, ou pluſtoſt comme incommodes à ſon deſſein, il laiſſe en arriere tout ce qu'ils ont repreſenté *du repos de l'Europe, de la bonne intelligence avec l'Empire, du bien qui en doit reſulter au public & des maux que l'on peut détourner pas cette voye*; il compte tout cela pour rien, & veut de ſon authorité abſoluë que l'unique raiſon que l'on a propoſée aux Eſtats dans ce memoire

moire, ayt esté *qu' il leur en resultera de grands biens*: Le lecteur poura s'il luy plaît s'arrester icy tant soit peu, pour admirer la justesse & la bonne foy de cét Escrivain.

Il a tousiours fort sur le cœur & ne peut digerer que les Ministres de l'Empereur ayant tasché de persuader les Estats par les raisons de leur propre convenance, ce morceau luy revient à tous moments sur la bouche, & quoy qu'on luy ayt desia donné une assez forte medecine, il faut encor redoubler la dose pour luy descharger l'Estomac, je le prie de me dire s'il auroit approuvé la conduitte des Ministres de France & de ceux de S. A. E. si lors qu'ils ont voulu induire ce Prince à recevoir leurs trouppes dans ses Estats, ils luy eussent allegué, que cela estoit necessaire à la France pour attaquer les Hollandois, pour sapper les fondements de la Triple Ligue, pour s'asseurer la domination du Rhin, pour tenir bloqués de toutes parts les Pays-Bas Espagnols, pour reduire à leur dependance le College Electoral, pour installer dans la Coadjutories de Cologne Mr. l'Evesque de Straesbourg, & Mr. le Cardinal de Bouillon dans celle de Liege, & pour consommer le grand & ancien dessein du restablissement du Royaume d'Austrasie, ils estoient

eſtoient trop habiles pour en uſer de la ſorte, ils ont cherché tous les foibles de la Place qu'ils vouloient ſurprendre, ils l'ont tenté par la conſcience, effrayé par de vaines apprehenſions, irrité par de ſiniſtres rapports, invité par de belles eſperances, & engagé enfin à paſſer outre, apres l'avoir mis peu à peu en Eſtat de ne pouvoir plus reculer, il advoüera ſans doubte que cette façon d'agir eſtoit adroitte & delicate, mais il faudra qu'il confeſſe en meſme temps, que les Miniſtres de l'Empereur, en ont tres bien uſé, de chercher les endroits plus tendres & plus ſenſibles, pour s'inſinuer dans des Eſprits que les trames continuelles des Miniſtres de S. A. avec la France, avoient extremement allienés, qu'ils s'y ſeroient pris d'une façon bien eſtrange s'ils avoient declaré aux Eſtats les veritables intereſts qui mouvoient les Miniſtres de S. A. à redoubler leurs inſtances pour Rhinberg avec plus de chaleur que du paſſé, ils auroient vrayement fort advancé leurs affaires, s'ils leurs euſſent allegué que l'on vouloit avoir cette Place, parce qu'elle eſtoit commode & neceſſaire pour la guerre, que l'on meditoit contr'eux, & qu'elle eſtoit à la bien ſeance des François alliés de S. A. enfin ſi l'on veut bien deſmeſler toute cette chicane, on trouvera

dans

dans le fond que toute la difference qu'il y a dans la conduitte que veut prescrire l'Escrivain, & celle que les Ministres Imperiaux ont observée, c'est que la France vouloit une guerre, & eux desiroient un accommodement.

Ils disent en suitte, que par cét accord on *causera de grands biens & l'on evitera de grands maux*, ces termes sont generaux &comprennent en eux l'interest de l'Empire, & mesme de toute l'Europe, d'autant plus evidemment que dans le commencement du memoire l'on met pour fondement des instances que fait S. M. I. sur l'affaire *de Rhinberg*, *le zele qu'elle a pour l'affermissement du repos de l'Europe*; Mais l'Escrivain industrieux par cette licence Poëtique qu'il usurpe si familierement, les veut restraindre au seul interest des Provinces Unies, comme si les Ministres de l'Empereur n'avoient point d'autre visée que celle d'asseurer leur repos, il s'ouvre là-dessus le chemin pour cette belle saillie où l'enthousiasme l'entraisne avec tant d'impetuosité, mais que le lecteur juge sans passion qui des deux veut confondre l'Empire dans les querelles des Provinces Unies, ou ceux qui par un juste accord fondé sur les offres de S.A. luy veulent faire recouvrer une Place, dont la detention peut servir de pretex-

te à la guerre , ou ceux qui l'obligent à revoquer ſes offres, pour ne pas perdre l'occaſion de ſe prevaloir de ce different, ou ceux qui conſeillent une ligue deffenſive pour aſſeurer par de mutuelles aſſiſtances les Eſtats de l'un & de l'autre, & fermer la porte aux trouppes eſtrangeres, ou ceux qui font rejetter cette ligue par la terreur qu'ils impriment de leurs armes voiſines, ou enfin ceux qui ſe ſervent fort familierement, & ſans dire, con licencia, des terres, des places, & des Rivieres de l'Empire, pour de là attaquer ſes Voiſins & ſes amis, ou ceux qui travaillent à faire eſloigner ces trouppes, en oſtant le pretexte par lequel elles s'y ſont introduittes, c'eſt de quoy l'on laiſſe le jugement au lecteur.

Il pourſuit ſa pointe du meſme ſtile, *on leur parle* (dit il) *expres de Cologne afin qu'ils ſe remettent dans l'eſprit toutes les veuës pour lesquelles ils eſtoient demeurés d'accord avec l'Autheur du memorial d'effrayer cette Ville ſans ſujet &c.* cette conception eſt creuſe & tirée de loin. On leur parle de Cologne dans ce memoire parce qu'ils avoient declaré pour un point eſſenciel de cét accommodement, qu'ils ne pourroient pas rendre Rhinberg tant que Cologne ſeroit en danger, ce que les Miniſtres de l'Empereur ayant fait ſçavoir à

S. A. par ſon Reſident, elle eut la bonté de declarer dans l'inſtruction que j'ay citée dans la deduction du fait, qu'elle apporteroit toutes les facilités poſſibles à l'accommodement des differents qu'elle avoit avec cette Ville, & comme le memorial eſtoit abſolument fondé ſur cette inſtruction, il eſtoit bien neceſſaire de faire mention de Cologne parmy les autres points que les Eſtats avoient deſirés, pour entrer en ce traitté, on voit clairement que cette expreſſion ne pouvoit tendre qu'à leur oſter les ſoupçons qu'ils avoient conceus ſur ce ſujet, & qui pouvoient accrocher l'affaire, mais le Roman veut que cela ayt eſté dit pour les en faire ſouvenir, comme ſi une place de qui la conſervation leur importoit beaucoup plus que Rhinberg, eut eſté ſi fort effacée de leur memoire, qu'ils euſſent eu beſoin qu'on leur en renouvella les eſpeces, ce qu'il dit que *l'Autheur du memorial eſtoit demeuré d'accord avec eux d'effrayer cette Ville ſans ſujet par des advis ſuppoſés*, eſt une fable mal inventée, & mal tiſſüe, les premiers advis qu'ils ont receus, ſont venus de la Ville meſme, qui a imploré leurs ſecours, les Miniſtres de S. A. ne faiſoient point de façon d'advoüer par leur diſcours & par leur lettres que l'on a veües, qu'ils ne perdroient pas l'occa-

ſion

ſion des armes Voiſines de France, pour ranger ce peuple à la raiſon, mille autres indices aſſez clairs fortifioient tellement cette opinion, que ce ne ſont pas les Eſtats ſeuls, ny les Miniſtres de l'Empereur, mais univerſellement tout l'Empire qui s'en ſont allarmés, l'on ne peut ſans accuſer ces Princes d'une grande legereté, croire qu'ils ſe ſoient laiſſés emporter à ce ſoupçon (comme l'Eſcrivain veut perſuader) ſur de ſimples advis ſupposés, les difficultés que l'on a apportées à l'accommodement & les reſſentiments que les Miniſtres de S. A. ont temoignés contre ceux qui s'y ſont employés, ſont aſſez voir qu'il leur fachoit de laſcher priſe & que ce n'eſtoit pas pour rien qu'ils avoient réveillés les vieilles pretentions de S. A. dans le temps qu'ils ſe ſentoient appuyés d'un ſecours Voiſin, enfin ſi les Miniſtres Imperiaux ont eſté trompés dans cette opinion, ils l'ont eſté en fort bonne compagnie, & ſi l'on recueilloit les voix là-deſſus la pluralité ſeroit ſans doute de leur coſté, la facilité avec laquelle les Eſtats ont retiré leur trouppes, auſſi-toſt que la Ville s'eſt crüe hors de danger, & les difficultés qu'ils ont faittes à les leur envoyer, ſont des marques evidentes qu'ils ne prenoient autre intereſt dans ce demeſlé, que celuy de la conſervation

vation de cette place, & qu'ils ne s'y vouloient mesme engager qu'avec les circonspections necessaires, pour ne point chocquer l'Empire, tout le reste qu'il notte à la marge comme des sentences, est une pure fadaise, & si embarassée qui si le lecteur n'y comprend rien, il faudra qu'il s'en console sur ce que l'Autheur ne s'entend pas luy-mesme, & comme rien de cela ne se trouve dans le memorial qu'il censure, & que c'est une reditte mal agencée, de ce qu'il venoit de dire dans la page precedente, qu'en fin c'est un estre de sa propre raison, qu'il a formé à son bon plaisir, on luy laisse le soin de se satisfaire luy-mesme là-dessus, j'ay entrepris icy de justifier le memorial & non le commentaire, & pourveu que le texte demeure en son entier, l'on permet au glosateur de s'esgayer autant qu'il luy plaire dans ses belles idées.

A la Neufviesme I.

LE Roman pousse encor plus loin ses advantures grotesques, ce memoire est addressé aux Estats, on leur fait esperer de la part de S. A. E. que le different de Cologne s'accommodera à l'amiable, pour dissiper les deffiances qu'ils avoient sur ce sujet, selon que S. A. mesme l'avoit desi-

desiré, le Roman veut pourtant que ce memoire soit fait pour l'Electeur, affin de le determiner à ce que l'on desire de luy, & luy faire entendre qu'on accommodera ses differents à son contentement, s'il veut faire la ligue deffensive : c'est renverser toute la scene, & faire joüer des roôles tous contraires à la qualité des acteurs, c'est S. A. qui propose la ligue, qui fait esperer l'accommodement de l'affaire de Cologne, elle offre tout cela de son propre mouvement pour s'expliquer en détail sur les seuretés qu'elle avoit promises aux Estats pour obtenir la restitution de Rhinberg, mais selon le raisonnement de ce bisarre Escrivain, il faut tout au contraire que par ce mesme Memorial, les Estats soient ceux qui proposent & qui offrent à S. A. l'accommodement de Cologne, à condition que Rhinberg leur demeurera, & que le lecteur bongré malgré ses dents, trouve & comprenne dans ce petit memoire, nonobstant le tesmoignage des ses yeux, & l'intelligence qu'il peut avoir de la force des paroles, que si S. A. ne veut pas faire la ligue deffensive, les Estats ne souffriront pas l'accommodement de Cologne, & l'empescheront de toutes leurs forces, il faut asseurement que ce memoire soit un chiffre mysterieux, dont l'Escrivain seul doit avoir

la clef, & que les paroles y ſignifient toute autre choſe que ce qu'elles ſemblent exprimer, c'eſt une nouvelle invention de chiffre qui n'eſtoit pas tombée juſques à preſent dans l'imagination d'aucun homme d'affaire, & que les plus habiles déchiffreurs de France ne pourront jamais expliquer.

Sur la lettre K.

IL y a ſujet de s'eſtonner que ce gentil Eſcrivain qui paroit avoir l'imagination ſi vaſte, ayt ſi toſt eſpuiſé le petit fond de ſes belles inventions, qu'il ſoit contraint à tous moments d'uſer de redittes, les bons faiſeurs de Romans ont bien une veine plus feconde, ils nous eſtourdiſſent par des ouvrages de 15. ou 16. tomes, qui amuſent & ſuſpendent aggreablement les eſprits par une varieté ſuprenante de prodigeuſes avantures enchaiſnées l'une dans l'autre, mais celuy-cy eſt comme les animaux ruminants, qui remaſchent inceſſamment la meſme viande, il produit touſiours le meſme Acteur ſur la ſcene; & luy fait reciter les meſmes vers, tout ce grand article n'eſt qu'une repetition continuelle ſi mal deſguiſée qu'à peine en a il peu diverſifier les termes, enfin toute la ſubſtance ce reduit, que par ce Memorial on

on a voulu introduire une negociation nouvelle, d'où il conclud que S. A. E. eſt *tout à fait libre des offres qu'elle avoit faittes, que S. A. ne voudra point hazarder d'attirer ſur elle un danger qui ne la regarde pas*, que cette lique deffenſive *pourroit luy ſuſciter la guerre*, tout cela a eſté dit ſi ſouvent dans les remarques precedentes, & eſt ſi ſouvent reïteré dans les lettres de S. A. que c'eſt bien ſe deffier de la memoire du lecteur, & bien abuſer de ſa pacience, de luy repreſenter inceſſamment le meſme objet devant les yeux, on luy a reſpondu, que ce memoire n'a pas eſté fait pour commencer une negociation, mais pour y entrevenir & appuyer au nom de l'Empereur, celle qui eſtoit déja commencée, que l'on l'a fait apres y avoir mis par des offices continuels du ſceu & du conſentement des Miniſtres de S. A. des diſpoſitions aſſez favorables pour ſe pouvoir aſſeurer d'un bon ſuccez, que l'on s'y eſt engagé ſur les fortes inſtances des Miniſtres de S. A. que l'on a eu ſujet de croire qu'elle eſtoit touſiours dans la meſme intention, puis qu'elle n'avoit point revoqué ſes offres, que ſon Reſident meſme agiſſoit touſiours ſur le meſme plan, & que l'on n'avoit rien fait ſçavoir aux Miniſtres de l'Empereur d'un changement ſi ſoudain, on luy a fait voir que les dangers que l'on

fai-

faisoit apprehender à S. A. estoient imaginaires, qu'une ligue deffensive ne luy pouvoit attirer la guerre, à moins que de vouloir soupçonner la France d'une Manifeste injustice, mais qu'au contraire elle auroit peu destourner celle que l'on va commencer, s'il est raisonnable tout cela le doit satisfaire, s'il ne l'est pas, s'en est au moins de reste pour le convaincre.

La proposition qui fut faitte, à ce qu'il dit, de la part de S. A. touchant cette ligue il y a environ dixhuict mois, ce fit sans la participation des Ministres de l'Empereur de qui le Ministre de S. A. evita soigneusement la rencontre, le Baron de l'Isola n'a commencé d'entrer en cette affaire au nom & par ordre de son Maistre que depuis le mois de Juin 1671. ce n'estoit pas à eux à rendre compte à S. A. E. de tout ce qui s'estoit passé avant ce temps-là, mais ils pourroient neantmoins faire voir par les responses des Estats & par les remerciments qne le Sr. Buckhorst leur en a fait par escrit, que les propositions de S. A. n'ont pas esté *mesprisées ny leurs Ministres moqués*. Ce qu'il adjouste que *depuis ce temps-là on n'en a plus parlé, & que ç'a esté une affaire finie & desesperée*, ne peut subsister, puis qu'il faut qu'il demeure d'accord que *depuis de ce temps-là*, il veut dire depuis 18. mois, S. A. a recouru

couru à l'entremiſe de l'Empereur, a procuré des ordres aux Miniſtres Imperiaux, a envoyé de nouvelles inſtructions, a remercié le Baron de l'Iſola de ſes ſoins, & a fait ſolliciter l'affaire par ſon Reſident ſur le pied de la meſme inſtruction, juſques à la fin de Novembre 1671. ſes importunes redites m'obligent à le faire ſouvenir en paſſant de toutes ces choſes, mais pour celles que je rencontreray dans la ſuitte, je n'auray pas la meſme charité, la vie eſt trop courte pour la conſommer inutilement à de ſemblables vetilles, & je me contenteray de le renvoyer aux Articles où ces meſmes points auront déja eſtés touchés.

Il eſt contraint d'avoüer que le *procedé eſt honneſte, d'avoir communiqué le memorial à S. A. avant que d'en faire aucun uſage*, & peu de lignes plus bas, il dit que *l'on a ſujet de ſouçonner que l'on n'a eu autre intention que de ſurprendre S. A.* On luy laiſſe le ſoin de s'accorder avec ſoy meſme, ou d'appuyer au moins de quelques ſpecieux indices cét extravagant & inconcevable ſoupçon, qu'un memoire envoyé à un Prince pour appuyer des propoſitions qu'il avoit faittes, qui eſtoit formé ſur ſes propres inſtructions & remis abſolument à ſa correction & à ſon adveu, puiſſe avoir eſté dreſſé pour ſurprendre,

dre, celuy au jugement duquel on ſe ſoumet & de qui l'on veut recevoir la direction.

Apres toutes ces belles ſaillies, il paroiſt encor n'eſtre pas fort ſatisfait de ſoy meſme, ſon ennemy ne luy a pas donné aſſez de priſe dans ce memorial, ny ouvert pas aſſez le flanc pour le frapper à plaiſir, il faut qu'il le tourne en une autre poſture pour luy porter des bottes plus franches & plus aſſeurées, il le metamorphoſe, en un autre de ſa façon, parce qu'il ayme fort à combattre contre ſoy-meſme, l'on dit que les Magiciens uſent quelques fois de cette damnable pratique, pour ſe deffaire par ſortilege de ceux qu'ils ne peuvent pas facilement atteindre par d'autres voyes, ils forment une ſtatuë de cire la plus ſemblable qu'ils peuvent à celuy qu'ils veulent deſtruire, & exercent ſur cette copie inſenſible, toutes les cruautés qu'il veulent faire reſſentir à l'original, qni par la force des charmes ſe ſent percé des meſmes coups, que l'on porte à ſon image, je ne m'informe pas ſi c'eſt une verité ou une fable, mais je ſçais que toutes les forces de l'Enfer ne ſçauroient jamais prevaloir contre celles de la verité & de la raiſon : Diſons pluſtoſt pour le traitter avec plus de douceur, & ponr nous accommoder à ſa Veine Poëtique,

que

que cette image qu'il nous a tracée, eſt ſemblable au Portraict que le Berger extravagant fit faire de ſa Carite, deux Soleils eſtoient peints au lieu de ſes yeux, deux branches de corail repreſentoient ſes levres, deux beaux rangs de perles ſes dents, une ruche d'abeilles ſon nez, l'amour eſtoit aſſis ſur ſon front comme dans un lit de juſtice d'où il prononçoit ſes arreſts, les roſes & les lis eſtoient meslés confuſement ſur ſes joües & de beaux filets dorés, où mille cœurs eſtoient enlacés, occupoient la place de ſes cheveux, tout cela eſtoit tiré des plus riches inventions des Poëtes de ſon temps, & faiſoit aſſeurement une auſſi plaiſante figure, que celle de noſtre Eſcrivain dans la transfiguration ou metempſicoſe de ce Memorial.

Mais puiſque ce nouveau Pitagore nous vient donner à travers les oreilles avec ſes tranſmigrations de formes, voyons ſi par cette methode nous pourrons dreſſer un Memoire qui ſoit à ſon gouſt, pour avoir une fois en noſtre vie (ſi Dieu le veut) l'honneur de luy plaire. Voicy à peu pres comment on l'auroit deu compoſer, ſi l'on avoit eu aſſez de bonheur pour recevoir pluſtoſt ſes beaux advertiſſements.

Le Baron de l'Iſola & le Chevalier de

Cramprich, &c. (Il ſera bon d'adjouſter icy leurs noms de bapteſme, leurs Aage, leur Patrie & l'atteſtation de leur Curé) ont receu ſur la fin de May 1671. des ordres tres preſſants de S. M. I. en datte du 12 d'Avril en ſuitte des vives inſtances que S. A. E. luy en avoit faittes, du je ne ſçay quantieſme de la meſme année (icy il faudra recourir au protocole de S. A. E.) de declarer hautement à V. V. S. S. que ne pouvant plus ſouffrir *l'uſurpation Manifeſte* qu'elles ont faittes de la Ville de Rhinberg, ny *le meſpris*, de toutes les Inſtances de S. A. E. de Cologne, ny les *Moqueries* faittes à ſes Miniſtres, veut & entend que vous leur rendiés promptement cette place, en l'eſtat où vous l'avés miſe à vos frais, comme luy eſtant tres neceſſaire, pour les Magaſins & les autres appreſts de la guerre que l'on medite contre vous, & que vous le faſſiés ſans replique, ſans capitulation, & ſans precaution aucune, quelque danger qui vous menace, & quelques pratiques qui ſe forment contre voſtre Eſtat, entre la France & les Miniſtres de S. A. E. nonobſtant toutes les raiſons, exceptions, ou contrepretentions, que V. V. S. S. pourroient alleguer, quelque juſtes, probables, ou litigieuſes qu'elles puiſſent eſtre, & ſans avoir eſgard aux propoſitions que S. A. E. vous

vous a fait faire & continuer jusques à present par ses Ministres, & par nous-mesmes, d'une ligue deffensive, & de la demolition de la Place, lesquelles S. M. I. de son Authorité absolüe, & sans aucun advis ny requisition de S. A. tient pour annullées, *revoquées & expirées* à deffaut, de quoy nous avons ordre de declarer à V. V. S. S. que S. M. I. joindra ses armes à celles de S. M. T. C. pour vous châtier & humilier vostre orgueil & partager avec elle vos despoüilles.

Sans doute ce memorial auroit donné dans la veüe de ce gentil Escrivain, qui ayme si fort les gasconades, & qui n'auroit pas esté faché que l'on engageast l'Empire dans ce démeslé, mais les Ministres de l'Empereur ne se piquent pas d'une si haute bravoure, & n'ayant à rendre compte de leurs actions qu'à leur Maistre, Mr. l'Escrivain leur pardonnera, s'il luy plaist, s'ils ne suivent pas pour cette fois ses instructions, & s'ils se reservent à le consulter lorsqu'ils seront d'humeur à composer des romans: Mais enfin, qu'il déguise, qu'il allambique, qu'il falsifie, qu'il commente, qu'il interprete ce memoire de toutes les manieres qu'il luy plaira, il constera toûjours à tout le monde, qu'il ne peut avoir eu d'autre fin que d'ajuster un different, sur le pretexte duquel, on

pretend d'allumer une guerre funeste à toute la Chrestienté.

Responſe aux Remarques faites ſur la Lettre du Baron de L'Iiſola & du Chevallier de Champrick du 26. de Novembre 1671.

Sur l'Article. A.

L'*On voit icy que depuis quelque temps, l'Autheur de la Lertre, a receu de certains ordres de Sa Majeſté Imperiale, & qu'il a eſté obligé d'employer quelque temps à introduire les diſpoſitions dans les eſprits, &c.* C'eſt icy une redite, on renvoye le Lecteur au 2. & 3. Article de la cenſure des Remarques ſur le memoire.

Quelque temps, dans ſa juſte ſignification eſt un temps bien general, &c. C'eſt encore une autre redite, on y trouvera la réponſe dans les meſmes articles. Il faut adjouſter ſeulement, que les mots de quelque temps *dans leur juſte ſignification*, ne dénotent pas un temps fort eſloigné, pour lequel on ſe ſert des mots, de *longtemps*, ou de celuy *d'autrefois*; S. A. E. ſçavoit depuis quel temps ils avoient receu ces ordres, il auroit eſté ſuperflû de l'en informer, & l'on deſigne aſſez ce temps par

par les mots ſuivans, *en ſuitte des inſtances, qu'il avoit plû à Voſtre Alteſſe Sereniſſime de luy en faire.*

Il devoit au moins donner advis à S. A. E. qu'il avoit receu ces ordres, autre redite. L'on a donné à S. A. tous les advis neceſſaires, on y a obey ponctuellement, depuis le moment qu'on les a receus, & de la maniere que l'on a jugé plus propre pour réüſſir, elle a eſté approuvée de S. A. E. elle leur en a rendu graces, on n'a pas fait un pas ſans la participation de ſon Miniſtre, toutes ces choſes qu'il trouve à dire, ont eſté regulierement accomplies, ſans attendre le conſeil du Remarqueur, on a prevenu ſes ſollicitudes, il s'en peut mettre l'eſprit en repos.

Et ſi ſes principaux Miniſtres. Comm'il s'eſgaye plus bas un peu plus librement ſur ces termes, on reſerve à luy reſpondre en ſon propre lieu, pour n'eſtre pas obligé d'uſer comme luy de repetition.

Quoy qu'il en ſoit Mr. l'Electeur de Cologne, ne peut avoir demandé autre choſe à l'Empereur, que de commander à ſes Miniſtres à la Haye d'aſſiſter ceux de S. A. E. & d'appuyer leurs ſollicitations pour la reſtitution de Rhinberg, l'Autheur de la Lettre ne peut par conſequent avoir receu d'autre ordre de S. M. Imperiale. On luy accorde tout ce qu'il dit, horſmis

les consequences qu'il en veut tirer qui sont de sa façon ordinaire, les Ministres de l'Empereur avoient ordre d'appuyer l'affaire de Rhinberg, donc ils estoient obligés de donner d'abord le memorial sans preparer les esprits, sans sonder les intentions & sans aucune disposition precedente, donc ils le devoient remplir de menaces, de bravades & de reproches de tout ce qui s'estoit passé, donc dans une affaire litigieuse, & contre laquelle on opposoit des exceptions de droit fort considerables, ils devoient d'abord prononcer la sentence sans escouter les parties, c'est de quoy l'on ne peut demeurer d'accord avec luy.

Et qu'il auroit fait son devoir, d'agir & de parler pour cette affaire, lorsque les Ministres de Mr. l'Electeur qui estoient expres à la Haye, y poursuivoient quelque bonne resolution. C'est ce que l'on a fait avec le Resident ordinaire, mais *le Ministre de Mr. l'Electeur qui a esté exprés à la Haye,* a toûjours fui leur abord autant qu'il a pû, la premiere fois qu'il y fut, il ne les vit point du tout, & la seconde il y sejourna si peu qu'il ne leurs donna pas lieu de prendre de luy aucunes lumieres, aussi n'estoit-il pas envoyé pour ce faire.

Mais que son pouvoir en cela est expiré. Voicy une autre deffaitte qui n'est pas

plus

plus de miſe que les autres, elle eſt fondée ſur deux fauſſes ſuppoſitions, l'une que le pouvoir du Miniſtre de S. A. E. eſtoit revoqué lorſque ceux de l'Empereur dreſſerent ce memoire; l'autre que celuy des Miniſtres de l'Empereur eſtoit expiré par la revocation pretenduë de l'autre; le premier eſt ſi contraire à la verité que l'on peut prouver par pluſieurs témoins, que le Reſident de S. A. E. ſollicitoit & preſſoit tous les jours la reſolution des Eſtats, ſur les offres de S. A. lorſque le memoire de queſtion fut dreſſé, & qu'il conferoit fort ſouvent ſur ce ſujet avec les Miniſtres de l'Empereur, qui luy communiquerent meſme le memoire avant que de l'envoyer à S A. E.: l'Autre eſt une erreur de droit bien groſſiere, comme ſi les ordres de l'Empereur dependoient de la volonté des Miniſtres de S. A. pour les faire expirer à leur plaiſir; S. M. I. eſtoit portée à cette affaire non ſeulement pour le bien particulier de S. A. E. qu'elle aura toûjours en grande conſideration, mais pour celuy de l'Empire, & par le zele de la Paix, qui l'obligeoit à chercher toutes les voyes poſſibles, pour éloigner un ſujet de guerre. Ainſi encor que S. A. E. auroit quitté pour lors le moyen de la negotiation pour embraſſer celuy de la guerre, S. M. I. n'auroit pas

pour cela cessé de redoubler ses offices pour moyenner l'accommodement.

Sur le B.

LA *longueur*: vaine & importune redite, on y a répondu suffisamment dans l'article precedent.

On voit qu'il a esté fort circonspect à en vouloir faire la moindre ouverture; redittes sans fin.

C'estoit donc une affaire bien difficile & bien odieuse, redite travestie, l'affaire n'étoit pas odieuse, mais difficile, parce que la conduitte des Ministres de S. A. E. avoit renversé tous les Principes de confiance, par les continuelles pratiques avec les Ennemis des Estats, il falloit avant toutes choses chercher les moyens de la restablir, les Ministres de l'Empereur ne pouvoient craindre d'offencer les Estats en faisant cette proposition, mais ils devoient apprehender de gaster l'affaire, s'ils la faisoient à contre-temps.

Que celle de demander justice aux Estats Generaux d'une usurpation manifeste, donc l'Escrivain François tient la detention de Rhinberg pour *une usurpation manifeste*, qu'il prenne garde à ce qu'il dit, en une autre saison cela auroit esté capable de le faire loger dans la Bastille, peutestre qu'en celle-cy l'on aura plus d'indulgence pour luy,

luy, quoy que ſon crime ſoit égal en tout temps, puiſque par là il accuſe ſon Roy de s'eſtre engagé par un traitté ſolemnel de maintenir les Eſtats dans *une uſurpation manifeſte*, au prejudice d'un Amy, d'un Allié, d'un Prince Eccleſiaſtique, & d'avoir promis de prendre les armes contre tous ceux qui voudroient aſſiſter S. A. E. à recouvrer cette place *manifeſtement uſurpée*, ſans meſme excepter l'Empire, qui (à ce qu'il inſinüe alleurs) eſt obligé par toute ſorte de droits à faire reparer cét attentat, S. M. T. C. a eſté informée des raiſons que les Eſtats pouvoient avoir de retenir cette place, & tout au moins, elle les doit avoir trouvées aſſez probables, pour croire que ſans blâme & ſans ſcrupule elle pouvoit s'obliger à les ſouſtenir par ces armes. Elle ne c'eſt point engagée à cette garantie par ſurpriſe & ſans connoiſſance de cauſe, puiſque Mr. le Prince Guillaume luy repreſenta fortement par écrit toutes les raiſons de juſtice & de l'intereſt de l'Empire par leſquelles il croyoit l'en pouvoir détourner, mais il faut qu'elle ne les ait pas trouvées de miſe, puis qu'elle ne s'y eſt pas conformée ; il faut avoüer que cét Eſcrivain ne pouvoit eſlever plus haut ſa preſumption que de traitter *d'uſurpation manifeſte*, une cauſe que ſon Roy & ſon Conſeil ont jugé digne de

la protection & de son secours.

Et qu'à témoigner qu'il persistoit en cela dans les sentimens que les Ministres Precedents des Empereurs avoient témoigné de leur part. Si les Ministres des Empereurs precedents ont fait quelques offices pour la restitution de Rhinberg, ce n'a jamais esté sur ce mesme plan, & puis qu'en des temps moins suspects & moins dangereux que celuy d'à present, leurs offices n'avoient pas réüssi, le Baron de l'Isola & son Collegue avoient d'autant plus de raisons d'agir avec plus de circonspection, & de preparer toutes choses pour se bien asseurer du succez, mais ceux qui souhaittoient, de voir échoüer l'affaire auroient esté ravis qu'ils l'eussent precipitée pour s'attirer le refus que l'on attendoit.

Mais qu'est-ce que tout ce discours, en un mot qu'un amas d'excuses frivoles, l'on ne pretend point de faire excuse, à qui l'on n'a point de compte à rendre, & il n'y a point icy d'amas, puisque l'on n'allegue qu'une seule raison fort succinctement, & par forme de recit, mais si ses excuses estoient *frivoles*, si ces offices estoient *lents imperceptibles, & sans preuves*, si enfin les esperances positives qu'ils donnoient de la restitution de Rhinberg estoient vaines & mal fondées, il faut qu'il avoue que les Ministres de S. A. E. n'ont pas agi en ha-

biles

biles gens, de ne les avoir pas poussé à bout là-dessus, & d'avoir mieux aymé se laisser reduire par eux à la necessité de montrer leur foible, en revoquant tout franc leur parole, que de mettre à l'espreuve celle de ces Ministres en témoignant de persister dans leurs premieres intentions. Ils l'auroient fait sans doute s'ils avoient tant soit peu douté de la verité des asseurances, que les Ministres de l'Empereur leurs donnoient, mais ils avoient trop peur d'estre pris au mot, & ne vouloient pas pour un accessoire comme Rhinberg, hazarder tant soit peu le gros de leur dessein principal; ils sçavoient bien que ces Ministres estoient trop avisés, pour faire des avances de cette nature, sans avoir de bons fondemens, il valloit beaucoup mieux essuyer quelque honte en se retirant, que de s'exposer à une plus grande en se laissant mettre à la coupelle.

l'Autheur des lettres ne nous fera pas croire. Il auroit parlé plus juste & plus modestement de dire, *ne me fera pas croire*, ou du moins de nommer les masques qu'il veut faire entrer avec luy dans la dance, on luy permet de croire tout ce que son caprice luy dictera, son opinion n'adjoustera aucun poids aux choses, mais il ne luy sera pas facile de persuader aux autres ce qui est incroyable de soy-mesme, &

qui n'eſt appuyé que de ſa petite authorité qu'il a extremement proſtituée par les bevëues, où l'on l'a ſurpris tant de fois dans ces remarques.

Sur le C.

C*Ependant puis qu'il plaiſt à Dieu*, il devoit encore ajouſter, *& qu'il deplaiſt à la Cabale*, tous ces mots *de menagemens, d'application, d'induſtrie, qu'on voit bien n'eſtre pas petite par ſes bons offices, & ſes ſoins particuliers*. Tout cela part de la façon de l'autheur, & ne ſe trouve point dans la lettre.

Les mots de *bienhumblement*, qu'il ajoûte du ſien, & ceux de *nous trouvons*, qu'il change en celuy *d'entrevoir*, ſont de ces licences poëtiques qui luy ſont pardonnables, puis qu'il a eu aſſez d'ingenuité pour prevenir là-deſſus l'eſprit des lecteurs, toute la ſuitte de cét article eſt une repetition ſi fade, que par compaſſion du Lecteur, il la faut paſſer ſoubs ſilence.

Sur le D.

O*N luy declare qu'il n'y a point d'autre moyen*, autre corruption du texte, où les mots ny la ſubſtance de ce qu'il allegue ne ſe trouvent point, voicy ceux de

de la lettre, *qu'ils se tiendront tres-heureux de pouvoir servir utilement S. A. en cette rencontre, & luy procurer par des voyes si douces & si conformes à sa grande vertu, les satisfactions qu'elle ne pourroit chercher par d'autres moyens qu'aux dépens de son repos & de celuy de ses sujets.* Voilà le texte, voicy la glosse, *l'on declare à S. A. qu'il n'y a point d'autre moyen d'avoir satisfaction qu'aux despens de son repos & de celuy de ses Estats*, le lecteur jugera icy de la sincerité de l'Escrivain, S. A. propose des moyens d'accommodement par un memorial du 10. de Mars 1671. & menace en mesme temps que si on ne les accepte *elle sera obligée de recourir où elle trouvera convenable pour procurer sa satisfaction*, c'estoit assez ouvertement declarer, qu'elle recourroit aux Armes de France, par où les Ministres de S. A. avoient eux-mesmes reduits l'affaire à ces deux points opposés, dont ils vouloient necessairement embrasser l'un ou l'autre, les Ministres de l'Empereur entreviennent là-dessus, ils pressent, ils exhortent les Ministres Hollandois en particulier, & mesme dans la pleine assemblée de la deputation secrete, ils sement des écrits parmy le peuple pour les induire à embrasser le parti qu'on leur offroit, & leur font connoistre qu'en le rejettant ils s'attirent inevitablement la guerre.

guerre, ils escrivent en suitte à S.A. qu'ils trouvent les choses en Estat de s'en pouvoir promettre un bon succés, & luy tesmoignent qu'ils tiendront à grand bonheur, s'ils luy peuvent procurer *par des voyes si douces & si conformes à sa vertu* (cela veut dire par l'accommodement qu'elle avoit desiré & proposé) les satisfactions qu'elle ne pourroit chercher par d'autres voyes, sçavoir celles dont son Ministre avoit menacé qu'aux despens de son repos & de celuy de ses sujets, tout cela est tiré du fond de la matiere des offres & des menaces de S. A. & ne peut *tendre* qu'à l'induire à choisir plustost le *premier* que le second, s'il y a en cela de la faute elle est toute du costé des Ministres de S. A. E. qui avoient reduit les choses à ces deux seuls moyens, & qui se sont escartes du plus doux, & du plus honneste auquel ils s'estoient volontairement engagés, aussitost qu'ils ont veu qu'on leur en facilitoit le chemin. Mais il plaît au remarqueur de donner un autre tour à ces paroles, & de prendre sujet de dire que l'on a osté par là à S. A. tous les moyens & tout l'espoir d'obtenir ses satisfactions autrement que par les armes, & de conclurre mesme que les Estats la veulent prevenir par la force des leurs, voilà comme raisonne ce nouveau Logicien.

Mais

Mais au fond les Miniſtres de S. A. apres avoir aſſez donné à entendre qu'il n'y avoit que ces deux voyes ou d'accepter leurs offres ou d'eſprouver leurs menaces, s'ils avoient eu un veritable deſſein d'entrer dans un accommodement, ils devoient en propoſer quelque autre moyen, en meſme temps qu'ils fermoient la porte qu'ils avoient ouverte, car de croire que dans un temps comme celuy d'aujourhuy, les Hollandois euſſent pû ſe reſoudre à rendre une place avancée dans leur Pays à un Prince eſtroittement uni avec leurs Ennemis, ſans aucune precaution ny ſeureté, ce ſeroit avoir trop mauvaiſe opinion de leur conduitte, & le remarqueur meſme tout hardy qu'il eſt à debiter ſes penſées, ſans reflexion ny diſcernement n'auroit pas eu aſſez de front pour le leur conſeiller, il eſtoit donc neceſſaire que les Miniſtres de S. A. en retractant leur offre, donnaſſent d'autres materiaux aux Miniſtres de l'Empereur pour traitter ſur un nouveau plan, pour ſatisfaire à la parole qu'ils avoient donnée pluſieurs fois par eſcrit, qu'ils eſtoient prêts de donner aux Eſtats toutes les ſeuretés raiſonnables qu'ils pourroient deſirer de la bonne correſpondence de S. A. avec eux, ils avoient jugé eux-meſmes qu'une ligue & la demolition de la Place ſeroient des ſeu-

retés

retés ſuffiſantes, on les prend au mot, ils ſe raviſent & ayant mieux penſé la choſe il leur ſemble que *ce ſeroit achetter cette place a trop haut prix*, à la bonne heure, mais quelle ſeureté donneront-ils donc aux Eſtats, c'eſt ſur quoy l'on ne veut pas s'expliquer, le Roman ne va pas plus loin, d'où il faut conclurre que l'on ne veut que le dernier moyen dont on avoit menacé, puis qu'on n'en ſubſtitue point d'autre en la place du premier que l'on retracte.

Et que la ligue defenſive que l'on propoſe dans le memorial, pour parler juſte & juſtement il devoit dire, que S. A. E. avoit propoſée, & que l'on appuye dans le memorial, *eſt le veritable plan ſur lequel on peut traitter & conclurre*, autre conſequence tortuë, donc *ſans cela on ne peut prendre que de fauſſes meſures*; c'eſt comme qui diroit, Mr. l'Eſcrivain eſt un veritable faiſeur de Romans, donc il n'y a perſonne en France qui en puiſſe faire de bons que luy, ils ont dit que c'eſtoit *le veritable plan*, mais ils n'ont pas dit que c'eſtoit l'unique, ils l'ont crû veritable parce que S. A. l'avoit propoſé, & ne l'avoit jamais revoqué, & ils pouvoient auſſi le croire l'unique pour l'accommodement, puiſque de la part de S. A. E. l'on n'en avoit point offert d'autre, & que l'on avoit re-

duit

duit le dilemme à choiſir celuy-là, ou la guerre.

Sur E.

TOut cét article fera pitié au lecteur, en voyant juſqu'à quel point d'extravagance une violente paſſion peut emporter un eſprit, c'eſt un fatras de redites d'additions au texte, de groſſieres artifices de railleries inſipides, & au fond tout ce galimatias n'abboutit à rien qu'à faire voir ſon eſgarement.

La lettre des Miniſtres de l'Empereur conclud pas ces mots, *la ſuppliant treshumblement de nous faire ſçavoir ſes intentions là-deſſus affin qu'enſuitte nous puiſſions executer celles de noſtre Maiſtre avec un fondement plus ſolide & plus aſſeuré pour le propre ſervice de V. A. E.* ſon imagination bleſſée luy repreſente dans ces paroles, qu'ils commencent *d'entrer en lice ſur cette affaire, apres s'y eſtre endormis ſi long-temps*, qu'ils n'ont *encor parlé que d'eux-meſmes* ny *employé que leurs ſoins particuliers*, ny *fait autre choſe que ſonder & diſpoſer de loin les eſprits, ſans deſcouvrir & ſans hazarder le nom & l'autorité de leur Maiſtre*, & qui plus eſt encor, *ſans declarer leurs ordres ou faire aucune inſtance en public*, & pour comble de ſes riches inventions, qu'en *ſuitte de l'informa-*

formation qu'il aura de S. A puisque cela ne se peut plustost, il se disposera à faire ce qu'il juge à propos pour son service, on laisse au lecteur à confronter les termes de la lettre avec le paraphrase, pour juger de la conformité de l'un avec l'autre, il n'a pas eu assez de discernement ou d'experience pour connoistre la difference qu'il y a *d'employer ses soins particulieres* ou d'agir pard es offices particuliers au nom de son Maistre, en declarant aux Ministres pour les disposer, les ordres que l'on doit puis apres produire en public, pour obtenir la resolution que ce n'est pas la mesme chose d'engager ouvertement le nom & l'authorité du Maistre par une declaration solemnelle à tout le Corps de l'Estat, qui ne peut estre rejettée sans offence, ou de s'en servir pour faire connoistre par avance à ceux qui doivent deliberer sur l'affaire, l'interest que leur Maistre y prend & le desplaisir qu'il auroit d'estre rebutté, mais c'est une chose estrange que cette conduitte, qui est en elle-mesme la plus addroitte & la plus propre pour une affaire que l'on veut guider par les bonnes voyes, n'ayt commencé a desplaire à ces Mrs. que lors qu'ils ont veu qu'elle estoit trop bien acheminée, & que pendant tout le cours de cette negotiation qui a duré assez long-temps pour leur donner lieu d'ad-

d'advertir les Miniſtres de l'Empereur, ou ſe plaindre à leur maiſtre de leur deffaut, l'on n'ait ſongé à les taxer de negligence, ou de moleſſe, que lorſque l'on s'eſt apperceu, que cette conduitte, qui paroiſſoit lente & inſenſible, eſtoit un *feſtina lentè*, qui pouſſoit les choſes plus efficacement que l'on n'auroit deſiré. Mais voyons, s'il réüſſira mieux dans les Eloges que dans la Satyre.

Réponce aux Remarques ſur la Réponce de S. A. E. de Cologne aux Miniſtres de l'Empereur à la Haye du troiſiéme Decembre 1671.

JAmais Paſcoriel ne fut ſi empreſſé à debiter ſes drogues ſur la place Navone, avec tant d'exaggeration & d'emphaſe, que cét Eſcrivain l'eſt à nous eſtaller les beautés ſecrettes de cette Lettre, il s'eſcarte toûjours du ſens litteral, mais il eſt raviſſant dans l'allegorique, & ſi pour le malheur de la Chreſtienté, ſon caprice l'eut porté à commenter ſur l'Ecriture ſainte, il auroit ſans doute encheri ſur tous les Sectaires des ſiecles paſſés & preſens, mais à quoy toute cette peine, eſt-ce que cette Lettre eſtoit eſcritte en termes obſcurs ou ambigus, ou

qu'il

qu'il a crû que l'insuffisance du Lecteur devoit implorer son secours, pour luy en découvrir les graces? Est-ce le songe de Pharaon, ou de Nabuchodonosor, qu'il faille un Joseph, ou un Daniel pour l'interpreter? Ce soin est injurieux à S. A. E. les belles choses se font connoistre par elles-mesmes, & ne veullent point de lumiere estrangere pour rehausser leur esclat; Il n'y a rien de si fâcheux, ny de si desobligeant qu'un flatteur, qui se mesle de loüer à contretemps, & de mauvaise grace, apres tout cette Lettre ne requerroit aucune glosse, le sens en estoit clair & intelligible, elle estoit escritte en tres-bon François de toutes manieres, & ne tenoit rien du tout du stile Allemand; toute la substance se reduit en peu de mots, que l'on tesmoigne en paroles un grand desir de terminer amiablement l'affaire de Rhinberg, & que l'on en sappe en effet le fondement, par la retractation des offres, que l'on avoit faittes, que pour la colorer, on allegue pour toute raison le changement des temps, & la crainte de l'armement de la France; le bon de l'affaire, est que pour faire l'eloge de cette Lettre, il en repete les termes de mot à mot, comme s'ils prenoient une nouvelle force, en repassant par sa plume, comme dans un Alambic, ou dans des vei-

veines Minerales, les embelliſſemens qu'il y adjouſte, ſont ſi affectés, qu'ils font le meſme effet, que le plaſtre ſur un beau viſage; mais il a oublié de faire notter en muſique les accens tendres & touchans, qu'il luy donne ſans doute en la recitant à ſes amis, il auroit animé par ce moyen cette belle ſtatuë, dont il eſt auſſi amoureux, que Pigmalion de ſon propre ouvrage, & auroit ſans doute inſpiré au Lecteur, les meſmes paſſions qui le transportent; ſur tout ce beau galimatias (par lequel il eſtourdit le Lecteur, que *la raiſon, & la juſtice, ont un tour & une maniere de s'exprimer, que la fineſſe, & la ſubtilité, ne peuvent pas atteindre*) eſt admirable par ſa nouveauté, la juſtice & la raiſon non plus que l'artifice, & le menſonge, n'ont point de tour, ny de façon de s'exprimer, que celle qu'on leur donne, une verité peut eſtre tres-mal tournée, & tres-mal énoncée, lors qu'elle tombe en de mauvaiſes mains, & l'on prend ordinairement plus de ſoin, à donner un tour agreable & ſpecieux au menſonge, qu'à la raiſon; il n'y a rien de ſi ſimplement eſcrit que les verités Euangeliques, & elles-meſmes nous enſeignent, que les Enfans de tenebres, ſont plus adroits que ceux de lumiere. Il devoit dire que la verité & la raiſon, ont une force d'elles-

d'elles-mêmes,que la fineſſe & la ſubtilité, ne peuvent jamais ſurmonter,mais le tour & la maniere de s'exprimer, qui dépendent de l'art de ceux qui les mettent en uſage, n'appartiennent pas à la raiſon, ny à la verité, & luy ſont purement accidentelles. Il aggréera s'il luy plaiſt, qu'on luy donne ce petit advertiſſement en paſſant, en reconnoiſſance de la charité, qu'il a eüe d'enſeigner aux Miniſtres de l'Empereur à parler juſte.

Il eſt veritable que cette lettre, qui n'a rien de S. A. E. que le nom que l'on revere, *s'eſleve noblement au deſſus* ces moyens d'accord, *dont la lettre de la Haye eſtoit pleine, elle paſſe au travers comme des toiles trop foibles, ſans s'y arreſter, elle eſt toute honneſte, toute douce*, (quoy que l'on y ait meſlé quelques gouttes de *verjus* parmy le ſucre) dans les expreſſions du deſir d'un accommodement qui n'eſt pas au gouſt de ſes Miniſtres, & *neanmoins toute forte, & toute genereuſe*, dans l'attente d'une armée eſtrangere à qui l'on preparoit déja les logemens; enfin *elle a une certaine franchiſe, un certain air de nobleſſe*, qui fait qu'elle ſent ſa lettre de *qualité*, il faut encore ajouſter pour ſuivre une ſi riche & ſi judicieuſe metaphore, qu'elle a la jambe bien faitte, & le ton de voix fort aggreable, l'on confeſſe que celle de

la Haye, n'eſt qu'une pauvre Villageoiſe, qui dit groſſierement ce qu'elle a ſur le cœur, elle eſt aſſez niaiſe, pour demander ingenüement, ſi l'on veut s'en tenir, à ce que l'on a propoſé, ou non ; ou du moins ce que l'on veut qu'elle faſſe, voilà en quoy conſiſtent *tous ſes petits détours & toute ſa fineſſe*, c'eſt l'endroit où *elle attendoit au paſſage*, mais l'autre lettre de qualité, & du bel Air de nobleſſe; evite addroittement tous ces pieges, c'eſt à dire le point de la queſtion, & *va droit au fait par le chemin du bons ſens* en revoquant tout ce qu'elle avoit offert. Apres cela n'a-il pas raiſon de s'écrier que *cela eſt bien poſitif, & qu'il n'y a rien de plus clair*, c'eſt la ſeule concluſion de toutes celles, qu'il a accumulées dans cét ouvrage, qui peut paſſer en bonne logique : il eſt vray qu'il n'y a rien de *ſi poſitif, ny de plus clair*, mais il eſt veritable auſſi, qu'il n'y a rien de ſi contraire à la Paix publique, ny au repos particulier de S. A. E. & de ſes propres ſujets, ny au bien commun de l'Empire.

Aupres avoir eſté quelque temps ravi dans l'admiration de ce noble ouvrage, il revient tout d'un coup de cette extaſe, par un chagrin que luy cauſe une certaine curioſité, qui le ſaiſit, de deviner quel accüeil feront les Miniſtres de l'Empereur à cette lettre *de qualité*, il va au devant d'eux

d'eux pour leur ſervir de Maiſtre de cere-monies, & faire l'honneur du logis ; & la peur qu'il a de deſchoir de la poſſeſſion où il s'eſt établi de donner des inſtructions aux Miniſtres, & de regler la conduitte d'autruy, fait qu'il ſe precipite, à leur marquer preciſément, tous les pas, les meſures, & la methode, qu'ils doivent pratiquer en cette reception. Il leur commande ſur tout la modeſtie, la ſincerité, la juſtice, & la civilité, il prend meſme la peine de leur expliquer toutes ces vertus en détail, de leur en faire *la définition*, & de leur *en apprendre l'uſage*, eſcoutons le profner dans ſa chaire. *La modeſtie ne peut y reſpondre que par des excuſes*, d'avoir eſté ſi ſimples que d'avoir pris dans le ſerieux les propoſitions que l'on avoit faittes à d'autres fins, *la ſincerité* veut qu'ils *avoüent que châcun voit plus clair, qu'un autre dans ſes propres affaires* (il ſeroit à ſouhaitter que cette regle generale ne ſouffrit aucune exception) & qu'on *remercie S. A. d'avoir bien voulu dire ſes ſentimens avec tant de franchiſe*, ils ſont en effet redevables aux Miniſtres de S. A. de les avoir voulu enfin deſabuſer, il vaut mieux tard que jamais, l'obligation auroit eſté pourtant plus entiere, s'ils n'euſſent pas attendu la derniere extremité, ils ont pouſſé le jeu auſſi loin qu'ils

ont

ont pû, & ne se sont reduits à cette franchise, que lors qu'ils ont connu, qu'elle estoit leur derniere ressource, cela ternit un peu le merite du bien-fait, & rabbat beaucoup de l'obligation du remerciment *pour se montrer justes, & equitables, il faut reconnoistre que l'on s'est mespris* & que l'on a *eu raison de voir de la difference dans le temps, où il y en a une si grande.* On leur fera justice sur ce point, en leur advoüant ingenüement, que l'on s'est mépris, que l'on n'a pas penetré où buttoient leurs offres, que l'on s'est attaché trop grossierement au sens litteral de leurs propositions, sans passer jusques au mystique, & qu'enfin l'on n'a reconnu cette difference des temps, que par les sens exterieurs, & par les nuages, ou serenités de l'air, mais dans le cours des affaires, ils confessent qu'ils ne se sont apperceus d'aucun changement, & que tout ce qui arrive aujourdhuy, n'est qu'un effet de ce que les plus ignorans mesmes, avoient préveu bien long-temps avant que l'on fit ces offres.

Les loix de la civilité veullent qu'ils se loüent *de la douceur, & de la bonté d'un Prince qui en refusant une proposition, qu'il ne juge pas luy estre advantageuse accompagne son refus de civilités, & d'actions de graces, pour celuy qui la luy fait*; elle n'est

que trop connüe à ſon propre dommage, cette douceur & cette bonté, par l'excez de la licence avec laquelle on en abuſe aujourdhuy, les Miniſtres de l'Empereur la reſpectent & l'admirent, ils la celebrent hautement, & de meilleure foy que ceux qui ne la flattent, que pour la ſurprendre; & ne l'eſlevent que pour la precipiter, mais ils ne trouvent pas qu'il y ait icy lieu à de grands remercimens, de ce que S. A. E. daigne bien leur témoigner que tous les ſoins qu'ils ont pris de la ſervir ſelon ſes ordres, & pour eſteindre un feu que l'on veut allumer dans ſes Eſtats, ne luy ſont pas aggreables, & luy paroiſſent hors de ſaiſon.

Le Lecteur remarquera s'il luy plaiſt en paſſant, que par cette Lettre on demeure d'accord de tous les faits plus importans, qui font tout le nœud de l'affaire, l'on ne deſavoüe pas d'avoir offert la Ligue, & la demolition de la Place, l'on ne contredit point ce que les Miniſtres Imperiaux alleguent dans leur Memoire des inſtances faittes par Son Alteſſe Electorale à Sa Majeſté Imperiale pour entrevenir à cette negotiation, & l'on fait aſſez connoiſtre, que l'on n'avoit pas adverti juſques alors les Miniſtres de l'Empereur du changement, que l'on fonde ſur la difference des temps, puiſque

que la connoiſſance, qu'on leur en donne dans cette Lettre, n'eſt relative à aucune autre information precedente, par où l'on voit que cette exactitude, que l'Eſcrivain trouve à dire dans le memorial au commencement, & dans la ſuitte de ſes Remarques, n'eſt qu'une pure chicane pour embaraſſer, ce qui eſtoit clair, & ſe former à plaiſir une matiere ſpecieuſe pour exercer ſon caquet, mais au fond il n'eſt pas beſoin de preuves, lorſque les parties conviennent du fait, c'eſt dequoy l'on prie le Lecteur de ſe ſouvenir, parceque cela luy ſervira de filet pour le guider dans le labyrinthe, & luy donnera beaucoup de lumieres, pour bien démeſler toute l'intrigue.

Réponſe aux Remarques ſur la Réponce du Baron de l'Iſola & du Chevallier de Camprick à la Lettre de Son Alteſſe Electorale de Cologne du 3. de Decembre 1672.

C'Eſt une choſe bien fatigante d'avoir à ſuïvre à la piſte un homme qui court avec tant de precipitation ſans tenir aucunes routes, qui repaſſe à tous momens, ſur ſes briſées, qui s'égare

re inceſſamment dans des chemins eſcartés, & qui ſe dérobbe en un inſtant à la veuë par de faux fuyans. Je me diſpenſeray autant que je pourray, de cette peine dans ce qui reſte de chemin à faire, & ſans me tourmenter à marcher ſur ſes pas, ny m'arreſter aux redites, aux invectives aux conjectures, & aux fauſſes ſuppoſitions, je me contenteray de l'attendre de pied ferme au paſſage, pour eſpargner la peine du Lecteur & la mienne.

La remarque cottée *A*. enferme ſa réponce en elle-même, nous attendrons puis qu'il le veut ainſi, qu'il nous faſſe voir dans la ſuitte, en quoy l'on a manqué dans cette Lettre, au reſpect qui eſt dû, & que l'on veut conſtamment rendre à S. A. E.

Le *B*. commence par une *redite*, qui vient d'eſtre refutée, il *pourſuit par un* amas de fauſſes ſuppoſitions, qu'il feint de tirer du texte, & dont il fait une maſſe pour y fonder une accuſation, dont l'idée ne pouvoit jamais eſtre formée, que *par* une imagination auſſi vaſte que la ſienne. Tout le grand diſcours dans lequel il s'eſgaye avec tant de ſatisfaction de ſoy-même, veut dire en un mot que les Miniſtres de l'Empereur, ont manqué contre la fidelité, qu'ils devoient à S. A. & mal correſpondu à la confiance, qu'elle leur
avoit

avoit tesmoignée, d'avoir communiqué cette Lettre aux Estats, *qu'ils devoient demeurer dans le silence, & dans le repos, comme on les en avoit priés.* Qu'ils devoient *supprimer les Lettres, & le memorial*, & ne point *signifier ce refus à des gens, qui n'avoient rien demandé, & qui n'avoient rien promis.* Il s'égaye dans ce vaste champ à son accoustumée, par une infinité de belles figures, il tourne la chose par tous les endroits qu'il peut, il raisonne, il commente, il exaggere, il fait joüer la conjecture, la comparaison, l'hyperbole, l'invective, l'amplification, & donne agreablement carriere à son bel esprit, mais il s'enveloppe dans ses propres toiles, & ne s'apperçoit pas, que pour establir un mensonge, il faut qu'il en hazarde plusieurs autres pour le soustenir. Examinons en détail tous les ressorts de cette machine.

Voicy toutes les choses qu'il suppose pour arriver à son but, que cette Lettre estoit un secret qui ne devoit estre communiqué à personne, que S. A. *les avoit priés de garder le silence*, qu'ils *l'ont communiquée aux Estats*. Que les Estats *n'avoient rien demandé, & que les Ministres Imperiaux n'avoient rien promis*. Que *jusques alors ils n'avoient pas declaré leurs ordres, ny mis la negotiation sur le tapis, ny crû de leur*

devoir de l'entamer ; voilà toutes les bases de cét edifice, qui l'accablera sous ses ruines, comme je vay faire voir, en détruisant des fondemens si fragiles.

A moins que d'avoir l'art de deviner comme luy, l'on ne pouvoit juger par aucune raison, que S. A. E. voulut faire un mystere d'une Lettre, que ses *Ministres* publioient avec ostentation par tout l'Empire, & s'en faisoient de feste comme d'un grand coup d'Estat, ils les faisoient mesme debiter mysterieusement à Ratisbonne avec celles des Ministres de l'Empereur, leur donnant les interpretations, qu'ils jugeoient les plus commodes pour eux, en effet l'on peut aisement verifier par les dattes des Lettres, que l'on en avoit debité plusieurs copies à Ratisbonne, & dans les Cours des *Princes* d'Allemagne, que mesme que *quelques*-uns des Estats Generaux en avoient eu la communication, avant qu'elles arrivassent aux mains des Ministres de l'Empereur : la passion qui entraisne cét *Escrivain*, luy fait dire beaucoup de choses sans reflexion, il n'a pas consideré, qu'il faisoit tort à S. A. E. de vouloir que l'on supprimast un ouvrage si precieux, dont luy mesme a bien voulu prendre la peine de faire le panegyrique, que par cette reserve, qu'il veut prescrire aux *Ministres* de

de l'Empereur, il montre quelque deffiance de sa propre cause, si les raisons sur lesquelles on a tasché d'appuyer, la revocation des offres de S. A. sont aussi claires & aussi solides, comm'il le veut persuader, pourquoy veut-il desrobber la gloire à S. A. E. de faire voir à tout le monde, & à ses parties mesmes, la netteté & la justice de son procedé, mais s'il a reconnu quelque foible, il en a usé fort imprudemment de faire mettre luy-même sous la presse, ce qu'il vouloit que les Ministres de l'Empereur ensevelissent dans un eternel silence, & tout ce que l'on peut dire pour l'excuser c'est qu'il a crû que cette lettre ne devoit point estre exposée en public sans l'escorte de ses belles annotations. Cette precaution vetilleuse repugne fort à ce qu'il a dit dans le noble eloge qu'il a estallé avec tant de pompe sur cette lettre, qu'elle *s'esleve noblement sur tous les petits artifices*, qu'elle *les perce comme des toiles sans s'y arrester*, qu'elle *porte un air de franchise, de noblesse & de qualité*, qu'elle *va droit au fait par le grand chemin du bon sens & satisfait pleinement sur chaque point à tous les esprits raisonnables*, une lettre qui a de si illustres characteres ne pouvoit estre supprimée que par les Ennemis de la gloire de S. A. E. ou plustost de ceux qui l'ont escrite à son

nom, & si les Ministres de l'Empereur estoient aussi contraires aux interests de S. A comme on le veut persuader ils se seroient gardés soigneusement de produire une piece si forte, si convaincante & si glorieuse pour elle, si elle est *toute honeste & toute douce*, pourquoy la veut-il faire passer dans cette remarque pour un flambeau à *allumer le feu, & une ongle* à mettre de l'inflammation à *la playe*; il y avoit sujet de croire que cette douceur seroit un salutaire appareil & que cette force seroit un puissant antidote qui chasseroit tout le venin & dissiperoit toutes les mauvaises humeurs.

Mais où trouvera-il dans toute la lettre de S. A. E. qu'elle les ait requis *de demeurer dans le silence & dans le repos*, & à *ne point signifier ce refus*, tout cela est demeuré au bout de la plume du Secretaire, & si le commentaire n'eut supplée à son deffaut, jamais aucun autre esprit n'auroit pû arriver à cette connoissance, l'on trouve tout au contraire en termes fort expres que S. A. les convie avec de grandes instances de continuer leur soins, elle leur tesmoigne qu'elle leur sera *fort obligée*, si *sans l'exposer à des choses qui seroient prejudiciables à son Archevesché* (c'est à dire aux offres qu'elle avoit faittes) *ils peuvent porter les Estats d'en user avec un peu plus de*

consideration & d'equité qu'ils n'ont fait jusques à present, qu'elle les prie *de vouloir contribuer de leur costé à la bonne correspondence & union*, & à la bonne expedition des Deputés de Liege & de ceux de l'Archevesché de Cologne, qui les devoient bientost suivre, & qui sont encore en chemin; tout cela dans la signification ordinaire des mots, ne marque point d'imposition de silence, ny d'ordre de se tenir dans le repos, & si l'Escrivain desiroit que l'on en comprit le sens caché, il devoit envoyer plustost la clef de son chiffre. L'on prie icy ce Conseiller bannal, puisqu'il est si prodigue de ses advis, de donner un Conseil aux Ministres de l'Empereur, comme quoy ils devoient se conduire en cette rencontre, on les fait agir sur des offres de la part de S. A. E. ils reduisent l'affaire au point de la conclusion, on revoque ces offres, & on les prie en mesme temps de redoubler leurs soins & leurs offices, que feront-ils en cette rencontre? il faut prendre de nouvelles mesures, les Estats comptent sur les propositions precedentes, & font leur fond là-dessus, il leur en faut pourtant faire de nouvelles pour satisfaire au desir de S. A. & les Estats ne manqueront pas d'insister sur le fondement des premieres, il faut donc necessairement les des-

desabuser, & leur oster cette veuë avant que d'entreprendre de les disposer à traitter sur un autre pied, l'on ne voit point d'autre chemin, si ce nouveau guide qui sçait tant de destours inconnus à tout le reste du monde, n'a la bonté de nous en faire l'ouverture; les Ministres de l'Empereur se voyoient reduits dans la necessité ou d'abandonner la negotiation contre les ordres de leur maistre & les prieres de S. A. E., ou de la continuer sur le mesme projet, & par la desplaire à S. A. & amuser vainement les Estats, ou enfin à leur dire nettement qu'il n'estoit plus temps de songer à la ligue ny à la demolition, & qu'il falloit chercher d'autres voyes pour sortir d'affaires avec Mr. l'Electeur, que ce subtil escrivain nous dise donc une fois au nom de Dieu, de quelle maniere ils se devoient prendre en cette negotiation, pour se mettre à couvert de sa censure.

On le prie icy tres respectueusement de nous dire en quel passage de la lettre qu'il censure il a trouvé que les Ministres de l'Empereur ont communiqué aux Estats la lettre, la response & le memorial, est-ce parce qu'ils disent dans leur lettre qu'ils *ont aussi-tost conferé avec quelques-uns des principaux Ministres*; cette explication est tirée de bien loin, l'on peut bien conferer sur une matiere sans communiquer

muniquer les actes, l'on peut dire dans des conferences ce que l'on juge à propos pour l'avancement de l'affaire que l'on traitte, & l'on doit supprimer discrettement tout ce qui la peut embarasser, une personne raisonnable jugeroit qu'ils en ont usé de la sorte, puisqu'on voit en effect qu'ils avoient un grand desir de terminer heureusement leur negotiation, il y alloit de leur gloire & de la satisfaction de leur Maistre, & ils en pouvoient esperer un grand applaudissement dans tout l'Empire, mais il ne plaît pas à l'escrivain de l'interpreter en ce sens, cela depend de sa courtoisie, on ne le pressera pas fort là-dessus, le mal pour luy est que les mots suivants de leur lettre destruisent sa conjecture, parce qu'ils expliquent clairement tout le sujet de la conference qui se reduit à deux points, l'un pour informer les Ministres des Estats des raisons par lesquelles S. A. E. se trouve obligée dans les presentes conjonctures à ne vouloir plus se tenir aux offres qu'elle leur avoit faites, l'autre pour leur faire connoistre l'inclination qu'elle avoit de continuer à vivre avec les Estats dans la meilleure correspondance & union qu'il luy seroit possible, tout cela ne marque point qu'ils ayent communiqué la lettre de S. A. E. mais seulement qu'ils en ont tiré tout ce qui

estoit de bon, pour justifier le changement, & renoüer en mesme temps la negotiation par une autre voye, en la remettant sur le pied d'une bonne correspondence & union, ce procedé est adroit & solide, il est obligeant pour S. A. parce qu'il va droit aux fins de sa lettre & à la justification de sa conduitte, il est sincere envers les Estats, parce qu'il les détrompe; il est convenable à la nature de l'affaire, qui n'auroit jamais pû réüssir tant que les parties auroient agi sur des suppositions fausses, & ne se seroient pas mutuellement esclaircies de leurs intentions.

Mais pour mettre nostre escrivain au pis aller, on veut bien par forme de dispute luy accorder que les Ministres de l'Empereur ont communiqué aux Estats la lettre de S. A. E. & que mesme ils ont concerté avec eux le memorial, tout cela ne servira qu'à faire esclatter plus hautement la solidité de leur conduitte, s'ils ont convenu avec les Estats de former ce memorial & de l'envoyer à S. A. E. pour en avoir l'approbation, il s'ensuit evidemment deux choses qui destruisent tout net, deux Principes sur lesquels il appuye tous ses raisonnemens, l'une est que les Ministres de l'Empereur avoient negligé d'executer les ordres, *qu'ils ne les avoient pas declarés aux Estats ny mis la negotiation*

ſur le tapis ny crû de leur devoir de l'entamer, tout cela tombe de ſoy-meſme, par le reproche que leur fait ce ſubtil eſcrivain, avec plus d'emportement que de conſideration, d'avoir concerté toute cette affaire avec les Eſtats, puis qu'il eſt evident qu'ils n'en pouvoient venir à ce point ſans *declarer leurs ordres*, *ſans entamer l'affaire & ſans la mettre ſur le tapis*, les voilà donc ſurabondamment juſtifiés ſur cét article, par la choſe meſme que cét Eſcrivain leur veut imputer, l'autre eſt qu'en divers endroits de ſes remarques, il tache de rendre ſuſpectes les aſſeurances que les Miniſtres de l'Empereur avoient données des bonnes diſpoſitions qu'ils trouvoient auprés des Eſtats pour conclurre cette affaire, ſi S. A. perſiſtoit dans ſes bonnes intentions, ſurquoy il s'agitte merveilleuſement juſques à corrompre le texte des lettres, pour prouver que les eſperances qu'ils donnoient, eſtoient mal fondées qu'ils ne faiſoient que *d'entrevoir* quelques diſpoſitions, qu'ils parloient de leur chef, & ſans autre fondement, que leur propre imagination; tout cela ne peut ſubſiſter avec ce qu'il dit, que ce memorial avoit eſté concerté avec les Eſtats, parce que cela ſuppoſé, il faut de neceſſité demeurer d'accord qu'ils avoient engagé les Eſtats à conclurre ſur le plan du me-

mo-

morial, avant que d'en donner aucune esperance à S. A. & que les Estats ayant une fois approuvé qu'ils envoyassent ce memorial, ne pouvoient plus se dédire d'en accepter les conditions, si l'on ne les eut revoquées, ils les tenoient liés par leur propre adveu & en estat de ne pouvoir plus aller en arriere, sans rompre ouvertement avec leur Maistre ; enfin ils avoient reduit par la cette negotiation dans un point, que tout le succez dependoit uniquement du seul aveu de S.A. par où l'on voit que cét Escrivain fait l'eloge de ces Ministres, en pensant faire leur Satyre, & qu'en luy advoüant plus qu'il ne veut, on le jette par là dans une grande confusion.

Enfin il suppose que les Estats *n'avoient rien demandé, & que les Ministres de l'Empereur ne leurs avoient rien promis.* L'on a veu par le narré, qu'ils avoient tousjours pretendu des seuretés, on les leur avoit offertes premierement en termes generaux, & ensuitte par des propositions en détail, cette demande estoit juste, & si la France apres avoir retenu quelques Années le Prince Casimir de Pologne dans une estroitte & rigoureuse prison, ne voulut jamais luy rendre la liberté que le Roy son Frere ne donnât des seuretés, qu'il ne se ressentiroit pas de cét affront, les Estats pouvoient avec beaucoup plus de

de raiſon dans les conjonctures preſentes (où l'on leur donnoit tant de juſtes ſujets de deffiance) prendre des precautions pour s'aſſeurer qu'on n'abuſeroit, pas à leur prejudice de la reſtitution de cette Place. S. A. E. avoit trouvé cette demande equitable puis quelle y avoit conſenti, les Miniſtres de l'Empereur s'y eſtoient engagés en ſuitte de ce conſentement, & en avoient ſouvent, confirmé les aſſeurances de bonne foy. l'Eſcrivain veut pourtant que les *Eſtats n'avoient rien demandé, & que les Miniſtres de l'Empereur n'avoient rien promis*, il le faut croire ſur ſa parole, & s'y ſousmettre puis qu'il le veut ainſi.

Tout le reſte de cét Article eſt une laſche invective contre le Baron de l'Iſola, dans laquelle cét Eſcrivain paſſionné deſploye tous ſes petits lieux communs ſans choix & ſans diſcernement, je ferois tort à ce Miniſtre ſi j'entreprenois une Apologie en ſa faveur, ſes actions parlent pour luy, il eſt connu de tout le monde, & ſon accuſateur ne l'eſt de perſonne, chacũ ſçait que l'ame & la plume de ce Miniſtre ſont ſans fiel & ſans amertume, qu'il n'a jamais employé les armes offenſives & n'a mis en uſage que ſon bouclier pour parer les coups que l'on porte de toutes parts contre ſon Maiſtre & contre ſon Roy,

que meſme il n'a jamais pû ſe reſoudre à mettre la plume à la main pour ſa propre deffence, quoy qu'on l'ayt pluſieurs fois attaqué par des eſcrits tres-injurieux, lors que l'on cherche des victoires ſans combat l'on s'irrite facilement contre ceux qui ſe deffendent, & ceux qui conduiſent tous leurs deſſeins dans les tenebres, procurent autant qu'ils peuvent d'eſteindre tous les flambeaux qui peuvent eſclairer. Laiſſons luy donc deſcharger à ſon aiſe ſon flus de bouche & vomir toute ſa bile en ſtile de harangere, par des accuſations perſonnelles & indeterminées, qui ne meritent point de reſponſe, & ſont des ſelles à tous chevaux qui peuvent eſtre appliquées à toute ſorte de ſujets, pour nous arreſter ſimplement à ce qui touche l'affaire.

L'on n'eſt pas d'humeur à *ſatisfaire* pour le preſent la curioſité qui le *preſſe*, de ſçavoir qui ſont *ces principaux Miniſtres* avec qui l'on a conferé, ſi S. A. en eut teſmoigné le moindre deſir, on ne luy en auroit pas fait un myſtere, mais comme ſes Miniſtres n'avoient pas deſſein de conclurre, il leur importoit peu de ſçavoir avec qui l'on traittoit, l'on ne l'a pas aché au Reſident de S. A. à qui l'on a rendu compte de jour à autre, de tous les devoirs que l'on faiſoit. Mais il nous expliquera s'il peut & s'il luy plaiſt, le *galimatias*

qu'il

qu'il debite en ſuitte, *qu'il n'eſt pas aiſé de deviner quels ſont ces principaux Miniſtres avec qui l'Autheur des lettres a conferé ſur la reſponce de Mr. l'Electeur de Cologne, parce qu'on voit que ce ſont les meſmes à qui l'on a fait à la Haye tant de Declarations ſi ſolemnelles de la part de S A E.* la raiſon qu'il allegue de la difficulté qu'il trouve à le deviner, eſt la meſme qui luy en devoit ouvrir le chemin, ſi (comm'il dit) ces Miniſtres principaux ſont ceux la meſmes à qui *l'on a fait à la Haye tant de declarations ſi ſolemnelles de la part de S. A. E.* Notés qu'il met artificieuſement ces mots en characteres differents, comme s'ils étoient tirés du texte, peut-on s'imaginer rien de ſi foible ny de ſi puerile que ce raiſonnement, S. A. E. s'eſt addreſſée au Corps des Eſtats pour faire ſes Propoſitions, donc *les principaux Miniſtres* avec qui ceux de l'Empereur ont conferé doivent, faire *tout le corps des Eſtats, ou ſans eux ils ne ſont qu'un nom en l'air ſeulement pour la parade,* conception raviſſante & digne à la verité d'une Couronne de chardons. Il la trouve trop belle pour la paſſer ſi legerement, il faut qu'il la pouſſe & qu'il l'eſtalle dans ſon jour pour eſtre mieux conſiderée, & qu'il ſaute au collet de ces Miniſtres inconnus, qui pretendent de *renfermer en eux tout le pouvoir des Eſtats,*

qui

qui ſans ordre ny deputation (ſelon qu'il ſuppoſe) *ne voulant pas meſme eſtre nommés & craignant peut-eſtre d'eſtre connu,* (tout cela eſt du propre crû de l'Ecrivain) *traittent ſeuls en une conjoncture auſſi delicate que celle-cy avec un Miniſtre eſtranger, d'une auſſi vaſte imagination & d'un eſprit auſſi eſveillé que l'eſt l'Autheur des lettres.* Voilà une longue & ſucculente periode, il n'y a rien oublié, il a mis toutes les herbes de ſon petit jardin pour faire un mauvais breuvage à ces pauvres inconnus, qui ſe montroient ſi favorables aux deſirs de S. A. pour les rendre ſuſpects & odieux aux Eſtats, ils ſont auſſi bien recompencés de leur zele que les Miniſtres de l'Empereur, & l'on reconnoiſt eſgallement par le traittement que les uns & les autres reçoivent, que l'on ne pouvoit impunement travailler au bon ſuccez de cette affaire. Ces principaux Miniſtres ne pretendent pas de compoſer tout l'Eſtat, mais ils en connoiſſent les intereſts, ils en ſçavent les intentions, & peuvent donner beaucoup de poids par leur authorité & par leur prudence aux reſolutions qui ſe prennent dans le Corps; cét Eſcrivain qui veut paroiſtre ſi verſé dans la connoiſſance des choſes du monde ne peut pas ignorer que dans tous les Eſtats & les Monarchies, il y a tousjours quelques Mi-

niſtres, qui, ou par la force de leurs génies, ou par de ſignalés ſervices, ou par leur aſſiduité au travail, ou par l'inclination de leur Maiſtre, ou par un caprice de la fortune, prévalent aux autres en authorité & peuvent donner un grand branſle aux affaires de quelque coſté qu'elles panchent; Mr. Colbert & Mr. de Louvoy ne compoſent pas le Corps de la Monarchie de France, & neantmoins ce ſeroit mal faire ſa Cour, de vouloir introduire quelque Propoſition, en matiere de finances ou de guerre, par d'autres canaux que les leurs, on croit avoir beaucoup avancé en beſogne lors qu'on les a diſpoſés à concourrir à ce que l'on deſire, mais lors qu'ils donnent à connoiſtre que l'affaire eſt en bon chemin, l'on conçoit avec raiſon une aſſeurance morale d'un bon ſuccez , parce qu'on les conſidere comme ceux qui connoiſſent parfaittement tous les plus ſecrets reſſorts de la Monarchie, & qui penetrent plus avant dans les intentions de leur Maiſtre. Il doit auſſi ſçavoir que dans toutes les Cours les affaires ſont reparties entre les Miniſtres, & que chacun d'eux, outre la part qu'il peut avoir à la generalité, à ſa fonction particuliere qui le regarde plus immediatement que les autres, les uns ſont deſtinés aux affaires eſtrangeres, les au-

tres

tres à celles du dedans, & quoyque les dernieres resolutions ne se prennent qu'en plein Conseil, c'est eux neantmoins qui digerent & preparent les matieres qui leurs sont propres, enfin c'est à eux à qui l'on s'addresse de premier abord, avec qui l'on confere & que l'on tache de bien informer, parce que le bon ou mauvais succés dépend en partie du tour qu'ils donnent à leur rapport, si les Ministres de l'Empereur se sont addressés à ceux qu'ils ont crû plus puissants & mieux intentionnés, & à qui la chose touchoit de plus pres par la nature de leurs charges, il sont pris asseurement le bon chemin, & comme ces Ministres sont tres-exacts à rendre compte des toutes choses à la Generalité, & tres reservés à n'avancer aucune chose sans estre bien authorisés, ceux de l'Empereur ont eu raison de mettre un grand fondement sur les esperances qu'ils leur donnoient, & en ont eu encor davantage de ne pas s'engager dans une negociation plus ouverte & plus engageante, jusques à ce qu'ils ont sceû par les mesmes Ministres qu'ils seroient escouttés favorablement. Il est vray qu'ils devoient avoir des precautions & des reserves particulieres pour ne point traitter avec un homme *d'une aussi vaste imagination & d'un esprit aussi esveillé que le Baron de l'Isola.* Il falloit

soit une exception à la regle generale, & ceux qui par le devoir de leurs charges traittent tous les jours avec les Ministres estrangers, devoient eviter soigneusement la rencontre de celuy de l'Empereur, qui ne tachoit qu'à les surprendre, cét Escrivain ne considere pas que les Estats auroient offencé S. A. en rebuttant un homme qui parloit si efficacement pour sa cause, & l'Escrivain n'auroit pas manqué de remplir ses pancartes de rudes plaintes contr'eux, mais comme s'accorde ce discours avec ce qu'il a dit ailleurs du zele & de la passion que le Baron de l'Isola tesmoigne pour l'interest des Estats, qu'il est *leur confident, leur Secretaire, leur Solliciteur, & mesme leur Gasetier, qu'il n'a point d'autre but que de destourner la guerre de leur Pays, pour la rejetter sur l'Empire*, qu'ils se reposent uniquement sur ses soins *qu'ils ne font que suivre ses pensées, qu'ils attendent ses inspirations pour s'y conformer*, qu'ils ont *mis toute confiance en ses Memoriaux, en ses Lettres, & ses autres Escritures de la sorte*, qu'ils reçoivent *avec admiration & comme des mysteres sacrés d'une Politique inoüye tout ce qu'il imagine pour leur conduitte & pour le bien de leurs affaires*, qu'enfin il est *un aigle* lors qu'il parle ou qu'il escrit pour eux, & n'est qu'un miserable reptile lors qu'il s'agit de soufte-

ſtenir la cauſe de Mr. l'Electeur ; comment accordera-il tout ce diſcours avec la deffiance qu'il veut que les principaux Miniſtres des Eſtats ayent de ſa perſonne. Il le faut ayder à ſortir de ce mauvais pas & nous ſervir pour cela de la belle & nouvelle maxime, qu'il a eſtablie quelques lignes plus bas. Qu'il *eſt difficile de ſuivre eſgalement tant de veuës differentes ſans ſe contredire un peu quelques fois*, que, *ſi l'on ne parle que d'une façon on ne fait que la motié de ce que l'on voudroit faire, qu'il vaut mieux embraſſer tout à la fois, le pour & le contre*, que, *l'un ſe laiſſe perſuader par une raiſon & ſouvent une toute contraire gaigne en meſme temps les autres*, l'Eſcrivain a reduit admirablement ſa belle theorie en pratique en cette occaſion, & en pluſieurs autres, il le faut excuſer ſur la poſſeſſion où il s'eſt mis d'en uſer à tous momens de la ſorte, il luy importoit de rendre ce Miniſtre ſuſpect aux Eſtats, il luy convenoit auſſi de le faire, paſſer dans l'Empire pour tout à fait proſtitué à leurs intereſts, quel moyen de réüſſir en deux deſſeins ſi oppoſés, ſans dire des choſes contradictoires.

C'eſt par le meſme eſprit & pour les meſmes fins qu'il repreſente en cét endroit la Place du Rhinberg ſi importante aux Eſtats & le deſſein de faire une Ligue def-

deffensive avec leurs voisins si considerable; & si dangereux que la perte ou le salut de l'Estat en peut entierement dependre, & que les principaux Ministres des Estats ne devoient pas seulement escouter ceux de l'Empereur sur cette matiere, quoy qu'il debite ailleurs la chose pour si facile & si advantageuse aux Estats, qu'il croit qu'elle se devoit faire de plein sault sans aucune preparation, qu'il suffisoit de la proposer pour l'obtenir, & qu'il accuse les Ministres de l'Empereur d'une crasse negligence d'avoir employé tant de temps à mettre les dispositions necessaires dans les esprits, c'est qu'en cét endroit il estoit necessaire qu'il rendit l'affaire difficile & importante aux Estats, pour appuyer les reproches qu'il fait contre leurs Ministres, qui ont pris la liberté d'en conferer avec ceux de l'Empereur, & dans l'autre il falloit traitter cette affaire de bagatelle pour ternir tout l'eclat du merite de ceux qui l'avoient si heureusement acheminée & faire croire que l'on avoit en cela plutost travaillé pour le bien des Estats que pour celuy de S. A. c'est beaucoup hazarder à la verité, mais il se fonde sur l'espoir *qu'il y a peu de gens qui y prennent garde de si pres.*

Sur le C.

Mon petit Escrivain mignon, vous avés icy couché de vostre reste, vous croyés avoir fait un Chef-d'œuvre, & vous paroissés merveilleusement satisfait de vôtre personne, mais aggrées que je vous dise entre nous en bonne amitié, que vous avés pris beaucoup de peine pour vous eriger en ridicule.

Donnons nous encore une fois le divertissement de le voir aux prises contre soy-mesme, & d'admirer avec quelle vigueur, Il travaille à détruire ses propres idées, cette contradiction imaginaire, qu'il se forge ne se trouve de prés ny de loin, dans les lettres des Ministres de l'Empereur, elle est toute fondée sur la glosse, & quand on luy passeroit pour bonnes toutes les consequences qu'il en tire, il n'en remporteroit autre fruit, que d'avoir triomphé de ses propres inventions, voicy la belle maniere par laquelle, il s'y prend.

l'Autheur des lettres, dit-il, *asseure, qu'il leur a souvent confirmé de la part de S. Majesté Imperiale les declarations qui leur ont esté faittes de la part de S A.* d'accord, on les leur a souvent confirmées, non par des memoriaux solemnels aux Estats, mais pour

par des Conferences particulieres avec les Miniſtres, & meſme dans la pleine aſſemblée de la Deputation ſecrette. *Et il donne à entendre, qu'il y a tellement engagé le nom & l'authorité de l'Empereur, qu'il ne croit pas que S. A. E. puiſſe s'en dédire.* Cela eſt un fruict de ſon jardin, la lettre ne dit rien d'approchant. *Eſt-ce donc avant que d'eſcrire la premiere lettre à Mr. l'Electeur, que l'on a fait ſes offices*; il ſuppoſe icy que cette lettre eſt la premiere, que l'on a écritte à Mr. l'Electeur, en quoy il ſe trompe. Mais laiſſons luy paſſer cette petite bevüe parmy tant d'autres, & répondons à ſa demande, on a fait ces offices au nom de l'Empereur, auſſi-toſt qu'on en a receu les ordres, & meſme auparavant, on y avoit déja employé des ſoins particuliers, comm'il conſte par les remercimens de S. A.E. que l'on a cités cy-deſſus. Mais ayant rencontré de tres-grandes repugnances dans les Eſprits, qui eſtoient cauſées (comme j'ay dit ailleurs) par les juſtes ſoupçons, que l'on avoit conçûs de l'étroitte correſpondence des Miniſtres de S. A. E. avec la France, on jugea avec raiſon qu'il falloit travailler à vaincre doucement ces obſtacles, avant que d'engager plus avant, le nom & l'authorité de l'Empereur par un Memorial ſolemnel, l'on conſidera que ſi ce Memorial ne produiſoit pas l'ef-

ſet deſiré, il n'y reſteroit plus d'autre moyen, que celuy des menaces, qui devroient eſtre auſſi-toſt ſuivies des effets, & que les circonſtances du temps & des affaires, ne permettant pas d'en venir inconſideremment aux remedes extremes, il falloit ménager les autres avec beaucoup de circonſpection, & ne les appliquer que bien à propos. Cela détruit par le fondement tout ce qu'il ajouſte en ſuitte, que les Miniſtres de l'Empereur ont *poſitivement aſſeuré, qu'ils n'avoient pas encor jugé à propos d'engager le nom, & l'authorité de l'Empereur, & qu'ils n'y avoient rien fait, & n'y feroient rien, qu'apres avoir ſçeu les intentions de S. A. E*; tout cela vient encor de la fecondité de ſon bel eſprit, la lettre ne contient rien de ſemblable, & fait aſſez comprendre tout le contraire, il faut qu'il ſoit bien amoureux de cette belle penſée, puiſqu'en toute ſorte de rencontres, & de quelque matiere qu'il traitte elle luy reviêt tousjours dans la memoire, on luy a déja fait voir la difference, qu'il y a entre ne rien faire du tout, & ne faire que ce qu'il faut pour ne point gaſter l'affaire, que l'on n'agit pas moins utilement par des conferences particulieres pour applanir les difficultés, que pas des Propoſitions ſolemnelles pour introduire la forme, & que celuy qui ouvre le ſein de la terre par
le

le ſoc de la charrüe a beaucoup plus de peine & de merite, que celuy qui jette la ſemence.

Noſtre petit juge criminel ne peut ſe laſſer de faire des interrogats, il faut luy obeïr, pendant qu'il eſt aſſis dans le tribunal, qu'il s'eſt erigé de ſoy-même, il pretend de ſçavoir, ſi c'eſt apres avoir eſcrit la premiere Lettre à S. A. que les Miniſtres de l'Empereur ont fait tous ces offices, il auroit bien pû ſe diſpenſer de cette peine, s'il avoit voulu prendre celle de lire un peu plus attentivement, la réponce à la premiere lettre de S. A. dans laquelle il auroit veu que bien loin d'inſiſter ſur les meſmes offres, ils ont fait tout leur poſſibles, pour appuyer aupres des Eſtats les raiſons, par leſquelles S. A. ſe croyoit obligée dans les preſentes conjonctures, à ne vouloir plus ſe tenir aux offres, qu'elle leur avoit faittes, & qu'en meſme temps ils ont ouvert un autre chemin pour conſerver la paix & l'union, quoy qu'ils ne l'ayent pû faire, qu'en termes generaux, faute d'inſtructions particulieres de la part de S. A. E. comm'ils luy donnent aſſez à entendre dans la meſme Lettre par ces mots, *n'ayant pû pouſſer les choſes plus loin, faute d'inſtructions plus amples*, par où ils faiſoient aſſez connoiſtre à S. A. E. (ſi ſes Miniſtres l'euſ-

ſent voulu comprendre) que puis qu'elle vouloit traitter ſur un autre pied, il eſtoit neceſſaire, de faire de nouvelles propoſitions, & de ſçavoir en détail, comme quoy l'on pretendoit d'acheminer cette negotiation, c'eſt-ce que les Miniſtres de l'Empereur attendoient par les Deputés de l'Archeveſché de Cologne, & de l'Eveſché de Liege, de qui on leur faiſoit eſperer l'envoy, dans la Lettre de Son Alteſſe: je crois que par là, noſtre Inquiſiteur trouvera ſa curioſité ſatisfaitte, mais voyons quel fruit il pourra tirer de cette réponſe; Il n'en eſt pas bien d'accord avec luy meſme, & l'embarras, où il ſe jette pour deſmeſler cette fuſée, qu'il a luy-meſme embroüillée, fait aſſez voir qu'il n'avoit pas bien digeré cette matiere; Il faut pourtant en ſortir à quel prix que ce ſoit, & recourir aux grand magazin des inventions; en effet, tout ce qu'il ajouſte dans toute la ſuitte de cét article, eſt tellement à luy, que l'on n'en ſçauroit attribuer une parole, ny une penſée aux Miniſtres de l'Empereur ſans commettre un grand larcin, c'eſt une amplification enrichie de toutes les fleurettes de l'Eſcole, & un enchaînement fort agreablement tiſſu de redites déguiſées par de nouvelles couleurs, *il falloit*, dit-il, *pour rendre plauſible dans le*

monde

monde la proposition que l'on faisoit à Mr. l'Electeur pour le flatter, luy montrer, qu'on ne pretendoit pas luy donner la loy, dans ses propres affaires, & luy oster le soupçon que quelques Ministres des Estats, eussent eu grande part, à ce qu'on luy escrivoit &c. luy laisser la conduitte, & la disposition libre de ce qu'il vouloit qu'on fit, il ne le falloit par aucunes des raisons, qu'il allegue & l'on ne l'a fait que par un excés de respect envers S. A. E. parce qu'ayant esté requis par elle-mesme, & par ses Ministres, d'agir sur le plan de ses premieres propositions, & n'ayant jamais receu d'ordre contraire de sa part, ils estoient (comme j'ay déja dit) en droit de pouvoir donner le memorial sans la consulter de nouveau, c'estoit encor moins pour flatter S. A. puisque selon l'adveu de ce mesme Escrivain, cette proposition n'estoit pas le biais par lequel on pouvoit bien faire sa Cour aupres de ses Ministres, & pour ce qui est de luy oster le soupçon, il estoit si esloigné de toutes apparence, qu'il estoit impossible de prévoir, qu'il pûst tomber dans l'esprit de S. A. E. comm'en effet elle n'en a tesmoigné aucun indice dans ses réponces: & comment ce peut-il faire, que les Ministres des Estats eussent imaginé le dessein de ce memorial, puisque cét Escrivain soustient hautement,

ment, qu'ils n'ont jamais eu la moindre pensée de traitter de la restitution de Rhinberg? Comment auroient-ils eux-mesmes donné des armes pour les battre, & ouvert le chemin à les engager dans ce pas, s'ils le fuyoient avec autant d'horreur, que l'Escrivain veut persuader? Mais il falloit necessairement tomber dans toutes ces petites incompatibilités, pour former avec plus de justesse la figure triangulaire de ce beau dilemme.

Voyons à present, si l'autre pointe de son argument à corne sera plus aigüe, & moins emoussée que l'autre, apres avoir dit positivement, une page plus haut, qu'il ne peut croire, & qu'il n'est pas vray semblable, que l'on ait fait ces instances, & cét engagement, apres avoir receu la réponce de S. A. E. il ne craint pas de hasarder immediatement apres que les Ministres de l'Empereur *pour faire paroistre Mr. l'Electeur comme engagé de parole pour le noter de peu de sincerité, ou de beaucoup de legereté &c, ont jugé necessaire de faire paroistre dans leur seconde lettre les affaires liées, & que l'on avoit degainé le memorial*, on le prie de rengainer icy sa flamberge, crainte qu'il ne se blesse de ses propres armes. La lettre dit tout le contraire de ce qu'il allegue, le censeur mesme témoigne, qu'il ne le juge pas vray-

sem-

ſemblable, & neantmoins il appuye là-deſſus toute la force de ſon argument, & ſe met ſur ſon humeur guoguenarde par cette ſecrette joye, qui ſuccede pour l'ordinaire au travail de l'enfantement. On luy a déja fait voir que l'on a agi de la part de l'Empereur, auſſi-toſt qu'on a receu ſes ordres à la requiſition de S. A. E., qu'on a employé ſon nom de la maniere que l'on a crû le devoir faire, qu'on a parlé aſſés ouvertement pour ſe faire entendre, &non aſſés inconſideremment, pour s'engager plus avant qu'il ne convenoit, tout ce que les Miniſtres de l'Empereur ont dit dans cette ſeconde lettre de l'engagement de S. A. n'eſt qu'un recit ingenu des ſentimens des Miniſtres des Eſtats, auxquels S. A. en avoit fait la propoſition qui avoit eſté appuyée de pluſieurs offices des Miniſtres Imperiaux au nom de leur Maiſtre pour les diſpoſer à la recevoir, il n'y a rien du leur en tout ce narré, & l'on ne peut pas meſme connoiſtre, à quoy panchoit leur jugement, puis qu'ils declarent, *qu'ils ne veullent pas entrer dans les ſecrettes raiſons qui peuvent avoir meû Son Alteſſe à changer ſes premieres reſolutions*, & que dans toutes les autres Lettres, ils ont tousjours evité par reſpect d'entrer dans cette queſtion, pour ne rien dire qui pût chocquer les ſen-

timens de Son Alteſſe, ou de ſes Miniſtres.

Il falloit encore un autre eſtançon pour appuyer ce ruineux edifice, & faire couler doucement ce petit mot en paſſant, que les Miniſtres de l'Empereur *n'ayant voulu s'ouvrir de leurs intentions à pas un des Eſtats Generaux de crainte de commettre l'authorité de leur Maiſtre &c.* ſans s'eſtre ſouvenu, de ce qu'il venoit de dire un peu plus haut, que les Miniſtres des Eſtats *avoient eux-meſmes imaginé le deſſein de ce memorial*, duquel pourtant il veut que l'on n'ait jamais parlé à pas un d'eux, comment eſt-ce qu'il a pû s'oublier ſi toſt de ce qu'il a ſi fort exageré dans la remarque precedente contre ces Principaux Miniſtres, avec qui ceux de l'Empereur, avoient traitté de cette affaire, en les accuſant de *renfermer en eux le pouvoir des Eſtats, & de compter les autres pour peu de choſe*, & les reprenant aigrement d'avoir *traitté avec un Miniſtre eſtranger d'une auſſi vaſte imagination &c.* il n'a pas fait auſſi reflexion, à ce qu'il devoit dire deux lignes plus bas, que *tous les Eſtats Generaux, quelques-uns d'entr'eux, & pas un d'eux ſe trouvent compris enſemble dans une meſme expreſſion*, ainſi les Miniſtres de l'Empereur, ont parlé à quelques-uns des Miniſtres principaux, lorſqu'il convient

vient à l'Escrivain de le dire, & ont confondu le Corps des Estats avec les particuliers, & lorsqu'il plaît à ce mesme escrivain, il veut qu'ils n'ayent parlé à personne, Il se plaint que le Baron de l'Isola reduit les Estats Generaux à deux ou trois de ses amis, & reduit aussi tost luy-mesme ces deux ou trois à neant. Il avouë *que dans la pratique on en use souvent de la sorte à la Haye.* C'est à di e, que deux ou trois mesnagent les interests plus importans de l'Estat, & prevalent beaucoup dans les resolutions, & pretend en mesme temps qu'il ayt mal agy de s'addresser à eux, & de se regler par cét usage, il trouve à dire que par le moyen de ses amis, il ait tasché de redresser une affaire dans laquelle les Ministres de Son Altesse n'avoient jusques alors rien avancé auprés du Corps des Estats, & auroit bien souhaitté que les Ministres de l'Empereur usant à contretemps de la mesme conduitte, eussent eschoüé sur le mesme escueil, ces deux ou trois (à son advis) selon l'usage de la Haye disposent de tout l'Estat, & toutesfois il ne veut pas que l'on fonde rien, sur ce qu'ils disent, il faut aller de but en blanc au Corps de l'Estat, emporter la place de vive force, & monter à l'assaut sans avoir fait aucune breche. *Il dit que l'on met sur le compte des*

Estats Generaux, ce qui a esté disputé entre deux ou trois, & ailleurs il veut qu'on n'ait jamais fait mention des Estats Generaux, comment donc peut-il pretendre, qu'ils le mettent sur leur compte, enfin il ne s'agit pas icy de sçavoir si ces Ministres composoient le Corps de l'Etat ou non, s'ils parloient de leur propre mouvement ou par ordre, le nœud de l'affaire consiste en ce que ceux de l'Empereur, apres avoir bien reconnu les dispositions des Esprits, prennoient la chose sur eux, & asseuroient Son Altesse de la faire réüssir. C'est là-dessus qu'il les falloit convaincre, & les pousser à bout, il n'estoit pas question de s'informer de quelle maniere ils avoient conduit la negociation, ny s'ils avoient parlé à deux ou trois, ou à plusieurs, ou à tous, ny s'ils avoient porté leur Estocade en quarte, ou en tierce. C'estoit leur affaire, le choix des moyens, & la conduitte estoit en leur disposition, & pourveu que S. A. E. fut satisfaitte à la fin du compte, il importoit peu de sçavoir par quels ressorts on avoit procuré ses satisfactions, tout ce reduit enfin à ce qu'on les luy a offertes selon qu'elle avoit desiré, & que ses Ministres ont jugé plus à propos de mettre toutes ses places au pouvoir de la France, pour y faire des Citadelles, que d'en re-

recouvrer une des Hollandois, en la demoliſſant.

Je ſuis fâché d'avoir eſté contraint de deſtruire ce petit Chaſteau de carte que cét Ecrivain avoit agencé, avec tant d'art, & embelli de tant de fleurettes, c'eſt avec regret que je le prive de la ſatisfaction, qu'il avoit d'un ouvrage qui luy avoit couſté tant de peine, mais en recompenſe de ce petit chagrin que je luy cauſe malgré moy, je luy veux rendre un bon office auprés de ſon Lecteur, en luy demandant excuſe de ſa part, de ce qu'il luy remet encore un peu hors de ſaiſon devant le nez, ſa vieille diſtinction des temps, c'eſt qu'il la trouve ſi belle qu'il croit qu'en quelque poſture qu'il la produiſe; elle paroiſtra toûjours avec de nouveaux charmes. Je luy promets auſſi que dans la ſuitte, je ne traitteray plus ſi rigoureuſement ſes beaux mots, & les reſpecteray comme l'on fait les Idoles, pour l'excellence de la ſculpture, quoy qu'ils ne repreſentent rien que de faux.

A la quatriême D.

IL faut aſſeurement que dans le marché que l'on a fait avec cét Eſcrivain, on luy ayt promis tant pour châque remarque, puis qu'il affecte beaucoup plus le

nombre que la qualité, il luy importe fort peu qu'elles soient vaines ou fondées en raisons, qu'elles appuyent, ou qu'elles détruisent sa cause, qu'elles soient conformes ou opposées les unes aux autres, qu'elles soient puisées du texte ou de ses propres inventions, tout cela luy est indifferent, pourveu qu'elles portent le nom de Remarques, & qu'il les puisse faire passer en compte auprés de ses Maîtres.

S. A. E. dans sa Lettre du 3. Decembre, en revoquant les offres qu'elle avoit faittes, avoit prié les Ministres de l'Empereur, *de porter les Estats d'en user avec un peu plus de consideration, & d'équité en son endroit*, pour satisfaire à son desir il falloit indispensablement, qu'ils fissent connoître aux Provinces Unies, que l'on ne pouvoit plus traitter, sur le premier project, que S. A. se croyoit justement dispensée de ses offres, & que si elles desiroient cét accommodement, elles devoient songer à le faire sur un autre modelle. S'ils eussent manqué à cette diligence, le Remarqueur, y auroit beaucoup mieux trouvé son compte, mais parce qu'ils s'en sont acquittés fidellement, & qu'il ne veut pas pour cela perdre son droit de remarque, il s'advise de les accuser là-dessus d'infidelité envers S. A. E. & d'avoir abu-

abusé de ce grand & mysterieux secret, qu'elle ne leur avoit confié que pour luy procurer aupres des Estats des conditions plus moderées, c'est ce que luy a servi de matiere à la remarque precedente. Il falloit ensuitte selon le cours regulier, d'une sincere & prudente negotiation, que les Ministres de l'Empereur apres avoir fait leurs instances aupres des Ministres des Estats selon le desir de S. A. & les avoir informés des raisons de ce changement, fissent aussi sçavoir à S. Altesse ce qu'ils avoient pû penetrer des sentimens de ces mesmes Ministres, c'est le veritable office des Mediateurs, & l'on ne fait entrevenir des personnes tierces dans une affaire, que pour estre comme les canaux par lesquels les parties se communiquent reciproquement leurs intentions, & s'éclaircissent de leurs doutes. Il faut que le Remarqueur convienne de cette verité, quoy qu'elle luy puisse couster; puisque dans ses Remarques sur le memoire, en l'article cotté *H.* il reprend les Ministres Imperiaux d'avoir *oublié de marquer comment tout cela avoit esté receu des Estats Generaux* Et se plaint en plusieurs autres endroits de ce qu'ils n'ont pas fait sçavoir (selon qu'il suppose ou qu'il invente) à S. A. E. les progrez qu'ils faisoient en cette affaire par leurs offices; Il semble

apres

apres tout cela qu'il ne pourra trouver mauvais, qu'ils ayent informé S. A. des pensées & des reflexions que les Ministres des Estats faisoient sur ce changement. Mais il ne faut pas pour cela demeurer sans remarque, tout passe pour bon, le fort porte le foible, il trouve beaucoup plus d'avantage à les debiter à la douzaine qu'au poids. Il les attendoit veritablement sur un autre passage, s'ils eussent celés à S. A. des choses qu'il importoit qu'elle sceut, il estoit déja tout prest pour faire sonner hautement par de beaux mots & des periodes à perte d'haleine, la connivence, la dissimulation, & le peu de confiance de ces Ministres envers elle, il n'auroit pas manqué de s'écrier, qu'ils avoient supprimé des advis si importans, crainte de perdre la faveur des Principaux Ministres des Estats, & pour meriter leur grace, que quoy qu'ils ayment *à broüiller le papier*, que les Estats *leurs Souverains*, les avoient obligés d'autorité absoluë, à ne pas découvrir leurs sentimens à S. A. E. & que n'estant que *leurs Secretaires*, ils n'ont pû rien escrire sans leur permission, mais comm'il a manqué un si beau coup, il revient à la charge par un autre endroit, & veut que cette declaration ingenuë, par laquelle ils font connoistre à S. A. E. l'étonnement des Ministres Hollandois, & les

les raiſons ſur leſquelles ils ſe fondoient, ſoit un effet de cette ſoûmiſſion aveugle, qu'il veut par force, qu'ils ayent aux ordres & aux volontés de ces principaux Miniſtres. L'on ne voit pas comme quoy cette dépendance ſi ſervile, & ſi abſoluë ſe peut accorder avec ce qu'il a dit ailleurs en divers lieux.

Que l'Eſcrivain de la Haye entraiſne ces meſmes Miniſtres, *Qu'ils ne font que ſuivre ſes penſées, qu'ils attendent ſes inſpirations pour s'y conformer, qu'ils ont mis toute confiance en ſes Memoriaux, en ſes Lettres, & ſes autres eſcritures, qu'ils reçoivent avec admiration & comme des myſteres ſacrés d'une politique inoüie tout ce qu'il imagine pour leur conduitte & pour le bien de leurs affaires*, mais la vie eſt trop courte pour s'arreſter ſur toutes ces beveuës, elles luy ſont ſi frequenres & ſi familieres. Qu'il faudroit des volumes entiers pour les remarquer en détail. L'on ne voit pas auſſi quel motif auroit pû obliger les Miniſtres des Eſtats à commander à leur pretendu Secretaire, d'informer S. A. E. du peu de fondement, qu'ils trouvoient en ſes raiſons, ſi leur deſſein (comme il dit ailleurs) eſtoit d'amuſer ce Prince, il ne leur eſtoit pas convenable de luy faire parler ſi clairement; ils auroient prié ou obligé (puis qu'il le veut ainſi) les Mini-

ſtres

ſtres de l'Empereur de luy déguiſer les choſes, & de l'entretenir de vaines eſperances, & puiſque leurs raiſons paroiſſent ſi vaines, & ſi frivoles à cét Eſcrivain, qu'il croit que ce ſoit faire une grande advance, *d'oſer dire que perſonne ayt eſté ſurpris d'une reſponce auſſi juſte & raiſonnable que l'a eſté celle de S. A. E.* ils ne pouvoient eſperer aucun advantage à les produire, mais pluſtoſt beaucoup de confuſion & de blâme d'avoir voulu, que l'on fit de leur part une advance ſi déraiſonnable. Si les Miniſtres qui ſont entremis pour l'accommodement de quelque affaire entre deux parties, tombent dans un juſte ſoupçon de partialité, lors qu'ils rapportent naïfvement à l'une les raiſons que l'autre luy a propoſées, le Nonce du Pape & l'Ambaſſadeur de Veniſe à Munſter, Mr. de Lumbres à Olive, Mr. de l'Eſtrade, & Mr. de Courtin à Breda, auront auſſi encouru juſtement le meſme reproche; & lorſque ces illuſtres perſonnes ont eſcrit, ou annoncé à l'une des parties les ſentimens de l'autre, ſur quelque point de leur negotiation, il faut ſelon l'advis du Remarqueur, que par cela meſme ils ayent *advoüé franchement, qu'ils n'eſtoient que les Secretaires*, de ceux au nom deſquels ils parloient. Cét Eſcrivain court fortune de s'attirer beaucoup d'ennemis,

nemis,

nemis, par la mauvaiſe application, qu'il fait de ſes lieux communs : L'on ſouhaitteroit fort (puis qu'il ſe pique d'eſtre ſi fecond en inventions) qu'ils nous enſeignaſt quelque autre maniere pour ajuſter les differens, ſans que les parties entrent en aucune connoiſſance des intentions, & des raiſons que chacune peut avoir de ſa part, mais apres tout il faut faire juſtice à cét Eſcrivain, il avoit déja preparé ſes materiaux ſur une ſuppoſition toute contraire, que les Miniſtres de l'Empereur biaiſeroient en cette rencontre, ils luy avoient couſté trop cher, pour les laiſſer inutiles & n'en pas tirer quelque prix ; Il faut au moins loüer icy ſon addreſſe, de les avoir ſceu appliquer à tort ou à droit, ſur un fait du tout opposé, & quoyque cette remarque ne porte aucun coup, ſes Maiſtres ſont obligés de la luy paſſer en compte pour la peine qu'il a pris de la faire venir de ſi loin, & de la fourrer dans un lieu, où tout autre que luy n'auroit jamais oſé entreprendre de l'enchaſſer.

Les Miniſtres de l'Empereur ne font point de difficulté, d'advouer qu'en cét endroit & dans les mots ſuivans, que *Son Alteſſe Electorale a changé tout à coup de ſentiment*, ils n'on fait que rapporter ſimplement les penſées & les diſcours des Mini-

Miniſtres des Eſtats Generaux, ſelon que de juſtes & ſinceres Mediateurs étoient obligés de faire, mais s'ils avoient jugé à propos de dire les leurs, ils auroient declaré librement qu'ils eſtoient fort perſuadés que S. A. avoit crû veritablement avoir de tres-juſtes raiſons de changer ſur les faits, qu'on luy a ſuppoſés; mais quant à ſes Miniſtres ils les auroient pleinement déchargés du blaſme du changement, que l'on leur veut imputer, ceux qui ont diligemment obſervé tout le tiſſu de cét ouvrage, trouvent que toutes les pieces ont un admirable rapport entr'elles, & que bien que dans ce qui a paru au dehors l'on ayt veu des offres, & des retractations, des avances & des éloignemens, des proteſtations d'amitié, & des appareils de guerre, des negociations d'accommodement, & des pratiques pour la rupture, tout cela n'a jamais eſté qu'une meſme choſe dans l'idée generale des grands Ouvriers qui ont dreſſé cette machine, tous ces reſſorts qui paroiſſént oppoſés, abboutiſſoient à une meſme fin par des mouvemens differens; la varieté des ſaiſons & les revolutions continuelles des choſes du monde, n'apportent aucun changement, au premier eſtre qui meut tout ſans ſe mouvoir & les evenemens qui nous paroiſſent caſuels, & muables,

bles, ont un tres-parfait enchaifnement dans l'ordre de fa providence. L'on veut bien faire la juftice aux Miniftres de S. A. de demeurer d'accord que leur conduitte interieure a efté tres-conftante, & qu'on ne les peut accufer d'aucune retractation, quelque *hazardeux* que foit le *Secretaire* pretendu des Eftats, & quelque *encouragé* qu'il puiffe eftre de ce qu'on a *laiffé paffer tant* de verités qui ne fouffroient aucune replique, je croy qu'il n'euft pû leur faire un femblable reproche fans trahir fes propres fentimens, il faut avoüer pourtant que les Eftats Generaux, qui prenoient les chofes au fens litteral des paroles, avoient quelque fujet de s'eftonner, qu'apres tant d'offres fi fouvent renouvellées, & qui n'avoient jamais efté revoquées, ont leur ayt fi foudainement donné le change, le Remarqueur mefme ne difconvient pas de ce changement, & croit qu'il y a beaucoup moins d'inconvenient, qu'on accufe les Miniftres de Son Alteffe Electorale d'inconftance, que d'artifice; Il eft feulement fafché de ce que l'on dit, que ce changement s'eft fait *tout à coup*, & entaffe fur ce fujet une infinité de redites que cette propofition a *efté abandonnée, qu'au bout de plufieurs mois, ou de quelques années* (l'on prie le Lecteur de fe fouvenir qu'elle a efté

faitte au mois de Mars mil six cens septante & un, & poursuivie jusques ques à la fin de Novembre) *on ne se trouve plus dans le mesme dessein, qu'on avoit eu long-temps auparavant*, que c'est une affaire *dont depuis beaucoup de temps on ne parle plus*, que *l'on a eu de nouvelles raisons de se porter insensiblement à n'estre plus de mesme advis*. L'on a déja fait voir que toutes ces choses n'estoient que de vaines deffaittes, mais enfin si l'Escrivain ne veut pas que l'on ait changé *tout à coup*, il faut qu'il avouë, que ce changement a esté prémedité depuis plusieurs mois, ou mesme depuis quelques années, s'il l'entend ainsi, il s'engage encor dans un pas plus glissant, parce qu'il faudra qu'il confesse, que toutes les propositions que l'on a faittes *depuis ce temps-là* (c'est à dire, *plusieurs mois ou quelques années*) aux Estats Generaux, & toutes les instances aupres de l'Empereur, & de ses Ministres à la Haye, ont esté de purs amusemens, puisque l'on n'estoit déja plus alors *dans le mesme dessein*, que *l'on y avoit mieux pensé*, & que *l'on avoit eu de nouvelles raisons de se porter insensiblement, à n'estre plus de mesme advis*. Ceux qui l'ont gagé pour escrire, l'accuseront icy de prévarication, & seront sans doute justement offensés, de voir que les pensant excuser, il

il les accuſe imprudemment de peu de conſideration envers l'Empereur, & de peu de ſincerité envers les Eſtats Generaux, & qu'en ces cinq ou ſix lignes mal arrangés, il eſtablit & confirme ſans y penſer, tout ce qui a eſté rapporté dans la Deduction du fait, touchant les fins ſecrettes & particulieres, que l'on ſe propoſoit en cette negotiation.

Il ſemble qu'il ſe ſoit apperceu de ſa faute, & qu'il taſche immediatement apres de la corriger, en alleguant diverſes raiſons que les Miniſtres de S. A. peuvent avoir eüës de changer tout à coup de ſentiment, *la premiere eſt d'avoir excité contre luy une puiſſante Ville au milieu de ſon Pays par des ſuppoſitions entierement fauſſes:* Meſſieurs de Cologne ne demeureront pas d'accord qu'ils ſe ſoient ſoûlevés contre S. A. E. bien moins qu'ils en ayent eſté ſollicités par Mrs. les Hollandois; ils diront hautement que les ſecours, qu'ils ont imploré des Eſtats Generaux, n'ont eſté que pour leur ſimple deffence, ſur les menaces reïterées des Miniſtres de Son Alteſſe Electorale qu'ils en ont eſté les Maiſtres abſolus, qu'ils n'en ont receus qu'autant qu'ils ont jugé neceſſaire, pour leur conſervation, qu'ils les ont renvoyé ſans difficulté, lors qu'ils ont crû qu'elles ne leur eſtoient pas neceſſai-

ceſſaires, & que meſme ils ont eu aſſez de peine de les obtenir des Provinces Unies.

La ſeconde eſt, qu'ils *ont taſché d'en introduire aſſez pour opprimer tout ſon Archeveſché*, tous les projets qui ont eſté faits, pour introduire de plus grandes forces dans Cologne, ont tousjours eſté limités dans le ſeul cas du danger prochain d'un ſiege, à quoy l'on voyoit alors de grandes diſpoſitions, & cela ne devoit eſtre executé que dans la derniere extremité à la requiſition de la Ville, ſelon les loix de l'Empire, & avec toutes les precautions neceſſaires pour n'en pouvoir abuſer, les Miniſtres de S. A. ne s'en peuvent offenſer, à moins de faire connoiſtre, qu'ils avoient du deſſein ſur cette place, car de croire que les ſecours que l'on deſtinoit pour Cologne en cas de ſiege, euſſent eſté capables d'opprimer l'Archeveſché, ils ſont trop habiles, & trop clair-voyans pour approuver ce que l'Autheur des Remarques en a mis inconſiderement ſur le papier.

La troiſieſme eſt, *qu'ils ſe ſont efforcés de transferer au milieu des Eſtats de S. A. E. la guerre qu'ils craignent dans leurs Provinces*, c'eſt à dire en envoyant des ſecours pour la deffenſe de la Ville de Cologne, par où il donne à entendre, que

la

la France avoit quelque dessein sur cette place, autrement les trouppes que les Hollandois y auroient envoyées n'auroient pas transferé la guerre dans les Estats de S. A. si Cologne n'eust pas esté attaquée, & elle ne le pouvoit estre que par S. A. E. mesme, ou par la France.

La quatriême est, *qu'ils ont employés toute sorte d'artifices pour empescher l'accommodement, que S. A. E. desiroit de faire, & en respandant dans le monde toute sorte de calomnies contr'elle.* Voilà deux faits importans, auxquels il ne manque rien que la preuve, car si l'on vouloit pretendre de la fonder sur la simple assertion d'un inconnu, ce seroit imposer une loy trop dure à des esprits libres & raisonnables, il n'y a rien de plus ridicule qu'une accusation que l'on peut refuter avec le seul mot de *non*, celle-cy estoit assez importante pour obliger l'Escrivain à l'appuyer de quelques preuves ou du moins de quelques indices, mais puis qu'il n'a pas trouvé bon de le faire, le plus seur sera de nous en remettre au jugement de Mrs. les subdelegués des Commissaires Imperiaux, qui ont esté tesmoins de tout le démeslé; & sçavent à fond d'où sont venuës les accroches qui ont arresté si longtemps la conclusion de cét accord, ils n'ignorent pas aussi les plaintes que l'on a

faittes

faittes contr'eux pour avoir pressé l'affaire avec vigueur, & pour tout dire en un mot, rien n'a tant advancé l'accommodement de Cologne, que la resolution qui fut prise dans les Estats Generaux, de luy envoyer de plus puissans secours en cas de danger de siege.

Mais quand mesme toutes ces raisons seroient de mise, elles ne pourroient servir de pretexte à la revocation des offres de S. A. E. puis qu'on les a continuées & confirmées long-temps apres que les Estats Generaux eurent pris la resolution de renforcer en cas de besoin la garnison de Cologne, & en tout cas l'on devoit communiquer à Sa Majesté Imperiale tous ces sujets de plaintes pour s'excuser envers elle de ce changement, & luy en faire connoistre les veritables raisons.

Apres une si foible deffence il se met en posture d'assaillant, & dit que ce sont les Estats Generaux, qui tout à coup ont changé de sentimens, lorsqu'ils se sont mis en estat d'accepter les offres de S. A. à la bonne heure, il confesse au moins icy, ce qu'il avoit tousjours mis en doute auparavant, que les Estats Generaux ont esté enfin disposés à conclurre l'accommodement qu'on leur avoit proposé; voilà donc les Ministres de l'Empereur pleinement justifiés du blasme dont il les

veut

veut charger en un autre endroit, d'avoir fait cette avance ſans fondement, & ceux de S.A. ſont en meſme temps convaincus, qu'un accord ſi important qui pouvoit arreſter tout le cours de la guerre, a manqué de leur coſté, ſi les Eſtats ont changé en cela de ſentiment, ils ont changé de mal en bien, & puis qu'il les a blaſmé auparavant de la repugnance, qu'il ſuppoſoit en eux à recevoir ces conditions, c'eſt eſtre bien contraire à ſoy-meſme de les accuſer à preſent de la facilité qu'ils apportent à les accepter, mais je crois que ce dernier luy eſt plus ſenſible que l'autre, & que s'ils avoient voulu ſuivre ſon advis, ils ſe feroient toûjours roidis à refuſer tous les partis plus advantageux qu'on leur pouvoit preſenter, il eſtoit bien difficile aux Eſtats Generaux d'embraſſer une conduitte qui pût plaire à cét Eſcrivain, s'ils heſitent tant ſoit peu d'accepter les offres de S. A. E. il entre ſoudain contr'eux dans les derniers emportemens, s'il ſe reſolvent enfin de les admettre, il les accuſe d'inconſtance, & de mauvaiſe intention, de vouloir transferer la guerre dans ſes Eſtats, de ſorte que pour agir à ſa mode, il ne leur reſtoit autre moyen que de laiſſer les choſes indeciſes, juſques à ce que l'on fuſt en eſtat de faire eſclatter le deſſein

 que

que l'on meditoit contr'eux.

Tout ce qu'il dit du Prince d'Ostfrise, & du Comte de Benthem, est tiré de si loin, si mal lié, & si peu convenable à la matiere dont il s'agit, qu'il ne merite point de réponce, & je n'ay pas entrepris de faire icy l'apologie des Estats.

Tout le reste de cét article ne contient que des digressions inutiles, des repetitions ennuyeuses, & des invectives passionnées contre le Baron de l'Isola, qui ne se peuvent mieux détruire que par le mépris.

A la cinquiesme E.

QUoyque cét Escrivain se contredise souvent, il est neanmoins toûjours égal à soy-mesme, il ne dément jamais sa conduitte, il seroit bien fasché qu'on le pût surprendre dans quelque raisonnement juste, ou dans quelque allegation veritable, ou qu'on le pût accuser de manquement d'industrie à corrompre le texte, ou de paresse à reproduire souvent les choses qu'il trouve bien inventées.

Il entreprend icy de prouver que les Estats Generaux ont refusé la neutralité à S. A. E. & qu'ils *declarent que s'ils sont attaquez de quelqu'un, ils veulent qu'il arme & qu'il fasse la guerre pour eux*; mais com-

comme les Eſtats n'ont jamais ſongé à faire aucune declaration de cette nature, & qu'il importe neanmoins à l'Eſcrivain de le perſuader aux Eſtats de l'Empire, il faut qu'à quelque prix que ce ſoit il en aille puiſer la preuve dans la Lettre des Miniſtres de l'Empereur, l'entrepriſe eſt veritablement difficile, cette Lettre ne dit rien d'approchant, & leur derniere reſponce qu'il a ſupprimée, oſtent toute ſorte de doute ſur ce ſujet, mais un eſprit inventif vient à bout de toutes choſes, le texte de la Lettre porte. Que la *Ligue que S. A. E. leur avoit volontairement offerte, & qui devoit eſtre la baſe de l'union, qu'elle teſmoigne encor deſirer avec eux, eſtant purement defenſive, & n'ayant autre fin que la ſeureté reciproque, ne pouvoit avec raiſon donner à qui que ce ſoit aucun juſte ſujet d'offence, ny de jalouſie*, il faut que cela ſignifie que les Etats rejettent la neutralité, & que s'ils ſont attaqués de quelqu'un, ils veullent que S. A. E. arme & faſſe la guerre pour eux, cela à dire le vray, eſt difficile à comprendre, mais il nous le va démeſler ſi nettement que tout le monde en demeurera convaincu, ſa penſée eſt un peu ſubtile, elle demande une extraordinaire attention, voicy le tour qu'il donne à ces paroles; *C'eſt* dit-il, *ce que l'Eſcrivain fait ſçavoir à Mr. l'E-*

l'Electeur en luy signifiant , que la Ligue deffensive, est la base de l'union, que S. A. E. desiroit d'entretenir avec eux. Quoyque ce mot *d'entretenir* ne ce trouve point dans le texte, il est neantmoins merveilleusement bien inventé, pour appliquer à la seule neutralité toute cette periode, en le rapportant avec celuy d'union, qui sans ce petit secours ne pouvoit estre entendu, que de *la Ligue defensive*; Il pretend de faire voir par là, que cette union que S. A. E. desire d'entretenir, est une chose déja establie, que ce n'est pas un nouveau lien qu'elle pretend, & qu'en un mot ce n'est que la continuation du bon voisinage, & de la sincere correspondence entre l'un & l'autre Estat, mais que lorsque les Etats reduisent cette union à une Ligue deffensive, & que les Ministres de l'Empereur disent qu'elle est la base de l'union que S. A. E. desire avec eux, ils excluent par là evidemment toute sorte de neutralité, il le confirme par les mots suivans, qu'il tire de la premiere Lettre des Ministres de l'Empereur à S. A. E. *& que s'est le veritable plan, sur lequel on peut faire & conclurre quelque chose avec eux*; il change encore icy les termes de la Lettre, par cette authorité absoluë dont il s'est mis en possession, ils portent expressement que leur memorial

est

est tout fondé sur les declarations que les Ministres de S. A. E. ont faittes de sa part, qui sont le veritable plan sur lequel cette affaire peut estre traittée & concluë. Le mot de *cette affaire*, ne ce peut entendre, que de celle de la restitution de Rhinberg, de laquelle seule il s'agissoit alors, & dont il est uniquement parlé dans toute la Lettre, sans faire la moindre mention de la neutralité, mais cela estoit incommode à l'Escrivain, parce qu'il ne pouvoit pas inferer de là, que quoyque la Ligue deffensive, que S. A. avoit proposée, fust le veritable plan sur lequel on pouvoit traitter la restitution de Rhinberg, que ce fut aussi l'unique sur lequel on pouvoit fonder la neutralité, il falloit donc que pour avoir les coudées un peu plus franches (comm'il est fort ennemy de la contrainte & de la regularité) il changea subtilement les mots de *sur lequel cette affaire peut estre traittée & concluë*, en ceux de *sur lequel on peut faire, & conclurre avec eux quelque chose*, en quoy il a eu quelque raison parce qu'en effet ces mots, de *conclurre avec eux quelque chose*, sont plus expressifs, & de plus grande estenduë que ceux de *sur lequel cette affaire peut estre concluë & traittée*, qui sont restraints à l'affaire particuliere de Rhinberg, au lieu que les autres dénotent generalement

l'exclusion de toute sorte de negociations, de correspondence, de neutralité & de commerce, & excluent toute autre sorte de negociation avec les Estats hors de celle de la Ligue; Si l'on luy demande par quel droit il a pris cette licence, il pourra se servir de l'excuse qu'il a si charitablement suggerée aux Ministres de l'Empereur, qu'il *y a peu de gens qui y prennent garde de si prez*, ou si elle ne luy paroît pas assez forte, il pourra dire *sit pro ratione voluntas*; voicy comm'il forme là dessus son argument: L'union que S. A. E. desire d'entretenir avec les Estats Generaux, n'est autre que la neutralité, & le bon voisinage, les Ministres de l'Empereur declarent que la Ligue deffensive, est le veritable plan sur lequel on peut faire & conclurre, quelque chose avec les Estats, S. A. E. ne juge pas à propos d'entrer en cette Ligue deffensive, donc il ne luy reste plus de moyen, de faire & conclurre quelque chose, ny d'avoir la neutralité, & le bon voisinage qu'elle desire: Il croit peut-estre avec ce beau syllogisme jetter la poussiere aux yeux des Idiots, ou disons plustost pour soulager sa honte (puis qu'apres tout il vaut mieux passer pour ignorant que pour fourbe) qu'il s'est trompé luy-mesme le premier dans ce faux raisonnement; il y a en cela quel-

quelque apparence puis qu'il en eſt ſi amoureux, qu'il s'en eſt fait de feſte en pluſieurs autres endroits, comme l'on a veu dans les articles precedens, & que l'on pourra remarquer encor dans la ſuite.

Mais les Miniſtres de l'Empereur, à qui la choſe touche de plus prés, l'examineront avec plus de rigueur, & diront ſans doute que ſa premiere propoſition ne peut ſubſiſter, tant parce qu'elle eſt fondée ſur des termes falſifiés de leurs Lettres, que parceque l'union dont ils ont parlé, ne ce peut entendre que de la Ligue deffenſive, & ne concerne la neutralité de prez ny de loin, comme l'on peut voir clairement par toute la teneur des deux Lettres; ils feront voir que l'on tourne en un ſens equivoque ce mot d'union, & que l'on en fait un double terme qui deſtruit la forme de l'argument, que dans la matiere meſme il y a une fauſſeté viſible, parceque *ce veritable plan*, dont il eſt parlé dans la premiere Lettre, ne ce peut rapporter qu'aux mots precedens, *qui eſt tout fondé ſur les declarations que les Miniſtres de V. A. E. ont faittes icy de ſa part*, ces declarations ne parloient point de neutralité, mais d'une Ligue, & ceux de la ſeconde Lettre, que la Ligue deffenſive *devoit eſtre la baſe de l'union que S. A. E. teſmoigne encor deſirer avec eux*, ne

peuvent avoir aucune connexion avec la neutralité, mais seulement avec la restitution de Rhinberg, de laquelle on traittoit alors, par où la conclusion tombera d'elle-mesme en ruine, parce qu'il ne s'ensuivra pas que si la Ligue deffensive est le veritable plan, sur lequel on peut traitter la restitution de Rhinberg, que ce soit aussi l'unique fondement, sur lequel on pouvoit conclurre la neutralité, si ce n'est que l'on voulust dire que les Ministres de Son A. E. ne veüillent point de l'une sans l'autre, en quoy l'Autheur des Remarques leur feroit un tres-mauvais office, en donnant sujet de croire qu'ils n'ont excité tout ce grand feu, que sur le pretexte de recouvrer cette bicoque. Ce qui est fort contraire aux expressions que l'on a faites au nom de S. A. E. dans sa premiere Lettre, où apres avoir absolument revoqué les offres de la Ligue defensive, elle proteste neantmoins, *qu'elle est preste de vivre avec les Estats, dans la meilleure correspondence, & union, qu'il luy sera possible*; & que dans la response des Ministres de l'Empereur à cette Lettre, ils tesmoignent à S. A. E. *que les Ministres des Estats Generaux, ont receu cette declaration avec beaucoup d'estime, & d'asseurances qu'ils cultiveront de leur costé*, cette union & bonne correspondence *avec tous*

les

les soins possibles. Par où l'on peut remarquer, que S. A. E. ne jugeoit pas elle-même que l'union & bonne correspondence dépendit absolument de la Ligue deffensive, & que les Estats qui l'acceptoient, & promettoient d'y correspondre en même temps qu'on leur ostoit l'esperance de cette Ligue, n'en faisoient pas une condition essencielle pour la neutralité. Il luy faut pourtant encor passer celle-cy en consideration de sa gentillesse, & de son humeur goguenarde qui nous a divertis en d'autres lieux, à condition pourtant qu'une autrefois il songera un peu mieux à ce qu'il voudra dire.

Dans tout le reste de cét article, il employe beaucoup d'eloquence à faire voir, qu'il n'est pas fort versé dans la connoissance de la nature des Ligues deffensives, s'il avoit un peu mieux estudié, cette matiere dans la theorie & dans la pratique, il n'auroit pas pris la peine de jetter en l'air tant de beaux mots, qui ne servent qu'à faire esclatter, le peu de fondement qu'il a dans les principes de la politique, & son peu d'experience dans les affaires; Il se seroit bien gardé de dire que si S. A. E. eut conclu cette Ligue deffensive, *les Estats Generaux pourroient estre insolens à l'égard de qui il leur plairoit maltraitter leurs voisins, selon que bon leur*

ſembleroit s'intriguer dans toute ſorte de meſchantes affaires, ſelon l'humeur ou la paſſion de l'un ou de l'autre, de ceux qui gouvernent leur Republique aux riſques & fortune de Mr. l'Electeur de Cologne. On trouveroit peu de perſonnes qui vouluſſent s'engager en des Ligues, ſi elles entraînoient une obligation ſi vaſte & ſi generale, & nous voyons pourtant qu'il n'y â rien aujourdhuy de ſi commun dans le monde que cette ſorte de Traittés, il faut donc qu'il apprenne, s'il ne le ſçait pas, que la juſtice & la raiſon doivent eſtre le fondement de tous les traittés, autrement ce ne ſeroit pas des Ligues, mais des conſpirations; l'égalité, ou du moins la proportion y doivent eſtre obſervées, les parties ne peuvent jamais eſtre engagées à des choſes iniques, & l'obligation ceſſe auſſi-toſt que la cauſe devient injuſte: outre que ſemblables Traittés ont leurs bornes, & leur eſtenduë, l'on les reſtraint ordinairement à de certains cas, & dans les ſeules fins de la convenance commune, comme l'on peut voir dans toutes les Ligues qui ont eſté faittes dans noſtre ſiecle; lorſque Mr. l'Electeur de Cologne entra dans la Ligue du Rhin, & dans celle de 1669, il n'entendoit pas pour cela de s'engager dans toutes les querelles, ny dans toutes les pretentions, &

les intrigues de la France , quoyque le Traitté de l'An 1662. entre la France & les Provinces Unies, les obligeast de part & d'autre à se donner des secours, toutes les fois que l'une des deux seroit attaquée, S. M. T. C. demeura pourtant prés de deux ans en balance, & dans la guerre qui survint quelque temps apres, entre l'Angleterre & les Estats Generaux, elle ne voulut point se declarer en faveur de ses Alliés, qu'elle n'eut examiné leur cause, & qu'elle n'eut reconnu qui des deux estoit l'aggresseur, ce n'est pas toûjours celuy qui attaque le premier, qui est l'Autheur de la rupture, mais celuy qui en donne de justes causes, & qui refuse, ou neglige de les reparer, lors qu'il en est requis par les bonnes voyes, les Alliés ne sont jamais obligés en des cas de cette nature, à soustenir la violence & les passions de leurs amis, ny de suivre aveuglement tous leurs caprices. S. A. E. n'avoit rien à craindre de ce costé-là, il luy auroit esté facile de prendre toutes les précautions raisonnables pour sa seureté, & de ne se pas engager au delà des bornes de la justice & de ses propres interests. On auroit pû facilement reduire ce Traitté dans les seuls cas, que quelqu'un vint à rompre sans sujet le Traitté de Westphalie au prejudice de S. A. E. ou celuy

de l'An 1662. contre les Provinces Unies; c'estoit un interest commun, juste & raisonnable dans lequel ils pouvoient se lier, sans donner à qui que ce soit le moindre sujet d'offence, ny de jalousie, il estoit convenable à S. A. E. de tenir en paix tout son voisinage, & d'empescher qu'aucune puissance estrangere, n'entra dans l'Empire, ou ne penetra dans un Estat qui touche les siens de si prés, il importoit égallement aux Provinces Unies de deffendre contre toute sorte d'attaques les Estats de S. A. qui sont les dehors & les Boulevards du leur; cette convenance mutuelle pouvoit estre le fondement d'une forte & sincere liaison, qui auroit infailliblement arresté tout net le cours de la guerre presente, comme je feray voir dans la suitte, sans que pour cela S. A. eut esté obligée d'entrer dans des engagemens plus esloignés & plus dangereux, on ne pretendoit pas, qu'elle arma une Flotte pour soustenir *les démeslés, que les Estats peuvent avoir pour le commerce avec d'autres Princes*, ny qu'elle se declara ennemie de tous les ennemis, *que leur procedé ou leur bonne fortune leurs peuvent avoir attirés*, l'Escrivain gêne un peu trop l'imagination du Lecteur, lorsque des bords du Rhin, ou cette Ligue devoit estre enfermée, il

la veut enlever tout à coup dans le fond *des Indes*, il faut avoir le vent bien favorable pour faire tant de chemin en si peu de temps, mais au fond toutes ces raisons de quelque poids qu'elles puissent estre, ne sont pas fondées sur de nouveaux faits, elles avoient la mesme force qu'à present, lorsque l'on fit offrir cette Ligue aux Estats, les Ministres de S. A. E. les avoient sans doute considerées, & n'avoient pas besoin de ce nouveau *Precepteur* pour en estre instruits, il faut donc ou, qu'ils les ayent alors jugé trop legeres pour arrester une negociation de cette importance, ou que la Proposition qu'ils ont faitte de cette Ligue n'ayt esté qu'un pur amusement.

Sur la Lettre F.

Il a la bonté de nous faire encor souvenir pour la cinquiéme ou sixiéme fois que les Estats Generaux, ont refusé cette Ligue; c'est qu'il veut s'accommoder à la foiblesse de nos esprits, qui ne peuvent arriver à la connoissance des choses relevées, si elles ne leurs sont rendües familieres par le frequent usage, il adjouste encor qu'ils l'ont refusée *durant tant d'années*: quelques diligences, que j'aye employé de toutes parts, je n'ay pû apprendre jus-

jusques à present, ny trouver aucun acte par lequel, on puisse prouver, que l'on ait fait expressement de la part de S. A. E. aucune Proposition de Ligue aux Estats Generaux, sinon au mois de Mars 1671. il a peut-estre voulu regler le cours des années, sur celuy de la Lune ; & il a bien la mine (je fais gloire de me servir icy de ses propres termes, quoy qu'ils sentent un peu le mascarille) Il a bien la mine dis-je, de dépendre beaucoup plus des influences de cét Astre, que de celles du Soleil.

Il veut encor que les circonspections & prévoyances de S. A. E. aillent plus loin, & qu'elles s'estendent, jusques à ne donner *aucun sujet d'offence & de jalousie quoy qu'injuste & sans raison*, il n'a pas consideré en advançant cette Proposition, qu'il reduisoit S. A. E. dans une estrange servitude, & qu'il faisoit joüer à son Roy un personnage fort indigne, qu'il choc-quoit égallement la liberté de l'un, & la justice & la moderation de l'autre, à son compte Mr. l'Electeur aura les mains liées, & ne pourra rien faire de tout ce qu'il jugera utile, & necessaire pour ses Estats : c'est porter la defference un peu trop loin, de la tirer hors des termes de la justice & de la raison, pour la soumettre encore au caprice ; l'Empire de l'injusti-

ce

ce eſt trop vaſte, & trop irregulier, pour vouloir aſſujettir des Princes libres, à des loix qui ne ſont pas meſmes recües du ſujet au Roy, du fils au pere, & du valet au maiſtre, les Princes d'Empire y feront reflexion, s'il leurs plaît : s'ils laiſſent eſtablir cette maxime dans leurs conſeils, ils n'en ſeront plus les maiſtres, ny les directeurs, il en faudra bannir tous les Capitaines, les Politiques & les Juriſconſultes, il ne faudra plus conſulter, ce qui leur ſera bon, mais ſeulement ce qui ne déplaira pas aux autres, le droit de faire des Ligues, & des levées dont ils ſe montrent ſi jaloux, dépendroit tout à fait de l'aggreëment de la France, il ne leur ſeroit plus libre de fortifier leurs places, de renforcer leurs garniſons, de lever des trouppes, ny meſme de faire des mariages ſans avoir auparavant preſſenti, ſi cela donneroit point *quelque ſujet d'offence, & de jalouſie quoy qu'injuſte, & ſans raiſon :* mais je ne m'eſtonne pas tant de ce qu'il pretend de reduire les Princes d'Empire à ce pied, que de voir qu'il traitte ſon Roy avec ſi peu de reſpect, & de conſideration, que de vouloir qu'on le croye capable de prendre *des jalouſies ſans raiſon*, & de *s'offenſer injuſtement*, & que pour eſtre à couvert de ſes coups, il ne ſuffit pas d'obſerver religieuſement les traittés de Paix, mais

mais qu'il faut encore aller au devant de tous les ſoupçons, qu'il pourroit former ſans ſujet, cette expreſſion, qui ſeroit tres-mal ſeante dans la bouche d'un eſtranger, eſt un blaſpheme dans celle d'un François, & ſi nous n'eſtoins d'ailleurs fortement perſuadés de la juſtice, & des rares vertus de ce grand Monarque, l'indiſcretion de cét Eſcrivain le rendroit extremement odieux, en le penſant rendre redoutable; s'il ſe fuſt au moins tenu dans ſon azile ordinaire des termes generaux, & qu'il eut laiſſé quelque choſe à deviner au Lecteur, il auroit pû ſe tirer d'affaires au beſoin, par quelque chemin deſtourné, mais il a ſi fort apprehendé, que l'on ne penetra pas dans le fond de ſa penſée, qu'il en a voulu faire luy-meſme l'application en la determinant contre ſa couſtume, par des circonſtances ſi propres, & ſi particulieres, qu'elles ne peuvent convenir, qu'au cas de la guerre preſente, car qui peut eſtre ce *quelqu'un, contre qui S. A. ne fut pas en eſtat de ſe deffendre,* ſi elle luy donnoit *un ſujet d'offence & de jalouſie quoy qu'injuſte, & ſans raiſon,* en faiſant la Ligue avec les Eſtats Generaux, ſi ce n'eſt celuy meſme, qui eſtoit alors ſur le point de ſe declarer leur ennemy, & de qui la puiſſance eſt aſſés conſiderable pour pouvoir dire avec raiſon

ſon que S. A. E. *ne ſeroit pas en eſtat de ſe deffendre contre luy*: Il l'explique meſme en pluſieurs autres endroits lors qu'il met à tous momens en jeu, ce grand armement de la France, & ce changement des temps, & s'en ſert comme d'un eſpouvantail, pour deſtourner S. A. E. du deſſein de faire la Ligue; Il adjouſte encor pour plus grand eſclairciſſement, *croiroit-il que les peuples de l'Archeveſché de Cologne fuſſent bien ſatisfaits, s'ils eſtoient ruinés: ou de l'eſtre ſans raiſon & aucune juſte ſujet d'offence*: cét, *ou*, n'eſt pas bien placé, parce qu'il fait une diviſion, qui ne peut eſtre juſte qu'entre des membres oppoſés, & ceux-cy de *ſans raiſon*, & de *ſans aucun juſte ſujet*, ne ſont que la meſme choſe, il pouvoit dire avec plus de juſteſſe, de l'être *ſans raiſon, & ſans aucun juſte ſujet*: j'eſpere qu'il ne prendra pas de mauvaiſe part cette petite correction fraternelle, que luy donne un amy ſoigneux de ſa gloire.

Par tout ce diſcours il advoüe que le *ſujet d'offence, & de jalouſie* que l'on auroit pris de cette Ligue deffenſive, auroit eſté *injuſte & ſans raiſon*, autrement tout ſon diſcours, n'auroit aucune ſuitte, & n'aboutiroit à rien; Il donne enſuitte aſſez clairement à entendre, que S. M. T. C. auroit pris cét *injuſte ſujet de jalouſie*, & que

que ſur ce pretexte elle auroit *ruiné les peuples de l'Archeveſché de Cologne*, il en fait meſme ſon principal fondement, pour détourner S. A. E. de cette Ligue, & pour ne laiſſer aucun ſujet de doute, il l'appuye encor par les mots ſuivants, *& pourroit il enfin, nous perſuader, que Mr. l'Electeur de Cologne fut obligé à ſe jetter dans ce peril pour les Eſtats Generaux*; donc il y avoit du peril pour S. A. E. à faire une Ligue deffenſive avec ſes voiſins pour la ſeureté commune de leurs Eſtats: ce raiſonnement eſt clair, & net, il n'y a point d'ambiguité; ny d'equivoque, c'eſt en ce ſeul endroit, qu'il a dit ſans fard, ce qu'il avoit ſur le cœur, tout cela conclud en bon François, qu'il pretend que tout le monde ſoit fort perſuadé, que ſon Roy eſt capable de rompre le traitté de Munſter, & d'opprimer un Prince de l'Empire, ſur le moindre ſoupçon, qu'il concevra contre luy, quelque injuſte & déraiſonnable qu'il puiſſe eſtre; tout ce grand amas de raiſons, qu'il entaſſe dans l'article ſuivant, roule uniquement ſur le meſme principe, & quoyque ſur la fin de cét article, il taſche de raccommoder l'affaire, en confondant la France dans la multitude *de pluſieurs autres Princes qui ſe plaignent du procedé des Eſtats Generaux*, il eſt evident que tout ce diſcours ne ſe peut entendre

tendre que d'elle ſeule, tant parce qu'il n'y avoit qu'elle, qui fut armée, & qui fut en eſtat, & en diſpoſition d'attaquer les Provinces Unies, & *contre qui auſſi S. A. E. ne fut pas en eſtat de ſe deffendre,* qu'à cauſe qu'il parle en ce lieu des juſtes ſujets *d'offence, & de jalouſie des Princes, qui ſe plaignent du procedé des Eſtats Generaux,* ce qui ne ſe peut rapporter à l'autre cas qu'il avoit auparavant propoſé, qui ne s'étendoit, qu'aux *injuſtes ſujets d'offence.*

Comme c'eſt l'ordinaire des beaux eſprits d'eſtre curieux, la demangeaiſon de ſçavoir ce que le Baron de l'Iſola, (qui témoigne & qui fait profeſſion d'avoir en effet *une inclination particuliere, au ſervice de S. A. E.*) luy auroit conſeillé en cette occaſion: je n'entre pas aſſez avant dans les ſentimens d'autruy, pour entreprendre de declarer, quel auroit eſté ſon advis, mais s'il m'eſt permis de dire le mien, je le fonderay ſur les propres maximes de S. A. E qui dit fort prudemment dans ſa lettre, du 2. Janv. 1672. *qu'elle ſe tient tres-aſſeurée que les preparatifs de guerre, dont on fait tant de bruit, ne ſe peuvent pas faire contr'elle,* & fonde cette ſeureté ſur le témoignage que luy rend ſa conſcience, *de n'avoir offencé perſonne,* S. A. E. eſtoit alors bien eſloignée de la penſée d'apprehender d'eſtre attaquée, *ſur des ſujets injuſtes*

justes d'offence, & sur des jalousies sans raison, autrement sa seureté auroit esté tres-mal fondée sur l'innocence de sa conduitte; je diray donc sur un fondement si solide, qu'elle n'auroit pas couru plus de risque, en faisant la Ligue, qu'en ne la faisant pas, puisqu'en cela elle *n'offençoit personne*, & usoit simplement d'un droit, qui luy appartient, & qu'aucun ne luy dispute, horsmis ceux qui luy veullét faire croire, qu'en le mettant en usage, elle *transporteroit dans son pays la guerre dont les Estats sont menacés*, & causeroit la ruine infaillible de ses peuples, j'adjousteray encor, que les sujets de plaintes, que plusieurs Princes (à ce qu'il dit) croyent avoir *du procedé des Estats Generaux*, étoient aussi connus des Ministres de S. A. E. lors qu'ils proposerent la Ligue, que lors qu'ils l'ont retractée; il n'y point icy de changement de temps, ny de conjonctures, & si l'on croit qu'elle donneroit à present *un juste sujet de jalousie* à ces mesmes Princes, en faisant la Ligue, on le leur donna déslors en la proposant, d'où il faut conclurre, ou que l'on n'auroit pas deu la proposer, si l'on avoit eu quelque esgard à l'interest, & à l'amitié de ces mesmes Princes, ou que l'on ne la pouvoit pas revoquer sur ce pretexte, si la Proposition estoit juste lorsqu'on la fit,

elle ne pouvoit donner comm'il pretend, aucun *juste sujet de jalousie* à ces Princes, & si elle estoit injuste, on ne les a pas moins desobligés, en tesmoignant de la vouloir conclurre, qu'en la concluant, puisque c'est la seule volonté qui fait toute l'offence, & que l'Autheur mesme advoüe, que la conclusion n'a esté accrochée que du costé des Estats Generaux.

Je ne croirois pas mesme beaucoup hazarder, si je disois qu'il n'est pas juste, ny convenable, qu'un Prince comme S.A.E. regle ses resolutions sur les interests des Monarques estrangers, que sa premiere & principale veüe doit estre le bien & la seureté de l'Empire, la conservation de ses Estats, & de sa propre liberté, qu'elle doit avoir veritablement de la consideration pour les Roys voisins, mais non de la dépendance servile, qu'elle doit eviter avec grand soin les occasions de leurs donner aucun juste sujet d'offence ou de jalousie, mais qu'elle ne doit pas aller au devant des injustes soupçons qu'ils pourroient prendre des actions innocentes & raisonnables, que Mr. l'Electeur pouvoit se promettre de l'equité de S. M. T. C. qu'elle n'entreprendroit rien contre luy sans justice, & sans raison, il se pouvoit reposer sur la foy des traittés de Westphalie, sur la garantie de l'Empire, & sur

aſſiſtances meſmes des Eſtats Generaux, Il auroit pû deſtourner par ce moyen le cours de cette funeſte guerre, que l'on n'auroit jamais pû entreprendre, ſi ſes Miniſtres ne l'euſſent reduitte dans la neceſſité d'ouvrir ſes paſſages, ſes places, & ſes rivieres, & de fournir toutes les commodités neceſſaires pour l'execution de ce deſſein, qu'enfin s'ils croyoient la France capable d'entreprendre quelque choſe d'injuſte, il ne pouvoient pas trouver la ſeureté de S.A.E. *contre ce grand armement*, dans la ſeule connoiſſance qu'elle avoit de ne l'avoir point offenſé, mais s'ils avoient aſſez bonne opinion d'elle, pour croire qu'elle n'entreprendroit rien ſans des ſujets legitimes, ils n'avoient aucune raiſon d'apprehender ces reſſentiments, en concluant une Ligue purement deffenſive, qui ne pouvoit *donner, à qui que ce ſoit un juſte ſujet d'offence, ny de jalouſie*, l'on voit par là que l'argument des Eſtats Generaux, qui a eſté rapporté dans la lettre des Miniſtres de l'Empereur, ſubſiſte tousjours dans toute ſa force.

Il n'eſtoit pas neceſſaire, qu'il nous informa, *qu'il y a d'autres Princes dedans & dehors de l'Empire, qui ſe ſont contentés de faire des Ligues avec S.A.E.* l'on en eſtoit tres bien adverti, tant des plus recentes que de celles du temps paſſé, & l'on ſçait meſme

meſme, que ceux qui y ont porté S. A. E. n'ont pas eu en quelques-unes les meſmes eſgards pour l'Eſpagne, qu'ils témoignent aujourdhuy d'avoir pour la France ; mais s'il veut parler de celles qu'elle a conclüe depuis peu avec quelques Princes d'Empire, elles n'ont rien d'incompatible avec celles, qu'elle avoit offertes aux Provinces Unies, puis qu'aucun d'eux n'a deſſein de les attaquer ; ſi c'eſt de celle qu'il a avec la France, elle eſtoit déja conclüe long-temps auparavant, que l'on propoſa celle-cy aux Provinces Unies, il faut donc ou que l'on ayt crû qu'elles pouvoient ſubſiſter enſemble, ou que l'on ſe ſoit peu ſoucié pour lors de choquer la France, ou que l'on l'ayt propoſée pour quelqu'autre fin, que pour celle de la conclurre.

L'on ne s'eſt pas apperců juſques à preſent, que les conſeils du Baron de l'Iſola, qu'il appelle *Sophiſteries*, ayent porté malheur à perſonne, s'il en avoit pû citer quelque exemple, il auroit eſté aſſeurement aſſez obligeant pour n'en pas eſpargner la peine; l'on en pourroit nommer pluſieurs, qui ſe trouvent aujourdhuy tres-mal de les avoir negligés, ſon Maiſtre eſt ſatisfait de ſa conduitte, l'Empire & l'Eſpagne ont ſujet de s'en loüer, & c'eſt une tres-bonne marque pour ce Miniſtre, de voir qu'aucun ne s'en plaigne,

gne, que ceux qui ne ſouhaittent pas que nos affaires aillent bien ; mais ſi ſes conſeils ſont ſi funeſtes, (que cét Eſcrivain nous le veut perſuader) il ſert fort mal ſes Maiſtres, de travailler avec tant d'empreſſement à decrediter un Miniſtre, qui leur devroit eſtre fort precieux, ils pourroient ſans leur rien couſter, leurs eſtre beaucoup plus utile, que tant d'emiſſaires à gages, qu'ils entretiennent par tout le monde ; rien ne pourroit eſtre plus commode à leurs vaſtes deſſeins, que d'avoir un homme à la main, *qui entraiſne* (à ce qu'il dit) *tout le monde*, & qui pourroit leur ſervir contre ſa propre intention, à donner de fauſſes veuës, à ceux que l'on veut eſcarter du droit chemin, mais apres tout à conſiderer les choſes de ſang raſſis, l'on trouvera qu'il n'y peut rien avoir de plus fort, pour authoriſer ce Miniſtre parmy ceux de ſon parti, que l'empreſſement, que cét Eſcrivain teſmoigne à le rendre odieux & ſuſpect.

Sur la Lettre G.

L'On admet icy pour juge non ſeulement les politiques, & les Senateurs conſommés, mais juſques aux petits Eſcoliers meſmes, qui commencent d'avoir quelque teinture du ſens, & de la con-

construction des paroles, on les peut bien admettre en ce jugement, puis qu'il s'agit icy seulement (selon l'advis du Remarqueur) *d'une equivoque indigne & puerile*; cette equivoque, en tout cas ne sçauroit estre imputée, aux Ministres de l'Empereur, puis qu'en tout cela, ils ne font que rapporter nuëment les sentimens de ceux des Estats, mais pour en faire un juste discernement, il faut repasser tant soit peu sur les termes de la Lettre de S. A. E. à laquelle ils respondent, c'est celle du 3. de Decembre dans laquelle pour justifier la revocation des offres que l'on avoit faittes, l'on dit sous le nom de S. A. E. *Mais je vous prie en mesme temps de considerer que les conjonctures des temps, & l'assiette des affaires font offrir des conditions dans un temps lesquelles on ne peut pas accepter dans un autre*; cette difference des conjonctures consiste, en ce *qu'au temps que l'on a fait proposer une Alliance deffensive, on ne sçavoit parler que d'une ferme Paix dans la Chrestienté*; j'ay fait voir dans les articles precedens, que l'on avoit déja pour lors les mesmes asseurances de la guerre qu'à present, & que l'on avoit déja commencé d'en dresser les appareils, mais l'on ne vouloit une Ligue que pour le temps de paix, ny s'engager à donner des secours qu'en cas

qu'on ne fuſt point attaqué ; paſſons tout cela pour bon & voyons la ſuitte. *Preſentement les grands armemens qui ſe font, font apprehender une rude & dangereuſe guerre, ſans ſçavoir ſur qui elle tombera*, c'eſt en la perſonne de Mr. l'Electeur que l'on parle en cette occaſion, c'eſt luy que l'on veut juſtifier par l'apprehenſion qu'il a deu avoir de ce grand armement, tout le raiſonnement ſeroit faux, ſi l'on appliquoit *cette apprehenſion* à un autre qu'à luy, parceque la crainte d'un autre dont luy-meſme ſeroit exempt, ne luy pourroit ſervir de pretexte à changer de ſentiment, le Secretaire auroit commis une equivoque vrayment *indigne & puerile*, s'il avoit pretendu de dégager ſon Maiſtre de ſa parole, par les apprehenſions que d'autres pouvoient avoir de cét armement, car s'il eſtoit alors bien aſſeuré, qu'il ne luy pouvoit pas eſtre nuiſible, la conjoncture des temps, n'eſtoit pas changée pour ſon regard, ces mots de *font apprehender* ſont indefinis, & comprennent tout au moins tout le voiſinage, il n'y a pas d'apparence que le Secretaire ait voulu excepter S. A. ſeule d'une apprehenſion qu'il rendoit ſi generale, cela donneroit lieu de ſoupçonner quelque intelligence ſecrette, ſur laquelle on auroit fondé ſes ſeuretés particulieres, dans un

danger

danger qu'ils vouloient faire passer pour si universel, & ces mots de *sans sçavoir sur qui il tombera*, qui suivent immediatement ostent toute sorte d'ambiguité, & renferment necessairement S. A. E. dans le nombre de ceux qui devoient apprehender cét armement. Les Ministres de l'Empereur, ont fait justice ou Secretaire, lors qu'ils ont pris en ce sens les termes de sa Lettre, sans quoy son argument auroit perdu toute sa force, mais lors qu'il a veu, que l'on le battoit de ses propres armes, & que les Ministres des Estats prenoient sujet sur une si juste apprehension de fortifier S. A. E. dans le dessein de s'unir avec eux, il a crû qu'il estoit temps de la tirer de la presse, où il l'avoit inconsideremment enveloppée, & de la faire paroistre, hors de toute apprehension, d'un danger qu'il debitoit auparavant pour commun, pour réüssir en son dessein, il veut faire passer, cette juste apprehension *d'une rude & dangereuse guerre, sans sçavoir sur qui elle tombera*, pour une simple compassion des malheurs, qu'elle devoit apporter aux autres, & un desir *que toute la Chrestienté fust en repos*, cette interpretation quoyque tres-éloignée de la signification des paroles du Secretaire, est si conforme à la vertu & au genie de S. A. E. que je ne

fais point de difficulté de l'admettre, & elle s'accorde fort bien avec celle que les Miniſtres de l'Empereur y avoient donnée par leur réponce. Car ſoit que S. A. E. apprehendaſt cette guerre pour elle-meſme, ou pour la Chreſtienté, ou pour quelques Princes, ou Eſtats en particulier, il conſte toûjours par la propre confeſſion de l'Eſcrivain qu'elle l'apprehendoit, & que cette meſme apprehenſion devoit obliger ſes Miniſtres à employer tous leurs ſoins à la divertir, comm'ils auroient pû facilement en ne pas accordant les moyens, ſans leſquels on ne la pouvoit jamais entreprendre, leſquels on ne pouvoit pretendre d'eux de haute lutte, ſans rompre avec tout l'Empire, il conſte par cette meſme interpretation, que S. A. E par une ſage prévoyance, jugeoit déja pour lors que cette guerre troubleroit toute l'Europe, puis qu'elle ne l'apprehendoit pas pour elle-meſme, mais pour le ſeul *deſir que toute la Chrêtienté fuſt en repos*, cette prudente conſideration, devoit eſtre un nouvel aiguillon à ſes Miniſtres, pour les convier à ſeconder les bonnes intentions de leur Maiſtre, & divertir un orage qui devoit faire un ſi grand eſclat, & ſe répandre ſi loin.

Je ne comprens pas bien ce qu'il veut

dire par *les conseils, les escrits, intrigues, & les imaginations interessées de certaines gens*, qui peuvent troubler la paix ; je laisse à *ces certaines gens* à se justifier si bon leur semble contre cét Autheur *incertain*, cela ne touche point les Ministres de l'Empereur à la Haye, qui n'ont jamais rien fait ny rien escrit qui ne tendit à l'affermissement de la Paix, ou aux justes précautions contre les dangers visibles ; qui ne pretendent aucuns emplois militaires, & qui ne peuvent attendre autre fruit dans les troubles que l'entiere desolation, de ce qui leur reste des debris des guerres passées, & de nouvelles agitations à leurs fortunes presentes. Ce ne sont pas leurs écrits, ny leurs intrigues, qui ont attiré les armes de France dans l'Empire, ny qui leurs ont livrés des places importantes sur le Rhin, sur la Meuse, & sur la Lippe, pour commencer la conqueste des Provinces Unies, par celle du Pays de Liege & de l'Archevesché de Cologne. S'ils ont préveu de loin tous ces evenemens, s'ils en ont averti assez à tems pour y pouvoir remedier, ils ont fait ce qu'ils ont dû, mais les succez ne leurs en sont pas plus imputables, que les pechez des hommes à la Providence divine, qui les prévoit infailliblement sans jamais y cooperer. Si c'est un crime d'exor-

ter les Princes d'Empire à chercher leurs ſeuretés par une ſincere union entr'eux, ſous la prudente direction de leur chef, ils ne feront point de difficulté d'advoüer qu'ils ſont coupables, & ſi pour acquerir la reputation de zelés pour la paix publique, il faut diſſimuler tout ce que l'on voit, & laiſſer tout faire & tout prendre, ils n'acheteront jamais ce glorieux tiltre à ſi haut prix.

Je ne voy pas bien comme quoy il pretend de faire entrer l'Angleterre dans cét article, puiſque ny S. A. E, ny les Eſtats Generaux n'ont jamais eu la moindre penſée d'étendre cette Ligue juſques aux hoſtilités qui pourroient venir de coſté-là, mais je comprens encor moins, avec quel front il oſe dire que *l'Ecrivain de la Haye ne parle pas de l'armement du Turc, & n'en paroit point touché, & qu'il ne témoigne pas en moins ſouhaitter, que toutes les forces de la Chreſtienté ſoient diviſées, & commiſes entr'elles meſmes pour laiſſer entreprendre, & executer plus librement à l'ennemy de noſtre foy tout ce qu'il luy plaira*: Il faut qu'il ayt perdu tout en meſme temps la memoire, la pudeur, & le bon ſens, comment a-il pû s'oublier d'un article entier de cette lettre, ſur lequel il a fait luy-meſme trois remarques? a-il bien pû ſe flatter de l'eſperance que le l'Electeur, n'y
feroit

feroit pas reflexion ? fait-il si peu de cas du jugement des hommes, & de sa propre reputation, que de s'exposer sans necessité, aux justes reproches & à l'indignation, qu'il doit entendre, de tous les gens d'honneur, qui liront une si insigne & si manifeste calomnie ?

Les Ministres de l'Empereur apres avoir rapporté fidellement à S. A. E. les sentimens des Ministres des Estats adjoustent du leur les mots suivants. *Nous ne voulons pas entrer icy dans les secrettes raisons, qui peuvent avoir meû V. A. E. à changer ses premieres resolutions, sur les ouvertures qu'elle avoit faittes à cét Estat, mais nous nous trouvons obligés de luy representer, que la Chrestienté & l'Empire en particulier souspirent aujourdhuy pour la Paix, qu'elle leur est absolument necessaire, pour se precautionner contre la violence de l'ennemy commun, que S. M. I. n'a point d'interest ny de desir plus pressant, que celuy de la conserver, & qu'enfin il n'y a aujourdhuy personne dans le monde qui puisse plus contribuer que V. A E. à divertir ce nuage qui met toute l'Europe en alarme.* Cét article ne luy est pas echappé par inadvertence, il l'a leu & releu, il y a mesme fort soigneusement exercé sa censure, & neanmoins comme s'il ne s'en estoit pas apperceu, il ne rougit point de dire que

l'Escrivain de la Haye, ne parle pas du grand & considerable armement du Turc, qu'il n'en paroist pas touché, &c. en mesme temps que les Ministres de l'Empereur sollicitent cét accord si necessaire entre S. A. & les Estats sur l'affaire de Rhinberg pour eviter une guerre, qui par son propre aveu peut troubler le repos des Princes Chrêtiens, & qu'ils se servent de cette consideration de l'armement du Turc comme de leur plus forte batterie pour émouvoir l'esprit de S. A. E. il a l'asseurance de les accuser de n'en *avoir point parlé, & de n'avoir point esté touché du danger qui menaçoit la Chrestienté*: cette liberté d'écrire fera sans doute horreur à tous ceux qui liront cét article; mais j'advoüe qu'elle me donne de la pitié, en me faisant connoistre, jusques à quel point la passion peut transporter un esprit, qui peut-estre de sang froid seroit assez raisonnable. Le Lecteur qui n'est pas infecté de cette mesme maladie, jugera s'il luy plaist, qui sont ceux qui *témoignent de souhaitter que toutes les forces de la Chrestienté soient divisées, & commises entr'elles mesmes*, pour laisser *entreprendre & executer librement à l'ennemy de nostre foy, tout ce qu'il luy plaira*, ou ceux qui ouvrent les passages, les Places & les Rivieres, & qui fournissent les vivres, les commodités, & toutes les seuretés neces-

saires

faires aux trouppes, qui doivent *diviser & commettre entr'elles mesmes les forces de la Chrestienté*, ou ceux qui employent tous leurs soins pour les esloigner & pour oster les pretextes sur lesquels on les a appellées, l'on ne sçauroit nier que quelque juste que pûst estre cette guerre, elle arrive fort à contre-temps pour toute la Chrestienté, puis qu'enfin elle occupera les forces de France, & des Provinces Unies, que celles d'Espagne seront tellement engagées, tant par le soin de la propre seureté de leurs confins, que pour la deffence de leurs Alliés, qu'il n'en faut attendre aucun secours contre l'ennemy commun, que les Princes d'Allemagne, qui sont plus voisins des Provinces Unies, quand mesme ils se resoudroient à demeurer neutres, seront obligés de tenir leurs trouppes sur leurs Frontieres, & se garderont bien de les esloigner, tant que le feu sera dans leur voisinage, que S. A. E. mesme, quelque zele qu'elle ayt pour le bien de la Religion, ne sera pas en estat d'en donner des preuves, contre *l'ennemy de nostre foy*, s'il luy prenoit envie de se prevalloir de cette belle occasion que l'on luy donne par une guerre que l'on pouvoit eviter, ou du moins reserver à une saison moins dangereuse.

Il y a beaucoup d'apparence que S.A.E.

n'avoüera pas ce qu'il dit dans la suitte, *qu'elle n'apprehende pas cette guerre du Turc pour ses Pays, qui en sont éloignés*, cét éloignement n'est pas de si grande étendüe que la prevoyance de S. A. E. elle connoit trop bien, le danger que courroient ses peuples, si ces barbares venoient à rompre la digue qui les a empeschés jusques à present d'inonder la Chrestienté, elle ne s'en reposera pas asseurement sur les foibles raisonnemens de cét Escrivain, qui pretend de luy oster une crainte si juste, pour remplir son esprit d'autres vaines apprehensions.

Je ne crois pas aussi qu'elle puisse demeurer d'accord avec cét Escrivain, qu'elle sçait fort bien que cét armement de France ne tombera pas sur son Pays, puisque l'Evesché de Liege sçait déja à quoy s'en tenir, & qu'il a porté les coups jusques à present pendant que les Hollandois n'ont encore esprouvés que les menaces. Les raisons sur lesquelles il veut fonder cette asseurance ne sont pas assez fortes pour convaincre un esprit aussi solide que celuy de S. A. E. les Estats Generaux sont *alliés* de la France & *ont receu d'elle de continuelles marques d'amitié*, & ne sont pas pour cela à couvert du danger.

Il finit cét article par quelques autres raisonnemens, ou pour mieux dire par un mesme

mesme raisonnement, qu'il tourne en plusieurs figures differentes, comme le chappeau de Tabarin, & qu'il prendra encor la peine de nous réproduire, en une autre posture dans les articles suivans. Mais quelque forme qu'il luy donne, il ne sera pas approuvé de tous les bons Politiques, ils demeureront tous d'accord, que l'on ne peut estre sans danger, lorsque la maison du voisin brûle; il est vray que les Estats de S. A. E. sont plus *voisins de la France*, mais ils n'auroient pas *estés exposés* par cette Ligue deffensive *à soustenir les premieres coups*, à moins que cét Autheur voulust perseverer dans sa maxime si prejudiciable à la gloire de son Roy, & s'obstiner à soustenir que sur *un sujet injuste & sans raison*, il pourroit attaquer un Prince d'Empire *son allié, & son amy*: Il trouvera peu de personnes qui puissent croire avec luy, qu'il soit plus convenable d'ouvrir ses Places, & d'en rendre possesseur un Prince étranger, que de se liguer avec ses voisins pour luy en deffendre l'entrée, c'est proprement se cacher dans l'eau de peur de la pluye, & sauter par la fenestre pour s'espargner la peine de descendre la montée: la prudence n'oblige pas moins dans un semblable danger, à garder le dos & les flancs, que le visage, par l'oppression des Provinces Unies S.

A. E. & tous ſes voiſins, ſe verroient environnés de toutes parts & dépendroient de la ſeule diſcretion du vainqueur, s'il importoit aux Eſtats de conſerver ceux de S. A. comme leurs dehors, il ne convenoit pas moins à S. A. E. de preſerver ceux des Eſtats Generaux comme le Corps de la place, l'intereſt eſtoit reciproque, la Paix eſtoit égallement deſirable à l'un & à l'autre, & l'unique moyen de l'avoir, eſtoit de bien fermer les avenües par où l'on pouvoit introduire la guerre. Tout au moins ſi l'on ne vouloit pas s'engager à cette Ligue, ny s'obliger à deffendre les paſſages, l'on n'avoit qu'à fermer ſimplement les portes des Places & s'excuſer honneſtement de donner tant de moyens & de commodités, que l'on a fourniës volontairement à ceux qui vouloient commencer la rupture, tout cela ſe pouvoit faire ſans danger, il n'y avoit qu'à ne pas agir, qu'à lever les pons-levis de ſes portes, & demeurer les bras croiſés; l'on ſe ſeroit exempté de mille incommodités inſupportables, & l'on auroit empeſché, ou du moins étouffé ce feu en ſa naiſſance, ſans autre effort que de luy ſouſtraire les alimens. Enfin lorſque les Miniſtres de S. A. E. induiſerent leur Maiſtre à propoſer cette Ligue aux Provinces Unies, ils connoiſſoient auſſi bien

qu'à

qu'à present l'assiete de l'un & de l'autre Estat, ceux de S. A. E. sont en terre ferme, ils n'ont pas changé de place en si peu de temps, comme les Isles flottantes, ils n'estoient pas moins asseurés qu'il le sont de l'amitié de la France, ils n'ignoroient pas cette Ligue de S. A. avec elle, qu'ils veullent faire passer aujourdhuy pour incompatible avec celle qu'ils ont fait offrir aux Estats Generaux; de sorte que quand toutes les raisons du Remarqueur seroient de quelque poids, elles ne serviroient de rien à justifier la revocation de ces offres, mais plustost à prouver, que S. A. E. auroit esté fort mal servie par ceux qui luy conseillerent de la proposer, en effet, si tous ces dangers sont aussi grands, & aussi réels, que cét Escrivain les represente, c'est à dire proprement que ses Ministres l'entraisnoient dans le precipice, lors qu'ils l'engageoient en cette negociation, & que si les Estats les eussent pris au mot, elle se trouveroit plongée par leur Conseil dans l'abisme de malheurs qu'il attache necessairemẽt à cette Ligue, à moins que ces mesmes Conseillers, eussent déja preparé par avance, quelque reserve mentale, pour la dégager au besoin de sa promesse: Il porte par ce discours un coup mortel aux Ministres de S. A. E. & justifie en mesme temps la lenteur & la

pareſſe, dont il accuſe ailleurs les Miniſtres de l'Empereur, à laquelle ſeule S. A auroit obligation de tout ſon ſalut, pour avoir retardé un engagement qui devoit cauſer ſa ruïne; voilà comme ſans conſiderer ce qu'il eſcrit, il éleve ſes ennemis dans la gloire, & charge ſes Maiſtres & ſes amis de tout le blâme: la diſtinction des temps qui luy a tenu ſi fidelle compagnie, l'abandonnera icy dans ſa plus grande neceſſité, & toutes ces meſmes raiſons, qui empeſchent aujourdhuy de conclurre cette Ligue, devoient avoir la meſme force, pour les divertir de la propoſer.

Sur la Lettre H.

IL eſt infatigable mais tres-fatigant de nous battre inceſſamment les oreilles par ſes redittes, on luy a déja donné ſon paquet touchant ce refus de la neutralité, il ne ſeroit pas juſte de le charger de nouveau au delà de ſes forces.

Sur la Lettre I.

IL eſt vray que les Miniſtres de l'Empereur à la Haye ne ſçavent danſer que ſur le pied droit, & qu'ils ſont plus viſtes à la montée qu'à la deſcente, ils n'envient pas l'agilité du Remarqueur, qui tourne ſi adroittement à toutes mains, & qui prend ſi legerement l'effort en l'air, que

ſou-

ſouvent on le perd de veuë, quoyque ſes pas ne ſoient pas reglés à la juſteſſe de la cadence, & qu'il s'entrecouppe ſouvent dans ſes caprioles, nous luy laiſſerons pourtant la gloire de meilleur baladin, qu'il ne paroiſt bon Ecrivain. Je ne m'arreſtay pas de reſpondre à cette ſaillie d'eloquence, qui luy fait vomir un torrent d'injures contre le Baron de l'Iſola, & je prieray meſme le Lecteur d'excuſer cét emportement, & de conſiderer, que l'Autheur eſtoit en colere lors qu'il eſcrivoit, il faut que *les drogues* du Baron de l'Iſola (c'eſt ainſi que le Remarqueur appelle ſes eſcrits) ſoient d'une admirable force, puis qu'elles ont fait en cét Eſcrivain une ſi grande operation, & l'ont déchargé de tant de mauvaiſes humeurs, il faut eſperer qu'il en ſera plus ſain & moins chagrin à l'avenir, mais allons où il nous appelle, il faut encor comparoiſtre à ſon tribunal, & ſatisfaire à pluſieurs interrogats.

Voicy le premier. *Quoy l'Autheur des Lettres ne pouvoit voir, s'il n'y avoit pas moyen de perſuader les Eſtats Generaux de vendre Rhinberg ſans le démolir.* Il auroit pû me délivrer de la peine de luy reſpondre ſur ce point, s'il avoit bien conſideré la Lettre des Miniſtres de l'Empereur, dans laquelle ils declarent qu'ils n'ont *pû pouſſer les choſes plus loin faute d'une ma-*

tiere plus ample, je luy ay déja fait voir que l'on ne pouvoit esperer ny mesme proposer raisonnablement cette restitution, sans convenir auparavant des seuretés reciproques, ce que S. A. E. avoit jugé elle-mesme si juste & si necessaire, qu'elle les avoit volontairement offertes, & n'avoit jamais redemandé la place que sous cette condition, j'ay deduit aussi les raisons, que les Estats Generaux avoient de les desirer plusque jamais, pour les nouveaux sujets de deffiance que les Ministres de S. A. E. leur donnoient tous les jours, & l'experience a fait voir, que s'ils ont esté capables de mettre au pouvoir de la France les places dont S. A. E. estoit en paisible possession, ils n'auroient pas estés moins prodigues de celles que les Estats Generaux leurs auroient renduës; Il falloit donc là-dessus quelque Traitté & quelque précaution, & si l'on fust entré plus avant en matiere, l'on auroit pû trouver des expedients pour ravoir cette place sans la démolir, pourveu que l'on eust voulu donner les éclaircissemens necessaires sur les sujets que l'on avoit de douter des intentions, l'on *donnoit bien quelque espoir* dans la Lettre de S. A. E. d'envoyer *des Deputés de l'Evesché de Liege, qui seroient bien-tost suivis par ceux de l'Archevesché de Cologne;*

Les

Les Miniſtres de l'Empereur en eſtoient ravis, & ſe montroient fort diſpoſés, d'appuyer leurs propoſitions de toutes leurs forces, le Remarqueur meſme a trouvé à redire aux expreſſions qu'ils en ont faittes à S. A. E. & les accuſe par là *de chercher de la pratique*, en meſme temps qu'il leur en donne plus qu'ils n'en peuvent porter, en les voulant obliger par tous ſes interrogats à faire en peu de temps, ce que des Miniſtres expres & gagés de S. A. E. qui n'auroient eſté divertis par aucune autre occupation, n'auroient jamais pû executer en toute leur vie, que feront donc ces Miniſtres de l'Empereur? S'ils agiſſent pour S. A. E. ſans ſes inſtructions, on les accuſera juſtement de s'être ingerés trop avant dans les affaires d'autruy, le Remarqueur ne demanderoit pas un plus beau ſujet pour exercer ſa veine Poëtique; s'ils attendent l'arrivée des Miniſtres de S. A. E. que l'on leurs fait eſperer, *ils cherchent de la pratique*, ſi entretemps ils ne contraignent pas les Eſtats à declarer s'ils veüillent rendre Rhinberg ſans capitulation, à ceux qui dreſſent des magazins dans Neüs, en faveur de leurs ennemis, on les traitte de *buſes, de ſtupides, de lents*, & de gens *qui ne voyent goutte en plein midy*, & qui *ne peuvent faire un pas en avant dans le plus beau*

che-

chemin, ils ſeroient en verité bien à plaindre, ſi Dieu les avoit voulu punir juſques à les ſoumettre à un juge ſi paſſionné, mais puiſque ſa juriſdiction n'eſt fondée que ſur ſon caprice, il leur ſera permis d'en appeller aux gens de bon ſens.

Cette reſponce ſervira pour la deuxiéme queſtion, *ſi ſans ces deux conditions, ou ſans l'une des deux on ne pouvoit eſperer de raiſon d'eux, en une choſe ſi juſte.* J'adjouſteray ſeulement, qu'il ne leur eſtoit pas permis de propoſer une ſemblable alternative, puiſque S. A. E. rejettoit égallement ces deux conditions, mais que ſi on leur eut ouvert le champ pour cela, & que l'on s'en fuſt declaré à eux, l'on auroit pû eſperer qu'ils auroient produit quelque bon effet, puiſque cét Autheur aſſeure qu'ils *entraiſnent* les Eſtats Generaux, *& qu'ils reçoivent avec admiration tout ce qu'ils imaginent*, meſme *ſans l'examiner, & ſans ſçavoir où il va*, quelque peine qu'ils ayent *à ſuivre le vol d'une imagination ſi viſte.* Il fait toûjours ſonner hautement la reſtitution de Rhinberg, mais il ne parle jamais du payement de la ſomme, pour laquelle cette place fut engagée, c'eſt ſurquoy il falloit inſtruire les Miniſtres de l'Empereur, c'eſt ſur ce point qu'il commence de changer la nature de l'Aigle en celle de Liévre, *qui*

courent

courrent mieux en montant, & ne ſont pas ſi viſtes & la deſcente.

Pour ce qui eſt des trois queſtions ſuivantes, de faire *expliquer* aux Eſtats Generaux, *pourquoy ils ſouhaittent à preſent, ce qu'ils ont refusé autrefois, à quoy cette Ligue deffenſive, & la demolition de Rhinberg leur auroit nuit autrefois, & leurs ſerviroit maintenant*, pourquoy *ils ne vouloient point ſouffrir que Mr. l'Electeur ſoit neutre, & de le tenir pour ennemy, s'il ne l'eſt de tous ceux dont ils le ſeront.* Le Remarqueur s'éclaircira, s'il luy plaiſt, de luy-meſme, puiſque de luy-meſme, il s'eſt embaraſſé dans ces doutes, ſur des faits qu'il s'eſt formé à plaiſir. Les Eſtats Generaux n'ont jamais refusé la Ligue avec S. A. E. ils l'ont toûjours jugée convenable à l'un & à l'autre Eſtat, mais ils ont eu de la peine à comprendre, comment cette propoſition ſe pouvoit accorder, avec les autres démarches, qu'ils voyoient faire en meſme temps aux Miniſtres de S. A. E. ils n'ont jamais crû autrefois, qu'en rendant Rhinberg à S. A. E. la demolition de cette place leur auroit eſté nuiſible; mais ils ont jugé que dans les preſentes conjonctures, ils ne devoient ny la rendre ny la demolir ſans de bonnes ſeuretés, parmy tant de juſtes ſujets qu'ils avoient de ſe deffier qu'on ne la vouloit r'avoir,

r'avoir, que pour la livrer comme l'on a fait les autres, aux mains de leurs ennemis, la chose meritoit bien que l'on y fist quelque reflexion, & que l'on y demanda quelque éclairciſſement. On luy a déja fait voir, qu'ils eſtoient preſts, & le ſeront toûjours de vivre avec S. A. E. dans une ſincere neutralité, & bonne correſpondence, pourveu qu'elle fuſt reciproque ; les Miniſtres de l'Empereur, ont donné ſur ce point les informations neceſſaires à Son Alteſſe Electorale dans leur ſeconde Lettre, & dans la quatrieſme, que l'on a ſupprimée, ils s'en ſont expliqués ſi nettement, que le Remarqueur auroit eu meilleure grace de ſonger à répondre, qu'à queſtionner: mais il me permettra de remarquer à mon tour, qu'il ſe ſert icy d'un terme, qui ne convient pas au ſujet, & qui fait une equivoque (je n'oſe dire *puerile*, & je crois que je le deſobligeray moins, en l'appellant artificieuſe & maligne) *& de le tenir pour ennemy, s'il ne l'eſt de tous ceux, dont ils le ſeront*, c'eſt changer tout à fait la Scene, & s'écarter d'une grande diſtance du point de la queſtion, il y a bien de la difference, entre vouloir s'unir avec Son Alteſſe Electorale pour des ſecours reciproques, en cas que l'un ou l'autre fuſt attaqué, ou vouloir *tenir Mr. l'Electeur*

lecteur

lecteur pour ennemy de tous ceux dont les Estats le seront, l'un est une Ligue deffensive, que S. A. E. avoit proposée, & que les Etats estoient en disposition d'accepter, & d'achetter mesme par la restitution de Rhinberg, l'autre s'estend jusqu'à l'offensive, & auroit pû envelopper S. A. dans toutes les guerres que les Etats auroient voulu entreprendre, c'est-ce qui ne leur est jamais tombé dans la pensée, & dont l'on n'a jamais parlé dans tout le cours de cette negociation ; c'est pourtant ce que le Remarqueur veut que l'on entende par l'adroitte maniere dont il s'est exprimé, pour rendre plus odieuse la pretention des Estats Generaux, mais il s'égare visiblement dans ses propres conceptions, les Estats n'ont jamais rien pretendu, ny rien proposé, Mr. l'Electeur a toûjours esté le demandeur & le proposant, & les Estats n'ont agi que sur ses propres offres ; c'est donc à luy qu'il falloit demander l'éclaircissement, pour sçavoir si en offrant la Ligue deffensive, il entendoit de se declarer *ennemy de tous ceux dont* les Estats *le seront* ; je diray mesme de plus, que les Estats ne sont pas ennemis de la France, que c'est elle qui leur declare la guerre, sans que jusques à present, on leur en ayt fait sçavoir les raisons, & si le Remarqueur vouloit juger un

un peu plus delicatement de la ſignification des mots, il ſeroit contraint d'advouer, que ce n'eſt pas la meſme choſe d'eſtre ennemy de quelqu'un, ou d'avoir ce *quelqu'un* pour ennemy.

Pour ce qui eſt du dernier interrogat, *à quel deſſein* les Eſtats *aſſembloient alors, toutes leurs trouppes ſur la frontiere.* Le Remarqueur pourra voir dans la reſponce de S. A. E. à la derniere Lettre qu'il cenſure, qu'elle eſt demeurée entierement ſatisfaitte des informations que les Miniſtres de l'Empereur luy ont données ſur ce point; Il y a ſujet de s'eſtonner, qu'il ſe montre plus curieux, & plus difficile à contenter, que ceux-meſmes qui le font eſcrire. S'il en veut ſçavoir davantage, il pourra s'en informer de Mrs. les Miniſtres de France, & apprendre d'eux ſi les Eſtats avoient de juſtes raiſons de ſonger à leur deffence, & de garnir leurs frontieres.

Il finit cét article ſelon ſa couſtume par une ſaillie contre le Baron de l'Iſola, c'eſt le *ritornello* ordinaire qui entre dans tous les couplets de ſa chanſon, c'eſt le parterre où il va cueillir toutes les fleurettes, dont il embellit ſes Remarques, & où il va rappeller ſes eſprits apres qu'il les a diſſipés par ſes hautes ſpeculations, tous les grands hommes ont leur marotte, c'eſt

icy

icy la sienne, & quoy que cette sorte de plaisir soit un peu mal honneste, un si puissant genie doit avoir quelque privilege: Le Baron de l'Isola témoigne assez de zele pour le bien public, pour croire qu'il ne sera pas fasché de contribuer à un divertissement si necessaire, pour la santé d'un homme de cette importance, afin qu'il puisse continuer avec plus d'enjoüement & de vigueur, à nous regaler par ses beaux escrits.

Sur la Lettre K.

L'*Autheur des Lettres cherche de la pratique*, n'est-ce point plustost l'Escrivain qui cherche jusques dans le centre de la terre de vains sujets de remarques pour remplir sa Liste; Il faut qu'il tienne ses Maistres pour peu connoissans, s'il croit qu'ils luy passeront pour bonne une piece de si bas alloy, S. A. E. dans sa Lettre du 3. de Decembre, témoigne aux Ministres de l'Empereur, le desir qu'elle a *de vivre avec les Estats Generaux dans la meilleure correspondence & union, qu'il luy sera possible*: Elle les prie d'y contribuer de leur costé, & de faire en sorte que *ses Deputés de Liege, qui seront peut-estre dans peu suivis d'autres de l'Archevesché de Cologne, reçoivent desdits Estats des resolutions*

tions favorables ſur leur employ; cét employ qui auroit erigé les Miniſtres de l'Empereur, en ſolliciteurs des Deputés de Liege & de Cologne, n'eſtoit pas de la nature de ceux qui doivent eſtre brigués avec empreſſement, par des Miniſtres qui ſe trouvent ſurchargés d'occupations plus importantes, & plus neceſſaires; mais tout ce qui leur venoit de la part de S. A. E. leur eſtoit, & ſera toûjours en grande conſideration; Ils eſtoient obligés de reſpondre à cét article de ſa Lettre, à moins de luy donner un juſte ſujet de croire qu'ils n'eſtoient pas diſpoſés, à luy rendre les offices, qu'elle deſiroit d'eux, ils luy diſent donc ſur ce point, que *comme S. A. E. leur fait eſperer, que ſes Deputés arriveront dans peu* à la Haye, ils ſe promettent *du grand zele de S. A. au bien de la paix, que les ordres qu'ils apporteront, leur donneront lieu de pouvoir diſpoſer les affaires à un heureux accommodement*. L'Eſcrivain s'écrie là-deſſus, qu'ils *cherchent de la pratique, qu'ils ayment la negociation, qu'ils ont impatience de traitter avec les Deputés de Liege & de Cologne*; cette induſtrie *ſi agiſſante* du Baron de l'Iſola, n'eſt pas icy bien placée, il eſt purement patient en cette occaſion, il reçoit avec reſpect les prieres que luy fait S. A. E. il attend ſans inquietude l'arrivée

rivée de ses Deputés, il espere qu'ils apporteront des ordres, qui faciliteront l'accommodement, il offre *d'y contribuer*, selon la priere que S. A. luy en avoit faitte *tout son peu d'industrie*; voilà tout son crime: Le glossateur donne là-dessus l'essort à sa plume, il jase, il conjecture, il infere, il goguenarde, & seroit assez divertissant sur ce Chapitre, si par malheur pour luy, il ne nous avoit déja vingt fois repeté les mesmes pensées, mais laissons ces bagatelles pour entrer dans le Sanctuaire, où de sa grace, il nous veut procurer l'entrée.

Sur la Lettre L.

IL *n'a garde de manquer, de leur declarer sa pensée, & il estoit aisé de prévoir, que ses patrons ne manqueroient pas non plus de l'y obliger, pour éblouïr le monde de l'authorité, d'un si grand homme*; Le voilà donc obligé par ses patrons, & par son propre genie, à declarer sa pensée, il leur importoit pour éblouïr le monde par son authorité, *il n'a garde d'y manquer*, la chose importe trop à ses Maistres, il a trop d'ambition de se produire pour dissimuler ses pensées. Mais que dira le Lecteur lors qu'il verra, que trois lignes plus bas, cét Escrivain, apres l'avoir immediate-

ſiere, il y a ſujet de s'eſtonner, qu'elles n'ayent pas ſauté aux yeux de Miniſtres de S. A. avant qu'ils propoſaſſent cette Ligue, & puiſque ſelon l'opinion du Remarqueur, *l'Eſcrivain de la Haye les pouvoit deviner* ſans ſon ſecours, ceux qui avoient plus d'intereſt à les bien peſer pour ne pas engager legerement leur maiſtre dans une mer qu'ils nous repreſentent à cette heure ſi pleine d'eſcueils, ſont bien moins excuſables que luy de les avoir alors ignorées, la prudence du Lecteur en connoiſtra aſſez la foibleſſe par les choſes que j'ay deduittes dans mes réponſes, & au bout du compte cela ne fait rien au fond de la cauſe, jamais les Etats Generaux ny les Miniſtres de l'Empereur, n'ont preſſé S. A. E. de propoſer cette Ligue, ny meſme de perſiſter en ſa propoſition; les volontés ſont libres, & ſi les Miniſtres de S. A. E. ont eu aſſez mauvaiſe opinion de la France, pour croire qu'en faiſant cette Ligue, ils attireroient ſes armes ſur les Eſtats de S. A. E. & aſſez de ſimplicité pour s'imaginer que ceux qu'ils croiroient aſſez injuſtes pour les attaquer ſans raiſon, leurs rendroient leurs places & leur garderoient la foy, apres avoir achevé la conqueſte des Provinces Unies, j'advoüeray en ce cas qu'ils ont bien agi ſelon leur raiſonnement,

nement, de la luy desconseiller, mais par la mesme raison ils ne pourront jamais se justifier de la luy avoir auparavant conseillée; j'ay déja fait voir que toutes ces mesmes considerations leurs devoient estre presentés longtemps auparavant qu'ils prissent cette resolution, ils connoissoient mieux que personne les maximes & les desseins de la France, & ce que l'on en pouvoit esperer ou craindre, le temps n'a rien adjousté, ny diminué à la force de leurs raisons, & n'a produit aucunes circonstances, que les mesmes Ministres n'eussent déja préveuës, avant que d'offrir la Ligue. Il reduit ces raisons au nombre de sept, comme les pechez mortels.

La premiere est bien empechée de sauter aux yeux, l'Escrivain la tient si soigneusement enfermée, qu'il ne nous permet pas seulement d'en découvrir les bords, il veut mesme que nous doutions de son estre & de sa subsistance, il ne s'en ose expliquer que par des *peut estre*, & la confine indignement dans la demeure obscure des estres possibles, qui voltigent dans le neant, *S. A. E. peut avoir eu impatience d'asseurer ses Etats par quelque Ligue de la nature de celles qu'on luy propose maintenant*: elle jugeoit donc par là, que cette Ligue pouvoit asseurer ses Estats,

cela eſt bien contraire aux ſentimens du Remarqueur, qui nous a déja dit plus de vingt fois, que cette Ligue *auroit transferé dans les terres de S. A. E la guerre que les Eſtats craignent chez eux* : J'ay déja ſatisfait en divers lieux à l'induction qu'il fonde ſur un *peut avoir*, & qu'il determine par *un peut-eſtre*, je diray donc ſeulement, qu'il pouvoit parler icy ſans *peut-eſtre*, & qu'il n'eſt que trop aſſeuré, pour le malheur de S. A. E. & de toute l'Europe; que par mille artifices, & mille pretextes ſpecieux, l'on a entraiſné ce Prince contre ſa propre inclination *à prendre d'autres meſures*, qui luy ont déja arraché tant de ſouſpirs, & qui luy coûtent par avance la pluſpart de ſes places, & l'entiere deſolation de ſes Peuples.

La ſeconde & la troiſieſme ne ſont qu'une meſme choſe tant ſoit peu diverſifiée, elles ſont fondés ſur des *peut-eſtre*, & la quatrieſme ſur une fauſſe veuë, que l'on a donné à S. A. E. & toutes trois ſur des faits ſans preuves, elles ſeront bien empeſchées de ſauter aux yeux du monde, l'on a prévenu ce malheur en leur couppant tous les nerfs, comme l'on aura pû voir dans la Deduction du fait, & dans les Reſponces aux remarques precedentes. Ce *deſir de tranſporter le ſiege de la guerre en Allemagne*, qu'il repete deux

fois

fois en ſept ou huit lignes, ce *deſſein formé de faire tomber particulierement la tempeſte ſur le Pays de S. A. E.* cét amas *de nuages & de mauvaiſes humeurs*, cette *peine à exciter contr'elle la Ville de Cologne*, & d'en *traverſer l'accommodement par des artifices malins*; tout cela n'eſt plus de miſe, ce ſont de vieux reſtes de boutique dont il a peine à ſe deffaire, puis qu'il les remet en vente à toutes les occaſions qu'il rencontre. Celuy *d'eſloigner tous les Traittés d'accord ſur le démeſlé de Hoxter*, eſt tout à fait nouveau, & qui plus eſt de ſa façon, cela luy ajouſte quelque prix, c'eſt de la main du bon faiſeur, le Remarqueur m'accuſeroit icy auſſi-bien que le Baron de l'Iſola, d'eſtre le Secretaire & l'Advocat des Eſtats Generaux, ſi j'entreprenois leur deffence, je leur laiſſe le ſoin de s'en démeſler, il ne leur ſera pas difficile, puiſque cette accuſation n'a point d'autre appuy que l'authorité du Remarqueur, & qu'il conſte au public, qu'il ſe ſont employés vigoureuſement pour moyenner cét accord, & qu'ils ont agi en cela ſelon leur veritable intereſt, qui les obligeoit d'aſſoupir un different, qui donnoit un juſte pretexte à Mr. l'Eveſque de Munſter de tenir ſur pied des forces conſiderables.

Dans la cinquieſme, il nous fait la grace

ce de nous faire entrer dans le Threſor de S. A. E. il nous rend compte en gros des debtes qu'il a payées, & de celles qu'elle a deſſein d'acquitter: aucun n'a jamais doutté de la juſte diſtribution que S. A. E. fait des revenus de ſon Egliſe, & des ſaintes intentions qu'elle a de la ſoulager des debtes dont elle peut eſtre chargée, mais je ne vois pas ce que cela peut faire à noſtre propos, ny quelle connexion peuvent avoir ces debtes avec la Ligue, que l'on avoit offerte de ſa part aux Etats Generaux; il veut dire peut-eſtre que les Miniſtres de S. A. E. n'avoient pas bien fait leur compte, lors qu'ils la propoſerent, & que les ayant mieux examinés, ils avoient eu ſujet de changer de ſentiment, & de pourvoir pluſtoſt à l'acquittement de ces debtes, qu'à la deffence de ſes places; ſi le Remarqueur avoit eſté le directeur de cette affaire, il auroit mis ſans doute au bas de la propoſition de la Ligue, *ſauf erreur de calcul*; il ſemble pourtant qu'en concluant cette Ligue, par laquelle ils auroient mis S. A. E. à couvert de toutes les apprehenſions qu'on luy a ſuſcitées pour l'obliger à s'armer; ils l'auroient exemptée de beaucoup de frais où ils l'ont engagée ſans neceſſité; des Miniſtres ſi belliqueux, ne conviennent pas fort à un Prince, qui veut eſtre ſi bon œcono-

œconome, par cette mesme raison de mesnagerie, ils devoient souhaitter que la garnison des Estats Generaux demeura toûjours dans Rhinberg, puis qu'elle apportoit tous les ans plus de deux cens mille florins dans les Pays de S. A. E. ils devoient aussi songer, qu'en démolissant Rhinberg, ils auroient deschargé S. A. E. d'une garnison qu'elle auroit deu necessairement entretenir, dans une place fortifiée, & qu'en s'opiniastrant à ne pas vouloir qu'on la démolit, ils luy causeroient une despence inutile, puis qu'en effet une garnison dans cette place, ne luy pouvoit servir, que pour inquieter les Estats, & auroit cousté extremement à S. A. E à moins que ses Ministres eussent déja pris leurs mesures pour l'entretenir aux frais d'autruy, ces bons œconomes, avoient en main des moyens de pourvoir à l'acquittement de S. A. E. & mesme d'enrichir ses Peuples, s'ils eussent voulu entrer dans les ouvertures, qu'on leur a faittes tant de fois, de faciliter la navigation du Rhin, qui auroit attiré chez eux le traffic & l'abondance, mais ils ont en cela constamment suivi la maxime de l'Escrivain de prendre garde soigneusement de ne donner à la France aucun *sujet d'offence & de jalousie, quoy qu'injuste & sans raison*; & apres tout ils

ont trouvé un chemin plus court pour se deffaire de leur danrées. Tout ce qu'il adjouste pour fortifier cette raison, que les Estats *ont voulu occuper S. A. E. chez elle de demeslés qu'elle n'avoit pas preveus*, a déja esté dit, redit & refuté ; lors qu'il prendra la peine de fonder tous ces faits sur quelques preuves, ce sera aux Estats Generaux d'y respondre. Je n'ay rien à dire là-dessus qu'à le prier de se souvenir que ces démeslés de Cologne, qu'il veut que les Estats ayent suscités, avoient déja esclatté long-temps avant que l'on proposa cette Ligue, & que les causes essencielles en sont assez connuës, & assez presentes pour nous dispenser de la peine d'en aller chercher de plus esloignées, & de plus secrettes.

La sixiéme qui est fondée sur cette *profonde paix où tout le monde reposoit*, lorsque l'on proposa cette Ligue, est déja allée en l'air aussi-bien que la paix ; je prieray seulement le Lecteur de remarquer, que cét Autheur dit que l'on fit offrir cette Ligue au nom de S. A. E. dans un temps *où il n'y avoit rien à craindre pour elle*, ce temps se doit compter depuis le mois de Mars 1671. jusques à la fin de Novembre de la mesme Année. Cét amas de trouppes à Rhinberg & à Wesel, qui a fait toutes les apprehen-

ſions de S. A. E. & qui a fourni le pretexte à ſon armement, eſtoit déja fait pour lors, & les differens de Cologne eſtoient dans leur plus grande vigueur. Je laiſſe au Lecteur à tirer la conſequence. L'inſtance qu'il fait en ſuitte, ſemble avoir plus de vray ſemblance que tout ce qu'il nous a debité cy-devant; il la fonde ſur le propre intereſt des Eſtats Generaux, & s'eſtonne *qu'invitant S. A. à une Ligue deffenſive, qu'ils croyoient eux meſmes luy pouvoir attirer la guerre, ils vouluſſent luy oſter les moyens d'en ſouſtenir le premier effort &c.* Il ſemble en effect que par là ils agiſſoient contr'eux meſmes, & qu'ils vouloient imprudemment diminuer les forces de leur Allié. Mais ils pourront dire, que ce n'eſt pas eux qui ont pretendu cette demolition, que c'eſt S. A. E. qui l'a propoſée en meſme temps que la Ligue, qu'ils ont crû qu'elle l'a jugée convenable pour le bien de l'un & de l'autre, lors qu'elle eſt tombée dans ce ſentiment, que S. A. E. aura voulu ſe deſcharger des frais de l'entretien d'une garniſon, dans une place, qui eſtoit couverte de pluſieurs autres, pour ſe tenir en eſtat de pourvoir plus abondamment, à la ſeureté de celles, qui eſtoient plus expoſées, qu'avant que cette Ligue fut concluë, leur confiance n'eſtoit pas encore

assez bien affermie, pour pouvoir souffrir une garnison si voisine & si avancée dans leur Estat, & qu'ils se vouloient reserver la liberté de la pouvoir démolir, mais qu'apres avoir pris de solides mesures avec S. A. E. ils se feroient facilement relaschés de cette condition, lors que l'on seroit entré dans le détail des affaires, & qu'on leur auroit fait connoistre, qu'il importoit pour l'un & pour l'autre, que cette fortification demeura en son entier; Ils relanceront aussi le trait contre les Ministres de S. A. E. & leur pourront dire, que s'ils desiroient une veritable union avec elle, & croyoient *qu'elle leur pûst attirer la guerre*, ils devoient souhaitter que cette place demeura entre les mains des Etats, & qu'ils se chargeassent du danger, & de la despence necessaire pour la maintenir contre l'ennemy commun. Mais enfin quand cette raison auroit quelque force, elle ne serviroit qu'à convaincre les Etats de n'avoir pas agi prudemment, mais elle ne prouveroit pas pourtant, que les Ministres de S. A. E. eussent eu sujet de s'en offencer, & de fonder sur cette offence la revocation de leurs offres, puisque cette proposition ne venoit pas des Estats, mais d'eux-mesmes, & qu'ils n'avoient autre part en cela, que d'accepter ce qu'on leur offroit volontairement.

Dans

Dans la ſeptieſme, il fait l'Advocat general de tous les Princes de l'Europe, ou pluſtoſt il court comme une furie la torche à la main, dans toutes les Cours des Princes, pour inſpirer dans leurs cœurs le reſſentiment & la vengeance contre les Eſtats Generaux, il apprehende peut-eſtre, que les offences pretenduës, qu'il veut par force que ces Princes ayent receuës des Eſtats, ne ſoient déja enſevelies dans l'oubli par le cours des années, ou eſteintes dans leurs cœurs par les Traittés de Paix, & de Ligues, qui ont ſuccedés aux demeſlés, qu'ils ont eu avec eux. Il faut qu'il leur en raffraichiſſe la memoire, & qu'il leur en trace une copie plus hydeuſe, qu'ils ne l'avoient jamais eux-meſmes enviſagée dans le propre original; J'apprehende pourtant, qu'il ne ſoit pas avoüé de ſes Maiſtres d'inviter tant de gens à ce funeſte feſtin, la table eſt trop petite; & ſi tous les nouveaux conviés, y viennent avec un auſſi bon appetit que ceux qui ſont déja en beſogne, ils troubleront aſſeurement la feſte, & pluſieurs s'en retourneroṍt l'eſtomach vuide, l'empreſſement de cét Eſcrivain à rechercher tant de choſes inutiles à la juſtification de ſa cauſe, pourroit donner ſujet de croire au monde, qui n'eſt pas encore informé des veritables ſujets de cette guerre, qu'il faut que l'on

ſoit

ſoit bien dépourveu de raiſons & de pretextes, puiſque l'on en va mandier dans les Cours de tous les Princes eſtrangers.

L'on ne peut pas douter que les Miniſtres de S. A. E. n'ayent eſté parfaittement informés de tout ce que cét Eſcrivain nous debite des outrages, que tous ces Princes avoient receu des Eſtats, mais il faut croire pour donner quelque force à cette raiſon, qu'ils n'y firent pas reflexion, lors qu'ils offrirent la Ligue, & qu'ils n'ont commécé d'y ſonger que lors qu'elle a eſté reduitte au point de la concluſion.

Toutes ces allegations ſont hors de ma Sphere; les Eſtats Generaux prendront la peine, s'il leurs plaiſt, de juſtifier leur conduitte aupres de ces Princes, qui ne doivent pas eſtre ſi fort en colere que cét Eſcrivain, puis qu'ils ſont la pluſpart leurs Amis & leurs Alliés, & teſmoignent de s'intereſſer dans leur cauſe, je toucheray ſeulement en paſſant quelques petites gaillardiſes de noſtre gentil faiſeur de remarques pour le divertiſſement du lecteur.

Il revele icy les ſecrets de ſon party, & fait connoiſtre (peuteſtre contre ſon deſſein) les motifs que l'on a propoſés à la Couronne de Suede pour l'attirer & ceux que l'on ſuggere au Roy de Dannemark pour le divertir, c'eſtoient des pieces de cabinet qu'un Eſcrivain plus diſcret au-

roit sans doute tenües en grande reserve, par ce qu'il estoit difficile de ce bien expliquer là dessus, sans desobliger l'un ou l'autre; des raisons qui ont quelque repugnance entr'elles ne sont pas bonnes à donner au public, mais doivent estre distillées aux oreilles des particuliers, avec qui l'on veut traitter, sans qu'elles puissent arriver à la connoissance de l'autre partie, la Suede à dequoy se loüer de diverses assistances, que luy ont donné les Estats Generaux dans les guerres d'Allemagne, & ces *deux grandes affaires* où elle les a *trouvés en teste* ne peuvent estre autres que celles qu'il declare immediatement apres. *Qu'ils ont esté, les premiers Autheurs, & promoteurs de la Ligue qui subsiste encor pour faire lever de siege de Bremen*: cette corde est delicate, il ne la falloit pas toucher si grossierement, c'est une cause dans laquelle tout l'Empire s'interesse, & les Princes plus voisins, qui ont tousjours tesmoigné de prendre une si grande part à la conservation de ce membre de l'Empire, ne prendront pas plaisir, que l'on accuse les Provinces Unies de ce qu'elles peuvent avoir fait pour concourrir à leur dessein. Cela donnera lieu de conjecturer, si l'on en vouloit croire cét Ecrivain, que ses Maistres s'interessent dans l'oppression de l'Estat de Bremen, & que

que les nouveaux traittés, que l'on a fait avec la Couronne de Suede, ont esté bastis sur ce fondement, son indiscretion pourroit attirer beaucoup de jalousie sur son parti, s'il ne s'estoit un peu trop decredité par tant de bevües que l'on remarque dans son ouvrage.

L'autre grande affaire où la Suede a trouvé en teste les Estats Generaux doit estre necessairement celle de Dennemark, & peu de lignes apres il dit que *le Roy de Dannemark se plaint tousjours d'avoir esté trahi*, je ne m'arresteray point sur l'incompatibilité de ces allegations elles luy sont trop naturelles pour esperer que les remonstrances y puissent apporter quelque amendement : je diray seulement, que s'ils ont assisté Dannemark, ils ont fait ce qu'ils devoient en secourant leur Allié, s'il dit qu'ils ont offencé la Suede en assistant le Dannemark, il desoblige le Dannemark, en trouvant mauvais que son Allié luy donne des secours, & donne sujet de croire que la France auroit souhaitté son entiere oppression, s'il dit qu'ils ont offensé le Roy de Dannemark, & la Suede tout ensemble, en les obligeant à une Paix que l'un & l'autre ne croyoient pas leur estre convenable, il attirera plustost l'indignation de ces deux Roys sur la France & sur l'Angleterre, que

sur

ſur les Eſtats Generaux, qui n'ont fait en cela que de ceder, à la neceſſité, & ſuivre le mouvement que leur imprimoient ces deux grandes puiſſances; je ne ſçay ſi ſes Maiſtres prendront plaiſir, qu'il r'ouvre dans cette conjoncture une playe qui a ſaigné ſi long-temps, & qu'ils ont eu tant de peine à fermer.

Il entre auſſi dans la Chambre des comptes des Eſtats Generaux avec la meſme liberté, qu'il nous a tantoſt conduits dans celle de S. A. E., & ſans entendre les parties il ſe veut rendre executeur de la ſentence qui a eſté rendüe par des arbitres qui ſe ſont bientoſt apres declarés parties.

Je laiſſeray à Meſſieurs les Princes de la maiſon de Lunebourg à rechercher les preuves *de cette impetuoſité avec laquelle les Eſtats ont hurté à toutes les portes pour leur exciter des ennemis*, il me ſemble, qu'ils n'en ſont pas fort perſuadés, & qu'une choſe ſi peu vrai-ſemblable, avoit beſoin d'un Autheur plus croyable que cét Eſcrivain, & de quelques indices plus forts que ces petites notes, ce qu'il a fait mettre à la marge pour avertir le Lecteur, qu'en cét endroit il eſtoit en humeur de leur debiter des ſentences. Mr. l'Electeur de Brandenbourg n'a pas recouru juſques à preſent aux puiſſances eſtrangeres, pour obtenir la reſtitution de ſes Places & ne

les

les a pas prises pour arbitres des comptes qu'il a à vuider avec les Estats Generaux, le Conseil de Malines, à qui l'on s'en est remis, en fera la decision sans achetter d'autres assistances, au prix des autres Places qui luy restent. Ce Genereux Prince a le cœur trop grand pour ne pas sacrifier en toute sorte d'occasion ses interests particuliers à ceux de sa patrie, il est assez puissant pour démesler ses propres querelles, & assez clair-voiant pour ne prendre que de justes mesures, le remarqueur s'en peut reposer sur sa prudence, & s'épargner la peine de luy donner des Conseils, l'aveu qu'il fait que *depuis quelques années les Estats ont esté obligés d'avoir pour leur voisins un peu plus d'égard qu'ils n'ont accoustumé*, ne s'accorde pas avec ce qu'il a si fort exaggeré en divers lieux, du peu de consideration, qu'ils avoient pour les Princes d'Empire en toute sorte de rencontres, & des nouveaux attentats qu'ils ont faits contre les Princes de la maison de Lunebourg, & sur Mr. le Duc de Neubourg. Mais le pis est que cela détruit par le fondement tous les soupçons, que l'on a voulu donner à S. A. E., qu'ils eussent dessein d'entreprendre sur ses Estats, car si *depuis quelques années*, *ils ont esté obligés* pour *les affaires qu'ils ont tousjours eües d'avoir de l'égard pour leurs voisins*, jusques

à

à n'oser poursuivre leurs pretentions contre Mr. l'Electeur de Brandebourg, la raison veut qu'ils en ayent eu beaucoup davantage pour S. A. E. de Cologne, de laquelle ils n'avoient rien à pretendre, & qu'ils voyoient si bien appuyée.

Mr. le Duc de Neubourg, pourra facilement s'informer de *ces cabales secrettes* que les Estats font incessamment pour *souslever ses peuples contre luy*, mais il ne s'en rapportera pas legerement à cét Escrivain, & le fera souvenir de ce qu'il a dit, au commencement de ses Remarques, que *chacun voit plus clair que les autres dans ses propres affaires & en doit estre le juge.*

Un homme tant soit peu judicieux se seroit bien empesché de faire mention du traitté de Cleves, par lequel *cét Escrivain pretend que l'on a rendu tributaire Mr. l'Evesque de Munster*, en luy *reglant le nombre de trouppes qu'il doit entretenir, & la maniere dont il doit se comporter dans ses Estats*, cela le doit faire souvenir que ce sont les armes de la France, qui l'ont reduit à la necessité de se separer de l'Angleterre, & de se soumettre à cette loy, que le remarqueur veut faire passer pour une si rude servitude, qu'elle mesme non seulement a contribué à la matiere, mais à la forme, & qu'apres l'avoir contraint par la force à ne pouvoir refuser ces conditions, elle a voulu

voulu entrevenir encor dans le traitté, comme mediatrice, pour luy en prescrire la regle, apres avoir joüé assez longtemps le personnage de partie. Et si elle s'applique à present, comme l'on croit, à l'induire à la rupture, elle travaille à ruïner son propre ouvrage, mais la diversité des temps sauve toutes choses.

l'Empereur jusques à present ne s'est pas apperceu de *ce mespris sans égal, & de cette arrogance nompareille des Estats Generaux* envers luy, il y a apparence, que son Ministre qui *les entraisne* & de qui *ils suivent aveuglement les pensées, sans sçavoir mesme où il va*, leurs doit avoir inspiré pour son Maistre des sentimens un peu plus raisonnables. Quoyque cét Autheur nous dépeigne l'Espagne fort irrité contre les Estats, elle ayme mieux partager le danger avec eux, que leurs depoüilles avec la France, il agit imprudemment de faire souvenir le peuples des Pays-Bas Espagnols des dommages qu'ils ont receu par les Provinces Unies, il les oblige par la de remonter dés les ruisseaux jusques à la source, de leurs maux passées & presens, & leur remettre devant les yeux les flesches dont ils ont esté blessés, c'est le moyen de leur faire detester la main qui les a dardées.

Mais ce qui est de plus estonnant, c'est que

que de la maniere qu'il nous represente les choses, il nous fait voir clairement que pendant que les Estats Generaux faisoient tous ces outrages pretendus, aux Princes de la Chrestienté, qu'ils trahissoient Dannemark, qu'ils chocquoient la Suede, qu'ils mesprisoient l'Empereur, qu'ils empietoient sur l'Empire, qu'ils cabaloient contre tout le monde, si l'on en veut croire à cét Escrivain, la France les appuyoit hautement, les asseuroit de sa guarantie, employoit ses armes en leur faveur contre ses propres Alliés, & lors que *depuis de quelques années*, ils ont commencé d'avoir *un peu plus d'égard pour leurs voisins, l'indignation de la France contr'eux a succedé à la puissante protection, qu'elle leur avoit tousjours donné contre tout le monde.* Je deffie icy le plus passionné ennemy de la France de pouvoir encherir sur cét Escrivain à dire quelque chose de plus desobligeant & de plus nuisible pour elle.

Mais apres tout il faut tousjours revenir au principe, toutes ces violences, tous ces attentats, toutes ces inimitiés, ne sont pas des choses nouvelles; d'où vient qu'on ne les a pas considerées avant que d'engager S. A. E. à rechercher l'alliance des Estats?

Voilà, à ce qu'il luy semble, *assez de raisons*, il y en a de reste, si l'on les mesure par

par le nombre, une bonne ſuffiroit, mais il faut bien que *l'Eſcrivain de la Haye s'en contente*, puiſqu'on ne luy en veut point dire de meilleure, les autres que l'on luy cache, & que vray-ſemblablement l'on doit avoir celés à S. A. E. ne *ſautent pas aux yeux* mais au collet, & ceux qui ne les pourront pas connoiſtre par la cauſe, en ſeront bien-toſt inſtruits par les effets.

Sur la Lettre M.

L'on demeure d'accord que S. A. E. a eu autrefois non ſeulement *quelque choſe*, mais beaucoup *à perdre en Allemagne*, mais l'on y a mis ſi bon ordre, depuis quelque temps, qu'elle en peut avoir l'eſprit à repos Les Miniſtres de l'Empereur n'ont jamais pretendu de luy faire des remonſtrances, mais ils ont eſtés obligés par leur devoir & *non par aucunes gens, ny par aucun intereſt* que celuy du bien public, de luy declarer les veritables ſentimens de leur Maiſtre, la voyant ſur le bord du precipice, où l'on l'alloit entraiſner, & où par un enchaiſnement fatal elle auroit auſſi (ſans le vouloir) attiré tout le voiſinage: Il ſemble que ce beau nom de Paix ſoit auſſi en horreur à cét Eſcrivain, que celuy de la Croix aux malins eſprits, puiſqu'il s'emporte de rage auſſi-

aussi-tost qu'il l'entend prononcer, il faut asseurement que l'esprit de discorde soit bien en possession du sien, puisqu'il l'engage mesme dans une guerre continuelle contre soy-mesme, & qu'à tout moment il se chocque & se détruit; il condamne icy les Ministres de l'Empereur, de ce qu'ils representent à S. A. E. *que la Chrêtienté & l'Empire en particulier souspirent aujourdhuy pour la Paix, & qu'elle leur est absolument necessaire pour se precautionner contre la puissance de l'ennemy commun,* apres leurs avoir aigrement reproché, quelques pages plus haut, (comme j'ay déja fait voir) qu'ils s'estoient oubliés de parler dans leur lettre à S. A. E. *du grand & considerable armement du Turc* & qu'ils *n'en paroissoient point touchés*, mais le mesme esprit de superbe qui l'agite, ne luy permet pas d'en demeurer-là, il faut pendant qu'il le tient dans son accez, qu'il le transporte jusques au trosne sacré du premier Monarque de l'univers, pour luy prescrire des loix à sa volonté, des regles à son devoir, & des bornes à sa puissance; les Ministres de l'Empereur avoient dit dans leur lettre, que *S. M. I. n'avoit point de desir plus pressant que celuy de conserver la Paix*, ce correcteur general, ne trouve pas cette expression assez forte, il faut qu'il y mette son grain de poivre & qu'il

adjou-

adjouſte à la lettre que *S. M. I. n'a, & ne doit, ny ne peut avoir de deſir plus preſſant, que celuy de la conſerver :* vrayement c'eſt bien à vous petit potiron de vous égaller aux grands cheſnes? c'eſt bien aux reptiles comme vous de meſurer le vol de l'Aigle?· vous avés bonne grace de vouloir vous fourrer effrontement dans un lieu ſacré, dont vous & tous vos ſemblables devés eſtre eternellement bannis, croyez moy mon petit Secretaire vous ferés bien de vous tenir un peu à l'eſcart, les Pages & les Laquais ſont de meſchantes canailles, les Suiſſes n'entendent point raillerie, vous vous expoſeriés à trop d'inconveniens, ſi vous approchiés ſeulement juſques au bord de l'eſcalier, l'Empereur ne vous declarera pas ce qu'il veut, il ne vous informera pas de ſes *deſirs ny de ſes intereſts*, mais il fera connoiſtre à tout le monde, quand il le jugera juſte & convenable, qu'il *peut* executer ce qu'il *veut*, & qu'il ſçait vouloir *ce qu'il doit*, vous avés déja veu peut-eſtre avec douleur, qu'il ſçavoit ſecourir ſes amis, qu'il pouvoit remettre les Couronnes ſur les teſtes de ſes Alliés, & les affermir contre les plus dangereuſes pratiques ; l'ennemy commun a ſenti la peſanteur de ces coups, les rebelles, qui avoient ſi indignement abuſé de ſa clemence, ont eſprouvé

à

à vos yeux les effets de sa juste indignation, & receu le digne salaire de leur perfidie, la victoire n'a jamais abandonné sa bonne cause, & la pureté de ses mœurs, l'excellence de ses vertus, & la justice de ses desseins, la rendront sans doubte inseparable de son parti; Il se contente des Sceptres que Dieu luy a donnés, il loge plustost sa gloire à les conserver qu'à les estendre, il se tient beaucoup plus heureux de regner doucement dans les cœurs de ses Sujets naturels, que d'acquerir au prix de leur sang un Empire forcé sur les Estrangers; Il ayme la Paix parce qu'elle plaît à Dieu, qui en est l'Autheur & la source; Il haït la guerre parce qu'elle est un des plus grand fleaux du genre humain, qui entraisne apres soy tous les autres, mais lorsque ce bien qu'elle ayme ne pourra se conserver, que par ce mal qu'elle haït, & que l'une deviendra pour luy un bien dangereux, & l'autre un mal necessaire, il aymera ce mal comme l'unique moyen qui luy peut rendre ce bien plus durable & plus asseuré, alors il fera voir que les Abeilles qui font le miel ont aussi des aiguillons pour le deffendre, & que les Lions qui sont naturellement lents à s'exciter à la colere, sont les plus vigoureux, & les plus aspres au combat lorsque leur patience est irritée.

Pour ce qui eſt de *ces eſcrits turbulens, ces cabales continuelles pour troubler la Paix, ces projets ſans fin, pour taſcher de mettre aux mains les principales puiſſances de la Chreſtienté, &c.* Nous luy donnerons quand il luy plaira un Acte authentique par main de Notaire, pour faire voir à ſes Maiſtres qu'il nous en avoit déja rempli les oreilles à meſure comble, afin qu'ils ne puiſſent l'accuſer d'avoir manqué au point principal de ſon inſtruction, & pour tout appointement nous mettrons un *viſto* à la marge de ſon Memoire.

Sur la Lettre N.

NOus en uſerons de meſme ſur le premier point de cét Article, où il nous raffraichit obligeamment les eſpeces, de ce qu'il nous avoit ſi ſouvent repreſenté ſous mille formes differentes du deſſein des Etats *de divertir la guerre de leurs Provinces pour l'attirer ſur* celles de S. A. E.

C'eſt une merveille que celuy qui ſe pique de connoiſtre le pouvoir de l'Empereur, & d'en avoir pris toutes les dimenſions, meſconnoiſſe en cette rencontre celuy de S. A. E. dont par toute ſorte de raiſons ; il devroit eſtre mieux informé, on luy a déja fait voir quelle pouvoit ſans effort, & ſans riſque empeſcher

tout ce desordre, & que tenant toutes les clefs des portes par où l'on vouloit entrer, elle n'avoit qu'à les tenir fermées, pour se mettre avec tout le voisinage dans une parfaitte seureté.

Sur la Lettre O.

LEs Ministres de l'Empereur, n'alleguoient rien en cét article, qui eust besoin qu'on les en crût sur leur parole, ils communiquoient seulement à S. A. E. la Lettre des Estats Generaux, & ne pretendoient pas d'estre, ny les cautions, ny les juges des offres qu'ils faisoient à Sa Majesté Tres-Chrestienne si l'on eut pris au mot les Etats, & qu'ensuitte de leurs avances, on leur eut declaré les points sur lesquels on desiroit d'estre satisfaits, on auroit pû connoistre par leur responce, si leurs intentions estoient aussi sinceres comm'ils l'ont asseuré par leur Lettre, mais tout ce que l'on peut dire jusques à present, c'est qu'ils ont prié qu'on leur fit sçavoir, en quoy ils avoient offencé, qu'ils ont promis d'y donner une pleine satisfaction, & qu'on ne leur a respondu sur ce point que par une declaration de guerre. Voilà ce qui conste au public par ces deux Lettres, je ne suis pas assez temeraire pour entrer dans le fond de la cause, ce seroit empieter sur la jurisdi-

risdiction de Dieu, qui seul en doit estre le juge, j'ay leuë avec indifference la Lettre des Estats, & celle de S. M. T. C. avec un profond respect, & l'une & l'autre n'ont produit en mon ame, que des vœux tres-ardans de voir terminer par des voyes plus douces, des démeslés qui mettent tout le reste du monde en apprehension, & en frais. Mais je ne puis comprendre, comme quoy ce Remarqueur, qui a pris tant de peine à faire l'eloge des Lettres d'un Prince estranger, n'a pas daigné favoriser le public d'un petit trait de sa riche plume, pour rehausser l'esclat de celle de son Roy: Je ne comprens pas la raison, qui le rend si avare & si paresseux en cette rencontre, d'une chose dont il a esté si prodigue ailleurs, si ce n'est qu'il a crû qu'en cela il ne feroit que son devoir, & qu'il trouve mieux son compte dans les œuvres de supererogation.

Il montre qu'il se connoist fort mal en stile, lors qu'il impute la Lettre des Etats Generaux à la plume du Baron de l'Isola, les bons connoisseurs n'en feront pas le mesme jugement; & je ne m'estonneray plus desormais, si les ignorans luy attribuent tant de fausses pieces, comm'ils ont fait du passé; tout le monde connoist le veritable Autheur de cette Lettre; les Estats ont leur Secretaire, qui n'a pas be-

soin

ſoin de ſecours eſtranger, pour exercer ſon office, mais le Remarqueur eſt attaint de cette eſpece de maladie, qui repreſente au malade, en tous lieux, & dans toutes les choſes, l'objet dont ſon imagination eſt bleſſée.

Sur la Lettre P.

IL eſt par tout ſi ennemy de la gloire de ſon Roy, qu'il ne peut ſouffrir que les Miniſtres de l'Empereur diſent dans leur Lettre à S. A. E. *nous devons eſperer de l'equité d'un ſi grand Monarque, qu'il n'employera pas les remedes extremes, contre ceux qui luy offrent volontairement, toutes les ſatisfactions qu'il pourra juſtement deſirer.* Il n'en demeure pas d'accord, il en fait une queſtion douteuſe, il parle ſelon ſon genie, & croit que la juſtice eſt une vertu trop baſſe, & trop incommode pour les grands Roys, il ne veut pas que S. A. E. couche rien ſur l'opinion de cette equité, il faut attendre le boiteux, *un Prince ſage ne doit rien reſoudre, ſur une apparence de diſpoſition favorable,* il faut ſçavoir *preciſement à quoy s'en tenir.* Mais nous ne laiſſerons pas pour cela de fonder malgré luy, un ſolide eſpoir d'une prompte paix, ſur la connoiſſance que nous avons de l'equité de ce grand Monarque.

Sur la Lettre Q.

C'Eſt icy que noſtre Eſcrivain *ne voit goutte en plein midy*, l'occaſion ne pouvoit eſtre plus belle, ny l'action plus eſclattante, que d'avoir en main dequoy arreſter le cours d'une ſanglante guerre, ſeulement en ne rien faiſant. Mais quoy nous remettre encore une fois au nez cette tranſlation *de la guerre ſur l'Archeveſché de Cologne*, c'eſt un peu trop en verité, il faut que cette penſée, luy ſoit bien preſente dans l'eſprit, c'eſt une marque infaillible, qu'il y ſonge ſouvent, & qu'elle luy tient au cœur, cela pourroit bien donner lieu à ſoupçonner quelques deſſeins, que je ne veux pas approfondir.

Sur la Lettre R.

L'On croit S.A. E. aſſez moderée, pour ne pretendre aucun avantage dans une revolution, mais il n'en eſt pas peut-eſtre de même de quelques autres qui n'en ont pas mal profité par le paſſé, l'on ſçait que la peau de l'Ours eſt déja partagée avant ſa priſe, mais l'on eſt ſujet à compter deux fois lorſque l'on compte ſans l'hoſte, le temps deſcouvrira toutes choſes.

L'on ne s'eſt pas apperceu juſques à preſent, que le Baron de l'Iſola ait beau-

coup

coup profité de ſon talent, mais l'on ſçait trop bien pour luy, qu'il n'eſt pas ſi bien dans ſes affaires que ſes amis ſouhaitteroient, je ſuis faſché que cét Eſcrivain, n'ayt pas dit icy la verité, & que je ſois obligé de luy contre-dire, ſi ce Miniſtre ſervoit un Conquerant, il pourroit eſperer quelque choſe dans une revolution, mais dans un parti, où l'on tient pour une maxime immuable de ſe reduire à la ſeule deffence, il eſt conſtant que le plus grand profit qu'on puiſſe eſperer dans cette ſorte de guerre, eſt celuy de ne rien perdre.

Toutes les autres repetitions dont il farcit cét article, ne ſont dignes, ny de ma colere ny de ma reſponce; non plus que ſon precis, qu'il nous preſente pour le deſſert, il eſt tout de ſa façon, il en a fourni toute la ſubſiſtance, auſſi bien que l'aſſaiſonnement apres nous avoir repeus de viandes ſi creuſes, nous avions beſoin de quelque choſe plus ſolide; il le prendra donc pour luy s'il le trouve à ſon gouſt, il luy raffraichira le ſang, & diſſipera ſon humeur noire: tout ce que je puis dire ſur ce petit abbregé de ſes belles inventions, c'eſt ce que dit Martial à un Poëte qui corrompoit ſes eſcrits.

Quem recitas meus eſt ô fidenti-ne libellus
Sed malè dum recitas, incipit eſſe tuus.

Je luy rends graces pourtant des vœux

 qu'il

qu'il fait pour la prosperité du Baron, mais il hazarde beaucoup, en luy souhaittant l'accomplissement de ses souhaits, parce que s'ils sont exaucés la guerre ne sera pas de longue durée, & l'Empire sera bien-tost delivré des justes apprehensions qui le troublent.

Je luy veux augurer en revanche des biens plus solides & plus honnestes, un esprit plus doux, un stile moins injurieux, un jugement plus sain & plus arresté, plus de verité dans ses allegations, plus de sincerité dans les citations du texte, plus de justesse dans ses raisonnemens, plus de fecondité dans ses productions, moins d'emportement dans sa colere, plus de respect pour son Roy, & de consideration pour les autres Monarques, sur tout qu'il prenne grand soin de se mettre bien d'accord avec soy-mesme, avant que d'entreprendre d'attaquer ses Ennemis, & qu'enfin cette salutaire medecine que je luy presente d'une main charitable, trouve en luy assez de disposition pour luy rendre la santé de l'ame, que je luy souhaitte de tout mon cœur.

Pour toute responce aux Remarques sur la seconde Lettre de S. A. E. de Cologne, nous le renvoyerons à celle que je luy ay donnée sur la premiere, puisqu'en effet c'est la mesme chose tres-mal degui-

guisée, la mesme subsistance, la mesme repetition du texte, & presque les mesmes paroles, le Lecteur pourra voir dans la response que les Ministres de l'Empereur ont donnée à cette Lettre, & dans les autres qui la suivent, s'ils sont allés de droit fil au nœud de l'affaire, s'ils ont agi par *des tours de passe passe, & par des ruses*; & qui des deux enfin avoit pris le veritable chemin pour arriver à la Paix.

Pour satisfaire à ma promesse, j'insere quelques articles du Traitté d'Alliance, & de guarantie entre la France & les Estats Generaux, par lesquels le Lecteur pourra connoître la consideration que la France a euë en ce temps-là pour l'Empire, & si cét engagement peut convenir avec l'interpretatiõ, qu'elle veut donner aujourdhuy à l'article du Traitté de Munster *ut eo sincerior*. Il jugera si elle tenoit alors la detention de Rhinberg pour *une usurpation injuste & manifeste*; si elle croyoit qu'il ne fust jamais permis en bonne justice de secourir un de ses Alliés contre l'autre, & si ceux qui ont bien voulu s'engager à donner des assistances aux Estats, contre les Princes, (& mesme contre tous le Corps) de l'Empire, s'ils eussent pris les armes en faveur de S. A. E. pour luy faire rendre une place, qui luy appartient, peuvent aujourdhuy pretendre avec raison, qu'au-

cun Prince d'Empire ne puisse, sans violer la Paix de Westphalie, prendre les armes en faveur des mesmes Estats, pour les ayder à conserver ce qu'ils possedent legitimement, l'on remet toutes ces choses aux prudentes reflexions de ceux qui liront ces articles.

Copie du 3. article du Traitté de confœderation, & de guarantie entre S M. T. C. & les Estats Generaux des Provinces Unies, conclû & signé à Paris le 27. Avril 1662.

E*T ainsi ils promettent & s'obligent de se garantir* l'*un l'autre, non seulement* tous les Traittés., *que S. M. & lesdits Seigneurs Etats Generaux ont déja fait avec d'autres Roys, Republiques, Princes & Estats, lesquels seront exhibés de part & d'autre avant l'eschange des ratifications, mais aussi tous ceux qu'ils pourront faire cy-apres conjointement, & de commun concert, & de se deffendre, assister, & conserver reciproquement, dans la possession des Terres, Villes & Places qui appartiennent presentement, & qui* appartiendront *cy-aprés, tant à Sa Majesté & ses Successeurs Roys de France, qu'auxdits Seigneurs Etats Generaux par lesdits Traittés*, ou dans lesquelles lesdits Estats Generaux ont leur garnison, en quelque endroit de l'Europe *que lesdites Terres, Villes, & Places soient situées; en cas qu'en tout ce que dessus Sa Majesté ou lesdits Seigneurs Estats Generaux viennent à estre* troublés ou attaqués *par quelque hostilité ou guerre ouverte,*

Le

Le cinquiéme Article estend encor cette obligation bien au de-là d'une guerre auxiliaire, car la France s'oblige expressement de rompre *quatre mois apres la premiere requisition* des Estats Generaux, contre tous ceux qui les voudront attaquer *par une attaque qui soit suivie d'une rupture ouverte, dans la possession des terres, villes & places qui appartiennent presentement & qui appartiendront cy-apres aux Seigneurs Estats Generaux par lesdits traittés, ou dans lesquelles lesdits Estats Generaux ont leur Guarnison, en quelque* endroit de l'Europe que lesdits *terres, villes, & places soyent situées*. S. A. E. ne pouvoit attaquer Rhinberg que *par une rupture ouverte*, car toute sorte d'attaques à main armée, n'entraisne pas seulement, mais porte inevitablement avec soy la rupture ; & si l'on en doit croire à cét Escrivain, il veut absolument que jamais les Estats n'ayent eu intention de la rendre, par aucune sorte de negotiation. Il est constant que S. A. E. ne pouvoit entreprendre *cette rupture ouverte* sans estre soustenüe des forces & des decrets de l'Empereur & de l'Empire, il resulte donc evidemment de tout cela, que la France s'est obligée envers les Estats, non seulement de les assister de quelques secours comme Alliés, pour les maintenir dans la possession de Rhinberg, mais de

rompre

rompre comme parties avec l'Empire, s'il assistoit de ses forces S. A. E. à le recouvrer par une attaque, qui ne se pouvoit jamais faire sans *rupture ouverte*.

l'Article sixiéme explique encor plus clairement tout ce mystere, & fait voir evidemment, que la France s'obligeoit sans distinction, & sans reserve de l'Empire, ny de ses autres Alliés, à rompre ouvertement contre tous ceux, qui se declareroient ennemis des Provinces Unies, & comme cét Escrivain, veut que les Estats Generaux soient ennemis de tout le genre humain, il faut qu'il advoüe, que la France s'est chargés d'un pesant fardeau, lorsqu'elle s'est obligée à les *proteger contre tout le monde*, comme luy-même confesse.

Copye de l'Article V. du susdit Traitté.

ET en cas que ladite attaque ou trouble soit suivie d'une rupture ouverte, *celuy des deux Alliez, qui ne sera pas attaqué, sera obligé de* rompre quatre mois apres la premiere requisition, *de celuy d'entr'eux qui sera déja en rupture. Durant lequel temps, il fera tous devoirs par ses Ambassadeurs, ou autres Ministres pour moyenner un accommodement equitable, entre l'aggresseur ou turbateur, & l'attaqué ou troublé, & neanmoins donnera pendant ledit temps un puissant secours à son Allié, tel qu'il sera convenu par des articles separés entre sa Majesté & lesdits Seigneurs Estats Generaux. Lesquels bien qu'il n'en soit fait aucune*

mention

mention au present Traitté, seront tenus & observés, comme s'ils y estoient inserez ou escrits. Demeurant toutefois apres ledit temps de quatre mois *expirez aux choix de celuy des Alliez qui sera en rupture, de continuer à joüir du fruit du mesme secours, au cas que la conjoncture du temps & la constitution de ses affaires luy en fit preferer l'effect à celuy de la rupture ouverte de son Allié.*

Copie de l'Article VI.

L*A* garantie *reciproque estant de cette sorte establie & promise, lors qu'un des Alliez sera attaqué ou troublé, si l'Estat des Provinces Unies venoit à l'estre, & se trouvoit obligé d'entrer en guerre ouverte, sa Majeste sera pareillement obligée de rompre avec* l'aggresseur ou turbateur *& d'employer toute sa puissance, & toutes ses forces par mer & par terre, & les joindre à celles desdits Seigneurs Estats Generaux, quand il sera jugé à propos, pour reduire l'ennemy commun à un accommodement honneste, seur, & equitable avec la France, & lesdites Provinces Unies.*

L'article secret qui suit, est un pur galamatias, que l'on a bien voulu donner sur les remontrances de Mr. le Prince Guillaume, pour luy laisser un moyen d'appaiser S.A.E. sur les plaintes d'un engagement si contraire à ses interests, & pour appaiser en quelque façon les justes ressentimens de Mr. le Duc de Neubourg. Mais au fond l'on sçavoit tres-bien que ny Mr. l'Electeur de Cologne, ny Mr. le Duc de Neubourg n'avoient garde d'entreprendre une guerre contre les Estats Generaux sans le secours de l'Empire,

& des Princes estrangers, & la reserve que l'on a faitte dans cét article, n'a esté qu'un honneste compliment, pour leur faire trouver bon que Rhinberg & les autres places, qu'ils pretendent, demeurassent eternellement aux Estats Generaux, en ostant à ces Princes les secours de l'Empire, & des autres Potentats voisins, sans lesquels ils ne les pouvoient jamais recouvrer par leurs propres forces; mais au fond cette reverence honeste, que l'on a faitte à ces deux Princes, a esté un rude coup de pied à tout le Corps de l'Empire, de luy vouloir lier les mains, à ne pouvoir employer ses armes, à procurer la restitution de ces places, sans encourir la rupture, & l'indignation de la France.

L'on pourra aussi remarquer dans cét article secret, que l'on n'y fait aucune mention de Mr. l'Electeur de Brandenbourg, comme s'il n'avoit rien à pretendre des Estats, ou que l'on le compta déja au rang des morts, de sorte que n'estant pas excepté de la regle generale qui obligeoit la France à rompre contre tous ceux qui voudroient attaquer quelque place *dans lesquelles les Estats Generaux auroient leur garnison, en quelque endroit de l'Europe qu'elles seroient situées* (ce qui comprend immediatement les terres de l'Empire) à la reserve seule de S. A. E. de Cologne, & de Mr. le Duc de Neubourg, lors qu'ils n'agiroient que par leurs propres forces, il s'ensuit necessairement que Mr. l'Electeur de Brandebourg ne pouvoit impunement reprendre ses places mesmes par ses seules armes & sans l'assistance de l'Empire, à moins d'avoir aussi-tost la France pour ennemie. Voilà à quoy l'on avoit

reduit

reduit l'Empire & ses principaux membres en faveur des Hollandois, lorsque l'on croyoit avoir besoin d'eux ; aujourdhuy que la chanse est tournée, le droit s'est aussi changé, & l'on reveille dans l'esprit de ces mesmes Princes toutes ces pretentions, pour lesquelles on leur avoit auparavant lié les mains ; voilà ce que peut *la distinction des temps*, je ne m'estonne plus que nostre Escrivain en ayt fait la maistresse piece de son Arcenal.

Copie de l'Article VI. du Traitté secret.

E*T quoyque dans le Traitté d'Alliance* defensive, *arresté & conclu ce jourdhuy, entre les Commissaires du R. T. C. & les Ambassadeurs extraordinaires, & ordinaires des Estats Generaux des Provinces Unies, il soit convenu, que la* garantie *stipulée dans les* troisiéme *&* quatriéme article s'étendra sur tout l'Etat desdites Provinces Unies, & toutes les places où elles ont leur garnison ; *sa Majesté toutefois en consideration de l'Alliance qu'elle a avec Mrs. l'Electeur de Cologne, & le Duc de Neubourg, entend n'estre point obligée à ladite garantie, en cas que ledit Electeur, ou Duc, châcun à part, & separement, vient à attaquer, le premier la Ville de Rhinberg, & l'autre la Ville de Ravestein, avec ses propres forces seulement ; mais bien s'il vient à s'y servir de l'aide, ou assistance* d'aucun autre Potentat, Prince ou Etat *soit en hommes, argent ou autre maniere quelconque, directement, ou indirectement, ou d'agir l'un & l'autre conjointement, auquel cas d'assistance, ou de conjonction la susdite garantie sera obligatoire à l'esgard desdits Princes, comme elle l'est*

contre

contre tous autres, ſans que l'exception preſente puiſſe eſtre eſtenduë à aucun cas non exprimé en icelle, *au prejudice de ce qui est convenu dans ledit Traitté.*

Lettre de ſon Alteſſe Electorale de Cologne, écrite de Liege en datte du 3 Avril 1671. à Mr. le Baron de l'Iſola.

Monſieur le Baron,

Ayant entendu da mon Reſident vander Veecken les bons advis, que vous luy avez donné de temps en temps, & la bonne volonté que luy avez teſmoignée, en l'affaire de Rhinberg, j'ay bien voulu vous en remercier par ces mots, & vous requerir de joindre vos bons devoirs, en ſuitte des ordres, que vous aurez apparemment receu de Sa Majeſté Imperiale, à ce que je puiſſe obtenir une deuë ſatisfaction des Seigneurs Eſtats Generaux en une demande ſi pleine de juſtice, & d'adjouſter toute creance à ce que ledit Agent vous dira ſur ce ſujet de ma part, en quoy vous m'obligerez fort, & je ſuis

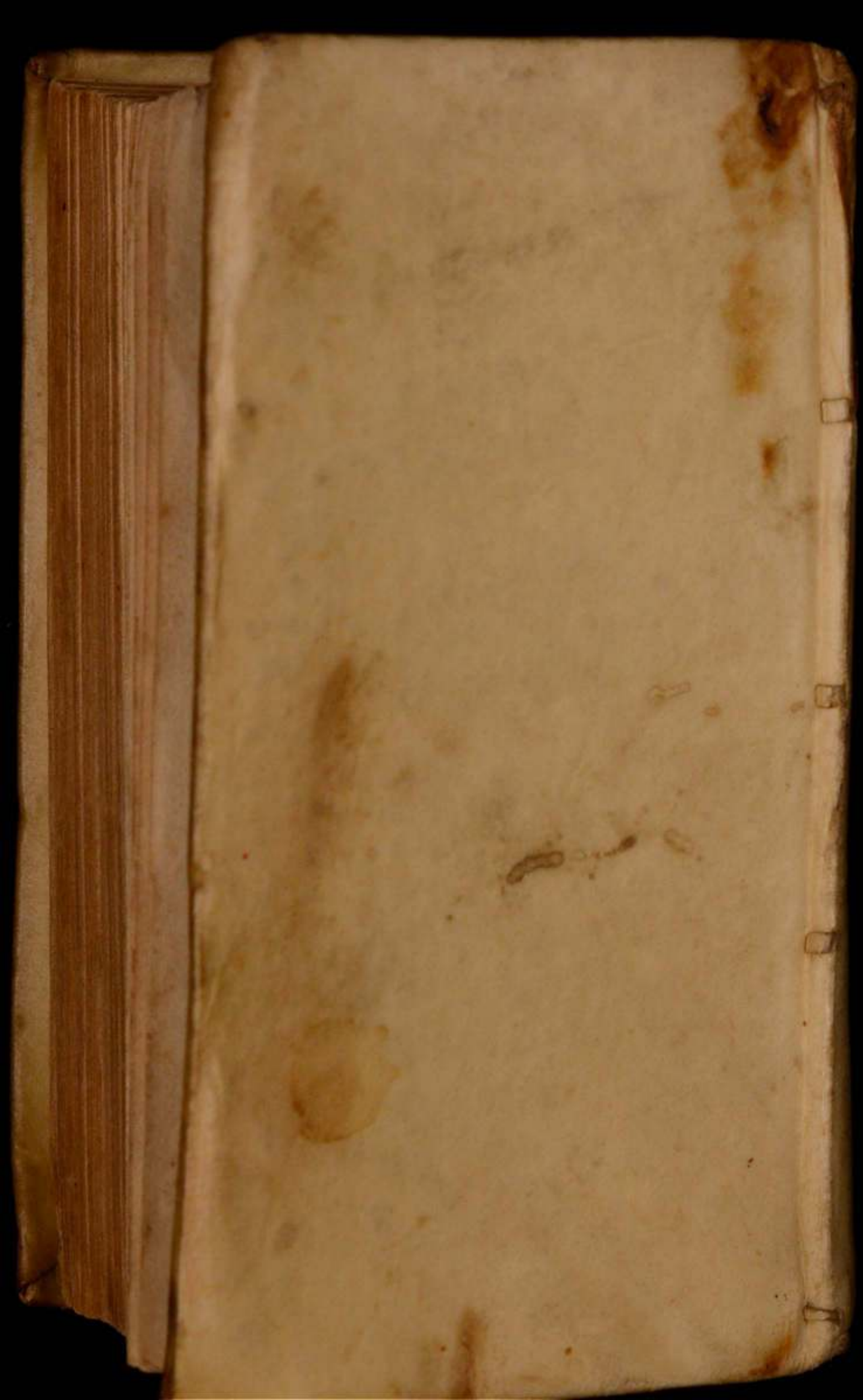
Monſieur le Baron

Voſtre bien-affectionné

MAXIMILIAN HENRY,

Electeur de Cologne.

FIN.




Des

tadelles, qu'elles leurs ſerviront d'azile, de retraitte & de Places d'armes, qu'elles dreſſeront des ponts ſur le Rhin dans les lieux de ſa domination, & qu'enfin elles y ſubſiſteront ſoubs le nom de trouppes auxiliaires appellées par V. A. E. & qu'elle leur fournira toutes les commodites & les moyens neceſſaires pour attaquer cet Eſtat & pour le dire en vn mot ils ne peuvent comprendre comme quoy V. A. peut pretendre de demeurer neutre, pendant qu'elle leur fera ainſi la guerre par la main d'autruy, voila Monſeigneur ce qu'ils diſent, & toutes ces choſes leurs paroiſſent ſi oppoſées aux conditions eſſencielles que requiert vne veritable neutralité, qu'ils ne voyent pas ſur quels fondements elle ſe pourroit conclurre, ſi V. A. ne ſe met en Eſtat de tenir la balance ſi juſte, & ſi eſgalle, qu'en cas de guerre aucune des parties ne ſoit favoriſée au prejudice de l'autre comm'il ſe pratique ordinairement dans toutes les neutralites. Sur quoy tout ce que nous luy pouvons dire eſt, que la neutralité quelle teſmoigne deſirer dependra abſolument de ſa volonté, & des reſolutions qu'elle prendra ſur les choſes que nous luy avons repreſentées ſans quoy il ſera difficile qu'elle puiſſe mettre ſes Eſtats a couvert des courſes & des invaſions reciproques, que le cours de la guerre & la neceſſité d'vne juſte defenſe attireroit indubitablement ſur ſes peuples, c'eſt ce que nous taſchons de prevenir autant qu'il nous eſt poſſible, tant pour la conſideration de V. A. que pour le trouble que cela pourroit cauſer dans l'Empire, & c'eſt en ce meſme ſens que nous avons interpretes les termes de la declaration que Meſſieurs les Eſtats nous ont donnée ſur noſtre dernier Memorial, leſquel on a fait paſſer a V. A. pour des menaces hautes & violentes, quoy qu'en effect ſi V. A. à la bonté de vouloir examiner toute la tiſſure de diſcours, elle treuvera qu'ils ne contiennent que de ſimples expreſſions de ce qu'ils ſeront obliges de faire, s'ils ſont les premiers attaques, & le ſoin qu'ils prennent

d'en

d'en advertir par advance, teſmoigne aſſez le deſir qu'ils ont d'eviter cet inconvenient, ſi donc V. A. perſiſte dans le deſſein de demeurer neutre il ſera neceſſaire de convenir ſur ce ſujet, des conditions accouſtumées en ſemblable cas, & que V. A. envoye icy a ſon Miniſtre les inſtructions & pouvoirs neceſſaires pour en traitter avec cet Eſtat, & nous la pouvons aſſeurer par advance, que non ſeulement nous y employerons touts les ſoins plus efficaces, qui nous ſeront poſſibles, mais que dez a preſent nous luy reſpondons du ſuccez, pourveu que de ſon coſté, comme nous l'eſperons de ſa grande moderation & ſageſſe, elle y veuille apporter les meſmes facilites que nous y rencontrons de celuy cy.

Quant au 4. comme nous ſommes fortement perſuades que cet Eſtat n'a fait ces grandes levées, ny renforcé ſes garniſons au Voiſinage de V. A. que ſur les aſſeurances poſitives, qu'il a eües, qu'il devoit eſtre attaque par les trouppes meſmes qui ſont entrees dans les Eſtats de V. A. ſoubs pretexte de la ſecourir, nous pouvons auſſy luy dire avec la meſme certitude que Meſſieurs les Eſtats ſeront tousjours tres prompts de retirer leur trouppes de ſes confins & reduire les garniſons a leurs Ancien pied, auſſitoſt qu'ils ſe verront a couvert du danger, qui les menace; & comme ils ſont preſts de faire de leur coſté tout ce que V. A. pourra deſirer pour l'aſſeurer pleinement de la ſincerité de leurs intentions, ils croyent auſſy qu'il eſt juſte qu'en meſme temps qu'ils retireront leurs trouppes, V. A. eſloigne auſſy celles, qu'elle a appellées dont elle n'aura plus beſoin apres que l'on aura ſi abondamment pourveu a ſa ſeureté; ſi V. A. entre dans ce ſentiment l'on pourra convenir du temps & de la forme pour l'execution d'vn deſſein ſi ſalutaire qui mettra non ſeulement V. A. mais toute l'Europe a repos, ſi elle deſire que nous ſecondions en cela ſes bonnes intentions, nous la ſupplions treshumblement de nous en vouloir in-

former

